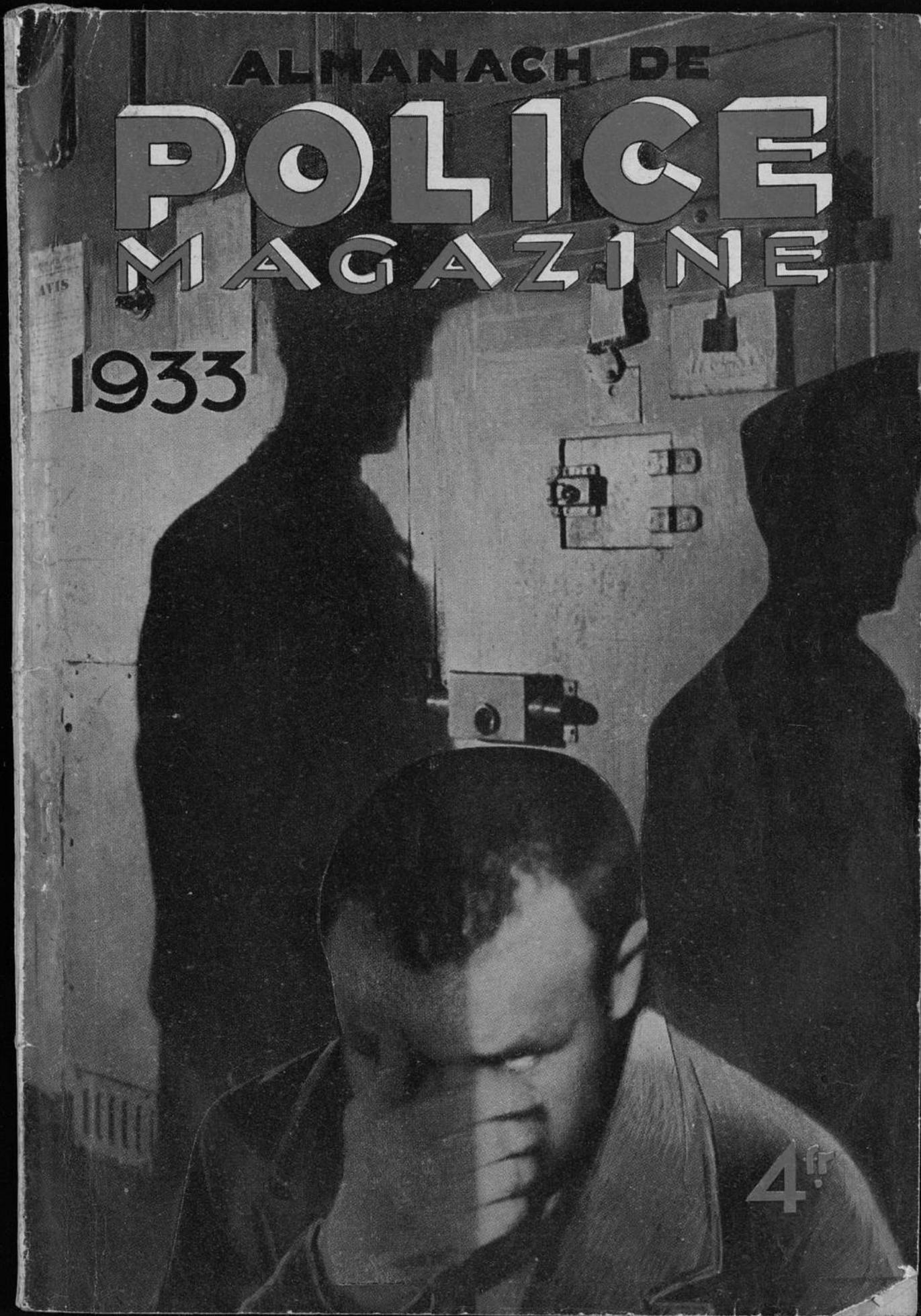


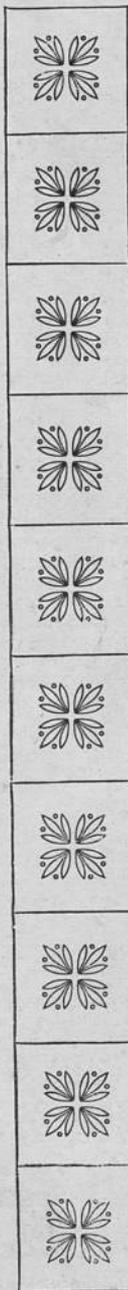
ALMANACH DE
POLICE
MAGAZINE

1933

4^{fr}



ALMANACH DE "POLICE MAGAZINE"



SOMMAIRE

L'année criminelle.	1
Le bric à brac de la Préfecture de police.	16
Mata-Hari, espionne et courtisane.	21
Montfaucon, gibet du roi.	31
L'or français dans ses cachettes.	38
La révolte des troupes russes en France.	42
Police automobile	51
Au pays des « Verboten »	56
Les quatre sergents de La Rochelle.	60
Une curieuse ville américaine : Reno	66
Resquilleurs de la crise	68
La pourpre et le sang	71
Peut-on enlever les tatouages	80
Du chevalier du guet à l'agent de police de nos jours.	83
Jadis on muselait les bavardes et les menteurs.	86
L'affaire des louis de cristal	90
Le cinéma contre les gangsters	93
Les faux en écritures	94

L
con
att
et l
sau
ont
pér
suf
rés
des
L
jou
hist
rer
c'es
les
odie
dan
fait
tion
N
dem
crim
E
répr

L
blai
—
feu,
L
dav
une

Un
par

L'Année Criminelle

Septembre 1931 — Septembre 1932.

DOUZE mois de crimes enseignent mieux les mœurs d'une époque que les livres des sociologues, des historiens et des philosophes. Le drame vécu concentre et exprime l'essentiel de la vie morale. Les attentats vont par séries dans le temps. Leur répétition et leurs différences attestent la puissance du mal. On ne saurait cependant prétendre à conter ici tous ceux qui ont ensanglanté ou marqué les douze mois écoulés. Cette période a été malheureusement féconde en forfaits. Il suffira de prendre les plus typiques, ceux qui semblent résumer le mieux l'âme collective ou les instincts divers des malfaiteurs.

De septembre 1931 à septembre 1932, il n'est pas de jour qui n'ait apporté sa contribution sanglante à cette histoire dramatique. Mais ce qui peut consoler et rassurer la foule effarée devant la fréquence des attentats, c'est que les glorieux exploits, et aussi, plus simplement, les bonnes actions, dépassent en nombre les crimes odieux. L'humanité est infinie dans son chiffre comme dans son sentiment. Si nombreux qu'ils soient, les forfaits ne restent cependant que de nombreuses exceptions.

N'oublions pas la multitude des braves gens qui demeurent, cependant que nous étudions quelques criminels qui passent.

Et regardons la police qui protège et la justice qui réprime accomplir leur œuvre.

M. C.

I

Un crime du braconnage.

QUI A TUÉ LE GARDE-CHASSE ?

Les gendarmes s'approchèrent du fourré. Un homme les accompagnait, très pâle, et ses mains tremblaient.

— C'est là, dit-il, c'est là que j'ai entendu le coup de feu, ce matin...

Les gendarmes pénétrèrent dans la futaie. Un cadavre était là, étendu, la poitrine fracassée. Il portait une veste de chasse. A sa ceinture, une plaque ovale

avec cette mention gravée : *La loi. L'homme avait cessé de vivre. C'était le garde-chasse André Fèvre. Celui qui désignait de son doigt tremblant le corps ensanglanté, c'était le garde-chasse Pellidais. Très ému, il balbutiait :*

— C'est un coup de Gogris ! Je l'ai vu entrer dans le bois à onze heures et demie avec son chien. Fèvre y était entré derrière lui. J'ai entendu le bruit de leur discussion... j'ai entendu un coup de feu... C'était Gogris qui tirait, pour sûr... Et voilà Fèvre assassiné ! Le malheureux !

..

Le gendarme Gogris était bien noté de ses chefs. Dans toutes les garnisons où il était passé, il avait laissé le souvenir d'un homme assez fruste, un peu rude, pas très liant, mais attaché à son devoir. Strict dans le service, et cependant peu verbalisateur. Bref, il réalisait excellemment le type accompli du bon gendarme. Par ailleurs, son histoire était celle de presque tous les hommes de la maréchaussée. C'était, quand il partit « au service », un gars de la terre, qui, après les siens, serait possesseur d'un petit bien. Il fut un bon soldat, passa caporal et devint sergent. Ses trois années accomplies dans une garnison de l'Est, il s'aperçut qu'il avait perdu le goût des champs. Il préférait la ville. Et le métier de soldat lui plaisait. Le rengagea. Son « temps » fini, il fit une demande pour la gendarmerie. Il se maria avec une fille de son pays, eut une enfant, puis devint veuf. Une humble et simple vie. Quand il eut achevé ses vingt-cinq ans de service, gagné sa petite retraite, il se retira. Sa fille avait grandi. L'ancien paysan qui n'était plus gendarme pensa à exercer un métier qui rappelait un peu la vie champêtre des siens. Mais il était installé à Paris. Il se fit marchand de volaille. Il acheta une petite boutique, loua un box au marché des Batignolles. Tandis qu'il gardait la boutique, sa fille vendait au marché. Tout de suite, les affaires marchèrent. Gogris était un commerçant honnête et consciencieux. Avec sa fille, il eut l'estime des clients et des gens de son quartier. Il s'acquitta une petite fortune, mieux qu'une modeste aisance. Et, comme il vieillissait et qu'il était de goûts simples, il laissa le commerce à sa fille et acheta une



Un crime mystérieux fut commis dans une ferme de l'île de Chatou (Seine-et-Oise). Des meurtriers inconnus ont tiré du dehors, par la fenêtre, sur la fermière, M^{me} Hesse (à droite), et son ouvrier, M. Pierre Raymond, et les ont ratés. Mais deux ouvriers furent tués. (W. W.)

*

propriété rustique dans l'Yonne, au hameau du Château, par Bussy, près de Villeneuve-sur-Yonne. Il faisait là-bas l'élevage de la volaille que sa fille vendait aux Parisiens. Et puis, le goût de la chasse lui vint. Ce fut bientôt une passion.

Tous les jours, on le voyait, redressé malgré l'âge, dans sa taille solide d'ancien gendarme, le fusil au dos, s'en aller vers les champs. Tous les jours où la chasse était ouverte, bien entendu... Les méchantes langues prétendaient bien que, les autres jours, il parlait moins ostensiblement poser des collets. Et des méchantes langues, il y en avait à Château, comme dans tous les pays du monde. Et puis, Gogris n'était pas du pays. Il avait gardé un peu de sa rudesse apparente de gendarme. On le disait fier. En réalité, il était un peu distant. Vieille habitude de représentant de l'autorité. Il faisait bien ses affaires, réussissait une petite culture qu'il avait entreprise. Il avait fait des jaloux. Il avait des envieux. C'est-à-dire qu'il avait des voisins. Bref, des ennemis. C'est la vie habituelle des champs.

Gogris eut un jour « des mots », comme on dit au village, avec le garde particulier Delidais. Comme celui-ci reprochait à Gogris de tendre des collets la nuit, le vieillard se fâcha tout rouge et défendit au garde de lui adresser désormais la parole.

Alors Delidais se mit à surveiller ardemment Gogris. Gogris avait la passion de chasser le gibier. Delidais avait la passion de chasser le braconnier. Un matin, il prétendit surprendre Gogris en action de braconnage. Mais Gogris fit remarquer au garde qu'il était, lui, dans sa propriété et que Delidais n'avait pas le droit d'y verbaliser, ni même d'y pénétrer dans l'exercice de ses fonctions. Delidais, marri et vexé, dut se retirer. Mais il ne se tint pas pour battu. Il résolut d'avoir le dernier mot. Il s'en alla trouver le maire du pays.

— Il y a, dit-il en substance au magistrat municipal, un « hors-venu », un étranger à la commune, le sieur Gogris, qui braconne sur sa terre et que je ne peux pas pincer, puisque je n'ai pas le droit d'instrumenter en dehors de mon « finage ». Alors, je demande l'adjonction d'un garde fédéral.

Un garde fédéral, en effet, est un policier assermenté et régional, qui peut agir et verbaliser dans tous les lieux publics de sa compétence territoriale.

— Je ferai l'enquête et la surveillance avec lui, expliqua Delidais. Quand l'homme entrera sur une terre où je ne peux pas le suivre, c'est le garde fédéral qui fera la poursuite et la contravention. Il y a trop longtemps que Gogris se gausse de moi et des règlements.

Le maire, les actionnaires de chasse du lieu, qui ne connaissaient pas Gogris, mais qui redoutaient les braconniers, firent droit à sa requête. Un garde fédéral de la région d'Auxerre fut désigné pour intervenir. Ce fut le garde André Fèvre. Un soir, il arriva, à la nuit tombée, pour n'être vu de personne. Il s'en alla frapper à la porte de la maison de Delidais. Tard dans la soirée, les deux hommes confèrent et décidèrent d'un plan de bataille.

Le lendemain matin, Delidais et Fèvre, dissimulés dans un taillis, attendirent le passage de Gogris, au coin du bois qui appartenait à celui-ci. C'est la dernière certitude qu'on ait sur l'affaire. Celle-ci n'est contredite par aucun témoignage, par aucune observation, par aucune constatation.

Et la certitude reprend au moment où deux gendarmes accompagnés du garde Delidais ont trouvé dans le bois le cadavre d'André Fèvre.

C'est ce que l'enquête s'efforça de déterminer. Tout d'abord, les gendarmes notèrent les déclarations du garde-chasse Delidais. Le procès-verbal qui relatait la lugubre découverte mentionna que ce même jour, 16 septembre, vers 17 heures, dans l'après-midi, le garde Delidais s'en était allé prévenir la maréchaussée qu'il n'avait pas revu depuis le matin le garde-chasse André Fèvre et que cette absence prolongée ayant motivé son inquiétude, il demandait que celui-ci fût recherché dans le bois où il était entré et dont il ne semblait pas être ressorti.

Mais le garde Delidais entra dans des détails plus cir-

constanciés. Il expliqua le plan convenu entre le garde fédéral et lui. Tous deux, dès l'aube, avaient guetté Gogris, blottis dans un taillis, à proximité du bois où l'ancien gendarme était soupçonné d'aller poser des collets. Vers onze heures et demie, ils le virent arriver accompagné de son chien de chasse. Gogris entra dans le bois.

— Allez-y ! Suivez-le ! dit Delidais à Fèvre. Moi, je n'en ai pas le droit. Il ne se méfie pas. Vous allez le pincer sur le fait, au moment où il va relever ses collets. Alors, vous verbaliserez. Moi, je continuerai mon chemin en suivant la lisière du bois. Je vous attendrai à votre sortie, à la corne nord. Bonne chance !...

Delidais conta que, quelques minutes plus tard, il entendit le bruit d'une dispute. Fèvre criait à Gogris : « Vous êtes pris ! Je vous y pince à relever des collets. Je vous dresse procès-verbal ! ». Et puis, conté encore Delidais, ce fut un coup de fusil, dont il vit la fumée noire s'élever au-dessus du boqueteau. Il s'en alla attendre Fèvre à la corne du bois. Celui-ci ne parut pas. Alors Delidais rentra chez lui. Et cinq heures plus tard il alla prévenir les gendarmes.

Le parquet d'Auxerre arriva sur les lieux. Le juge d'instruction reprit l'information. Il commença par interroger Gogris. Celui-ci nia aussitôt, avec une fermeté énergique, avoir tué le garde, et même l'avoir jamais vu.

— J'ai bien chassé ce matin-là, déclara-t-il, comme tous les autres jours, mais je ne suis pas passé par ce côté-là du bois, je n'ai tiré aucun coup de fusil depuis le 14 septembre.

L'arme fut saisie et envoyée à M. Flobert, l'expert bien connu. Le magistrat remarqua que Gogris avait du sang sur sa veste de chasse, sur la manche gauche. Sang dont celui-ci ne put indiquer la provenance.

— Je ne m'en étais pas aperçu, dit-il.
Gogris fut arrêté. L'autopsie de la victime établit que celle-ci avait reçu à bout portant une décharge de plomb en pleine poitrine.

Ce fut alors que commença une passionnante enquête. Gogris avait choisi comme défenseur un grand maître du barreau parisien, M^e de Moro-Giafferi, célèbre avocat d'assises. Celui-ci envoya sur les lieux l'un de ses secrétaires, M^e de Navières du Treuil, éminent spécialiste des instructions criminelles, qui l'ava assisté lors de l'affaire Landru. M^e de Navières du Treuil demanda la reconstitution du crime. Elle fut étonnante.

— Qu'avez-vous fait, demanda l'avocat à Delidais quand vous avez entendu le coup de fusil ?

— J'ai été attendre Fèvre au coin du bois. Je ne pouvais pas croire Gogris capable d'un crime !

— Alors pourquoi avez-vous prévenu les gendarmes ?

— Parce que je n'avais pas revu Fèvre.

— Pourquoi n'êtes-vous pas allé vous-même dans le bois le rechercher ?

— Parce que je n'avais pas le droit d'y verbaliser.

— Mais vous avez le droit d'y entrer, surtout en un pareil cas. Vous y étiez bien entré tous les autres jours.

Combien de temps avez-vous attendu Fèvre ?

— Une demi-heure.

— Et ensuite, où êtes-vous allé ?

— Je suis rentré chez moi.

— N'y avez-vous pas changé de vêtements ?

— C'est exact.

— Pourquoi ?

— Parce que j'avais eu très chaud.

— Vous avez eu chaud, au mois de septembre, matin, à attendre au coin d'un bois ?

— La preuve que c'est Gogris qui a fait le coup, c'est que le carnet verbalisateur du garde Fèvre disparu.

— N'avez-vous pas aperçu la fumée du coup de fusil ?

— Oui, une fumée noire.

— Gogris ne se sert que de poudre piroxylée.

— Je dis ce que j'ai vu...

Tel fut le dialogue haletant et passionné enregistré par cette enquête.

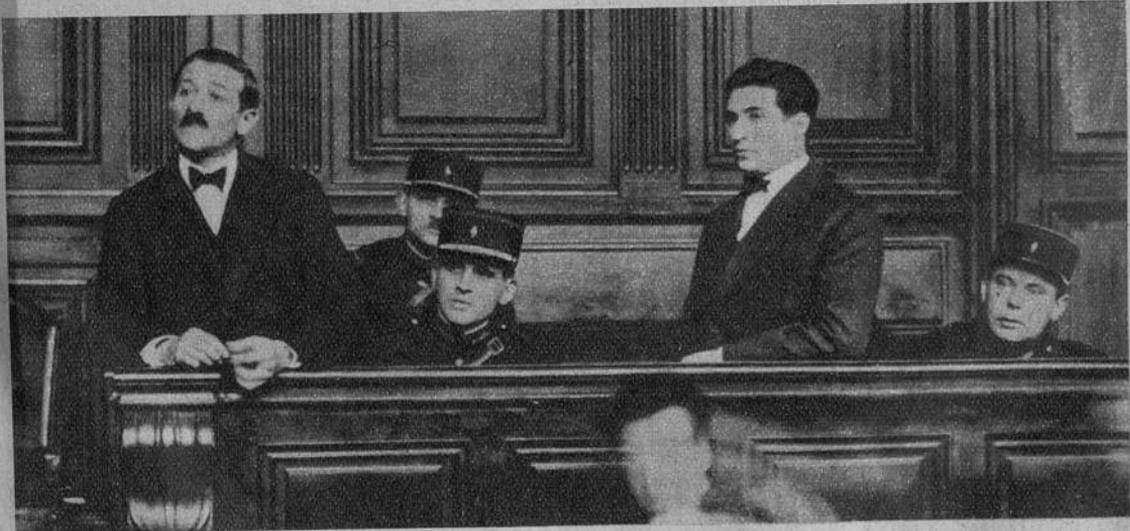
Le rapport de l'expert, M. Flobert, établit que le coup de fusil n'avait pas dû être tiré par le fusil de Gogris. Au village, on avait entendu un coup de feu à ce



Le garde-chasse Léon Dujardin a été tué d'un coup de fusil dans un bois près de Luzarches, par le cultivateur René Pellissier. Voici le cadavre du garde dans un fourré. (R.)



M^{me} Helle, qui vivait à Neuilly-Plaisance, a été assassinée par son neveu, dans le pavillon qu'elle habitait. Notre photo représente le cadavre tel que l'ont trouvé les magistrats. (R.)



Les frères Alexandre Boyer (à gauche) et Eugène Boyer auteurs de l'assassinat de M^{me} Diemer, rue Custine. Ces deux misérables, condamnés à mort, ont été graciés. (H. M.)

garde
guette
vois où
ser des
arriver
dans le

Moi, je
allez le
collets
on che
tendra

ard, i
Gogris
collets
encore
fumée
en alle
rut pas
lus tar

Le jug
ça pa
une fa
voir ja

comm
é par c
lepuis l

l'exper
ris aval
gauche
nce.

e établ
charge d

ante en
un gran
afféri,
les lieu
euil, ém
ai l'ava
du Treu
ut émo

Delidai
bis. Je r
l
ndarme
ne dans

rbaliser.
out en u
tres jour
?

ants ?

tembre,
it le cou
le Fèvre
u coup

ylée.
é enregist

que le col
l de Gog
feu à ci



M^{me} Gabrielle Joron avait tiré six coups de revolver sur son ancien ami. Elle fut acquittée par la Cour d'assises. (R.)

heures du matin, venant de la direction du bois. Le cadavre, quand on le découvrit, était déjà froid — ce qui d'ailleurs s'explique, cinq heures après le crime. M^{me} Saddler, épouse d'un garde ennemi de Gogris, vit bien un homme sortir du bois un peu après onze heures et demie. Elle déclara :

— Cet homme n'était pas Gogris.

Elle ne voulut pas en dire davantage, ou ne le put. Mais il restait contre l'accusé la charge terrible des taches de sang qui maculaient la manche gauche de sa veste de chasse, taches reconnues par l'expertise pour être du sang humain et dont Gogris ne pouvait expliquer l'origine.

C'est ainsi qu'il fut déferé, à la fin de février 1932, au jury de l'Yonne, devant la Cour d'assises d'Auxerre.

Les débats durèrent deux jours. Dès la première audience s'affirma la charge principale : l'inexplicable tache de sang humain. La presse, le lendemain matin, révéla ce détail. A dix heures, un coup de téléphone alertait le procureur de la République d'Auxerre :

— Je suis M. Thiébault, industriel à Paris, boulevard Haussmann. Je connais la cause du sang répandu sur la manche de l'accusé Gogris. Je demande à être entendu.

Par téléphone, la Sûreté parisienne, à son tour, est informée de ce fait par le Parquet de l'Yonne. Enquête immédiate. Il en résulte que M. Thiébault, industriel très connu depuis très longtemps, est d'une haute honorabilité et d'une sincérité indubitables. On suspend l'audience quelques heures pour lui permettre de venir apporter sa déposition.

Dès son arrivée, il se rend au palais de justice. Il est conduit à la barre. Sa déclaration est péremptoire et précise :

— Le 13 septembre, je chassais à Château chez un ami, M. Paqué, avec d'autres personnes, dont M. Gogris, que j'ai vu ce jour-là pour la première et la seule fois de ma vie. Nous avons tiré tous deux à la fois sur un lièvre. C'est lui qui l'a ramassé. Tandis qu'il le portait, ce lièvre, en se débattant, l'a écorché à la main. Le sang coulait. Machinalement, M. Gogris a essuyé son doigt saignant de la main droite sur sa manche gauche. J'ai parfaitement remarqué ce détail.

M. Thiébault donne le signalement de la veste de chasse et indique l'emplacement et la forme de la tache.

On ouvre les scellés. On regarde le vêtement. Tous ces détails sont strictement exacts.

L'accusation pose cette question :

— Pourquoi faites-vous cette déclaration si tard ?

— J'ignorais que Gogris fût poursuivi à cause de la tache de sang relevée sur lui. Je n'ai connu cette parti-

cularité de l'instruction que ce matin à la lecture de journaux. Je me suis fait aussitôt connaître, comme c'était mon devoir.

Cependant, malgré cette déposition émouvante et certaine, après une plaidoirie admirable de M^e Moro-Giafferi, Gogris a été condamné à huit ans de réclusion.

On dit qu'une grâce doit réduire bientôt cette peine légitime cependant s'il y avait une certitude. L'émotion, au hameau du Château, n'est pas calmée. L'honnêteté du garde Delidais, égale à celle de l'accusé, à celle de la victime, ne permit aucune conclusion et même aucune hypothèse.

Le verdict du jury n'a pas apporté de solution à cette sanglante énigme.

II

Un crime des bandits corses.

L'ATTAQUE D'UNE VILLE

ON a gardé le souvenir de cette expédition conduite contre les bandits corses par une armée de gardes mobiles pourvue de grenades et de mitrailleuses. Cette opération de grande envergure avait même ses correspondants de guerre. Chaque journal y avait envoyé un sien. Et chaque jour on nous promettait une grande victoire pour le lendemain. A la vérité, il n'y eut pas le moindre combat. Les bandits corses n'eurent pas l'imprudente sottise de livrer bataille à une armée. Ils contentèrent de lui échapper par leurs moyens ordinaires, qui sont la connaissance du pays et des ressources du maquis. Ils employèrent avec leur habituel succès le système qui les protège des gendarmes.

Il y eut sans doute un « tableau de chasse » impressionnant dès les premiers jours de campagne. Une soixantaine d'arrestations avaient été opérées. Mais, en réalité, c'était là une simple besogne de police, accomplie par des policiers. Les individus capturés n'appartenaient pas au maquis. C'étaient des parents, des amis, des bandits convaincus ou soupçonnés de leur avoir donné aide, protection ou asile. Et ils furent arrêtés dans leurs villages, au coin de l'âtre, sans résistance, sans lutte. Il fallut d'ailleurs en remettre bientôt les trois quarts en liberté.

La mémoire que l'on garde de cette démonstration un peu théâtrale et assez vaine a presque fait oublier le crime le plus audacieux des bandits corses Caviglioglio et neveux. L'attentat qu'ils commirent, suite d'une attaque sanglante contre les représentants de la loi, fut la véritable origine de l'expédition.



Le chimiste russe Dunikowski, dont les démêlés avec la justice ne sont pas encore terminés, arrivant au Palais de justice, après son arrestation. (R.)

L'île de Beauté abonde en curiosités touristiques. On ne se lasserait pas de l'explorer. Et l'on ne saurait jamais achever cette exploration. Parmi tant de merveilles qui participent de la montagne ou de la mer, sait-on qu'il existe encore en Corse de véritables stations de villes d'eaux? Qui connaît, même parmi ceux qui visitèrent ses sites admirables, la petite ville de Guagnoles-Bains. Celle-ci est nichée contre les derniers contreforts des Calanches, au pied du mont Rotondo, à quelques kilomètres de la côte abrupte et farouche du rivage de l'ouest. Elle est composée de deux villages: l'un qui forme le gros de la bourgade et en porte le nom, Guagno, compte 700 habitants. A deux kilomètres s'étend le faubourg, qui est le hameau de Poggiolo et totalise à peine quatre cents âmes. Le chef-lieu de canton Soccia et le chef-lieu du canton voisin Vico sont à une dizaine de kilomètres. Là sont les gendarmes les plus proches. Ce dernier détail, comme on va le voir, ne sera pas inutile à l'action qui va suivre.

En temps ordinaire et normal, Guagno vit son existence paisible de village montagnard. Mais, dès qu'arrive la saison, quatre hôtels qui ont durant neuf mois gardé leurs vantaux fermés ouvrent leurs baies et leurs portes. Une petite foule de baigneurs arrive dans le pittoresque équipage des touristes et habitués de villes d'eaux de tous les pays. Les eaux de Guagno sont excellentes pour les reins. Mais on peut penser que la situation exceptionnelle de la charmante localité, abritée par la montagne de l'âtre vent du large et son admirable beauté participent aussi à des cures qui recherchent le repos joyeux plutôt que les soins médicaux.

En août 1931, la saison battait son plein. La douceur du climat la fait prolonger, là-bas, jusqu'à la fin de septembre, et même jusqu'aux premiers jours d'octobre.

Le grand hôtel des Thermes, qui est le plus important de la localité et qui est situé à proximité de la source bienfaisante, était plein. Les baigneurs, pour la plupart, étaient eux-mêmes des insulaires de toutes les régions de la Corse, et principalement des habitants des villes, Ajaccio, Bastia, Calvi, Sartène, Corte.

Ce matin-là, M. Simongiovani avait, comme de coutume, offert au facteur un petit coup de ce rosé corse rafraîchissant, qui est fameux dans toute l'île et aussi sur le continent. Puis M. Leandri, le brigadier des gardes des Eaux et Forêts, était passé par là, en tournée. On avait débouché une nouvelle flasque. On avait trinqué. Dans la cuisine basse, aux murs crépis à la chaux, au frais, les trois hommes devisaient joyeusement.

Cependant, dans une ruelle qui s'ouvre sur la rue principale du bourg, à cent mètres de là, trois hommes surveillaient l'angle de l'hôtel, dont ils apercevaient à la fois la façade et l'entrée des communs. Ils virent le facteur s'éloigner le premier. Puis le brigadier, appuyé sur son bâton ferré. M. Simongiovani le reconduisit jusqu'à l'entrée de la porte de service. Puis, par la porte principale, il rentra dans l'hôtel et s'installa dans son petit bureau, à gauche du hall.

Alors, les trois hommes s'engagèrent dans la grande rue et se dirigèrent vers l'hôtel. Ils étaient vêtus de velours et guêtres de cuir. L'un d'eux pouvait avoir un peu plus de quarante ans. Les autres étaient deux jeunes gens. Tous portaient le fusil à la bretelle, selon, d'ailleurs, la coutume du pays.

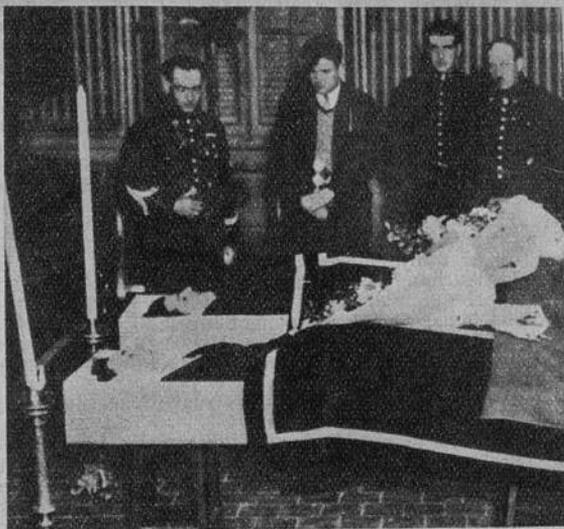
Ils pénétrèrent à l'hôtel au moment que dix heures du matin sonnaient. Le plus âgé, d'un geste brusque, ouvrit la porte du bureau. Tous entrèrent sans frapper. Ils avaient mis le pistolet au poing.

— Salut, fit l'homme qui apparemment était le chef, en portant un doigt à son large feutre, sans cesser, de l'autre main, de tenir son pistolet braqué sur l'hôtelier.

M. Simongiovani avait blêmi. Il avait reconnu un bandit célèbre et redoutable de l'île: Caviglioli, et ses deux neveux qui lui servaient ordinairement de lieutenants, Stefano et Ernesto.

— Il me faut dix mille francs, dit simplement Caviglioli.

M. Simongiovani savait qu'un refus de sa part, une hésitation même, déclencherait immédiatement une



Le bandit Maucuer et ses complices tuèrent à Marseille, dans un bureau de poste, trois inspecteurs de police dont voici les cadavres. (W. W.)

fusillade. Il connaissait l'implacable résolution du bandit et l'obéissance absolue de ses neveux. Il tenta seulement de gagner du temps.

— Je n'ai pas cette somme-là ici... J'ai été porter de l'argent hier à la banque de Soccia...

— Trouve-la... je te donne un quart d'heure. Il est dix heures cinq. Si à dix heures vingt je n'ai pas les dix billets, nous ouvrons le feu...

Et, comme il sait que M. Simongiovani est brave, il ajoute:

— Ce sera un massacre de tes clients!...

— C'est bien, dit M. Simongiovani, je vais les emprunter. A tout à l'heure...

— Dans un quart d'heure, nous revenons, fit Caviglioli en replaçant son arme dans sa poche. Allons, arrivez, vous autres!...

Et les trois hommes sortirent.

Aussitôt, M. Simongiovani ferma sur eux les lourdes portes d'entrée. Les bandits se retournèrent. Trois balles, d'un coup, claquèrent contre les vantaux et les traversèrent. Mais déjà M. Simongiovani avait fermé aussi ces forts volets de bois qui, là-bas, peuvent se clore de l'intérieur de la maison. Il avait prévenu ses clients:

— Attention! Une attaque de bandits!... Que personne ne se mette à la fenêtre!...

Un baigneur, M. Guagno, qui, par une coïncidence assez fréquente dans le pays, porte le nom même de la localité, n'accepte pas cet ultimatum.

— Une attaque, s'écrie-t-il. Eh bien! il faut se défendre!...

Et il ouvre sa fenêtre, le revolver au poing. Mais, avant qu'il ait pu faire usage de son arme, un coup de fusil claqua. M. Guagno tombe, tué raide d'une balle en plein front.

Les bandits, cependant, ont vu qu'ils étaient joués. Mais ils ne sont pas hommes à abandonner pour si peu la partie. Il y a d'autres hôtels dans le pays. Avec le même équipage, toujours armés, toujours menaçants, ils arrivèrent à quelques pas de là, à l'hôtel tenu par M. Baldaresque. A leur mise en demeure, celui-ci répond en remettant 5 000 francs, tout ce que contient sa caisse. Caviglioli et ses neveux, Stefano et Ernesto, se retirent. Mais c'est pour se rendre incontinent dans la rue transversale, à l'hôtel Martini, moins important que les deux premiers. L'hôtelier est sur le pas de sa porte. En pleine rue, les trois bandits, l'arme à la main, l'ajustent.

— Conduis-nous à ta caisse, dit simplement Caviglioli.

M. Martini s'exécute. Il ouvre le tiroir qui contient trois mille deux cent soixante francs. Caviglioli en prend trois mille.

— Et surtout, ordonne-t-il, ne téléphone pas aux gendarmes ou tu es un homme mort !

Les trois hommes ont repris leur chemin. Aux dernières maisons, près du faubourg, s'élève l'hôtel Casta, face à la montagne. Nouvelle attaque. Les bandits en tiraillers dans la cour tiennent l'hôtelier au bout de leurs armes. Des serviteurs accourent effarés, des clients. Deux hommes veulent intervenir.

— Nous sommes agents de la sûreté, tentent-ils d'expliquer aux hôtes effrayés.

Et, se tournant vers les bandits :

— Au nom de la loi...

— Au premier geste, prévient Caviglioli, nous ouvrons le feu. Que personne ne bouge !...

Les clients, le personnel, M. Casta lui-même, se tournent vers les deux agents de la sûreté et les supplient :

— Ne faites rien... ne dites rien... vous allez nous faire massacrer inutilement...

M. Casta a reculé jusqu'à son bureau, sur l'injonction des bandits. Lui aussi, il ouvre sa caisse. Elle contient 4 000 francs. Il les donne. L'arme à la main, l'œil farouche, Caviglioli et ses sinistres compagnons sortent devant la foule atterrée. Ils se dirigent vers la campagne. Un groupe joyeux approche dans leur direction. Deux hommes, en complet de flanelle, chemise au col ouvert, deux dames en robes claires et légères. Des baigneurs, de retour de leur promenade matinale. Ce sont le capitaine Leca, de la garnison d'Ajaccio, et sa femme, et deux de leurs compatriotes et amis, M^{me} et M. Ottavi.

Arrivés à leur hauteur, Caviglioli et ses neveux les couchent en joue.

— Votre argent, vos bijoux, tout de suite, ordonne le bandit.

Le capitaine esquisse un geste de défense. Caviglioli le prévient :

— Nous tirerons d'abord sur les femmes.

Le capitaine s'immobilise. Sous la menace des armes braquées par Caviglioli et Stefano, les quatre touristes se laissent fouiller et dépouiller par Ernesto. Quand ce fut fini, les bandits s'éloignèrent en déclarant :

— Ne bougez pas d'ici avant que nous ayons atteint le col des Calanches ou nous tirons. Nous avons une carabine qui porte à 1 500 mètres...

Et les bandits s'en vont, plus riches de 2 500 francs.

Ils gagnent Vico. Ils cernent le bureau de poste. Le receveur est seul. Caviglioli et ses neveux le visent de leur pistolet.

— Tirez si vous voulez, leur dit le receveur. Vous n'aurez pas la caisse.

Et il ajoute, plus opportunément :

— D'ailleurs, elle ne contient que trois cents francs.

— C'est bien, répond Caviglioli, garde-les. *On t'en fait cadeau* (sic). Mais nous te prévenons que si tu donnes une communication téléphonique à la gendarmerie, tu n'échapperas pas à notre vengeance. Tu es prévenu !...

Et, à grandes enjambées, les bandits gagnent le maquis. Mais, pour y parvenir, ils ont encore toute une région à traverser, une région dangereuse pour eux, semée de villages inconnus et peuplés d'habitants hostiles. Cependant, vers le nord, un flot de taillis parmi les rochers peut offrir un abri. Mais cette zone est réservée au bandit Capaducci. En effet, les irréguliers de la loi, par une convention tacite et respectée, se partagent le maquis, où chacun établit ses assises en déterminant ses frontières. Caviglioli s'en va à la recherche de Capaducci. Il le rejoint et lui demande l'hospitalité. L'autre considère cette petite troupe armée. Il voit, dans ces hommes, des envahisseurs plutôt que des hôtes. Il répond sans empressement et avec ambiguïté que la terre de Corse est à tout le monde, mais que le maquis est à ceux qui savent le garder.

Caviglioli comprend qu'il lui faut gagner la partie du maquis où il règne d'ordinaire, plus haut, dans la direction d'Ajaccio.

Les hôteliers rançonnés, les promeneurs dépouillés, les baigneurs menacés n'ont pas gardé le silence. D'ailleurs, les deux agents de la sûreté ont été prévenir la

maréchaussée. Des patrouilles de gendarmes parcourent la région. Caviglioli et ses neveux, parfois tapis dans un champ de lentisques, apercevaient, de loin, les serviteurs de la loi à leur recherche. Les routes sont coupées. Des petits postes sont établis sur les chemins. Ils sont cernés. Ils vont être pris. Comment faire.

Caviglioli a plus d'un tour dans son sac. Caché dans un buisson, au bord du chemin, il guette le passage de voitures. Une auto débouche à l'horizon. A son approche il se montre, il fait signe. L'auto ralentit. Les trois bandits l'entourent. C'est une petite conduite intérieure. Un homme se montre à la portière.

— Que me voulez-vous.

— Ne craignez rien. Nous voulons seulement que vous nous sauviez. Je suis Caviglioli. Voici mes neveux. Cachez-nous dans votre voiture sous des couvertures. Nous vous connaissons. Vous êtes médecin. Les gendarmes vous laisseront passer. Conduisez-nous à Ajaccio. Le médecin accepta. Comment eût-il fait autrement. Quelques heures plus tard, les bandits reprenaient possession de leur maquis.

Mais la gendarmerie connaissait leur repaire. Elle savait que Caviglioli et ses aides allaient se ravitailler au petit village de Palneca. Au cours d'une tournée de patrouille exécutée en camionnette, le lieutenant Neveglie et ses hommes quittaient ce pays quand un fusillade nourrie les accueillit. La camionnette s'arrêta. Deux gendarmes tombèrent, mortellement frappés. Le lieutenant, grièvement blessé, s'abattit. Un gendarme armé d'un fusil-mitrailleur continua le tir. Caviglioli fut tué d'une balle au cœur.

Justice était faite.

III

Un crime du « milieu ».

LE DUEL TRAGIQUE DU BEAU JULIEN ET D'ADOLPHE LE VOYAGEUR

ADOLPHE LE VOYAGEUR se révélait sur le boulevard sous la forme inquiétante d'un personnage vêtu avec une élégance équivoque de complets à carreaux trop clairs. Une cravate d'un vert cru ou d'un rouge écarlate s'éclairait d'une perle trop grosse qui était peut-être vraie. Et un brillant, qui était peut-être faux étincelait de mille feux à son auriculaire gauche.

Adolphe portait, en outre, une petite moustache blonde « à la Charlot ». Il s'était décidé assez tard à faire le sacrifice des deux pointes dorées qui se retroussaient avec une coquetterie attardée de chaque côté de ses narines puissantes. Un feutre soyeux, alternativement gris perle ou mastic frais, coiffait son chef.

Adolphe devait son « blaze » du voyageur à sa profession. C'était un « homme de voyage ». Il avait pour mission d'accompagner jusqu'aux rives lointaines où on les achète les femmes qu'il vendait de Paris même. Il était connu aux environs de la porte Saint-Martin où il opérait. Là se tiennent les officines louches et semi-clandestines où l'on pratique encore les derniers marchés d'esclaves du monde. Les « ramasseurs » lui amenaient la « marchandise ». Ceux-ci étaient chargés de découvrir les « lots », c'est-à-dire les « trainards ». L'argot est la langue la plus exprimée de l'univers. Ce point qu'on la comprend sans l'avoir apprise, est la seule condition de lui donner d'emblée son sens plein. Un « lot », c'est une « affaire », comme dit la formule populaire. Un « lot », c'est une occasion, une marchandise de valeur et qu'on a cependant pour pas cher. Un « trainard », c'est une femme qui traîne, simplement une femme sans maître, une femme sans homme. C'est aussi une « paumée ». Une « paumée », c'est une femme perdue, mais selon le sens spécial de la pègre. Elle est perdue parce qu'elle ne sert à rien, dès qu'elle ne rapporte pas un gain à un homme. Donc, les « paumées », les « trainards », les « lots » enfin, étaient amenés par des ramasseurs à Adolphe. Adolphe leur faisait passer l'eau. Avec lui, avec d'autres qui étaient « en cheville » avec lui, elles abordaient vers des côtes argentines, aux rives hospitalières, et des maisons qui ne l'étaient pas moins.

Or, il advint qu'Adolphe tenta de transformer en « lot » une femme qui n'était ni un « trainard », ni



Le bandit Camille-Emile Maucier, qui fut arrêté à Paris. (W. W.)



La maison parisienne où Maucier avait cherché asile et d'où il est parti lorsqu'il a été arrêté. (R.)



M. Thiercelin, dont la femme fut trouvée étranglée et brûlée dans un bois, près de Yerres (Seine-et-Oise). (W. W.)

une « paumée ». C'était Tina, une femme du « Strasbourg » qui s'occupait aussi du côté de la place de la République. Elle était la femme du beau Julien.

Le beau Julien avait un visage maigre et brun, des yeux creux et, de chaque côté des oreilles, des « pattes » qui descendaient de ses tempes et s'achevaient en pointes sur ses joues. Là-dessus, une casquette plate qu'élargissait un jonc roulé en cercle dans la coiffe. Une démarche chaloupée. Au vrai, il était assez difficile au profane de distinguer pour quelles obscures raisons Julien avait reçu ce blaze du « beau Julien ».

Mais la beauté est une affaire de convention. Et tel repoussant indigène du pays des Papahoutas, bariolé de tatouages et au muflé écrasé passe pour admirable aux yeux extasiés de sa tribu. Le succès esthétique de Julien dans le « milieu » était à peu près de même genre. En outre, il passait pour être « teigne ». C'était un gars qui venait de la « correction », et il comptait déjà trois sapements dont un « trois plus un » qui comptait pour « le mouillage des pieds ». Comprenez qu'une peine de trois mois et un jour le promettait pour la prochaine fois à la relégation.

C'est en ces circonstances que la fatalité opposa l'un à l'autre Adolphe le Voyageur et le beau Julien.

— C'est toi l'Adolphe du voyage. J'ai à te causer.

Adolphe, sous son feutre soyeux, avec sa cravate emperlée, toisa la casquette et la face maigre de Julien.

— Je te connais pas, fit-il dédaigneusement.

Et, de sa main endiamantée, il porta à ses lèvres son verre de vittel-menthe.

— Je suis l'homme à Tina, insista Julien.

— Et alors ?

— Et alors, j'ai à te causer.

— Cause si tu veux.

— Je te cause pour te dire que c'est ma femme.

— Tu l'as déjà dit.

— Et qu'elle n'est pas bonne pour le voyage. Si t'es un homme régulier, passe la main et cause à l'autre. T'as compris.

Adolphe regardait Julien, de haut en bas, puis de bas en haut. Mais Julien, sans s'intimider, insistait.

— T'as fait des appels à Tina. Des hommes à toi ont essayé de lui faire des touches. Je te dis de te tourner ailleurs. C'est tout. T'as compris.

Il avait approché son visage maigre de la face solide et large d'Adolphe. Celui-ci se fit servir un mandarin qu'il avala à demi d'un seul trait sans répondre. Puis il suffoqua d'indignation :

— Un miteux qui ose me souffler dans le nez !...

— Sors donc dehors, fit Julien avec calme, si t'es pas une petite fille.

— Moi ? sortir avec toi ? jeta l'autre d'un air dégoûté.

— Tu fais les gros bras et t'es un dégonflé, constata nonchalamment Julien.

Et il cracha par terre, juste à côté des escarpins vernis de l'homme du voyage.

Alors, Adolphe sortit.

Ce ne fut pas long. Une lame brilla. Julien avait sorti sa main de la poche de son veston. Dans la même seconde, elle s'appliquait sur la poitrine d'Adolphe, au moment même où celui-ci lançait en avant un coup de poing formidable qui se perdait dans le vide. Déjà Julien avait disparu.

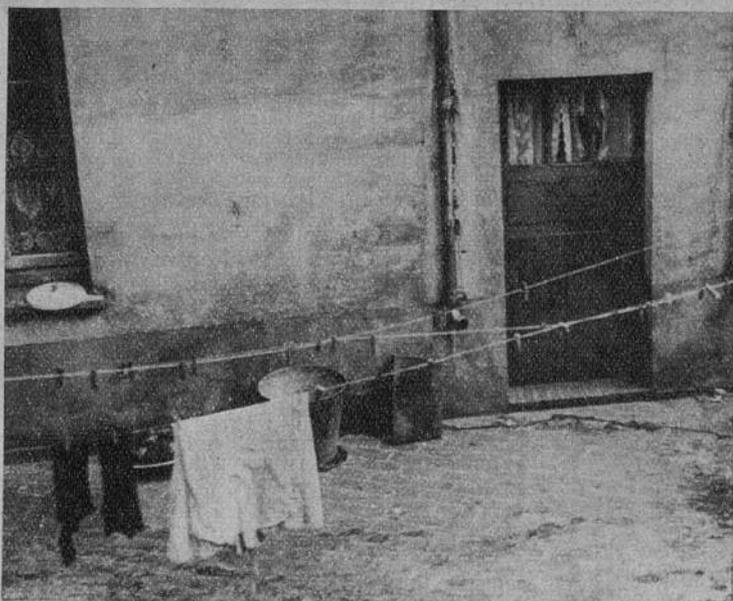
Adolphe, qui chancelait, rentra dans le café. Il prit un autre mandarin. Il sentait un liquide chaud qui lui inondait la poitrine sous son gilet. Il jeta un billet sur le comptoir, sortit en titubant, arrêta un taxi et dit : « A l'hôpital Saint-Louis ». Il y monta. Le taxi s'éloigna.

Les hommes autour du zinc n'avaient pas bronché. Personne ne voulait se mêler d'une affaire entre le beau Julien et Adolphe le Voyageur.

— Il a son compte, dit quelqu'un.

— C'est rare s'il ne remet pas ça, répondit un autre.

C'est un petit bal-musette étroit et long dans une petite rue proche de la place de la République. On y accède par un petit bar qui précède la salle de danse. Au-dessus de la piste cirée, des banderolles de papier et des lampes électriques en rampes multicolores que le



La cour de la ferme des époux Jan, dont la petite Léa, âgée de sept ans, fut violée, puis étranglée par le satyre Albert Bridel (droite).



patron tour à tour allume, éteint et rallume, de son comptoir. Des tables de bois, à chaque bout de la salle, pour boire entre les danses. Une estrade, qui semble accrochée au mur, porte trois musiciens : un violon, un joueur de clarinette qui tape aussi sur une grosse caisse et un accordéoniste qui est quelquefois chanteur si les nécessités du jazz-band l'exigent.

On ne peut pas dire que le public est mêlé. Jamais assistance n'offrit plus d'homogénéité. Des souteneurs, des souteneurs et des souteneurs. Côté des messieurs : rien que des souteneurs. Des filles, des filles et des filles. Côté des dames : rien que des filles. Il y a Tina. Il y a Julien. Ils sont à leur place habituelle. A leur place naturelle aussi.

Prosper, le garçon, qui à ce moment-là venait de ramasser le prix des danses, après le « Passons la monnaie » sacramental, versait le billion dans le tiroir-caisse, à côté du patron qui lisait un journal, tout en faisant, d'un geste machinal, marcher le jeu versatile des lumières bigarrées.

Prosper, comme il devait en témoigner plus tard, s'effra de voir entrer Adolphe blafard et chancelant. Pour le monde de la pègre, comme dans les autres mondes, les potins vont vite. Depuis l'après-midi, le bruit avait couru que le beau Julien avait « eu » Adolphe, l'homme du voyage.

— A cette heure-ci, avait ricané Julien, il doit être « sec ».

Ce qui signifie qu'il devait être raide déjà dans la rigidité de la mort.

L'arrivée d'Adolphe, c'était l'entrée d'un revenant. Prosper l'arrêta dans le bar :

— Va pas plus loin. Fais pas du vilain ici.

Bon commerçant, il avait pensé tout de suite aux affaires de son patron, qui étaient un peu les siennes parce qu'il était l'amant de sa fille et peut-être de sa femme.

— T'as raison, dit le tenancier. C'est pas des choses à faire. Tiens-toi peïnard, Adolphe.

Adolphe venait souvent au bal-musette, en quête de « lots ». Prosper et le patron lui indiquaient les « tral-nards » et les « paumées ». Et, sans doute, bénéficiaient-ils aussi de cet étrange commerce.

— Ça va, dit Adolphe. On causera à la sortie. Pour moi, ça sera une « fine ». On m'a pensé à l'« hosto ». J'ai besoin de me remonter.

Il but en silence jusqu'à une heure du matin. A la sortie, Julien et Tina passèrent devant lui, comme s'ils ne l'avaient pas aperçu. Adolphe sortit derrière eux, en même temps que Prosper qui allait fermer le bar.

Julien conversait avec trois hommes en casquette. Tina, un peu à l'écart du groupe, attendait son homme. Julien, qui semblait parler tranquillement, sans rien de voir, tira d'un coup son pistolet automatique. Un geste sec. Adolphe chancela. Puis il tomba assis par terre, sur le trottoir, devant le bar.

— Il a un « feu » jeta la voix de la fille. Un second coup en même temps. Julien s'abattit dans les bras de ses amis.

— Mon homme !... T'es touché, mon homme ? criait la voix éraillée de Tina.

— Ferme, ordonna l'un des hommes avec calme. Julien était blême. Il défaillait. On héla un taxi.

— Il y est, fit l'un des hommes.

Sous la veste ouverte et la chemise écartée, un petit trou rond, à la place exacte du cœur, laissait, sous leur blême du bec de gaz, couler lentement un peu de sang noir.

— Tu penses ! constata simplement un autre.

La fille hurlait.

— Ta gueule, dit quelqu'un.

Le taxi était resté là.

— Je mettrai les volets, fit le patron. Occupe-toi ça...

Prosper souleva le corps d'Adolphe. Avec le tenancier il le hissa dans l'auto.

— A l'hôpital Saint-Louis, dit-il.

Le taxi démarra.

— C'est pas un gars qui causera ? demanda un autre Julien en regardant partir la voiture.

— Ça serait déjà étonnant qu'y puisse causer, répondit un autre.

Il y eut un court conciliabule.

— On ne peut pas le laisser ici, disait l'un, en montrant le corps étendu de Julien.

— Où qu'on pourrait le mettre ? s'inquiéta un grand gars rouquin aplati sous une casquette à carreaux.

— Laisse-le là, c'est le mieux, fit un petit mince à mine de fouine.

Ils s'éloignèrent laissant Julien étendu contre le mur d'une boutique close où on lisait : *Epicierie-Mercerie*. Un mince filet de sang coulait lentement de sa blessure sur le drap du veston et commençait à faire une petite tache sur le trottoir.

Adolphe mourut en arrivant à l'hôpital.

* * *

La mort éteignant l'action publique, la police n'eut pas à rechercher les auteurs du double meurtre, qui étaient, d'ailleurs, condamnés et châtiés eux-mêmes plus rapidement, plus sévèrement, plus sûrement que l'eût su le faire la justice des honnêtes gens.

IV

Un crime de la terre.

L'ÉNIGME DU CHAMP-ROUGE

MAIS non, ma pauvre Mathilde, vous ne pouvez pas rester toute seule à Rochefort maintenant. Venez avec nous à Lezay. La maison est grande. Et il y aura de la place pour vous.

— Mon mari a raison, ajouta M^{me} Reaud. Tu vas venir avec nous, à présent que te voilà veuve. Et, puisque ton pauvre frère n'est plus, je suis sûr que j'accomplis mon dernier vœu en te demandant de partager notre toit et notre pain.

Mathilde Lavergne venait de perdre son mari, douanier à Rochefort, avec qui elle avait vécu de longues années du bonheur simple des humbles. Le couple, économe et travailleur, avait pu acquérir une petite aisance. Et c'était au moment d'en jouir, alors que le douanier allait prendre sa retraite, que la mort soudain avait évanoui le rêve si longtemps caressé d'un repos bien gagné dans la gentille petite maison de Rochefort qu'ils avaient fait construire.

C'est de là que ce matin il était parti, de ce grand départ d'où l'on ne revient plus et qu'un grand cortège de amis et de membres de la famille avaient suivi.

M^{me} Lavergne hésitait. Elle avait tant travaillé pour gagner cette petite maison. Fallait-il l'abandonner déjà, avant d'avoir pu en jouir? Mais elle n'avait plus le soutien de son mari. Et elle n'aurait pas la retraite qu'il devait bientôt toucher après quarante ans de services. Elle n'aurait qu'une toute petite rente. Et elle ne pouvait pas entamer son petit capital. Et puis, ce serait triste de vivre là, toute seule, dans cette demeure qui avait été le témoin de ses modestes joies et qui gardait tant de souvenirs.

D'ailleurs, sa belle-sœur et le mari de celle-ci, M. Reaud, insistaient avec tant de cordialité. Et ils avaient de si convaincantes raisons. D'ailleurs, ils connaissaient la seule famille qui lui restait. Elle comprenait aussi qu'ils avaient raison. Elle pleura, fit ses malles, quitta la chère maison et s'en alla, le cœur gros.

* * *

Le village de Lezay est un joli nid de verdure, à mi-chemin entre Nelle et Saint-Maixent, dans une région petite et riche. Les époux Reaud y possédaient un bon bien. Lui, ancien gendarme retraité, était revenu à la terre.

Ses garnisons dans les villes n'avaient pas aboli en lui l'instinct campagnard. Il l'avait gardé au cours de sa vie militaire, consacrant toujours la part économisée de sa solde à l'achat d'un pré, d'une vigne, d'un champ, d'une futaie. Aussi, d'année en année, il arrondissait ses biens autour de la maison familiale qu'il hérita des siens. Lui aussi avait caressé le rêve de la retraite. Et quand il le réalisa, il devint, ou plutôt il redevint comme ses aïeux, un vrai paysan.

Cependant, comme il avait quelque instruction, une belle écriture, l'habitude de rédiger des rapports et des procès-verbaux, il fut nommé secrétaire de la mairie de la commune. C'était encore une petite rente supplémentaire qui s'ajoutait à sa retraite et au revenu de ses biens.

Les époux avaient une fille, Henriette, qui les aidait aux travaux des champs. Dans la commune, les Reaud passaient pour avarés, durs au gain et de rapports assez difficiles. Mais ils n'avaient jamais eu de contestation avec personne. Et les registres de la mairie étaient excellemment tenus. L'ancien gendarme restait l'esclave de la consigne. On fut bien un peu surpris quand les époux Reaud, un soir de l'automne 1931, arrivèrent chez eux accompagnés de cette dame de la ville, qui allait habiter avec eux.

— C'est ma belle-sœur, expliqua M^{me} Reaud. Elle est venue. Elle s'ennuierait trop toute seule. Et puis la vie est chère. Avec nous, ça ne lui coûtera rien...

Là-dessus, les femmes du village se regardèrent étonnées. Et, le soir, à la veillée, on s'entretenait avec un peu d'ironie de cette crise inattendue de charité chez des gens aussi âpres que les Reaud.

— C'est que la dame a de l'argent, dit une voisine. Avez-vous remarqué son sautoir en or?...

Le village tout entier eut ce sentiment que si les Reaud avaient hospitalisé chez eux cette parente, c'est qu'évidemment, ils y trouvaient leur compte ou qu'ils espéraient bien l'y trouver. Nulle part, l'hypothèse d'une charité gratuite ne trouva la moindre créance.

— En tout cas, ça ne durera pas longtemps, prophétisa une vieille voisine. On ne doit pas pouvoir vivre longtemps d'accord avec ces gens-là...

Cependant les premiers temps semblèrent donner tort aux pessimistes affirmations de la voisine. M^{me} Lavergne semblait être choyée par sa famille adoptive



Le père Delafait, obsédé par l'idée fixe de tuer toute sa famille, mit en février dernier son projet à exécution. Voici les émouvantes obsèques des cinq victimes de Delafait. (Balistai.)

Elle se mêlait peu aux travaux des champs, s'occupant plutôt des soins du ménage. Elle passait surtout la plus grande partie de ses journées à de menus travaux de couture, de broderie ou de tapisserie.

— Elle a dû faire un testament en leur faveur, disaient des voisins.

— Mais, répondaient d'autres, elle est moins vieille qu'eux, sauf Henriette, leur fille, bien entendu.

Les petits pays ont peu d'occasion d'exercer leur curiosité sur de grandes choses et d'avoir de larges vues générales. L'existence des Reaud et de la parente semblait inexplicable aux habitants de Lezay. Et ils épiaient la maison de l'ancien gendarme.

Un matin, un voisin, M. Poyer, entendit le bruit d'une dispute. Il prêta l'oreille. M^{me} Lavergne criait. Il l'entendit qui disait :

— J'en ai assez ! Je veux retourner à Rochefort !...

Puis tout se tut. Ce fut le silence. A huit heures, comme d'habitude, le père Reaud quitta sa demeure et se rendit à la mairie, où l'appelaient ses fonctions. On vit la femme Reaud et sa fille Henriette vaquer aux soins du ménage et de la basse-cour.

* * *

Ce même jour, à la même heure, M^{me} Poyer, qui s'en allait aux prés, passa derrière le logis des Reaud et traversa le Champ-Rouge. Le terrain qui avait reçu cette appellation tragique ne devait son nom qu'à la profusion de pavots qui le couvrait en été. Le pavot, pour les gens de la campagne, n'est qu'une mauvaise herbe qui nuit à la culture. Ces pavots-là renaissent toujours et on n'arrivait pas à les faire disparaître. Au bout du Champ-Rouge, c'était le jardin des Reaud, qui flanquait le derrière de leur maison. Celle-ci avait ainsi une issue sur la campagne. La façade, au contraire, s'ouvrait sur la rue du village. C'est par cette porte-là que le père Reaud venait de sortir.

M^{me} Poyer crut distinguer quelque chose dans les herbes hautes du Champ-Rouge, quelque chose de sombre et qui semblait allongé. Elle se dirigea par là. Et quand elle vit, elle poussa un cri d'horreur. Le cadavre de M^{me} Lavergne était étendu sur le sol. Elle avait la gorge ouverte. Le sang s'échappait encore de la blessure béante. A côté d'elle, elle remarqua un petit couteau de poche en os. M^{me} Poyer, affolée, s'en alla prévenir son mari. Ils donnèrent l'alarme au village. C'est dans son bureau de la mairie que Reaud fut informé du drame. Il se rendit au Champ-Rouge, où tous les gens du pays étaient assemblés et atterrés. Il ramassa le couteau.

— La malheureuse ! dit-il. Elle s'est suicidée. Tenez, voilà son couteau qu'elle ne quittait jamais. Elle s'en est servie pour se trancher la gorge.

— Elle avait revêtu sa robe de cérémonie, remarqua quelqu'un.

— Oui, constata Reaud. Elle a voulu mourir dans la robe où elle portait le deuil de son pauvre mari.

Les époux Reaud semblèrent sincèrement affligés. On enterra M^{me} Lavergne. Le curé consentit à faire une cérémonie religieuse, car Reaud lui affirma que la malheureuse, depuis son deuil, n'avait plus toute sa raison. Tout le village assista aux obsèques.

* * *

Quand on apprit que la fille des époux Reaud, Henriette, était, par testament, l'héritière de la défunte M^{me} Lavergne, des rumeurs parcoururent le village. On convint avec ensemble que cette mort-là n'avait pas été naturelle. Il y avait pourtant plus de deux mois qu'elle s'était produite. Mais les racontars allaient leur train. Et des lettres anonymes parvinrent au Parquet de Niort. Elles accusaient nettement les époux Reaud, mais sans preuves, et même sans précision. Néanmoins, elles devinrent assez affirmatives et assez nombreuses pour émuvoir les magistrats. Deux inspecteurs de la brigade mobile de Nantes, MM. Faure et Brebecher, firent une enquête. Ayant recueilli les bruits qui couraient au village, ils se rendirent chez les époux Reaud.

— Présentez-nous, dit M. Brebecher, l'arme qui a servi au « suicide » de votre parente.

— Je ne l'ai pas, expliqua Reaud. Comme ce couteau était la propriété de ma belle-sœur et un souvenir

de son mari, je l'ai mis dans son cercueil. Il a été inhumé avec elle.

— Avez-vous eu parfois des discussions avec M^{me} Lavergne ? demanda M. Faure, l'autre inspecteur.

— Jamais !

— Même pas le matin de sa mort ?

— Pas plus ce jour-là que les autres.

M. Poyer, interrogé, affirma nettement qu'il avait entendu une discussion et que M^{me} Lavergne criait : « J'en ai assez ! Je veux retourner à Rochefort ! »

Les inspecteurs firent leur rapport. Il parut assez circonstancié pour qu'une instruction fût ouverte. Elle fut confiée à M. Maréchal. Le magistrat ordonna tout d'abord l'exhumation de M^{me} Lavergne. Quand on ouvrit le cercueil, on découvrit le couteau à côté d'elle, dans la bière.

Le médecin-légiste, M. Rondet, constata que la blessure mortelle était profonde. Elle consistait en une déchirure du cartilage carotidien sur une profondeur de plusieurs centimètres. Le petit couteau de poche ne possédait pas une lame suffisante pour que la blessure ait pu être faite avec cette arme. La lame n'était pas assez tranchante, selon les expériences tentées, pour couper un cartilage.

Dès que le praticien eut déposé son rapport, Reaud fut mis en état d'arrestation et transféré à la prison de Niort. Sa femme et sa fille ne devaient pas tarder à l'y rejoindre.

L'instruction durant la procédure et les débats devant la Cour d'assises de Niort n'apportèrent aucun élément nouveau. Les accusés nièrent farouchement, mais en éludant les explications précises. L'accusation démontra que la blessure n'avait pu être faite avec le couteau, dont la lame ne coupait pas assez pour trancher une carotide. Elle ajouta que la cupidité était le mobile du crime. Pour ne pas perdre l'héritage, les Reaud, devant le départ imminent de la testatrice et son revirement certain, l'avaient assassinée.

La défense protesta contre cette hypothèse. Elle rappela que M^{me} Lavergne avait maintes fois parlé de suicide. Elle soutint que le couteau, rouillé par un long séjour dans le cercueil, avait perdu ses qualités tranchantes.

Le verdict conclut à la culpabilité. Reaud fut condamné aux travaux forcés, sa femme et sa fille à la réclusion.

Mais il semblerait aujourd'hui que le village, frappé de stupeur par la condamnation infamante de ceux qui furent longtemps les notables honorés du pays, manifesta un étrange et tardif revirement.

Quand on évoque, à Lezay, l'affaire de la mort de M^{me} Lavergne, on paraît hésiter à prononcer le mot de crime. On la désigne par cette réticente et saisissante expression :

L'énigme du Champ-Rouge.

V

Un crime passionnel.

LE SUPPLIEE DE L'AMANT

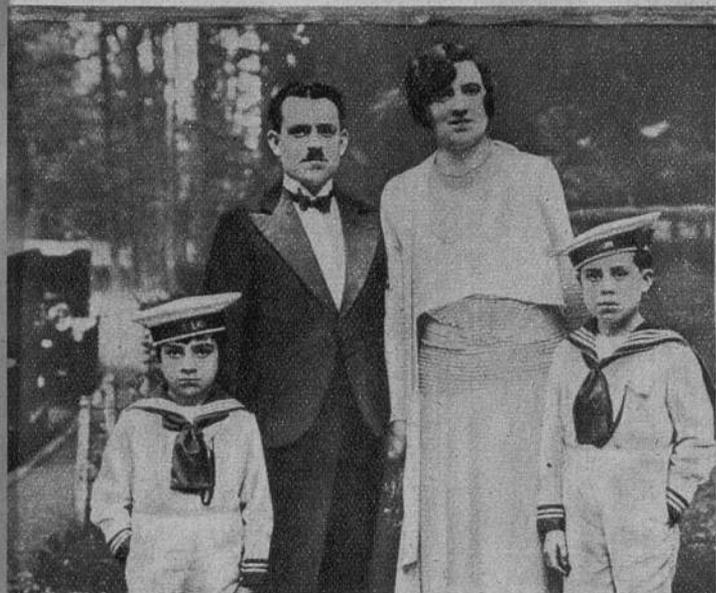
EN 1882, une affaire criminelle alors célèbre avait ému la France entière. Le pharmacien Fenayrou, trompé par sa femme, avait attiré son rival, un autre pharmacien, Louis Aubert, dans une maison isolée de Chatou pour l'interroger, pour savoir la vérité sur cette liaison adultère. Il s'était fait aider et accompagner par son frère, personnage fatot et faible, qui lui prêta assistance par sottise et par peur. Fenayrou assassina Louis Aubert, enveloppa le cadavre dans de la toile métallique et le jeta à l'eau. Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, son frère à sept ans de la même peine.

Cinquante ans plus tard, la même affaire recommence. Exactement la même. Les personnages ont changé. Mais ils ont joué le même drame.

Crimes de la jalousie. Crimes passionnels.

Celui de Mouvault, qui a renouvelé l'assassinat commis par Fenayrou, est le type même du crime qui a la passion pour cause et, sans doute aussi, pour excuse.

Aucune autre raison, aucun autre intérêt, même pas le seul et coupable désir de la vengeance. Mouvault a voulu savoir pourquoi, comment, quand, il a été trompé par l'épouse qu'il aimait. C'est ainsi, c'est pour cela qu'il a commis un assassinat.



Dans un accès de folie, M. Siavy tua sa femme (ci-dessus) et l'un de ses deux fils (celui de gauche). Il a été interné. (W. W.)



Georgette Fourel, dénommée Nénette, a essayé de sauver son mari, Papillon, condamné au bagne, en simulant un attentat contre lui. (R.)



Davin, l'assassin de l'Américain Richard Wall, son ami, au moment où il fut conduit pour la première fois à la Police judiciaire. (R.)



Cette photo fut prise l'année dernière, alors que Richard Wall (à droite) devait se défendre contre une accusation lancée par miss Terbeck (au milieu).

Nulle aventure policière ou criminelle ne saurait abonder en péripéties plus dramatiques que celle-ci. Nulle ne saurait être plus digne de tenter la plume d'un conteur. Nulle ne mérite mieux la seule sincérité du récit, volontairement dépouillé de toute littérature et réduit aux seuls et stricts faits de la cause.

Henri Mouvault naquit à Herblay il y a moins de trente ans, de braves ouvriers de la région. Il fut à l'école un bon petit élève, à l'atelier, un bon petit apprenti et au régiment un bon petit soldat. Il fit son service militaire au Maroc. Il en revint bien noté par ses chefs. Il se maria avec une brave fille du pays, qui, dans cette atroce affaire, jouera un rôle à la fois déterminant et effacé. Il fut un bon époux. Un peu plus tard, un bon père de famille. Rien de plus simple, on le voit, que son histoire. Mouvault semblait promis à une calme existence de paisible travailleur. A cause de la confiance qu'il inspirait, il exerçait les fonctions de gardien d'usine à Herblay même, son pays, le pays de sa famille, le pays des siens.

C'est alors que sa femme l'abandonna. Elle partit avec un autre homme. Qui? Mouvault d'abord n'en sut rien. Il souffrit horriblement, voilà tout. Et il se mit à la recherche de l'infidèle. Il consacra à cette œuvre toutes ses économies. Il s'adressa aux agences de police privée dont il relevait les adresses dans les annonces des journaux. Il se jura de retrouver celle qu'il n'avait pas cessé d'adorer et qui était la mère de son enfant.

Comment, un jour, eut-il une indication? On ne sait. Peut-être par l'une de ces agences auxquelles il s'était adressé et qui, souvent, parviennent à d'habiles découvertes. Bref, il sut que sa femme vivait avec un certain M. Alexandre, ouvrier paisible et rangé qui était un parfait honnête homme. Il n'eut point de repos avant d'avoir pu le rencontrer. Des mois cependant s'étaient écoulés sans que Mouvault eût cessé, un seul jour, de pleurer l'infidèle et de garder, au fond de son cœur, une espérance.

Bref, il parvint, un jour, à obtenir un rendez-vous de celui qui vivait avec l'aimée. Et, sans doute, celui-ci ne dut qu'au hasard d'une réponse qu'il fit à la première question de Mouvault d'avoir échappé à la vengeance mortelle.

— C'est vous qui m'avez pris ma femme? lui jeta Mouvault qui l'avait attendu à la sortie de son travail, où l'autre, sur sa demande, l'avait convié.

— Non, répondit Alexandre. Je n'aurais pu détourner de ses devoirs une femme dans son ménage. Quand j'ai connu la vôtre, elle vous avait quitté depuis un mois. Elle est partie de chez vous avec un autre.

— C'est vrai, cela?...

— Je vous le jure!

— Je veux le nom de cet homme...

— Je ne le connais pas... Je sais seulement qu'il vous connaissait, qu'il était un de vos amis

— Son métier?



Un drame du milieu a ensanglanté le café de Madrid, à Paris. Luis Fernandez a tué, à coups de revolver, trois de ses amis. Il a été condamné à vingt ans de travaux forcés. De haut en bas : les trois victimes : Pîtres, Alberto Cabeço, Edouards Proustato, le meurtrier Fernandez, M^{me} Valdès del Caril, qui assista au meurtre. (R.)

— Il était typographe.

— Merci!

Et Mouvault s'éloigna à grands pas, sans rien demander de plus. Celui qu'il voulait connaître, c'était l'homme qui lui avait arraché son bonheur, qui avait enlevé l'épouse dont il se croyait sûr, dont il n'avait jamais compris la trahison... Un ami? Un typographe? Mouvault chercha dans sa mémoire quel pouvait être ce rival. Il lui fallut une assez longue réflexion pour mettre un nom sur un visage autrefois entrevu et maintenant perdu de vue. Il se rappela :

— Brunet? Serait-ce Brunet?

C'était un joli garçon, doux et fin, qu'il avait deux ou trois fois invité à son foyer. A peine s'étaient-ils vus, sa femme et lui... Et pourtant... Il lui semblait se rappeler, à présent, certains regards, certaines intonations. Et ce Brunet qui semblait avoir disparu, qu'on ne voyait plus. Oh! il fallait qu'il sût. Il envoya un pneu à René Plisset.

René Plisset était un garçon maigre et blême, sans profession bien définie, et dont Mouvault faisait tout ce qu'il voulait. Il l'employait parfois à de menus travaux dans l'usine dont il avait la garde. D'autres fois, il l'aidait de sa bourse. René Plisset, le reste du temps, était d'habitude à l'hôpital. Il avait rêvé d'une profession dont ses copains le blaguaient. Il voulait être acrobate. Il avait tenté d'exécuter quelques tours dans les fêtes publiques et sur les places et s'était tiré assez pauvrement de ces essais. Il voulait aussi être coureur motocycliste. Mais il n'avait pas de motocyclette. On l'appelait Trompe la Mort, non pas à cause du péril que lui faisaient courir ses exploits acrobatiques, mais parce qu'il avait une pierre mine. Mouvault, l'ayant convoqué par pneu, lui dit :

— René, il faut que demain tu me trouves Brunet, le typographe. Je sais où il travaille. Vas-y. Demandes-lui un rendez-vous. A ce moment-là, j'arriverai. Après tu n'auras plus qu'à me laisser faire.

— Ça va, répondit simplement René Plisset, habitué à obéir à Mouvault. Demain je t'amènerai l'homme.

Mais le lendemain Plisset ne trouve pas tout de suite Brunet, qui avait changé d'atelier. Il alla le relancer à l'imprimerie où il travaillait. Brunet, sans trop s'étonner, donna rendez-vous à Plisset, qu'il ne connaissait pas et qui voulait lui « parler d'une affaire », dans un café de Belleville, proche de son domicile, pour le lendemain matin, dimanche, à dix heures.

Ce fut Mouvault qui arriva au rendez-vous. Plisset, toujours lamentable et blême, le suivait.

— Allons chez moi, dit Mouvault. On y sera plus à l'aise pour parler.

Brunet aurait pu hésiter, discuter, refuser. Il accepta.

— Allons, fit-il.

On partit. Le long du voyage, les trois hommes n'échangèrent pas un mot. Quand on gagna la demeure de Mouvault, celui-ci fit entrer Brunet. Il y avait deux pièces au rez-de-chaussée du petit pavillon contigu à l'usine, une petite salle à manger et une cuisine minuscule. Là-haut, c'était la

chambre à coucher, celle que Mouvalet avait partagée avec sa femme et qui lui rappelait tant de souvenirs...

Il descendit à la cave, remonta avec une bouteille de vin blanc et trois verres. Il les remplit silencieusement. On trinqua. On but. Il avait avalé son verre d'un trait. Et, quand ce fut fini, il dit :

— Maintenant, caissons !...

Il fit asseoir Brunet sur une chaise, au milieu de la pièce, et, ayant pris une corde, il se mit à le ligoter. L'autre, sans résister, le regardait faire, croyant à une plaisanterie peut-être. Il ne se défendait pas. Il surprit un regard terrible de Mouvalet, dont les yeux étincelaient. Alors, il comprit. Mais qu'eût-il fait ? La force de Mouvalet était herculéenne. Il attacha Brunet à la chaise, lui liant le torse, les jambes, puis les bras derrière le dos.

— Maintenant, fit-il, tu vas me dire la vérité. C'est toi qui m'as enlevé ma femme ?

— Je n'ai rien à te dire !

— Pourquoi t'a-t-elle suivi ? Quand ça a-t-il commencé ? Il faut que tu me dises tout !...

— Je ne te dirai rien.

— Est-ce vrai, oui ou non ?...

Brunet resta muet.

— Ah ! tu ne veux rien dire ! Attends ! Je t'obligerai bien à parler.

Il prit une serviette. Il la roula en corde et la mit autour du cou de Brunet. Puis il commença à serrer.

— Parleras-tu maintenant ? Est-ce qu'elle t'aimait ? Est-ce qu'elle te le disait ? Quand as-tu couché avec elle pour la première fois ?

Brunet s'obstinait à ne rien dire. Il ne demandait ni grâce ni pitié. Mouvalet serrait toujours. L'autre devenait rouge, écarlate... Ses yeux s'injectaient de sang. Un peu de salive coulait aux commissures des lèvres. Plisset regardait ce spectacle, terrifié...

— Ah ! tu m'as pris ma femme, salut !

Mouvalet serra encore. Les yeux de Brunet étaient exorbités, maintenant. Une bave sanguinolente s'échappait de sa bouche.

— Parleras-tu, crapule ! rugit Mouvalet.

La tête de Brunet retomba sur sa poitrine. Plisset intervint :

— Laisse-le... Tu vois bien que c'est fini...

Le soir, Mouvalet emmena Plisset avec lui.

— Il me faut dix mètres de treillage, dit-il. Viens avec moi. Nous allons en acheter...

— C'est pour entourer ton jardin ? demanda ingénument Trompe la Mort.

Mouvalet haussa les épaules et ne répondit rien. C'était dimanche. La plupart des commerçants avaient fermé boutique. Mouvalet eut beaucoup de mal à trouver ce qu'il cherchait.

Quand il eut ses dix mètres de clôture, il rentra chez lui, où il avait laissé le cadavre étendu dans la cave. Il l'enveloppa dans ce suaire métallique. Plisset l'aidait en claquant des dents. La nuit était depuis longtemps tombée. Ils burent un coup. Minuit sonna.

— Prends-le par les pieds, ordonna Mouvalet.

Il prit le cadavre par la tête et ils le chargèrent dans un vieux taxi que Mouvalet gardait dans une dépendance de l'usine par complaisance pour un ami qui le lui prêtait quelquefois.

— En route, ordonna-t-il.

Il démarra et partit vers la Seine. Il savait un endroit profond, le « Trou des anguilles », bien connu des pêcheurs. C'est là qu'ils jetèrent le corps.

— On ne le retrouvera jamais dans ce coin-là, dit Mouvalet.

— Surtout avec sa chemise en fil de fer, tenta de plaisanter Plisset.

Mais c'était un secret trop lourd pour le frère Trompe la Mort. Quelques jours plus tard, il arrivait à la Préfecture de police, plus pâle encore, s'il se peut, que de coutume. Et, d'un trait, il racontait l'horrible supplice de l'amant, sa mort et son immersion. Le soir, Mouvalet était arrêté et avouait tout.

La semaine suivante, le scaphandrier Le Gall, après de terribles efforts, retrouvait le cadavre de Brunet, dans

sa « chemise en fil de fer ». La serviette roulée en corde entourait encore son cou. Plisset se trouva mal devant ce spectacle. Mouvalet, confronté avec le cadavre, le regarda sans émoi. Cet homme qui avait été un bon soldat, un bon ouvrier et un bon mari dit seulement :

— Il m'avait pris ma femme !...

Et il rentra dans sa prison où, sans souci du châtiement, il n'a cessé de pleurer la trahison de l'infidèle.

VI

Un crime sadique.

LE SATYRE DE LAUNAY

L'HOMME rampait derrière un buisson. C'était une sorte de gnome, aux jambes torses, aux bras immenses, avec, dans l'allure, quelque chose d'inquiétant et de simiesque. Sa face était affreuse. Un front bas, strié de rides creuses, un nez déjeté, une bouche torve et baveuse. Et des yeux ternes qui ne semblaient refléter aucune pensée humaine.

Cette forme presque animale arriva jusqu'à une futaie plus épaisse, s'y glissa et écarta les branches.

On apercevait, de l'autre côté de la haie, une demeure rustique, au toit bas, une cour où picoraient des poules. On entendait, s'échappant de la maison, des cris joyeux d'enfants. Alors, le monstre dressa l'oreille et sa bouche eut une sorte de rictus sauvage.

Lentement, il se retira à reculons, comme s'il eût voulu ne pas abandonner la vision de la maison claire et, derrière elle, des champs d'épis tout dorés sous le soleil.

Tout à coup, une petite voix, joyeuse et fraîche s'éleva dans l'air léger, chantant une chanson enfantine. Le gnome s'immobilisa, le corps arqué, prêt à la détente. comme une bête à l'affût.

— Qu'est-ce que tu fais ici, saligaud ? Je te l'ai dit que la première fois où je te rencontrerais à Launay, je te casserais les reins ! s'écria une grosse voix sur le chemin. L'individu se redressa, regarda et s'enfuit sur ses jambes torses, cependant qu'un paysan solide, la poitrine halée sous la chemise entr'ouverte, de loin lui montrait le poing.

Albert Bridel avait quitté depuis quatre mois la ferme de Hellon, près de Launay, où il était le domestique des époux Jan. Il y avait cinq enfants à la maison,



André Mouvalet, qui tua le typographe Brunet, représenté ici avec son avocat, M. Maurice Garçon, a été condamné à mort. (R.)



On finit par retrouver le corps de Brunet, qui avait été jeté dans la Seine, à l'Ile d'Herblay, par Mouvault. La police sur les lieux avec le scaphandrier. (W. W.)

la petite Léa, sept ans ; le petit Jean-Marie, six ans ; et encore Denise, Alice, âgées de cinq et quatre ans, et un dernier bébé de sept mois. C'étaient cinq jolis bambins. La petite Léa, surtout, était mignonne, avec ses grands yeux noirs innocents, frangés de longs cils et ses beaux cheveux blonds, aussi dorés que le champ qui frissonnait derrière la demeure paternelle.

Il y avait du travail à la ferme. Et les Jan étaient des paysans laborieux de ce coin normand sur la route de Plouasne à Bécherel.]

Le valet Albert Bridel, en dépit de sa taille courte et de ses jambes déformées, n'était pas paresseux. Il était obéissant et soumis. En dépit de sa face têtue, de sa face bornée, il se montrait doux, caressant même, avec les enfants. Avec la petite Léa, surtout, qu'il prenait volontiers, le soir, sur ses jambes cagneuses, auprès de l'âtre.

Cette attitude qui contrastait avec l'attitude sombre, le silence renfrogné de l'homme étonnait un peu les époux.

Un jour, une voisine, M^{me} Brindejone, dit à M^{me} Jan : — Méfiez-vous d'Albert. Je le vois tourner autour de votre petite Léa. Ça ne me paraît pas naturel.

M^{me} Jan regarda sa voisine avec étonnement. Aux champs, les mœurs sont simples et saines. On n'y connaît guère les vices compliqués des villes. Comment un homme qui aimait les enfants pourrait-il leur faire du mal ?

— Il faut que je vous dise quelque chose, continua M^{me} Brindejone. Mon fils a appris à la ville que votre valet avait été interné dans un asile de fous...

— C'est vrai qu'il n'a pas la tête bien solide. — Si ce n'était que ça ! Mais il a été poursuivi, autrefois, en justice, pour une vilaine histoire... Une petite fille qu'il avait entraînée dans un champ... Des saletés, quoi ! Il paraît qu'il n'a pas été reconnu responsable. Alors les juges l'ont fait interner...

— Puisqu'on l'a laissé sortir, c'est qu'il est guéri... — N'importe... Moi, à votre place, je me méfierais...

M^{me} Jan rentra chez elle, inquiète à cause de cette révélation. Quand son mari rentra des champs, elle lui raconta la conversation de M^{me} Brindejone.

— Ça ne me surprend qu'à demi, dit M. Jan. Il ne faut pas le garder chez nous.

Le soir, les époux Jan réglèrent le compte d'Albert Bridel, qui s'en alla le lendemain, l'air sombre, son bâillon au bout d'un bâton.

Il n'alla pas loin. Il « se loua » à la ferme de Latran, à douze cents mètres à peine de Launay.

Et, depuis ce temps, presque tous les jours, il venait rôder autour de la ferme de ses anciens patrons. Il se cachait dans les fourrés d'alentour. Et quand il aperce-

vait la petite Léa, seule dans la cour, il l'appelait par gestes équivoques.

Le père Jan, un jour, le surprit :

— Déguerpis de là, mauvais gars ! fit-il, ou bien je te livre aux gendarmes.

Albert s'enfuit, ce jour-là, mais il revint le lendemain. Il revenait chaque jour.

Jan le guetta. Et, l'ayant surpris une fois de plus, il le prévint qu'une correction soignée l'attendait à la prochaine rencontre.

Alors, Albert Bridel s'éloigna en pleurant dans la direction de la ferme de Latran.

Pendant plus de trois mois, on ne le revit plus. Aussi, quand, ce jour-là, Jan vit Albert Bridel aux aguets derrière la haie, il comprit que la coupable et funeste passion du misérable était tenace et que le danger n'était pas passé.

Voilà pourquoi le poing brandi du père Jan avait signifié au satyre sa formelle interdiction.

Pour ne pas inquiéter sa femme, Jan ne lui avait pas parlé de la rencontre. Aussi bien, il savait la prudence maternelle de celle-ci.

Quelques jours passèrent...

Un soir d'août dernier, vers huit heures, M^{me} Jan dit aux enfants :

— Soyez sages... je vais jusqu'au pacage des bêtes leur porter à boire. Je serai revenue dans un quart d'heure. Elle prit le seau plein d'eau et alla vers le pré de trèfle sur le plateau sec, à trois cents mètres de là.

Aussitôt, une face grimaçante apparut dans la haie. Et, chaloupant sur ses jambes courtes, Albert Bridel, le monstre, apparut. Il était hideux, ses yeux injectés de sang et ses grands bras de singe tendus devant lui dans un épouvantable geste d'étreinte.

Les enfants frissonnèrent. Déjà, il était sur eux. Déjà, il avait saisi Léa comme une proie et il l'emportait, hurlante de peur, vers le champ de blé.

Les autres petits tentèrent de le poursuivre. Alors, il se tourna vers eux :

— Restez là ! commanda-t-il, ou je vous f... dans les puits !...

Et les petits, terrifiés, n'osèrent pas bouger.

M^{me} Jan, quelques minutes après, revenait. Jean-Marie, en larmes, lui conta la chose.

M^{me} Jan, affolée, criant au secours, s'élança vers le champ. Parmi les épis, elle apercevait une masse sombre penchée, vautrée sur le sol. C'était le satyre qui satisfaisait sa honteuse passion. Vers lui, contre lui, la mère, horrifiée, reconnaissait le corps de sa petite



Plisset, le complice de Mouvault, étant malade, fut autorisé à témoigner assis. Il fut condamné à cinq ans de bagnes. (K.)



Le fils de Lindbergh a été enlevé par des bandits et lâchement assassiné. (I. N.)



L'assassin du président de la République Paul Doumer, le Russe Gorguloff, répondant à l'interrogatoire à la Cour d'assises. On sait qu'il fut condamné à mort et exécuté. (Rol.)



Gorguloff, photographié sitôt après l'attentat, est amené au commissariat de police. (K.)

Léa. Elle s'élança. Mais l'homme, satisfait d'avoir consommé son forfait odieux, s'était relevé et s'enfuyait en ricanant.

La pauvre maman retrouva sa petite fille dans le champ, étendue, les vêtements en désordre, souillée, un mouchoir serré autour du cou. Elle était morte...

Alors qu'il rentrait, inconscient, traversant le village, le satyre assassin rencontra Jan.

— Encore toi ! s'écria celui-ci en s'élançant.

— On m'a offert une bolée au pays, dit placidement Bridel. J'« ons » point refusé.

Convaincu, Jan le laissa passer.

Arrivé chez lui, il trouva le cadavre de sa petite fille et, à côté, sa femme, qui hurlait de désespoir...

Le fils Brindejone, des voisins, s'élançèrent sur les traces du monstre. Ils le trouvèrent dans le bourg de Plouasne, s'emparèrent de lui, l'entraînèrent, avec des horions, à la gendarmerie.

Interrogé, il répondit seulement, avec un cynisme affreux :

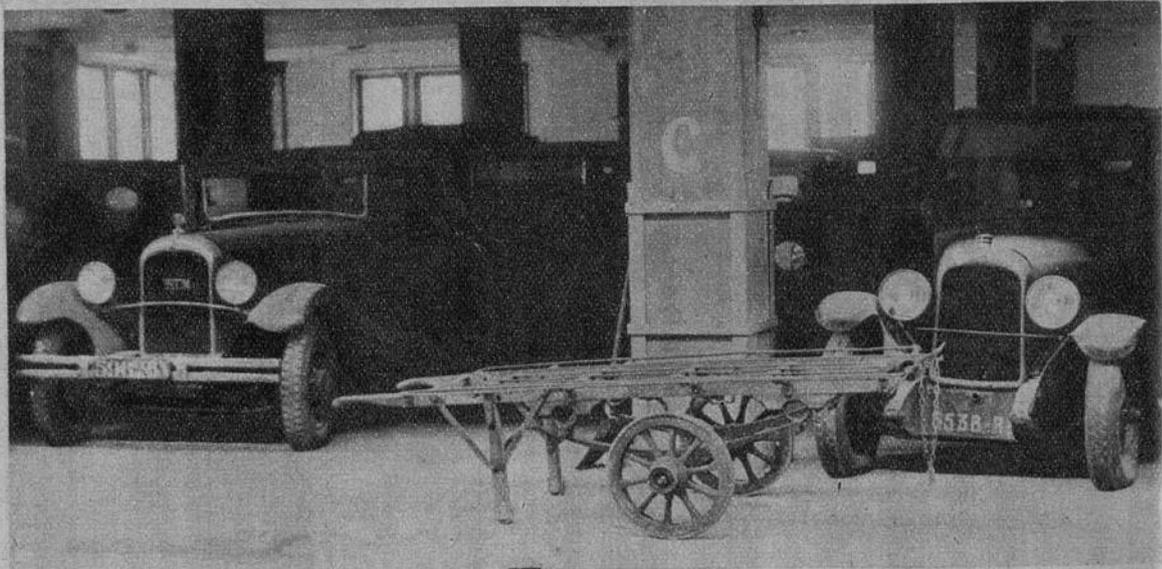
— J'avais trop envie d'elle... Tant pis...

Léa s'en est allée dormir au tranquille cimetière de Launay le sommeil des anges. Elle est partie sous les pleurs. Une grande tige de lys avait été déposée sur la petite bière blanche.

Albert Bridel est retourné à la maison des fous.

MARCEL CHABERT.

LE BRIC-A-BRAC



DE LA PRÉFECTURE

La Fourrière, refuge des animaux perdus et abri provisoire des objets les plus hétéroclites.

La Fourrière évoque tout de suite à l'esprit l'image de pauvres « toutous » égarés sur la voie publique et ramassés par les agents. Mais cet établissement hospitalier n'est pas seulement un refuge pour les animaux perdus ; ses prérogatives sont beaucoup plus étendues qu'on le pense généralement. C'est un des services les plus importants de la Préfecture de police. Tout objet un peu volumineux abandonné et porté dans un commissariat est, s'il n'est pas réclamé dans un délai de vingt-quatre heures, envoyé à la Fourrière qui, parfois, reçoit également tout un bric-à-brac hétéroclite provenant d'un vol ou d'un crime, objets ne pouvant servir de pièces à conviction.

Le chenil.

La Fourrière est, comme on le sait, située rue de Dantzig.

Le chenil est le bâtiment le plus connu, le plus populaire de cet établissement public. Il abrite par an des milliers d'animaux de tou-



DE POLICE

La remise des véhicules trouvés abandonnés sur la voie publique. (S. G. P.)

tes sortes, car ce n'est pas seulement le chien qu'on y emprisonne dans des niches spéciales aménagées sur deux rangs, mais des chats, des perroquets et autres bêtes en état de vagabondage. C'est l'asile de nuit de nos frères inférieurs ; s'ils n'y sont pas installés avec un grand confort, ils y sont pourtant bien traités, et tous les soins que nécessite leur état leur sont donnés ; les pauvres cabots errants habitués à chercher leur nourriture dans les détritrus des poubelles y trouvent là, pour un temps, une pâtée saine à heure fixe. Certes, leur sort est bien incertain, et si quelque amateur ne passe pour les tirer de là, ils finiront « piqués » leur existence lamentable.

Maintes anecdotes sont racontées par les gardiens sur leurs hôtes de passage. On cite le cas de ce chien, un petit fox, qui s'échappa par trois fois de la fourrière pour aller au cimetière de Bagneux sur la tombe de son maître. Une riche rentière, mise au courant du fait, vint chercher la petite

Quel cœur insensible il a fallu pour abandonner un si beau chien. (S. G. P.)



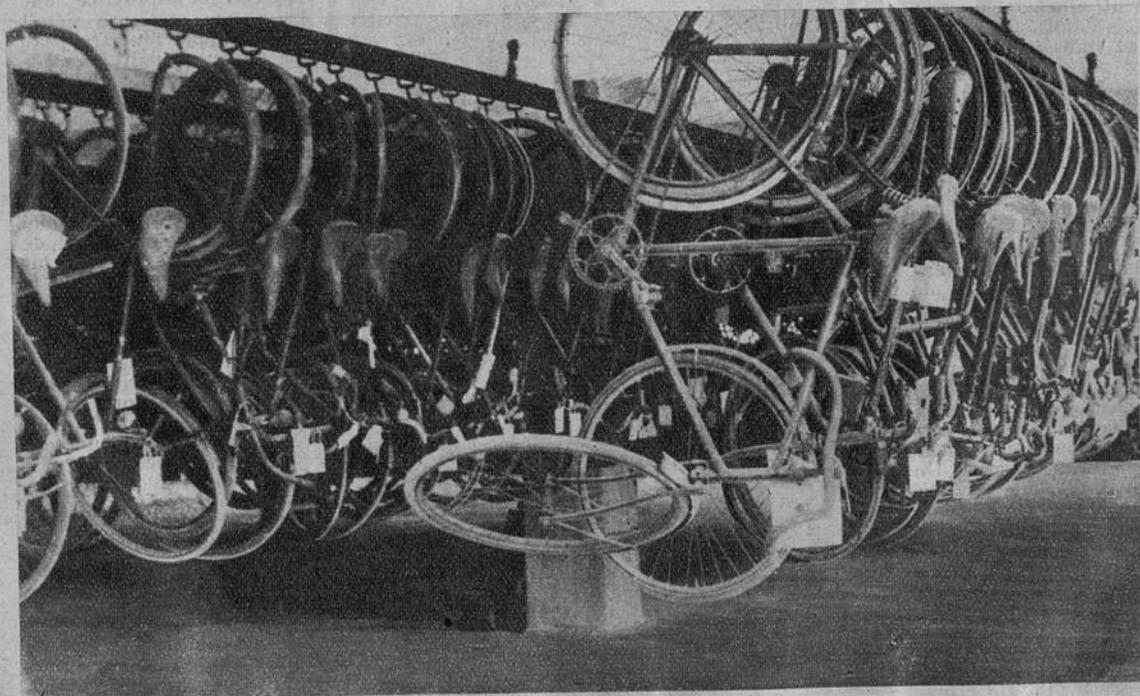
Vue générale de la Fourrière. (S. G. P.)

bête et l'emmena chez elle, où elle fut choyée, dorlotée, mais, contrairement à bien des humains qui oublient le passé malheureux aux heures d'opulence, l'animal se souvint toujours de son premier maître et, lorsqu'il voulait aller à Bagneux, il manifestait son inten-

tion par des aboiements caractéristiques, et celle qui l'avait recueilli se faisait un devoir de l'y conduire.

Le personnel attaché au chenil voit se dérouler fréquemment des scènes drolatiques. C'est une Mère Michel qui a perdu son chat et qui est persuadée qu'on le cache

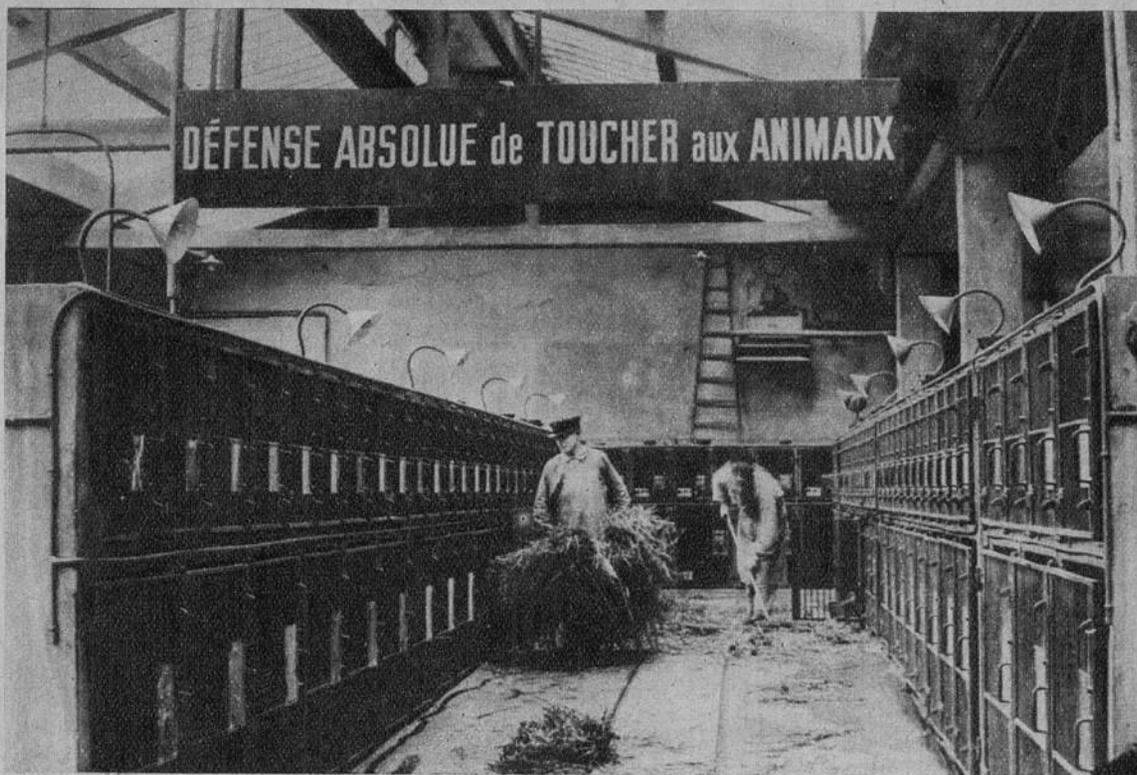
Bicyclettes perdues ou volées, elles s'alignent par douzaines au plafond du hangar. Elles attendent d'être vendues à l'encan. (S. G. P.)



trouvés
publi-

est pas
l'on y
niches
rdeux
s, des
êtes en
C'est
frères
nt pas
d cont-
nt bien
ns que
r sont
cabots
chercher
les dé-
y trou-
ps, une
ke. Cer-
incerm-
mateur
rer de
qués
table.
s sont
ardiens
assage.
chien,
chappa
ourrière
ière de
nbe de
he ren-
tant du
a petite

l a fallu
si beau
(.)



Un coin du chenil. Les employés nettoient les niches. (S. G. P.)

à la Fourrière ; elle exhale des lamentations, accusant les « préposés » d'être tous des pères Lustucru. Une vieille femme refusa, il y a deux ans, de quitter les abords de la Fourrière avant qu'on lui ait restitué son perroquet, volatile que l'établissement n'hébergeait pas. Mais l'amie des oiseaux s'entêtait et on la vit errer deux jours et deux nuits, sans manger, tout autour des bâtiments, clamant sa détresse à tous les échos.

La Fourrière est amenée à abriter les espèces d'animaux les plus imprévues : c'est un singe qui, en l'absence de ses maîtres, pris d'une rage soudaine, s'échappe de son domicile, pénètre chez des locataires voisins et cause tant de dégâts qu'on doit appeler les agents, et la bête furieuse est conduite toute ligottée à la Fourrière, où son maître viendra la chercher. Un petit crocodile échappé des cages d'une ménagerie fut ramassé, un jour, rue Saint-Dominique et transporté rue de Dantzig. L'arrivée du jeune saurien n'embar-

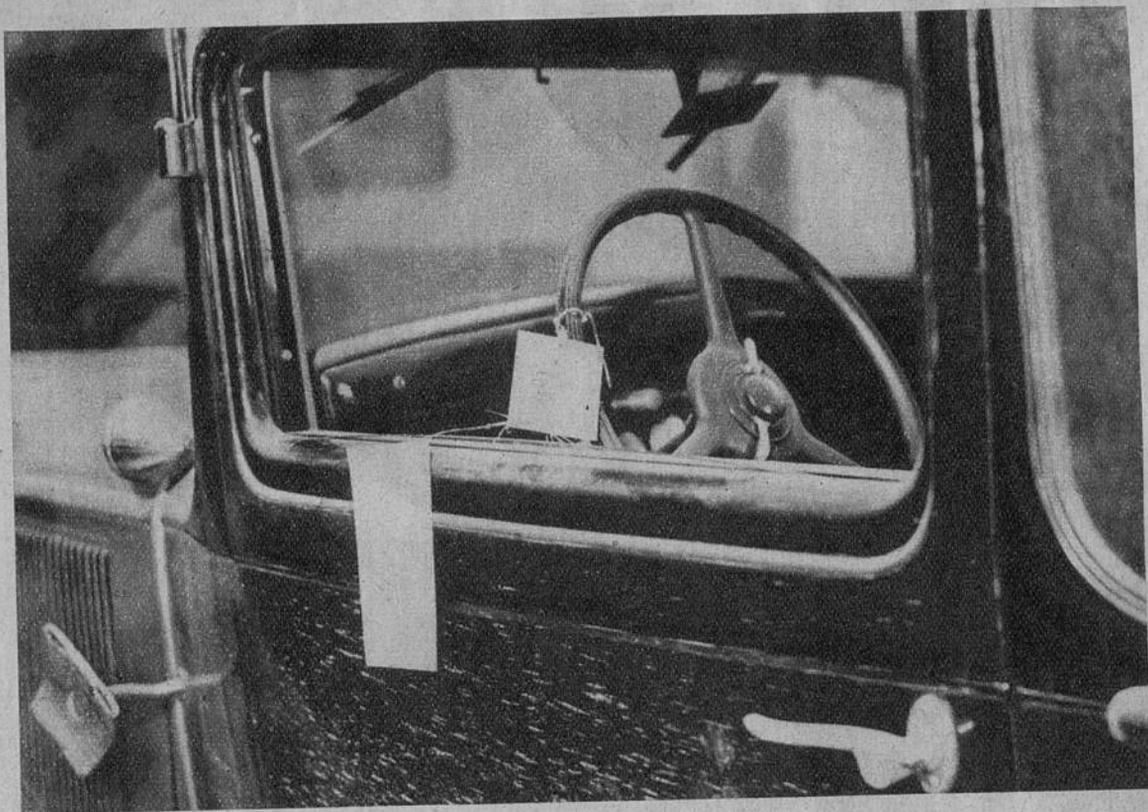
rassa pas le personnel, qui le déposa dans une grande caisse en attendant que son maître le dompteur vint le rechercher.

Une autre fois, il y a quatre ans, le marché aux bestiaux de la Villette fut le théâtre d'une corrida improvisée : une vache coléreuse s'était échappée d'un troupeau qu'on menait à l'abattoir. Elle fonça droit devant elle ; en vain tenta-t-on de lui barrer le passage ; armés de leur gourdin, les maquignons essayèrent de la rattraper, mais tous les efforts furent inutiles, l'animal dévala le boulevard de la Villette. Ce ne fut qu'aux environs de la gare de Lyon qu'à bout de souffle, la vache s'arrêta, mugissante, devant un café dont les consommateurs surpris par cette apparition prirent la fuite. Deux agents courageux harponnèrent enfin la bête, lui passèrent le licol et se dirigèrent vers la Fourrière. La vache encadrée de ses deux agents souleva sur son passage les quolibets que l'on devine.

Mais l'hôte le plus imprévu que logea l'établissement de la rue de Dantzig fut une girafe. Comment cet animal au long coup fut-il amené



Et voici l'heure de la pâtée. (S. G. P.)



Cette auto n'a jamais été réclamée. Elle a son mystère, elle garde son secret. (S. G. P.)

en cet endroit ? L'énigme persista pendant vingt-quatre heures et la police mena une enquête qu'on avait peine à prendre au sérieux. La girafe en question avait été trouvée sur la place de la Concorde, devant l'Obélisque qu'elle contemplant avec admiration. Elle se laissa capturer sans difficultés, elle s'étonnait vraisemblablement la première d'être en liberté sur cet étrange pâturage de macadam, si près des grands boulevards. Le premier rapport qui parvint à la Préfecture de police sur cette extraordinaire trouvaille fut considéré comme l'œuvre d'un agent frappé d'insolation. Il fallut l'échange de plusieurs communications téléphoniques pour qu'on admît boulevard du Palais l'exactitude du fait. On remit l'encombrant animal.

A la Fourrière, évidemment. Le quadrumane y fut donc conduit, dodelinant de la tête, dans le balancement de son grand corps, et son entrée fut sensationnelle; on dut, pour lui faire passer le porche, user de stratagème: on mit à ses pieds un lot de bananes; elle consentit alors à baisser le chef. On eut par la suite la clef de l'énigme; un reporter facétieux, pour le compte d'un grand journal, avait subtilisé au Jardin d'Acclimatation le placide animal, dans le but de prouver que la surveillance de ce parc zoologique était mal assurée. C'était une expérience dont, il y a trente ans, les lecteurs des journaux étaient friands. Ajoutons que le journaliste fut l'objet d'une sévère admonestation de la part du Préfet de police et demeura vingt-quatre heures au « clou ».

Comme chez le brocanteur.

Autour du chenil, il y a les bâtiments de la Fourrière servant de hangars et de remises à tout un bric-à-brac invraisemblable. Ces locaux présentent l'aspect d'arrière-boutiques de brocanteurs, mais disons que l'administration classe, range et catalogue avec méthode tous ces objets et ustensiles les plus disparates et les plus encombrants.

Voici la remise aux autos. Si étrange que cela puisse paraître, il y a des propriétaires d'autos qui, à la suite de circonstances mystérieuses, abandonnent sur la voie

publique leur véhicule. C'est ainsi qu'on montre une auto qui n'a jamais été réclamée depuis un an qu'elle a été amenée ici. Mais les autos qui sont remises à la Fourrière ont d'ordinaire la même histoire banale: ce sont des voitures volées puis laissées par les malfaiteurs à la suite d'une panne ou d'un accident quelconque.

Il y a quelque temps, des agents amenaient à la Fourrière une fort belle conduite intérieure dans laquelle s'ébattaient six lapins de garenne. Une lettre était épinglée à l'un des coussins; elle contenait ces mots, adressés au propriétaire de l'auto:

« Excusez-nous, monsieur, de vous avoir emprunté votre voiture, mais nous avions projeté, deux amis et moi, de faire une belle partie de chasse et nous n'avions pas les moyens de nous payer un taxi. Nous avons trouvé votre auto dans la rue et sommes montés dedans; nous l'avons conduite avec ménagement; il n'y a aucun dégât. Pour vous dédommager, nous vous avons fait participer au butin de notre chasse; il vous revient six lapins; savourez-les en famille à notre santé.

« Encore toutes nos excuses; nous ne sommes pas de mauvais garçons, mais nécessité fait loi. »

Il n'y avait pas de signature, évidemment.

On restitua au propriétaire la voiture avec les six lapins de garenne, en guise de consolation.

Mais il est des histoires d'un tout autre caractère, par exemple celle de la brouette aux rasoirs ensanglantés. C'est en décembre 1929 que des agents l'apportèrent rue de Dantzig; elle venait d'un commissariat de banlieue; une rapide enquête n'avait pas permis de découvrir quel épisode tragique était à l'origine de ces deux instruments de toilette rougis de sang. On ne devait en avoir l'explication que trois mois plus tard. Les rasoirs en question avaient été les armes terribles d'un combat à la loyale entre deux chefs de bande de la périphérie parisienne: les deux antagonistes s'étaient lardés réciproquement d'une quinzaine de coups de lame. Les témoins de cette scène sauvage avaient pris la fuite après avoir vu tomber les deux adversaires; les rasoirs avaient été jetés dans une brouette qui se trouvait là. Les blessés avaient pu se traîner jusqu'à leur domicile,



Il y a tout un lot de pneus semés sur les routes par les automobilistes. (S. G. P.)

mais l'un d'eux devait succomber au bout de quelques semaines ; c'est alors que, le permis d'inhumer ayant été refusé, l'enquête ouverte avait permis de reconstituer le drame et de fournir l'explication de la brouette aux rasoirs ensanglantés amenée un soir à la Fourrière.

Des centaines de bicyclettes abandonnées dans des circonstances indéterminées, volontairement ou non, sont répertoriées et suspendues à des crochets dans une remise spéciale ; il y a aussi des locaux où sont entassés des pneus dont certains sont neufs ; accrochés derrière les voitures, ces pneus de rechange sont tombés sur la route, au cours de quelque randonnée, et les propriétaires, négligents ou ignorants, n'ont fait aucune démarche pour que leur bien leur soit restitué.

Mais nous devons borner là l'énumération des mille et une trouvailles que recèle dans ses bâtiments la Fourrière ; la liste serait trop longue des ustensiles et objets bizarres récupérés sur la voie publique, sans compter le matériel ayant servi à des cambriolages ou à des crimes.

Si la Fourrière avait dû garder tout le bric-à-brac qu'on lui a apporté depuis sa fondation, on a calculé qu'il lui aurait fallu des bâtiments cinq cents fois plus

grands que le Grand Palais. Aussi bien se doute-t-on qu'un moment arrive où elle doit se débarrasser du « trop-plein ». Chaque année a donc lieu, au profit du domaine public, une grande vente à l'encan, enchères pittoresques qui amènent à la Fourrière des centaines de brocanteurs patentés de France et même de l'étranger. Tout y doit être soldé et les adjudications sont parfois fort divertissantes : un lot comprend, par exemple, un corset, un clyso pompe, un grattoir et une roue de bicyclette voilée : la mise à prix est de six francs vingt-cinq !

Ajoutons que les commissaires-priseurs, aidant le hasard, composent des ensembles tout à fait inattendus, et ce sont des commentaires qui suscitent l'hilarité générale.

PIERRE DEMOURS.

Le fronton de la façade principale de la Fourrière. (Photo S. G. P.)

MATA-HARI



espionne et courtisane

Une pose de la danseuse-espionne.

DE plus en plus, les récits d'espionnage sont à la mode. En France comme en Allemagne, aussi bien qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, il y a depuis quelque temps recrudescence de cette littérature spéciale qui tient à la fois du roman policier, du fait-divers, de la chronique et du document historique.

Ceux-là mêmes qui ont joué des rôles de premier plan dans les événements de la grande guerre se croient désormais autorisés à sortir de la réserve qu'ils s'étaient imposée jusqu'alors. Et cela nous vaut de passionnantes études historiques, étayées cette fois par des documents authentiques : nous sommes loin, heureusement, des légendes forgées de toutes pièces par des écrivains, certes imaginatifs, mais trop souvent portés à n'écrire que des romans ou des pièces de théâtre.

C'est ainsi que la vérité s'est faite désormais sur la vie et sur la mort de Mata-Hari, cette grande espionne, dont il fallait se souvenir de tout le mal causé par ses trahisons, pour oublier, comme l'a dit le capitaine Bouchardon, qu'elle était femme et qu'elle était belle.

Les hasards de la vie m'ont fait assister aux débuts, devant le public de Paris, de cette ensorceleuse qu'on surnommait alors la danseuse hindoue ; je fus aussi un des témoins de sa dernière représentation, car

Mata-Hari en costume de ville (1907).



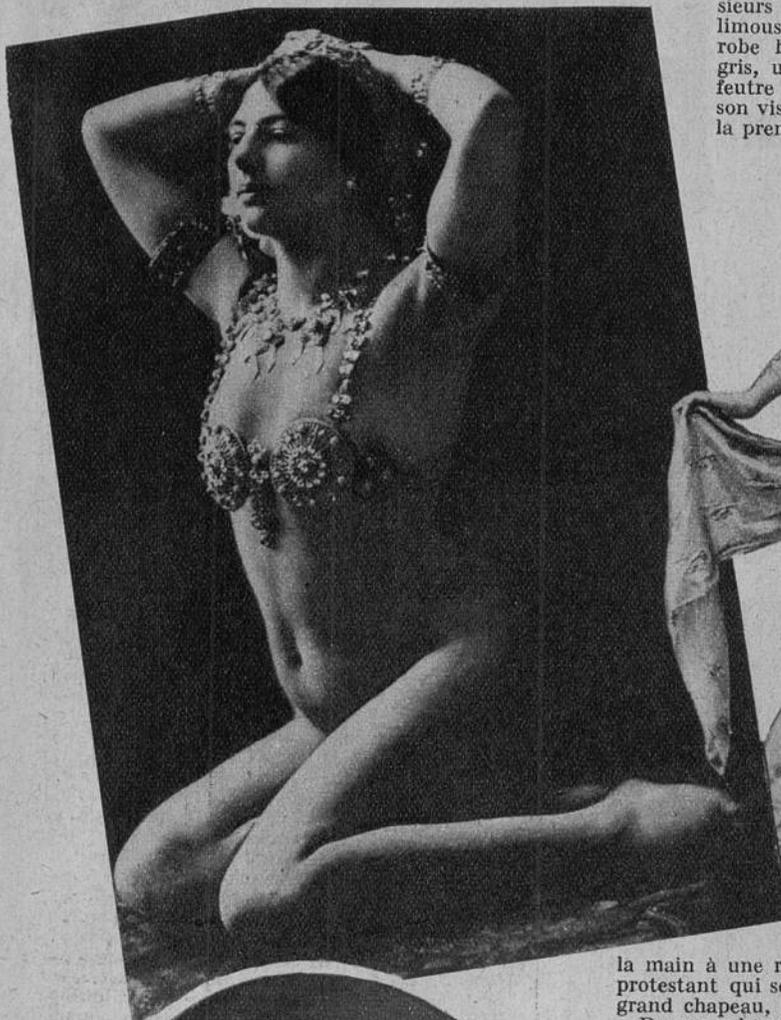
devant le poteau fatal, Mata-Hari, pour une raison demeurée mystérieuse joua réellement son rôle — et quel rôle ! — en grande artiste !

Comment mourut « l'ŒIL du matin ».

Alors qu'en octobre 1905, j'avais payé trois francs une entrée au promenoir de l'Olympia pour voir Mata-Hari, nue jusqu'à la ceinture, adorant Siva et Vichnou, accompagnée par les violons et les contrebasses de l'orchestre, mes banales fonctions de canonnier au 13^e d'artillerie me valurent la faveur — si l'on peut dire — d'être au premier rang pour voir tomber la danseuse espionne sous les balles du peloton d'exécution, le 15 octobre 1917.

Ce matin-là, alors que l'aube pointait dans un ciel gris, on avait massé autour de la butte de tir de la Caspinière des détachements de toutes les troupes de la garnison de Vincennes : il y avait des fantassins, des artilleurs, des dragons, alignés sur trois rangs formant un grand rectangle avec la butte de tir elle-même, à la droite de laquelle se trouvait un fourgon du train dans lequel attendait un simple cercueil de sapin. C'est d'ailleurs dans ce fourgon qu'usant du système D, je me hissai, à côté des deux tringlots de service, afin de mieux voir...

Soudain une sonnerie de trompettes. Sous le ciel glauque, les baïonnettes scintillèrent aux canons des fusils. A l'autre extrémité du rectangle, encadrées par des dragons à cheval, plu-



sièurs autos s'étaient arrêtées. D'une grande limousine aux stores baissés, une femme en robe bleue recouverte d'un grand manteau gris, un chapeau de feutre ombrageant son visage, descendit la première et tendit



Mata-Hari en costume de scène.



la main à une religieuse toute menue et à un pasteur protestant qui semblait chanceler. C'était la femme au grand chapeau, c'était Mata-Hari qui allait mourir.

De mon observatoire, je me rendis compte que deux gendarmes s'étaient approchés pour encadrer réglementairement la condamnée, mais celle-ci les avait repoussés et, saisissant la main de la religieuse, l'avait entraînée avec elle, sans la lâcher, pour passer sur le front des troupes, à travers le tragique rectangle.

Un commandement bref : « Présentez armes ! » Et devant les troupes, sabre au clair et baïonnette au canon, Mata-Hari, aussi calme que si elle eût évolué sur une scène de music-hall, passa majestueusement, en inclinant gracieusement la tête, comme pour saluer ceux qui semblaient lui rendre les suprêmes honneurs !

Arrivée devant le poteau fiché en terre contre la butte, Mata-Hari s'arrêta et lâcha nerveusement la main de la petite sœur. A peine éloigné d'elle par une dizaine de mètres, je distinguais nettement son visage, certes très fatigué, mais nullement pâle. Son défenseur, le bâtonnier M^e Edouard Clunet, qui avait, quelques instants auparavant, vainement tenté par un ingénieux prétexte de faire surseoir à l'exécution, l'étreint dans ses bras, visiblement ému, tandis que, devant elle, le pasteur Darboux s'efforce de lui cacher les douze soldats qui, par un mouvement convergent, viennent de s'aligner sur deux rangs à six mètres, face au poteau.

Hâtivement, le greffier Thibault lit la sentence :
Par arrêt du 3^e Conseil de guerre, la femme Margherita Zelle a été condamnée à mort pour espionnage !

Un gendarme veut alors attacher la condamnée à l'aide d'une corde dont les deux bouts pendent le long du poteau.

Mais Mata-Hari proteste, comme elle repousse d'eux l'infirmière qui veut lui bander les yeux avec un

Quelques attitudes de Mata-Hari, la danseuse nue.



Le Kronprinz, qui fut l'amant de Mata-Hari. Il l'emmène avec lui aux grandes manœuvres de Silésie.

mouchoir rouge. La mort ne semble pas lui faire peur.

Croit-elle réellement qu'elle va mourir ? C'est le seul côté mystérieux de ce drame qui n'a pas été encore percé, et d'ailleurs ne le sera jamais. Car M^e Clunet est mort sans avoir voulu infirmer ni confirmer la légende : nul ne sait si, pour donner du courage à sa cliente, il lui a laissé vraiment croire que l'exécution ne serait qu'un simulacre.

Enfin le pasteur s'est écarté. Droit contre le poteau, Mata-Hari fait face au peloton ; l'adjudant commande : « En joue ! » De ses deux mains gantées, Mata-Hari, que je vois sourire comme si elle était sur la scène, envoie des baisers à son avocat, au pasteur, aux douze soldats qui vont la tuer. Le sabre de l'adjudant s'abaisse vers le sol comme un éclair : un sinistre roulement, de la fumée qui se dissipe aussitôt : le corps de Mata-Hari est effondré, au pied du poteau. Un maréchal des logis de dragons s'approche, revolver au poing, et tire dans l'oreille le coup de grâce qui fait rebondir la tête sur le sol.

Et, tandis que les troupes défilent, que la religieuse prie à genoux et que l'avocat pleure, le docteur Socquet se penche sur la suppliciée. Il dégrafe le corsage, découvre un dos qui, crevé par les balles Lebel, n'est plus qu'un trou horrible ; le médecin-légiste se relève alors en montrant ses mains rouges de sang.

Mata-Hari était bien morte ! et quoi qu'on ait dit par la suite, les fusils étaient bien chargés et son exécution ne fut pas simulée.

Après le défilé des troupes, le cadavre fut allongé dans la modeste bière de sapin et conduit, escorté par des cavaliers, jusqu'au cimetière de Fontenay-sous-Bois, où eut lieu le seul simulacre de cette dramatique histoire,

celui de l'inhumation. De là, le corps n'ayant été réclamé par personne, fut transporté à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine. S'ils n'étaient point d'autres témoins de cette mort, ceux-ci suffiraient : des professeurs, des étudiants disséquèrent le corps de l'exécutée. On dit même que certains emportèrent de macabres souvenirs qui n'étaient pas tous des mèches de cheveux.

En tout cas, au point de vue scientifique, la dissection du cerveau prouva que Mata-Hari n'était atteinte d'aucune tare et la dissection de l'œil, faite par le professeur Retterer aboutit à la même conclusion.

Ainsi finit celle qui se nommait elle-même « l'Œil du matin », celle dont le corps avait été si désiré de son vivant, et qui, ne se doutant pas que le scalpel la déliterait en morceaux in-



Mata-Hari, débarquant à Gijon (Espagne), en novembre 1916, où l'attendait un agent chargé de la surveiller. Elle porta ce costume pendant son procès et le jour de son exécution.



M. Messimy, prononçant un discours, alors qu'il était ministre de la Guerre et à l'époque où il connut Mata-Hari.

fimes, avait poétiquement exprimé un jour le désir d'être embaumée après sa mort, « pour devenir une belle momie, comme Thaïs autrefois. »

De la maison de rendez-vous au Musée Guimet.

Lorsque, pour la première fois, il fut question de Mata-Hari dans les journaux parisiens, ce fut au début de l'année 1905.

Une légende de mystère et de séduction entoura tout de suite la nouvelle vedette. C'était, disait-on, une grande dame de l'aristocratie anglaise, qui, conquise par la religion hindoue, en avait minutieusement étudié toutes les beautés poétiques, toute la noblesse des rites, pour les révéler aux profanes d'Occident.

Lady Gresha Mac Leod — tel était le nom qu'on donnait au nouvel astre — passait pour une femme remarquablement instruite, parlant impeccablement le français, l'anglais, l'allemand, le hollandais, tenant tête aux orientalistes les plus érudits quant au sanscrit et à tous les idiomes indiens.

Du jour au lendemain, elle avait fait la conquête du tout-Paris intellectuel. L'orientaliste Emile Guimet avait été littéralement enthousiasmé par cette véritable enchantresse qui évoquait un Orient de féerie, dont on parlait d'autant plus qu'on ne le connaissait pas...

Les salons s'arrachaient lady Gresha Mac Leod que les chroniqueurs couvraient d'éloges dithyrambiques. J'ai encore sous les yeux un article de Camille de Sainte-Croix, article qui débutait ainsi :

C'est il y a trois semaines, dans l'intime et cordial salon



Le capitaine hollandais Mac Leod, mari de la célèbre espionne.

de M^{me} Keyser, la brillante chroniqueuse du Times, que j'eus le plaisir d'être présenté à Lady Gresha Mac Leod. Il y avait là un cercle d'amis : le peintre Roll et M^{me} Roll, le peintre Guignard, le sculpteur Medardo Rosso, M^{me} Daniel Lesueur, M. et M^{me} Turot, notre confrère Lapauze — en tout une douzaine de personnes. Au dîner, nous avions déjà été impressionnés par l'étrange et saisissante physionomie de la nouvelle venue. De haute taille, la tête fine, aux traits énergiques, aux beaux yeux ardents et pénétrants, au teint chaud ; une masse de cheveux sombres, un corps harmonieux, souple, aisé, aux proportions parfaites, aux attitudes nobles, simples et personnelles de grande allure et de ligne superbe — telle lady Mac Leod nous avait déjà conquis par le caractère de son originale et précieuse beauté.

Et pourtant cette grande dame qui n'héritait pas — pour l'amour de l'art — à exécuter, sans le moindre voile, devant les convives de ces agapes artistiques et littéraires, les danses prétendues sacrées de Brahma, de Vichnou et de Siva, n'était en réalité qu'une petite bourgeoise européenne ayant versé dans la galanterie.

Evidemment, elle avait vécu aux Indes, mais elle n'y était pas née.

Elle n'était ni Anglaise ni lady, et si elle s'appelait effectivement Mac Leod, elle n'était que l'épouse abandonnée d'un capitaine de l'armée néerlandaise.

Afin de trouver une compagne qui consentît à le suivre dans ses garnisons coloniales, ce capitaine avait fait insérer une annonce dans les journaux de La Haye et avait reçu une lettre d'un chapelier de Leuwarden, en Frise, lui faisant part que sa fille possédait une dot appréciable et qu'elle serait certainement la compagne rêvée pour

un brillant officier. Rendez-vous avait été pris et, dans un palace de La Haye où il était descendu, l'officier néerlandais avait rencontré Margharitta Gertrude Zelle.

Fille d'Adam Zelle, un Javanais ou un métis qui avait épousé une Hollandaise de très bonne



Jeanne-Louise Mac Leod, fille de Mata-Hari (photo prise en 1919).



Le duc de Brunswick, gendre du Kaiser, fut également l'amant de Mata-Hari et la couvrit de marks et de bijoux.

famille, Antje Van der Meulen, la jeune Margharitta était née à Leuwarden le 7 août 1876. Bien que n'ayant que dix-huit ans à peine lorsqu'elle rencontra le capitaine Mac Leod, son développement physique précoce lui donnait toutes les apparences d'une femme et non d'une adolescente.

Le mariage fut célébré en grande pompe à Amsterdam, le 30 mars 1895. Les parents de la mère de la fiancée, qui comptaient beaucoup de relations dans le monde, avaient bien fait les choses.

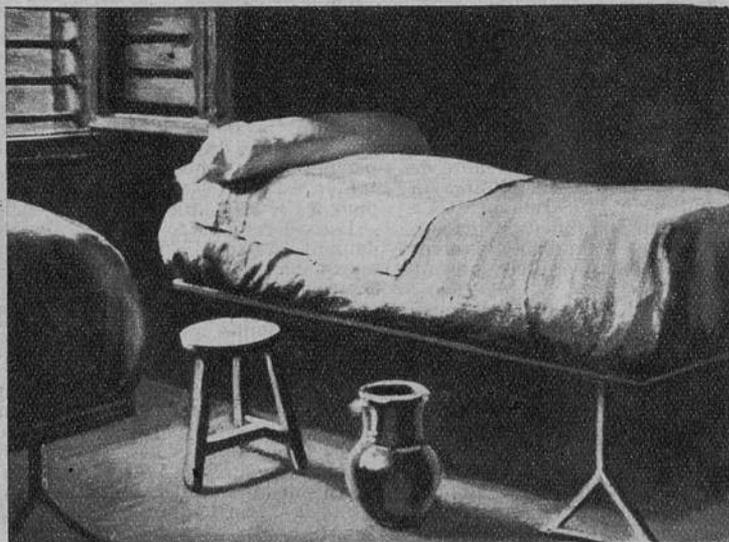
Peu de temps après, le capitaine Mac Leod dut rejoindre son poste et, accompagné de sa

jeune femme, il s'embarqua pour Java.

Aux Indes néerlandaises, Margharitta Zelle se plongea aussitôt dans la littérature indigène, fouillant les textes sacrés, imaginant déjà les visions mystérieuses qu'elle évoquera plus tard dans les music-halls de la vieille Europe. Elle s'incarna si bien dans ce personnage fictif qu'elle finira par s'imaginer être réellement née sur les bords du Gange. Tout au moins elle tentera de le faire croire, lorsque, parvenue au faite de la gloire scénique, elle répétera à ses adorateurs que, dans son

enfance, elle dansait devant les rajahs au milieu des ruines sacrées.

Malgré la naissance d'un fils, qui devait d'ailleurs mourir en bas âge assez mystérieusement (1), la mésintelligence ne tarda pas à séparer les



(1) Soupçonnant un cuisinier indigène d'avoir empoisonné l'enfant, Mata-Hari l'aurait tué elle-même d'un coup de revolver — du moins elle racontait cette histoire.

La cellule n° 12 à la prison Saint-Lazare, qui fut occupée successivement par M^{me} Steinheil, M^{me} Caillaux et Mata-Hari.

deux époux. A vrai dire, le capitaine Mac Leod n'était pas le modèle des maris ; des habitudes d'intempérance le portaient assez facilement à la basse luxure et à la brutalité. Le bungalow où le couple habitait voyait fréquemment des scènes d'orgies qui causaient de gros scandales.

Fréquemment, il se faisait amener chez lui des prostituées indigènes et, à coups de cravache, il contraignait sa femme à prendre part à ces lubriques distractions. Cependant il n'alla jamais jusqu'à lui arracher le bout des seins avec ses dents, comme on l'a raconté pour expliquer pourquoi Mata-Hari, lorsqu'elle dansait nue, cachait sa poitrine sous deux cupules ornées de verroteries.

La vérité est moins tragique. Mata-Hari ne possédait que de pauvres seins, fanés, presque inexistantes, aux mamelons pigmentés et trop développés, c'est pour cette raison uniquement qu'elle les cachait avec soin.

A force de scandales, le capitaine Mac Leod et sa femme, qui avaient eu un nouvel enfant — une fille, Jeanne-Louise — durent quitter les Indes pour rentrer à Amsterdam.

Alcoolique et ruiné, Mac Leod jeta sa femme à la porte en lui conseillant de se procurer de l'argent comme elle pourrait.

Après avoir pris une partie des économies paternelles, Margharetta Zelle monta dans le train pour Paris, où dès son arrivée elle échoua sur le trottoir !

Ce furent là, en effet, ses véritables débuts dans la vie parisienne !

Presque une pierreuse ! Il lui fallait chercher, chaque jour, le client à un louis pour payer son hôtel, mais, au promenoir des Folies-Bergère et de l'Olympia, où son nom devait briller plus tard en lettres de feu, la concurrence était âpre.

Désespérée, sans ressources, la future Mata-Hari se trouvait dans la plus noire misère, malgré sa beauté et son intelligence, lorsque les hasards de ses pérégrinations nocturnes lui firent lier connais-

avantages sur les autres filles, vulgaires et sans esprit.

Pendant tout un été, elle fut la reine de ce royaume, la favorite de ce harem bien moderne. Naturellement, nous ne savons rien de ceux qui lui présentèrent alors leurs hommages, mais nous savons le nom du médecin qui lui rendait, chaque semaine, une visite professionnelle : il s'appelait le D^r Léon Bizard, et Mata-Hari devait le rencontrer de nouveau quand elle fut prisonnière à Saint-Lazare : le D^r Bizard était le médecin de la maison hospitalière.

L'aube dorée d'une grande courtisane.

Brusquement, lady Gresha Mac Leod apparaît au firmament parisien.

Ce qu'on ignore, c'est que cette grande dame n'est autre que Margharetta Zelle. Dans sa *pension de famille*, elle a rencontré un client naïf et généreux qui l'a installée et lui a permis ainsi de trouver rapidement un protecteur encore plus sérieux.

Maintenant, lady Gresha Mac Leod régnait sous le nom de M^{me} Rousseau dans un luxueux petit hôtel, 11, rue Windsor, à Neuilly, où elle donnait des fêtes fastueuses dont elle faisait à elle seule tous les frais. On ne parlait plus que de la « prêtresse hindoue ».

Elle était belle, elle était riche, et personne n'aurait songé à lui demander d'où elle venait ! On écoutait avec ravissement tout ce qu'il lui plaisait de raconter. Quand elle avait dansé au son de musiques étranges, hallucinée peu à peu par le rythme, elle laissait glisser sa tunique et l'assistance la voyait un instant tournoyer vêtue seulement des lourds sequins de ses colliers. Puis, au pied d'un bouddha doré, elle tombait, complètement nue, et ses suivantes jetaient sur elle un grand voile noir.

Du Musée Guimet où, sous le patronage du fondateur, elle avait « consenti », le 13 mars 1905, à donner sa première représentation en public, lady Gresha Mac Leod,

Au-dessous : Mata-Hari lorsqu'elle était internée à la prison Saint-Lazare.



Le capitaine Bouchardon, rapporteur auprès du troisième Conseil de guerre, qui jugea la danseuse-espionne.



Le capitaine Mornet, commissaire du gouvernement, qui requit la peine de mort contre Mata-Hari devant le Conseil de guerre.

sance avec une autre habituée du promenoir d'une maison de rendez-vous. Margharetta Zelle était sauvée.

Là, en effet, elle put profiter de ses

qui avait fait admirer ses charmes et ses danses dans les salons les plus mondains, aux *Annales*, chez

A gauche : M. Priollet, commissaire spécial, qui procéda à l'arrestation de la dangereuse espionne.

la vicomtesse de Tré-
dern, accepta les pro-
positions du direc-
teur de l'Olympia
et triompha sur la
scène, alors si répu-
tée, du boulevard
des Capucines.

Mais elle était de-
venue *Mata-Hari*,
deux mots qui, en
malais, signifient
l'*Oeil du matin*, et,
pour compléter l'il-
lusion, elle se colo-
rait tout le corps
avec de l'extrait de
brou de noix qui
donnait à sa chair
blanche la teinte
ambrée des femmes
hindoues.

Le nom de la dan-
seuse nue — on l'ap-
pelait ainsi, bien
qu'en public, ce nu
s'arrêtât encore dé-
cennement à la cein-
ture — fut désor-
mais célèbre dans
toute l'Europe. Les
plus grands établis-
sements de Berlin,
de Vienne, de Rome
se la disputèrent, lui
faisant de véritables
ponts d'or, en même
temps que les plus
grands de la terre
mettaient à ses pieds
leur fortune sinon
leur puissance.

Courtisane célè-
bre, elle ne compte
plus ses conquêtes
qui, pour quelques
instants d'illusion, la couvrent
d'or et de bijoux. A Paris, c'est
un très important fonctionnaire
du ministère des Affaires étran-
gères qui passe trois soirées avec
elle, ce qui lui vaudra d'ailleurs
d'être appelé comme témoin à la
barre du Conseil de guerre, c'est
un ministre de la Guerre qui ob-
tient les mêmes faveurs, prodigés
auparavant, en Allemagne,
au Kronprinz, qui l'emmena aux
grandes manœuvres de Silésie, et
aussi au duc de Brunswick, gen-
dre du Kaiser. Mata-Hari elle-
même ne se rappelait plus tous
ceux dont elle avait été la ma-
îtresse : ils étaient trop ! Et pour-
tant, parmi eux, on comptait
Van der Linden, le président du
Conseil des ministres hollandais,
Craemer, le roi de la pomme de
terre en Allemagne, et combien
d'autres aussi fameux !

De tous ces adorateurs, en ai-
ma-t-elle réellement un seul ?
C'est douteux ! Pourtant, d'après
H. R. Berndorff, l'écrivain alle-
mand dont on vient de traduire
en français le livre sur *les Grands
Espions*, Mata-Hari aurait éprou-
vé le grand « béguin » qui devait
durer jusqu'à sa mort. Un soir, à
l'Olympia, à la porte de sa loge,

Ci-contre : *Seur Léonide, qui connut
Mata-Hari pendant son séjour à
Saint-Lazare (H. M.)*

Butte de la Caponnière

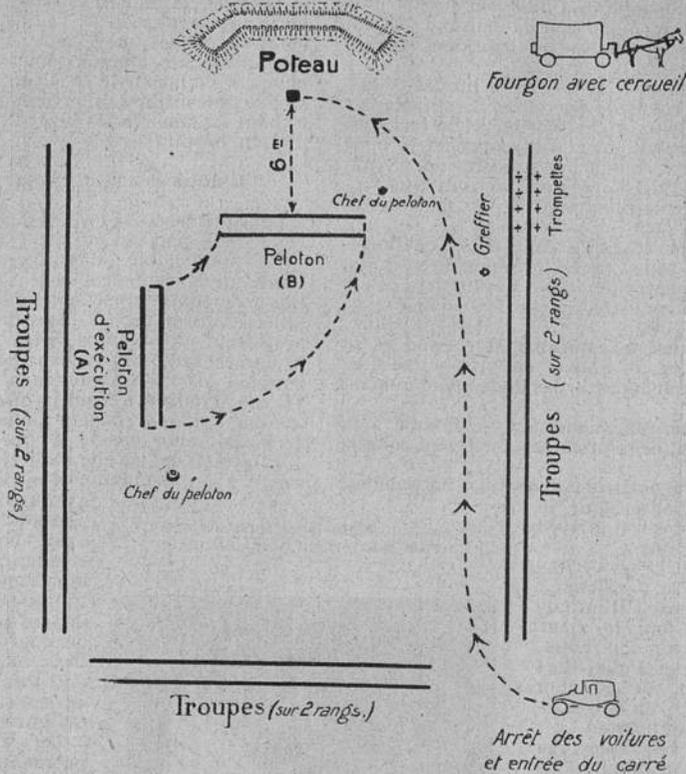


Schéma montrant la disposition des troupes et le trajet effectué par les condamnés à la Caponnière de Vincennes.



elle avait trouvé un
homme, très racé,
grand, blond, tenant
dans ses bras une
gerbe d'orchidées. Le
lendemain matin,
cet homme s'éveilla
dans le grand lit
ravagé de Mata-
Hari, qui reposait
alanguie à ses côtés.
D'après H. Bern-
dorff cet homme était
le marquis Pierre de
M..., ami et confi-
dent de tout ce qui
portait un nom en
France dans l'armée.

Or, selon l'écri-
vain allemand, ce
Pierre de M... et le
capitaine aviateur
russe Marzow, au
chevet duquel Mata-
Hari se rendit à Vit-
tel durant la guerre,
n'aurait été qu'un
seul et même per-
sonnage, espion à la
solde de l'Allemagne,
se servant de Mata-
Hari à son insu.

Dans les premiers
jours d'août 1914,
Mata-Hari, on le
sait, donnait des re-
présentations à Ber-
lin ; un valet de
chambre l'accompa-
gnait, portant ses
bagages. Mais dès
qu'ils étaient seuls,
ils se tutoyaient :
c'était, affirme Bern-
dorff, Pierre de M...

qui, laissant la danseuse à Am-
sterdam, revint à Paris tout seul
pour y repaître sous les traits
du capitaine Marzow.

Ce capitaine Marzow est le seul
homme que Mata-Hari prétendit
avoir aimé. Mais, à l'encontre du
chroniqueur allemand, le comte
Ignatief, qui fréquentait Marzow
avant la guerre, affirme que ce
dernier était réellement un offi-
cier russe, blessé grièvement au
début des hostilités sur le front
français.

— *Je voudrais racheter ma vie
de débauche en me consacrant au
soulagement des souffrances du
seul homme que j'aie jamais aimé,*
devait déclarer Mata-Hari à ses
juges, pour expliquer son insis-
tance à se rendre à l'ambulance
de Vittel où se trouvait le capi-
taine Marzow devenu aveugle.

Il semble bien qu'elle disait
vrai, elle pourtant qui n'hésitait
pas à reconnaître qu'elle était
vicieuse, qu'elle avait toujours
aimé les caresses des beaux sol-
dats, et qui souriait dans le box
des accusés lorsque le redoutable
capitaine Mornet, commissaire
du gouvernement, croyait la
flageller en la comparant à Mes-
saline.

Courtisane ! Elle ne contesta
jamais ce titre.

Elle se glorifiait même des ta-
rifs élevés qu'elle imposait à ceux
qui voulaient l'aimer.

— Trente mille, c'était mon prix courant ! Mes amants ne me donnaient jamais moins ! répliqua-t-elle au président du Conseil de guerre demandant pourquoi elle avait reçu trente mille marks du chef de l'espionnage allemand.

Selon la danseuse, ce n'était pas un salaire d'espionne qu'elle avait reçu, mais le prix ordinaire des faveurs accordées à un fonctionnaire de l'empire allemand ! C'était d'ailleurs une grande mangeuse d'argent !

Peu de temps avant la guerre, elle avait littéralement subjugué un financier apparenté à un homme politique très important qui fut plusieurs fois ministre. Ce financier avait abandonné sa femme et ses enfants pour fuir sur la Riviera avec l'ensorcelante sirène.

Mais, pour satisfaire tous les caprices de sa maîtresse qu'il avait installée somptueusement à Neuilly, il se ruina et fit des faux qui lui valurent dix ans de réclusion.

Remarquée un jour par un nouveau riche, elle avait

d'assurer le buffet ne sont pas toujours payés ! Mais qu'importe ! la grande vie continue !

Mata-Hari apprend un jour qu'elle est veuve. Son ivrogne de mari est mort dans la misère en Ecosse, ne laissant que des dettes et sa fille Jeanne-Louise que ses parents élèvent à Amsterdam.

Brusquement, au début de janvier 1914, elle disparaît de Paris, après avoir liquidé son hôtel, vendu ses meubles pour réaliser de l'argent, et même essayé de céder des pièces de collections, entre autres un service de vieux saxe, au musée Galliera.

Toujours théâtrale, elle déclara qu'elle n'a pas voulu vendre son cheval préféré, *Vichnou*, pour qu'il ne tombât pas aux mains d'un nouveau maître.

— *Je l'ai tué moi-même en lui perçant le cœur avec un stylet d'or !* dit-elle à ses amis en prenant le train pour Amsterdam et de là pour Berlin, où elle a un engagement.

Pourquoi Mata-Hari avait-elle liquidé ainsi tout ce



L'hôtel Plaza-Athénée, où fut arrêtée Mata-Hari.

accepté de dîner avec lui dans un restaurant élégant du bois de Boulogne. A la fin du repas, comme le maître d'hôtel disposait devant lui des boîtes de cigares de luxe, l'amphytrion l'avait écarté d'un geste digne, et sortant de sa poche un étui de Bocks à douze sous, il en avait offert à ses convives en leur disant qu'ils étaient parfaits et qu'ils coûtaient moins cher !

— *Pouah ! avait dit Mata-Hari à son voisin de table. La caque toujours sent le hareng ! J'ai horreur des pingres et de la pingrerie ! Je ne coucherai jamais avec cet homme-là !*

Sur son déclin, Mata-Hari devient amoureuse.

Mata-Hari poursuivait cependant sa carrière étincelante de danseuse hindoue et de grande amoureuse.

Partout où elle dansait, c'était un enthousiasme enivré. Pour cette femme aux formes classiques, au charme fascinant, mimant et dansant les phases de l'amour sensuel. Elle allait de triomphe en triomphe. Elle aurait même voulu que Massenet réadaptât pour elle son *Roi de Lahore*. Elle parut sur la scène de l'Odéon, et, petite désillusion, faillit paraître dans *Kismet* aux côtés de Lucien Guitry.

Dans son hôtel de Neuilly, elle mène toujours grand train. Ses meubles, ses toilettes, ses voitures coûtent fort cher, et les fêtes qu'elle donne sont féériques. Evidemment, les couturiers présentent souvent en vain leurs notes et les restaurateurs auxquels incombe la charge

qu'elle possédait à Paris ? Certes, son déclin artistique commençait et elle avait de grands besoins d'argent ! Mais ne savait-elle pas que la guerre était déjà décidée en Allemagne ?

Incontestablement, ses succès de courtisane lui avaient permis d'approcher des personnalités bien placées pour lui donner des renseignements intéressants la défense nationale.

Mais il n'a pas été permis de préciser si la danseuse était déjà une espionne avant 1914 ou bien si, acculée par des besoins d'argent d'autant plus pressants qu'elle faisait passer des subsides au capitaine Marzow, elle le devint après la déclaration de guerre, se procurant ainsi les grosses sommes que sa beauté flétrie ne pouvait plus lui obtenir.

Toujours est-il que ce fut l'*Intelligence Service* qui s'inquiéta d'abord des agissements de Mata-Hari. Après s'être montrée dans la voiture du préfet de police de Berlin le jour de la déclaration de guerre, elle était allée résider à Amsterdam, d'où elle faisait d'assez fréquents voyages jusqu'à Londres. Aussi était-elle étroitement surveillée lorsqu'elle revint à Paris en 1916. Le deuxième bureau de l'Etat-Major de l'armée recevait maintes notes par lesquelles l'*Intelligence Service* demandait instamment que la danseuse suspecte fût immédiatement refoulée.

Seulement Mata-Hari est amoureuse.

Elle est revenue en France parce que celui qu'elle



La villa de Mata-Hari à Neuilly, vue du jardin.

aime, le capitaine Marzow, est blessé et se trouve hospitalisé dans une ambulance de Vittel. Par n'importe quel moyen, la danseuse veut aller au chevet de son amant. Est-ce aussi parce qu'à Contrexéville, c'est-à-dire à quelques kilomètres de Vittel, il y a un grand camp français d'aviation de bombardement? Elle multiplie les demandes pour obtenir le laissez-passer indispensable qui lui permettra de pénétrer dans la zone des armées; on le lui refuse toujours, bien qu'elle invoque pour elle-même l'urgence d'une cure thermale et que les services français de contre-espionnage n'attachent pas encore beaucoup d'importance aux avertissements de leurs collègues d'outre-Manche.

En août 1916, le capitaine Ladoux, qui dirigeait alors un des principaux services de contre-espionnage, convoqua Mata-Hari au ministère de la Guerre, pour s'assurer par lui-même si les services anglais ne se trompaient pas en affirmant que la danseuse était un agent de l'Allemagne.

Il n'y avait en effet absolument rien dans les rapports de police qui permit de retenir une inculpation sérieuse contre elle. Le temps des splendeurs était fini pour Mata-Hari. Réduite à vivre très simplement, obligée de quitter un premier hôtel faute de pouvoir y payer ses notes, elle habitait successivement boulevard des Capucines, avenue Henri-Martin, avenue Montaigne. Quelques vieux amis d'avant guerre lui accordaient bien quelques sommes d'argent, mais, comme à l'époque où elle fréquentait la maison de rendez-vous, elle devait, par de brèves passades avec des étrangers chercher les moyens de subsister.

On avait en vain interrogé ses clients de passage; tous reconnaissaient que, même au moment où ils auraient pu s'abandonner, aucune indication n'avait été réclamée d'eux.

D'autre part, c'est en vain qu'on avait intercepté le courrier échangé par Ma-

ta-Hari et le capitaine Marzow et qu'on avait fait subir à leurs lettres les plus sévères examens. Il n'y avait rien, absolument rien!

Aussi le capitaine Ladoux accorda-t-il le sauf-conduit à Mata-Hari. Elle s'en fut passer deux semaines à Vittel, naturellement surveillée par un valet de chambre « amateur » et par un lieutenant aviateur également détaché auprès d'elle en mission spéciale.

Où apparaît H-21.

Sa cure terminée, Mata-Hari quitta Vittel, où sa conduite n'avait rien révélé. Deux jours après son retour à Paris, elle fit une nouvelle demande auprès du capitaine Ladoux, lequel avait pris la décision de faire tout simplement expulser l'indésirable afin de décharger ses services d'une surveillance qu'il considérait comme inutile.

Dans les mémoires (1) qu'il a fait paraître récemment, le capitaine Ladoux, aujourd'hui commandant, explique comment il avait été amené à changer d'avis, et comment il avait compris que les informateurs de l'*Intelligence Service* ne se trompaient pas.

En se retrouvant en face du capitaine Ladoux, Mata-Hari ne l'entretint tout d'abord que du désir de revoir son amant, le capitaine Marzow.

- Vous l'aimez donc tant que cela ?
- C'est peut-être le seul amour de ma vie !
- Alors il faut épouser Marzow.
- Il ne voudra pas de moi... Il est d'une grande famille, et son père, l'amiral, ne permettrait pas cette mésalliance !... Ah ! si j'avais seulement de l'argent !
- Combien vous faut-il ?
- Vous ne pourriez jamais payer cela... un million !
- Bigre ! non, nous ne sommes pas riches dans l'espionnage français !
- Et si je devenais la maîtresse du Kronprinz, vous me

(1) Mémoires de guerre secrète : Les chasseurs d'espions. par le C^e Ladoux.



La villa de Mata-Hari 11, rue Windsor, à Neuilly.

le donneriez mon million... Je l'ai déjà été, et il ne tient qu'à moi de le revoir !

Pour donner plus de poids à sa proposition, Mata-Hari crut vaincre les hésitations de son interlocuteur en lui déclarant que, pour parvenir à Stenay, c'est-à-dire au quartier général du Kronprinz, elle comptait sur le concours d'un de ses amants d'Allemagne, von Craemer, l'un des plus gros fournisseurs de pommes de terre de l'armée allemande.

Ce nom de Craemer devait d'ailleurs être la perte de Mata-Hari, car il mit sur la piste de sa culpabilité.

Sans pouvoir encore deviner les véritables intentions de son interlocutrice, le capitaine Ladoux feignit alors d'accepter ses services. Mais, bien qu'elle prétendit gagner l'Allemagne par la Suisse, il lui remit ses passeports pour l'Espagne, d'où, après s'être embarquée à Vigo, elle se rendrait en Hollande pour y recevoir ses instructions avant de pénétrer en Allemagne.

— *Puis-je faire prévenir chez moi de mon arrivée par mon ministre?* demanda Mata-Hari.

C'était avouer imprudemment au capitaine Ladoux qu'elle correspondait par la voie diplomatique. Ses missions, d'apparence bien banales, emportaient, grâce aux encres sympathiques, des renseignements qui de Hollande étaient transmis à ceux qui les attendaient.

Huit jours après que la danseuse eut quitté Paris, le *Hollandia*, sur lequel elle s'était embarquée, était arrêté en pleine mer par un contre-torpilleur britannique. Le commandant, après avoir interrogé tous les passagers, prit Mata-Hari à son bord et la conduisit dans un port anglais d'où elle fut transférée aussitôt à Londres. Là, Sir Basil Thompson, chef de Scotland Yard, l'interrogea lui-même.

— *Oui, je suis une espionne!* lui répondit Mata-Hari, *seulement je ne travaille pas pour l'Allemagne, mais pour la France!*

Fort embarrassé par cette déclaration, l'*Intelligence Service* demanda à Paris des instructions concernant celle qui prétendait être au service du contre-espionnage français.

— *Comprends rien. Refoulez Mata-Hari en Espagne.*

Telle fut la réponse du capitaine Ladoux, qui, par ce moyen, avait décidé de mettre la danseuse en contact avec le service d'espionnage en Espagne, dont il connaissait bien les agissements et les ramifications.

En même temps, ordre était donné à la Tour Eiffel de capter tous les radios diplomatiques échangés entre l'Espagne et Berlin.

Quelques jours après, on était fixé à Paris, car Mata-Hari était tombée dans le piège. On avait intercepté un radiotélégramme de l'ambassade d'Allemagne à Madrid (nos services en possédaient alors le chiffre) informant le Grand Quartier général allemand que l'agent H-21 venait d'arriver à Madrid, après avoir réussi à se faire engager par les services français, mais qu'ayant été refoulée par la croisière anglaise, il demandait des instructions et de l'argent.

Le doute n'était plus permis : l'*Intelligence Service* avait raison. Mata-Hari, qu'un vaisseau anglais avait ramenée à Gijon en novembre 1916, était bien une espionne allemande : l'agent H-21 et elle ne pouvaient faire qu'une seule et même personne.

D'ailleurs, quelques heures après la transmission du radio de l'ambassade de Madrid, on captait la réponse du Grand Quartier général :

— *Dites à l'agent H-21 de rentrer en France et d'y continuer sa mission. Il recevra un chèque de 15 000 pesetas, tiré par Craemer sur le Comptoir d'Escompte.*

Le chèque Craemer ! cette fois c'était bien la condamnation à mort de Mata-Hari, laquelle, en proie à de nouvelles amours espagnoles, devait encore demeurer deux mois en Espagne.

Pendant ce temps, les preuves s'accumulaient. Avant son départ pour l'Espagne, on avait remis à Mata-Hari cinq lettres qu'elle devait faire parvenir à nos agents secrets en Belgique. Mais le 2^e bureau savait à l'avance que, sur ces cinq agents, quatre « brûlés » depuis longtemps étaient à l'abri et que le 5^e était un espion double dont on avait intérêt à se débarrasser. Le résultat ne tarda pas : quelques jours à peine après le retour de Mata-Hari à Madrid, l'espion double était arrêté à Bruxelles et fusillé par les Allemands.

Tandis que la découverte de l'agent H-21 est uniquement due à la Tour Eiffel, ou, pour être plus exact, au

zèle et à la perspicacité des radiotélégraphistes qui durant toute la guerre y montèrent une garde inlassable, l'écrivain allemand H. Berndorf a imaginé tout un roman où apparaît au premier plan l'artiste de cinéma Claude France, qui le 3 janvier 1928 devait se suicider d'une balle dans la tête, hantée par le remords d'avoir livré Mata-Hari à ses bourreaux.

Fille d'un vétérinaire allemand, Claude France, qui s'appelaient en réalité Hanna Wittig, était infirmière dans une maison de santé en Suisse, en même temps qu'elle poursuivait ses études de médecine. Un officier français, grièvement blessé en 1915 et fait prisonnier, le comte de C..., avait été échangé et était venu se faire soigner dans la maison de santé où la jeune Hanna Wittig était employée.

L'officier et l'infirmière s'éprirent l'un de l'autre et lorsque le comte partit pour Lausanne, Hanna Wittig le suivit, définitivement attachée à lui par une passion qui l'aurait décidée à tout pour plaire à son amant. C'est



Une attitude de Mata-Hari, la danseuse nue.

ainsi qu'à Lausanne, elle aurait surpris dans un bar la conversation de deux Allemands s'entretenant d'un renseignement précieux concernant la prochaine offensive française, renseignement fourni par l'agent H-21. Mis au courant, le comte serait parti sans tarder pour Paris, toujours accompagné de sa maîtresse, et aurait fait part de ce qu'il savait au capitaine Ladoux. Celui-ci, convaincu désormais qu'il y avait à Paris un espion ou une espionne que désignait le chiffre H-21 et qu'après tout, ce pourrait bien être Mata-Hari, aurait alors accepté la proposition faite par le comte de mettre la danseuse en rapport avec Hanna Wittig. Nantie d'une introduction, la petite infirmière allemande serait donc allée chez Mata-Hari, un après-midi, à son hôtel, et lui aurait demandé, à elle, la prêtresse incontestée de l'amour, comment elle devait s'y prendre pour que le comte l'aimât toujours et la trouvât éternellement pleine de charmes.

Les deux femmes seraient devenues grandes amies. Voulant que la petite Wittig, qu'elle ne pouvait soupçonner puisqu'elle était Allemande, la connût bien, Mata-Hari lui aurait révélé qu'elle travaillait pour l'Allemagne et que personne ne pouvait se douter qu'elle était H-21.

Le lendemain, Hanna Wittig aurait rapporté au ca-

pitaine Ladoux cette confiance de la danseuse qui déjà avait pris le train pour l'Espagne.

Arrêtée et inculpée.

A Madrid, Mata-Hari ignorait qu'elle était démasquée. Elle savait certes qu'on la surveillait, mais elle ne pouvait se douter que, depuis son embarquement à Vigo, un agent secret français ne l'avait pas quittée un instant, l'accompagnant à Londres, à Gironne, jusqu'au grand hôtel de Madrid où elle était descendue et où elle occupait une chambre contiguë à celle de von Kroon, l'attaché naval allemand avec lequel elle eut bientôt de telles relations, que le lieutenant de vaisseau lui offrit des bijoux. Mais c'est en vain qu'elle chercha à lier conversation avec l'attaché militaire français, celui-ci, prévenu, ne répondit pas à ses œillades provocantes. Mata-Hari, qui semblait filer le parfait amour avec von Kroon, et qui n'aurait pas repoussé non plus les avances de von Halle, l'attaché militaire, se trouvait cependant fort démunie d'argent. Et pour ne pas payer de sa poche les caresses de la danseuse, von Kroon avait jugé plus pratique de demander pour elle de l'argent à Berlin. De là le radiotélégramme transmettant l'ordre de faire tenir à l'agent H-21, par l'intermédiaire d'une légation neutre, les 15 000 pesetas du chèque établi par Craemer sur le Comptoir d'Escompte de Paris.

Sans argent et ne pouvant rien faire en Espagne, Mata-Hari se résigna donc à quitter von Kroon et se mit en route pour la France, cependant que l'agent secret attaché à ses pas télégraphiait de la frontière espagnole qu'il était en route pour Paris « avec sa suite ».

Le lendemain matin de son arrivée, Mata-Hari, descendue à l'hôtel Plaza, se présentait à la légation neutre et encaissait le chèque de 15 000 pesetas. La preuve était irréfutable. Il n'y avait plus qu'à s'assurer de l'espionne, ce qui était chose facile puisqu'elle était sans méfiance.

Le 14 février 1917, le commissaire spécial Priollet, accompagné de trois inspecteurs, se présentait vers 7 heures du matin à l'hôtel Plaza et se faisait indiquer la chambre de Mata-Hari. De son poing, il heurta trois fois la porte; au troisième coup, il appuya sur la poignée qui n'était même pas fermée à clef. A peine entré, il aperçoit Mata-Hari étendue sur son lit, complètement nue, sauf une légère batiste voilant son buste.

Le fonctionnaire de la sûreté se nomme et déclare à Mata-Hari qu'il a ordre de l'emmener immédiatement. — *Voudriez-vous m'emmener toute nue?* lui répliqua Mata-Hari avec le fou rire.

Mais le commissaire Priollet, qui ne connaît que sa consigne et que les charmes de celle dont il doit s'assurer ne peuvent séduire, s'installe froidement sur une chaise et sans mot dire assiste au lever de Mata-Hari, tandis que celle-ci, ne pouvant s'attendre à être définitivement confondue, s'habille en riant et en chantant.

Aussitôt après son arrestation, Mata-Hari fut mise à la disposition de la justice militaire et amenée devant le capitaine Bouchardon, rapporteur auprès du 3^e Conseil de guerre de Paris. Inculpée d'espionnage, elle fut incarcérée à Saint-Lazare.

Ce que furent l'instruction et la vie de l'inculpée dans la cellule n° 12, on l'a connu par le détail, avec beaucoup trop de détails inexacts même.

L'instruction dura plusieurs mois : Mata-Hari fut assistée de l'ancien bâtonnier M^e Edouard Clunet qui, ayant été jadis de ses amis, ne voulut pas l'abandonner et s'était fait commettre d'office pour la défendre. Il était persuadé, malgré toutes les apparences, qu'elle était innocente.

Au cours de l'un de ses interrogatoires, Mata-Hari exprima le désir d'être remise en présence du capitaine Ladoux et de lui parler à lui seul. On convoqua le chef des services d'espionnage et de contre-espionnage qui resta seul en tête à tête avec l'inculpée, laquelle lui manifesta son étonnement d'être considérée comme un agent de l'Allemagne.

— *Je ne vois qu'un moyen de vous sauver ! lui dit alors le capitaine Ladoux (c'est lui-même qui le raconte dans ses mémoires). C'est que vous me disiez à moi toute la vérité, toute, vous m'entendez bien ? et vous avez ma parole d'honneur que si vous avez été sincère, je garderai pour moi ce que vous m'aurez dit et ne m'en servirai pas*

contre vous. Je ferai même l'impossible pour vous arracher au poteau...

Mata-Hari lui ayant demandé sa parole de soldat qu'elle aurait la vie sauve, le capitaine Ladoux lui répliqua que, seul, le juge pouvait prendre cet engagement et qu'il allait le lui demander sans attendre, si elle le désirait.

Mais le capitaine Bouchardon, malgré toutes les exhortations du capitaine Ladoux, refusa de faire cette promesse, ce qui fit dire à Mata-Hari avec un air de défi : — *C'est bien ! Qu'on me ramène en prison, je ne dirai plus rien.*

On a raconté qu'à Saint-Lazare, Mata-Hari avait pris des bains de lait après avoir fait appeler le directeur pour lui dire que son métier et son tempérament l'exigeaient, ajoutant même que, sur les sollicitations de la *mignonne petite sœur Marie* qui la gardait, elle dansait dans sa cellule pour ne pas oublier son art ! (1)

Or, la « mignonne petite sœur Marie » n'était autre que la brave sœur Léonide qui n'avait pas quitté Saint-Lazare depuis plus de quarante ans.

Le docteur Léon Bizard, médecin de la prison, avait, non sans étonnement, retrouvé sa cliente de la maison de rendez-vous. Il la visita presque tous les jours, depuis son incarcération jusqu'au matin de son exécution et il a pu faire justice de tous ces racontars.

La fille Zelle, a-t-il assuré, n'a jamais pris de bains de lait à Saint-Lazare, ni même de bains tous les jours ; elle demanda seulement le téléphone, qu'on ne lui donna pas, et de l'eau pour se laver, qui n'est pas chose courante dans cette vieille et ignoble prison...

Durant les huit mois de sa détention, Mata-Hari ne reçut d'autre visite que celles de son défenseur, du pasteur, du docteur Bizard et des religieuses. Jamais elle ne reçut ni fleurs, ni friandises, ni lettre particulière. Elle lisait peu, ne fumait pas. Il lui eût été difficile de s'offrir beaucoup des fantaisies permises par le règlement des prisons, car, au moment de son arrestation, elle ne possédait plus que quelques louis qu'elle conservait précieusement pour se faire conduire à l'instruction en taxi et éviter ainsi le transfert en « panier à salade ».

Certaine maladie dont elle était atteinte — c'est le docteur Brizard qui parle en connaissance de cause — facilita seulement son entrée à l'infirmerie, où elle demeura avant d'occuper la cellule n° 12.

Jugée et condamnée.

Ce fut le 24 juillet 1917 que Mata-Hari fut traduite en conseil de guerre. Les débats qui eurent lieu à huis-clos et qui furent présidés par le colonel Semprou, l'ancien chef de la Garde républicaine, durèrent deux jours. Le commissaire du gouvernement était le lieutenant Mornet, qui n'avait pas encore son troisième galon.

Vêtue de sa robe bleue et coiffée de son chapeau de feutre, la danseuse demeura, durant tout le procès, ce qu'elle avait été à l'instruction, se défendant avec un calme énergique, malgré quelques accès de nervosité que calmaient doucement son défenseur.

Toutes les personnalités qui, à Paris, avaient été liées intimement avec Mata-Hari furent citées à la barre. Les juges militaires exigèrent la lecture intégrale avec la signature des lettres d'un ancien ministre de la guerre; malgré le huis-clos, il en résulta des indiscrétions dont la malignité publique s'empara.

On se rappelle qu'exploitant une similitude d'initiales, certains journaux vouèrent M. Malvy à la vindicte populaire.

On le désignait comme le compagnon de fête de Mata-Hari. Même après son retour d'exil et sa rentrée au Parlement, le député du Lot fut en butte à ces calomnies, à tel point qu'un jour il s'évanouit à la Chambre en pleine séance. Il fallut, pour faire cesser cette campagne, une lettre ouverte adressée à Séverine en 1926, par laquelle M. Messimy reconnut que c'était lui qui, quatorze ans auparavant, avait envoyé quelques billets galants à une femme, alors belle et célèbre, qui s'efforçait de conquérir le droit de se dire sa maîtresse.

Avec véhémence, Mata-Hari soutint que si elle recevait de l'argent du chef de l'espionnage allemand, 20 000 florins, puis 10 000 florins, puis 15 000 pesetas, c'était

(Suite page 55.)

HENRI COSSIRA.

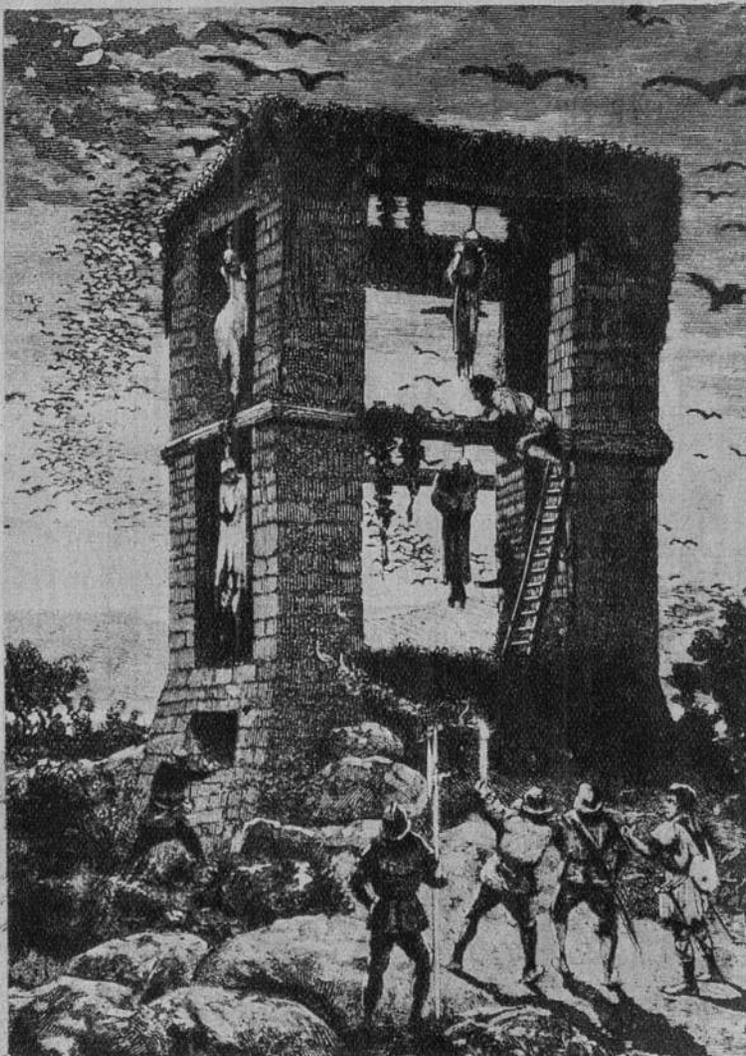
(1) Les espionnes à Paris, par le C³ Émile Massard.

MONTFAUCON

GIBET DU ROI

MONTFAUCON! lieu sinistre; nom qui rappelle des drames répugnants. Le ministre prévaricateur et l'obscur criminel, le puissant et le pauvre y trouvèrent, en un même genre de mort, le terme de leur existence, ou (le coup fatal les ayant atteints en un autre lieu) y furent transportés alors qu'ils n'étaient plus que cadavres.

La butte Montfaucou, — monticule aussi célèbre que la Grève dans les annales parisiennes, — se trouvait dans le quadrilatère formé, aujourd'hui, par la rue Louis-Blanc, la rue de la Grange-aux-Belles, la rue des Ecluses-Saint-Martin et le quai Jemmapes. Le nom de Mont-



Le gibet avant son agrandissement et son perfectionnement. (D'après une gravure de l'époque.)

faucou vient-il d'un propriétaire du lieu, ou adopta-t-on cette désignation à cause des oiseaux de proie qui tournoyaient sans cesse auprès des cadavres? On ne sait. Mais, à côté de cette dénomination de lieu, il y avait celle, plus symbolique, de *Fourches patibulaires de la grande justice*.

Sur cette éminence, — comme sur celles dont les *hauts justiciers* disposaient à travers le pays, et qui, toutes, étaient situées loin des lieux habités, mais toujours près des chemins fréquentés, — s'élevèrent d'abord des *arbres fourchus* à la partie supérieure, et qui, par ce moyen, pouvaient recevoir la pièce de bois où l'on suspendait les patients ou les cadavres; d'où le nom de *fourches patibulaires*.

Aux *arbres fourchus* succédèrent les piliers de pierre et, le progrès aidant et la clientèle devenant de plus en plus dense, les *Fourches patibulaires de*

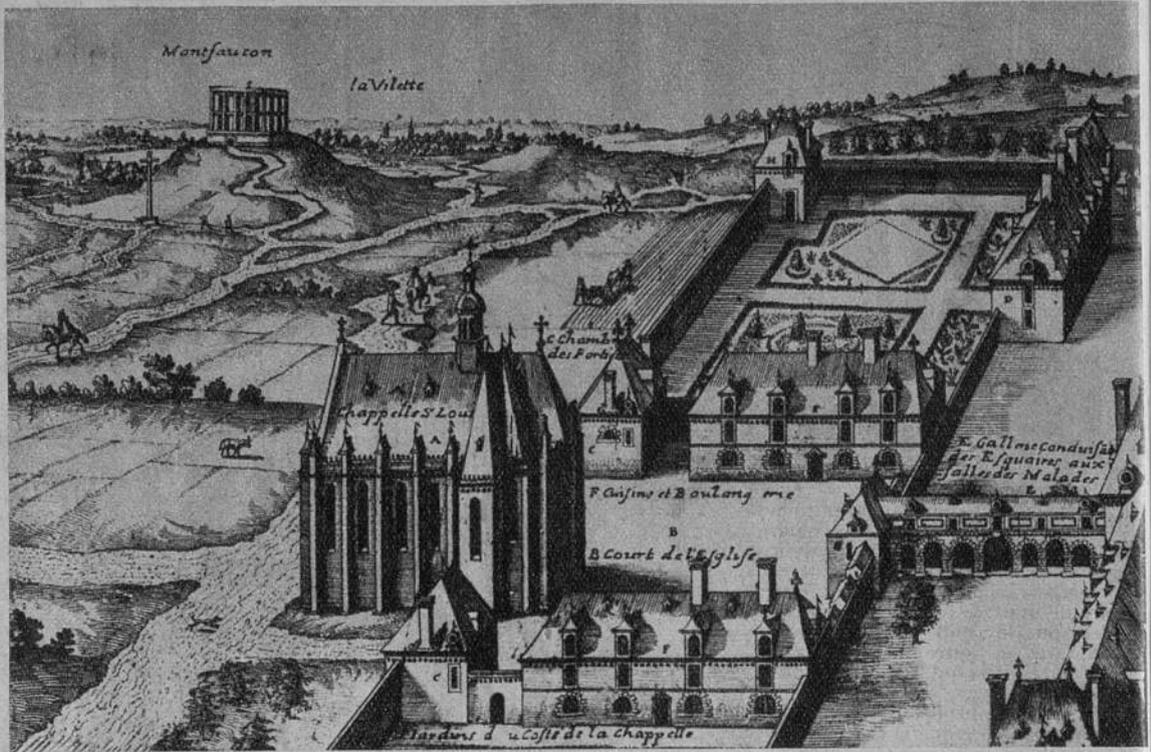
Plan parcellaire de 1727 indiquant l'emplacement du gibet et de l'ancienne croix. (D'après une gravure de l'époque.)

PLAN

Le plan parcellaire de 1727 indique l'emplacement du gibet et de l'ancienne croix. Le plan est divisé en plusieurs parcelles, avec des numéros et des noms de propriétaires. On peut voir des détails de la structure du gibet et de la croix.

Echelle de six toises

Archives de la Ville de Paris



Vue panoramique du quartier Hôpital Saint-Louis. On y voit le gibet, la croix et les chemins qui y conduisent. (D'après une estampe.)

la Grande Justice devinrent un monument unique en son genre.

De Montfaucon on découvrait le pays à plusieurs lieues à la ronde ; autour, c'était une campagne fertile, des coteaux chargés de vignobles, des champs de blés... mais toute habitation s'en était éloignée. Sur le sommet de l'éminence se détachait une lourde masse de quinz à dix-huit pieds de haut, composée de dix ou douze assises de gros quartiers de pierre brute, bien liées, bien cimentées, formant un carré long de 40 pieds sur 25 ou 30 de large ; sa partie supérieure offrait une plateforme à laquelle on accédait par une rampe de pierre, assez large et dont l'entrée était fermée par une porte solide.

De cette plateforme, et le long de trois côtés seulement, s'élevaient 16 piliers carrés, hauts de 33 pieds (11 mètres), formés de pierres d'un pied d'épaisseur, semblables à celles de la base et parfaitement bien liées entre elles.

Les piliers étaient reliés, à leur sommet, par de doubles poutres de bois qui s'enclavaient dans leurs chaperons et supportaient des chaînes de fer d'un mètre de long, destinées à suspendre les cadavres.

Au-dessous, et à moitié de leur hauteur, ces piliers étaient également reliés par d'autres traverses, servant au même usage que les parties supérieures. Malgré cette sage précaution, on fut souvent obligé, pour faire de la place, de décrocher des cadavres.

Au centre de la masse qui supportait les piliers était aménagée une cave profonde destinée à servir de charnier pour les cadavres des suppliciés, soit que l'action destructive du temps les eût séparés de leurs chaînes, soit qu'il eût fallu dégager pour recevoir les nouveaux arrivants. (Rappelons que c'est dans cette cave que les magiciens venaient nuitamment dérober des cadavres pour leurs opérations, quand ils ne les enlevaient pas du gibet même.)

Dans certaines circonstances, des cadavres de criminels échappèrent au charnier et reçurent une sépulture ; c'était le cas, par exemple, si des réparations importantes devaient être faites au gibet qui, malgré le soin qu'on avait de bien blanchir à la chaux les piliers et les poutres, n'en subissait pas moins les dégradations provoquées par les injures du temps ; à cette occasion,

on enlevait les chaînes. (En 1416, une grande réparation devant avoir lieu, l'exécuteur fut chargé d'enlever les cadavres exposés et de les enterrer ; il reçut vingt sols ! Il en fut de même à l'occasion du passage, non loin du gibet, du convoi funèbre de Louise de Savoie, morte au château de Saint-Maur ; il se dégagait du gibet des odeurs si infectes, qu'on dut dégarnir les potences des corps entiers, ainsi que des têtes et quartiers qui y étaient attachés, et leur donner une sépulture.)

Le luxe de blancheur dont on paraît cet édifice contrastait singulièrement avec sa destination, et les énormes souillures de sang qui apparaissaient sur le blanc des piliers lui donnaient un aspect plus repoussant. « Horrible profil sur le ciel que celui de ce monument, la nuit surtout, quand il y avait un peu de lune sur ces crânes blancs, ou quand la brise du soir froissait chaînes et squelettes et remuait tout cela dans l'ombre... » Mais, à cette époque, on était familiarisé avec les spectacles hideux ; on sait combien la justice, au moyen âge, était atroce, expéditive, et tenait peu compte de la vie des hommes ; la mort était appliquée à tous les crimes ; et les crimes étaient très fréquents.

Il était donc rare que le gibet de Montfaucon ne fût pas copieusement garni de cadavres ; d'autant qu'il remplissait un double rôle : celui de lieu de supplice et celui de lieu d'exposition. On y transportait les cadavres des gens mis à mort dans l'intérieur de Paris ; dans ce dernier cas, les corps étaient renfermés dans des sacs de treillis ou du cuir avant d'être portés au gibet.

Les suicidés y étaient aussi exposés. Tous les cadavres mis au gibet étaient recouverts, ou de leurs vêtements, ou de sacs ; on n'exposait jamais de nudités.

Quant à la manière dont on menait les condamnés au supplice, elle n'était point uniforme ; les uns y étaient conduits à pied, d'autres à cheval ; à certains on offrait un tombereau, une chaise...

Le patient portait ordinairement du Châtelet, accompagné de son confesseur, d'un lieutenant criminel, du procureur du roi... et d'un certain nombre de sergents et d'archers. Sa tête était découverte ; quelquefois on le liait.

Lorsque le cortège arrivait devant le couvent des Filles-Dieu (à l'extrémité de la rue Saint-Denis), le

condamné était introduit dans la cour et conduit au pied d'un crucifix de bois adossé à l'église du couvent et abrité par un dais ; là, l'aumônier du monastère, après avoir récité quelques prières à son intention, lui donnait de l'eau bénite et lui faisait baiser une croix ; ensuite, les religieuses lui apportaient un verre de vin et trois morceaux de pain. Vieille coutume connue sous le nom de : « *dernier morceau du patient* ». Cette cérémonie terminée, on se remettait en marche, puis nouvelle halte devant la croix de pierre élevée proche le gibet ; et enfin le malheureux était livré au bourreau.

Dès qu'il avait rendu le dernier soupir, tout le personnel de justice qui l'avait accompagné se hâta de retourner au Châtelet, où on lui servait un repas dont la ville faisait les frais.

En sa qualité de lieu *privilegié* de la haute justice royale, Montfaucon eut l'avantage d'*apprendre* beaucoup de grands seigneurs et il sembla prédestiné aux ministres oppresseurs, aux financiers concussionnaires, aux juges prévaricateurs, etc.

La liste est longue des condamnés fameux qui furent pendus, ou exposés après leur supplice, à Montfaucon ; liste qui pourrait comprendre les exécutions par contumace ; car on y pendait aussi, *en effigie*.

Le premier mentionné par les historiens est Pierre de la Brosse, né en Touraine. D'abord chirurgien, ou barbier de saint Louis, puis de Philippe le Hardi, dont il devint le chambellan et bientôt le premier ministre. Il ne tarda pas à exercer une influence toute-puissante et s'attira ainsi de violentes haines. Accusé d'avoir empoisonné Louis, fils de Philippe le Hardi, ce dernier s'adressa à ses devins. Arrêté, emprisonné et mis en jugement, il fut condamné à mort et pendu au gibet de Montfaucon le 30 juin 1278. Cette exécution démontre que le sinistre gibet était en plein fonctionnement au XIII^e siècle.

En 1315, le 30 avril, veille de l'Ascension, on y conduisait un bien haut personnage : Enguerrand de Marigny. Originaire de Normandie, d'une famille qui s'appelaient Le Portier, il devint successivement : chambellan-

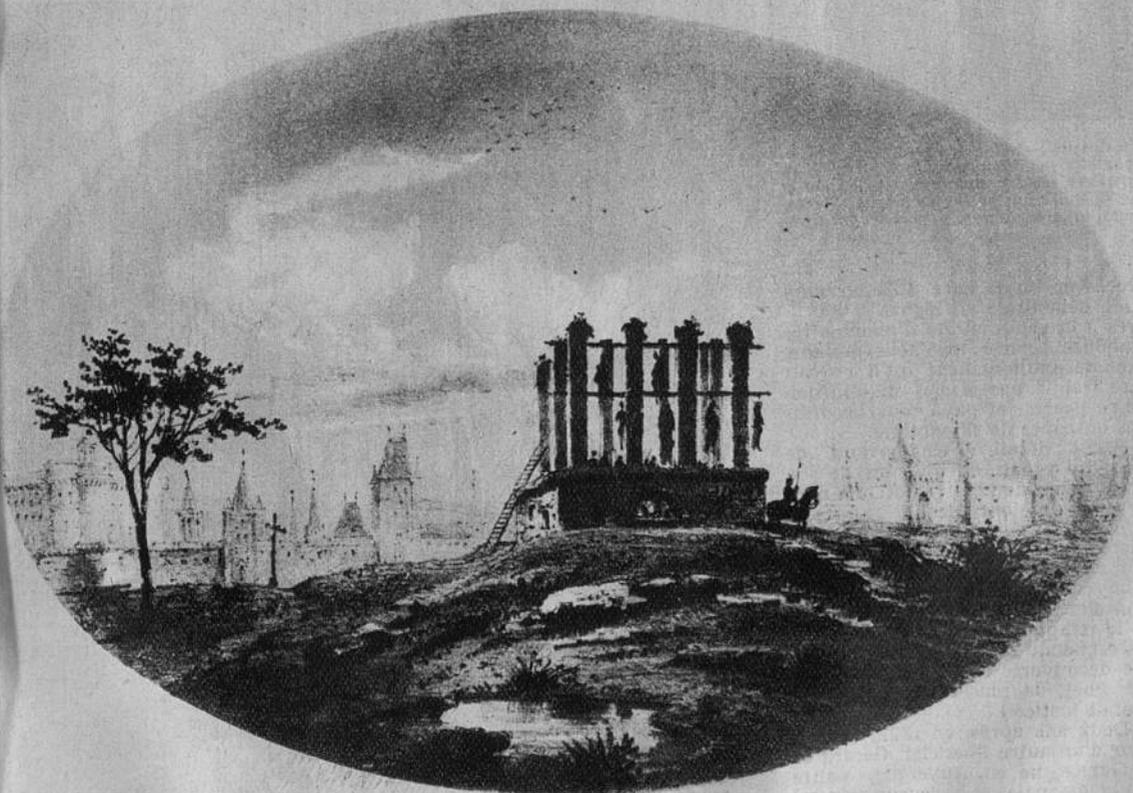
châtelain du Louvre, surintendant des finances, grand maître de l'hôtel du roi. A l'avènement de Louis X, le trésor était tellement épuisé, qu'on n'y put trouver l'argent nécessaire pour subvenir aux frais du sacre du nouveau roi : « Où sont, lui demanda-t-il, les décimes prélevés sur le clergé, les tailles dont le peuple a été surchargé, le produit de l'altération des monnaies ? — Sire, dit le comte de Valois, son ennemi, et oncle du monarque, Marigny a eu l'administration de tous ces derniers, c'est à lui à en rendre compte. » Le ministre se déclara prêt à le faire, et comme ses allégations étaient niées par Charles de Valois, il s'ensuivit une altercation dans laquelle tous deux tirèrent l'épée.

La perte d'Enguerrand était décidée. Il fut d'abord enfermé à la tour du Louvre, puis au Temple, et enfin à Vincennes, où son procès fut fait par des commissaires que désigna son ennemi. Quarante et un chefs d'accusation furent présentés contre lui ; pour obtenir des révélations, on mit ses serviteurs et ses commis à la torture ; des témoins soudoyés déposèrent qu'il avait eu recours à des enchanteurs pour attenter à la vie du roi au moyen d'opérations magiques, d'images de cire... On ne lui permit pas de se défendre. Le roi aurait voulu le sauver, mais il n'osa, et la condamnation à mort prononcée contre lui fut exécutée. On le conduisit à Montfaucon, dans une charrette, avant la pointe du jour — comme c'était l'usage — et il fut pendu à l'endroit le plus élevé et le plus en vue du gibet. Un magicien, nommé Paviot, accusé d'avoir assisté la femme d'Enguerrand dans le dessein de faire périr le roi et Charles de Valois au moyen d'envoûtement, partagea le même sort, mais, pour respecter la hiérarchie, on le pendit *au-dessous du maître* !

Ici se placent des détails macabres : la nuit suivante, des voleurs, tentés par les riches habits du surintendant, détachèrent le cadavre, le dépouillèrent et l'abandonnèrent sur le sol, entièrement nu. Il fallut lui donner de nouveaux habits pour le replacer au gibet !

Son corps n'en fut retiré que l'année suivante. Louis X se repentait de sa faiblesse au moment du

Vue générale du gibet. (D'après une gravure coloriée représentant la sinistre butte, éclairée par de vagues rayons de lune.)



MONTFAUCON



Au-dessus : Avant de monter à l'échelle, pour être pendu, pendant qu'on fait les dernières recommandations au patient et que le bourreau lui lie les mains derrière le dos, un aide prépare la chaîne. (D'après une gravure de l'époque.)

procès et l'innocence d'Enguerrand était démontrée. Il légua 10 000 livres à la veuve et fit d'abondantes aumônes. Charles de Valois, malade, déclara publiquement qu'il croyait être frappé par le ciel en punition de ce procès, et paya tous les frais des obsèques de sa victime.

Autre détail : Enguerrand de Marigny venait, au moment de son arrestation, de faire remettre à neuf le gibet de Montfaucon !

En 1320, c'est une condamnation justement prononcée : Tapperel, prévôt, se laisse séduire par les richesses d'un condamné à mort détenu au Châtelet ; il le délivre secrètement et le remplace par un pauvre diable qui est pendu à Montfaucon. La fraude est découverte et le prévôt prend, au gibet, la place de sa victime. C'était justice !

Deux ans après, en 1322, c'est le tour d'un autre financier, Gérard de la Guette, né en Auvergne, maître de la monnaie et receveur général des revenus de la Couronne. Il est

accusé de concussion ; il nie : on le soumet à la *question*, mais avec tant de rigueur qu'il meurt pendant les épreuves.

Son corps, traîné par les rues, est porté à Montfaucon, où on lui donne une place de choix.

L'année suivante (1323), un nommé Jourdain, seigneur de l'Isle, qui, grâce à la puissante parenté de sa femme, a pu éviter la peine de mort pour crimes, reprend le cours de ses brigandages ; il assomme un huissier royal. Cité devant le Parlement, il est arrogant ; mis au Châtelet, il est condamné à être traîné attaché à la queue d'un cheval, puis à être pendu à Montfaucon ; ce qui fut fait le 22 mai 1323, veille de la Trinité.

Sous Charles IV, dit le Bel, le gibet de Montfaucon est soigneusement restauré par Pierre Remy.

Ce Pierre Remy, seigneur de Montigny, administrateur des finances du Roi, est condamné à être pendu. Au moment de l'exécution, il déclare s'être rendu coupable d'autres méfaits graves, notamment de haute trahison envers le roi ; cela n'a d'au-

Au-dessous : Gérard de la Guette, surintendant des finances de Philippe le Long, soumis à la question extraordinaire, meurt au milieu des tortures. Son cadavre fut exposé à Montfaucon. (D'après une gravure de l'époque.)



tre effet que de lui procurer la satisfaction de se balancer au sommet du gibet de Montfaucou, qu'il a si bien fait mettre en état, — on aurait désiré lui éviter cette fâcheuse coïncidence. L'exécution eut lieu le 25 avril 1328, et, la veille, le peuple avait écrit sur l'un des piliers :

*En ce gibet ici emmy
Sera pendu Pierre Remy.*

Puis c'est, en 1331, Massé de Maches, trésorier changeur du trésor du roi, accusé d'infidélités dans sa charge.

En 1333, René de Siran, maître des monnaies, qui échappe à l'exécution en se suicidant, mais n'échappe pas à Montfaucou.

En 1336, Hugues de Cuisy, ancien prévôt, devenu président au Parlement, accusé de s'être laissé corrompre par présents.

Vers la fin du xix^e siècle, Montfaucou est mêlé à ces duels fameux appelés « Jugements de Dieu ». La femme Carrouge affirme que Legris a pénétré dans sa demeure et lui a fait violence. L'accusé nie. Le Parlement déclare que le jugement de Dieu peut être accordé au plaignant. Il y a duel : Carrouge, d'abord blessé, tua ensuite son adversaire ; le cadavre de Legris est livré au bourreau, traîné sur une claie et exposé à Montfaucou. Mais, par la suite, on découvre que Legris n'était pas coupable. Carrouge, au désespoir, part pour la terre sainte ; sa femme entre au couvent. Et on n'en parle plus.

Au xv^e siècle, on signale d'importantes exécutions qui ont laissé des traces dans l'histoire de Montfaucou.

En mai 1408, le gibet fut témoin d'un grave incident, entre la très remuante Université et le prévôt de Paris.

Deux étudiants en ladite Université de Paris, les nommés Léger du Moussel et Olivier Bourgeois s'étaient rendus coupables de meurtres et de vols sur les grands chemins. Le prévôt de Paris, Guillaume de Tignonville, les fit arrêter. L'Université les réclama, pré-



ENGVERRAN SIRE DE MARIGNY COMTE DE LONGVEVILLE, &c.

CHAMBELLAN DE FRANCE.
PRINCIPAL MINISTRE D'ESTAT
SOVS PHILIPPES LE BEL.

Enguerrand de Marigny, injustement condamné et exécuté en 1315. Sa mémoire fut réhabilitée. (D'après une très ancienne estampe.)

tendant que cette affaire devait être portée devant la justice ecclésiastique. Le prévôt, sans s'embarasser de ces oppositions, fit pendre les deux étudiants au gibet de Montfaucou, le 26 octobre 1407.

L'Université cessa alors tous ses exercices ; et, pendant plus de six mois, il n'y eut dans Paris, ni leçons, ni sermons, pas même les jours de fête.

Comme le Conseil du roi ne se laissait point ébranler, l'Université protesta violemment et menaçait d'abandonner le royaume pour aller se fixer à l'étranger, où ses droits seraient mieux respectés.

Cette menace fit impression. Le prévôt fut condamné à détacher du gibet les deux écoliers, à les baisser sur la figure, à les placer sur un chariot couvert de drap noir et enfin à suivre leur convoi, accompagné de ses sergents et archers. Les corps de ces deux écoliers furent ainsi conduits au parvis Notre-Dame et de là à l'église du Couvent des Mathurins, où le recteur les reçut et les fit inhumer honorablement : cela se passa le 28 mai 1408. Sur une table de bronze fixée dans la muraille de cette église, une longue inscription relatait ces divers événements.

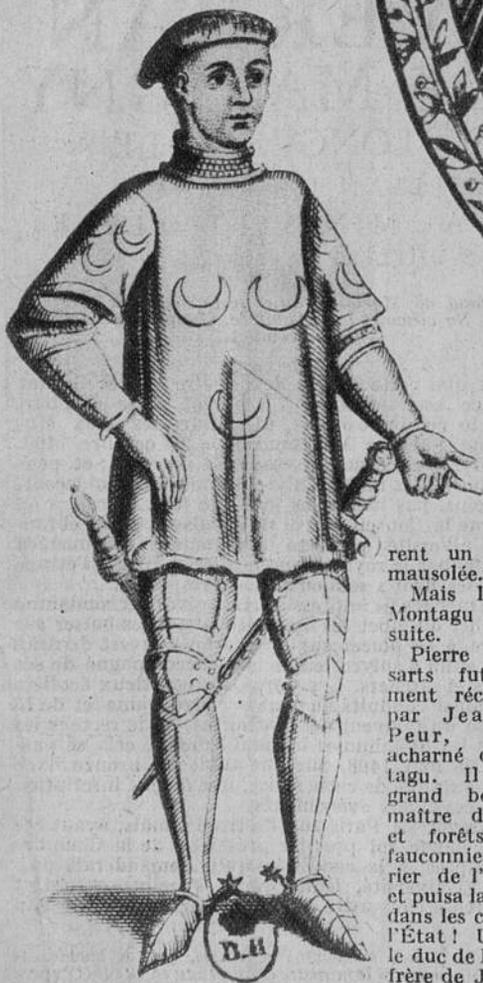
Le prévôt de Paris fut destitué : mais, ayant été nommé par le roi premier président de la Chambre des Comptes, à la condition qu'il demanderait pardon à l'Université, ledit prévôt s'inclina et obtint alors que l'Université ne s'opposerait point à son

Olivier Le Dain, surnommé le Diable, qui, de barbier de Louis XI, en devint le ministre et fut pendu en 1484. (D'après un document de l'époque.)



installation. L'année suivante, des Essarts, prévôt de Paris, reçut l'ordre d'arrêter Jean de Montagu, grand maître d'hôtel du roi, qui, pendant seize ans, avait gouverné les finances de l'État et acquis des biens immenses; il était aussi accusé d'avoir participé aux sortilèges employés par le duc d'Orléans contre le roi. Comme il niait, les commissaires lui firent donner la question et le tourmentèrent si bien que, de sa main, il signa sa confession. Conduit aux Halles, il y fut décapité (17 octobre 1409). La tête et le corps furent pendus à Montfaucon; on le dépouilla préalablement de sa houppe, mais on lui laissa ses chausses et ses éperons dorés. Trois ans après, son squelette fut déposé et déposé chez les Célestins de Marcoussy, qui lui élevè-

Au-dessous : Pierre Des Essarts, prévôt de Paris, qui eut la tête tranchée aux Halles et dont le corps resta trois ans au gibet de Montfaucon. La famille fut alors autorisée à l'en retirer. (Ancienne estampe.)



rent un superbe mausolée.

Mais l'affaire Montagu eut une suite.

Pierre des Essarts fut largement récompensé par Jean sans Peur, ennemi acharné de Montagu. Il devint grand bouteiller, maître des eaux et forêts, grand fauconnier, trésorier de l'épargne, et puisa largement dans les coffres de l'État! Un jour, le duc de Brabant, frère de Jean sans Peur, l'apostropha



Jacques de Beaufort, seigneur de Samblançay, surintendant des finances injustement condamné, fut pendu à Montfaucon. Plus tard, sa mémoire fut réhabilitée. (Ancienne estampe.)

en ces termes : « Prévôt de Paris, Jean de Montagu a mis vingt-deux ans à se faire couper la tête, mais vraiment vous n'y en mettez pas trois. » En effet, en 1413, on le traîna lié sur une claie et, aux Halles, il fut décollé. La tête fut promenée au bout d'une lance, et le corps mené à Montfaucon pour y être mis proprement là où il avait fait mettre Montagu.

Enfin, au cours du même siècle, Olivier Le Dain, — surnommé *le Diable*, — fameux favori de Louis XI, fils de paysan, d'abord barbier du Roi, qui se l'attacha comme valet de chambre et peu à peu en fit l'un des agents les plus actifs de sa politique. Après la mort de son royal protecteur, on le fit pendre haut et court à Montfaucon.

Nous voici au XVI^e siècle. La victime qui va nous occuper est plus digne de nos regrets que toutes celles, déjà citées, qui la précéderent à Montfaucon.

Jacques de Beaufort, seigneur de Samblançay, fils d'un bourgeois de Tours enrichi par le commerce, avait été argentier des rois Louis XI et Charles VIII. Il avait administré les finances sous Charles VIII, Louis XII et François I^{er}. La mère de ce dernier roi haïssait Samblançay, qui s'était souvent opposé à ses dilapidations, et dont elle avait exigé une somme de 400 000 écus d'or, destinés, disait-elle, à l'armée d'Italie. Il donna sa démission en 1526, rendit ses comptes et prouva que le roi lui devait près de 300 000 écus.

Au moment où François I^{er} était captif à Madrid, l'ancien ministre eut le tort de réclamer avec instance, avec vivacité même, le paiement de ce qui lui était dû. Il fut arrêté, jugé par des commissaires qu'avait choisis le chancelier Duprat, et condamné à la potence. Il y marcha, le 12 août 1527, avec un courage que Clément Marot a célébré dans des vers particulièrement énergiques. Il était âgé de soixante-deux ans. Sa mémoire fut réhabilitée plus tard.

Six ans après, en 1533, ce fut le tour d'un trésorier du Languedoc, un nommé Jean Porcher, dont nous nous dispenserions de parler s'il n'avait pas, lui aussi, été poursuivi par la haine du chancelier Duprat et si son cadavre n'avait pas été l'objet de macabres manipulations. Il subit le supplice de la pendaison le 24 septembre. Trois ou quatre jours après, on l'enlève secrètement de la potence et on l'enterre dans un champ voisin. Emoi autour du gibet ; on le déterre et on le remonte au gibet. Il est dépendu une deuxième fois, mais, pour lui éviter une troisième pendaison, les ravisseurs le divisent en morceaux. On ne sut jamais ce que devinrent ces macabres débris.

La Saint-Barthélemy mit aussi Montfaucon en évidence. Là furent trainés, on le sait, les restes de l'amiral

de Coligny ; un maréchal ferrant fournit des chaînes supplémentaires pour attacher au gibet ce qui fut l'amiral. Pendant plusieurs jours, la voie funèbre conduisant à Montfaucon ne désemplit pas.

Pour clore cette longue liste, où les financiers dominent, citons les frères Milloirs, trésoriers de rang inférieur, accusés d'avoir donné de faux acquits, soumis à la question, et finalement condamnés à la potence. Au moment de l'exécution l'aîné s'imagine qu'il va recevoir sa grâce et décide de gagner du temps ; en conséquence, il refuse d'abord de gravir l'échelle ; pressé par le bourreau, il est hissé sur les premiers échelons, mais s'oppose énergiquement à dépasser le sixième. L'exécuteur est obligé de le pendre à l'échelle même.

A partir de cette époque, les expositions à Montfaucon devinrent plus rares. A la fin du XVII^e siècle, le gibet tombait en ruines. On combla l'infeste cave, la porte de la rampe fut rompue, les marches furent brisées, et, en 1761, de ce fatal gibet, il ne restait plus que le triste souvenir. Les faubourgs se peuplèrent, mais on se tint cependant à quelque distance de Montfaucon, qui devint alors la grande voirie de Paris.

FUR-HAY.

UNE VILLE SANS CRIMINELS

HEUREUX les gens, les peuples qui n'ont pas d'histoire ! Heureuses les cités tranquilles, qui ne connaissent jamais de drames, quels qu'ils soient !

Entre toutes, la ville de Tell-Aviv, en Palestine, peut être citée comme modèle. Quarante-cinq mille habitants, des origines extrêmement lointaines attestées par des tombeaux que tous les archéologues de la terre viennent visiter ; un aspect coquet et moderne ; des maisons blanches qu'on devine pourvues du confort le plus moderne. L'existence ne doit pas être désagréable, à Tell-Aviv.

Dans cette ville bénie, vous pouvez circuler librement, de jour et de nuit, sans aucune inquiétude. Les détresseurs, escrocs et tire-laine n'existent pas dans ce paradis terrestre. Les tribunaux chôment ; des femmes jalouses ne revolvèrent pas leurs époux ; il n'y a pas de sadiques, de fous, d'ivrognes. Nul n'attend à la bourse ou à la vie de son voisin.

Notez que Tell-Aviv est la seule ville de Palestine qui compte pareille population ; elle peut donc être considérée,

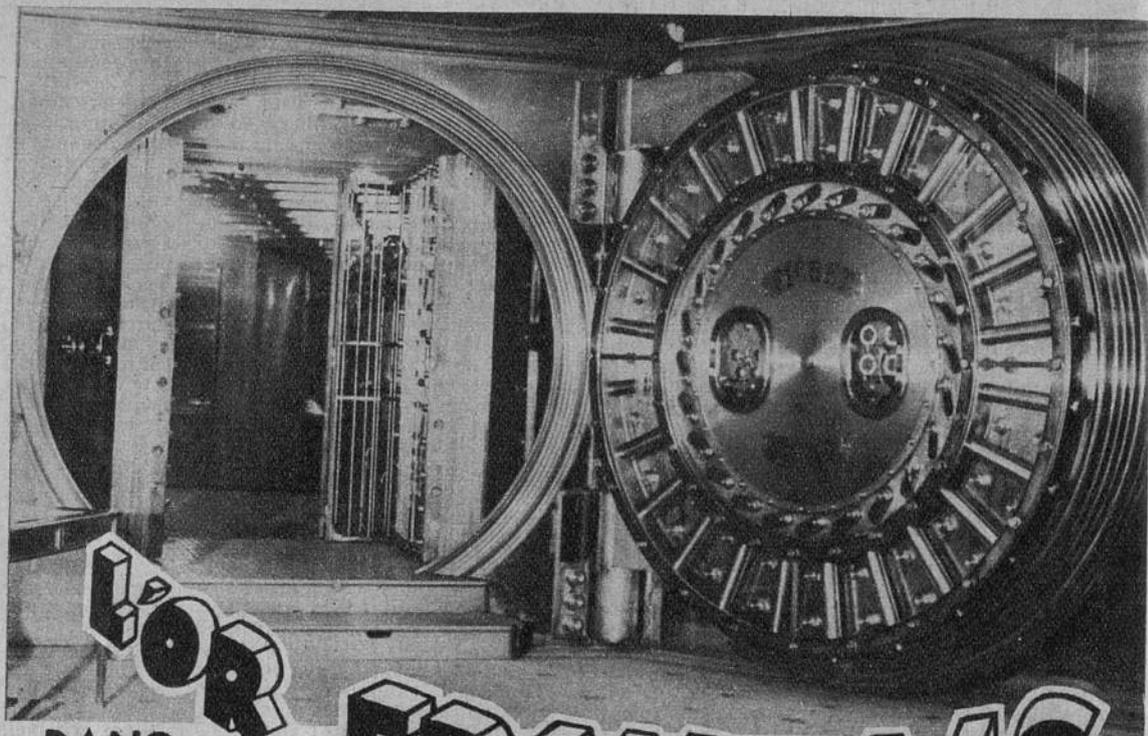
comme la capitale. Est-ce à ce titre qu'elle donne l'exemple.

Dans l'année 1931, les « chaouchs » (agents de police) chargés d'assurer l'ordre dans la rue ont appréhendé en tout et pour tout seize personnes. Toutes pour de menus délits. Si menus, à la vérité, qu'il a fallu relâcher presque aussitôt, après interrogatoire, ces prévenus peu ordinaires. Les amendes ont atteint, en tout et pour tout, trois cents francs ! Quant au tribunal criminel, il n'a pu siéger, faute de clients.

Etre juge dans un pays pareil, c'est véritablement une fonction de tout repos. Quelles bonnes parties de belote, derrière leurs volets fermés, doivent faire les dignes magistrats palestiniens, en l'attente de causes qui ne viennent pas ! Mais, par contre, combien l'honorable corporation des avocats doit connaître la morte-saison et les loisirs forcés. Un « chat fourré » désireux de faire rapidement fortune aura intérêt à fuir une contrée pareille, où chacun s'attache si obstinément à rester dans les bornes de la plus stricte légalité...

Tell-Aviv, pays de rêve, de justice, de liberté !





L'OR DANS SES CACHETTES FRANÇAIS

Voici que l'énorme porte a tourné sur ses gonds silencieusement. Et devant nous s'ouvre la salle des plus fabuleux trésors, défendue encore par une grille.

CHACQUE fois que cet employé de banque nous parlait des trésors qui dorment aux sous-sols des grands établissements de crédit, ses yeux luisaient d'un éclat étrange. A croire — parole ! — que les lingots d'or, à l'abri de leurs grilles et de leurs verrous, il les entourait d'une espèce de cupidité incompréhensible : un Harpagon fier de la fortune des autres.

Et puis, nous comprîmes. Ce n'était pas cela. Comme un vendeur du Printemps est fier du chiffre d'affaires de sa maison, ainsi cet employé modèle ressentait comme une jouissance particulière à s'imaginer le golconde des caves blindées, sous ses pieds, et les mille moyens de défense que l'ingéniosité de l'homme accumula pour les protéger.

« Vous ne sauriez vous imaginer, disait-il, comme c'est bien combiné. Ah ! les cambrioleurs peuvent y venir ! Nous attendons ces messieurs de pied ferme. En matière de coffres-forts, « nous » sommes uniques au monde. »

Tant et si bien qu'un jour, agacé, je lui dis :

— Vous nous parlez toujours de cela. Montrez-nous donc, vos caves, vos serrures, vos murs d'acier, vos portes inviolables !

— Vous y tenez ?

Et il nous donna rendez-vous.

C'est, au cœur de Paris, non loin de la place de l'Opéra, dans un immense immeuble, tout spécialement construit.

Sous les pieds des employés, sous le vaste hall où chaque jour défilent des milliers de personnes, les caves de la banque couvrent une superficie considérable et vont loin, jusqu'au sol originel, jusqu'au lit de sable et de cailloux de l'ancienne Grange-Batelière.

Un ascenseur, silencieusement, nous descendit parmi un dédale de couloirs éclairés à la lumière électrique. L'employé qui nous guidait, cependant :

— Il s'agit, tout d'abord, de défendre les coffres

contre de possibles malfaiteurs. Ensuite on doit prévoir l'incendie, l'inondation, les éboulements... Bref, il faut songer à tout.

La salle des coffres-forts, — car il y en a au moins une quinzaine — est protégée par une porte blindée, de forme ronde, en acier au tungstène, qui barre hermétiquement l'accès de la pièce, sans préjudice de deux ou trois grilles accessoires. Cette porte, d'une épaisseur énorme, maintenue en place par des verrous, tourne sur une colossale charnière.

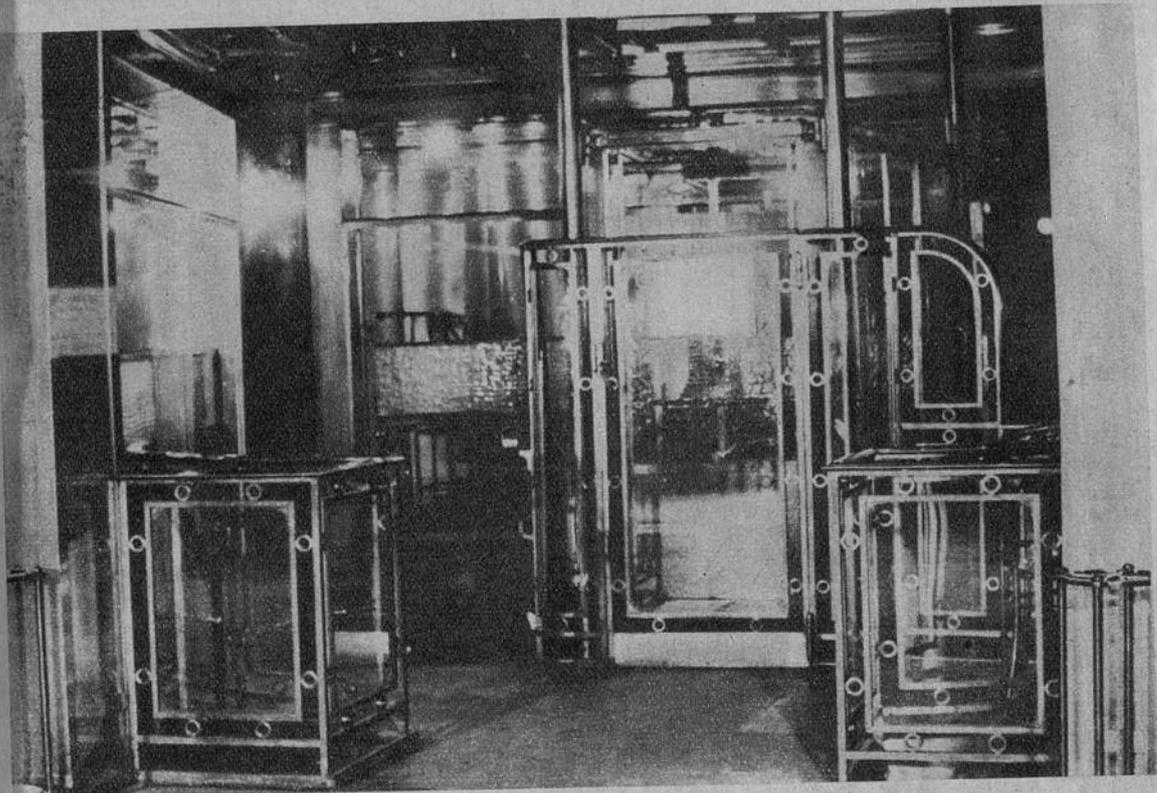
Le mouvement est si précis, si huilé, si doux, que, pour peu qu'il sût actionner utilement les manivelles, un enfant ferait fonctionner le déclic. Quand la porte est fermée, vous ne pourriez introduire même une épingle dans la rainure. Ce sont là des rouages d'une complexité, et d'une précision à la fois, dont on n'a aucune idée.

Des gardiens spéciaux, jour et nuit, veillent dans le couloir. On n'a pas cru devoir, comme à Berlin, leur adjoindre des chiens policiers : il est si facile de surveiller utilement, le long de ces couloirs éclairés à profusion !

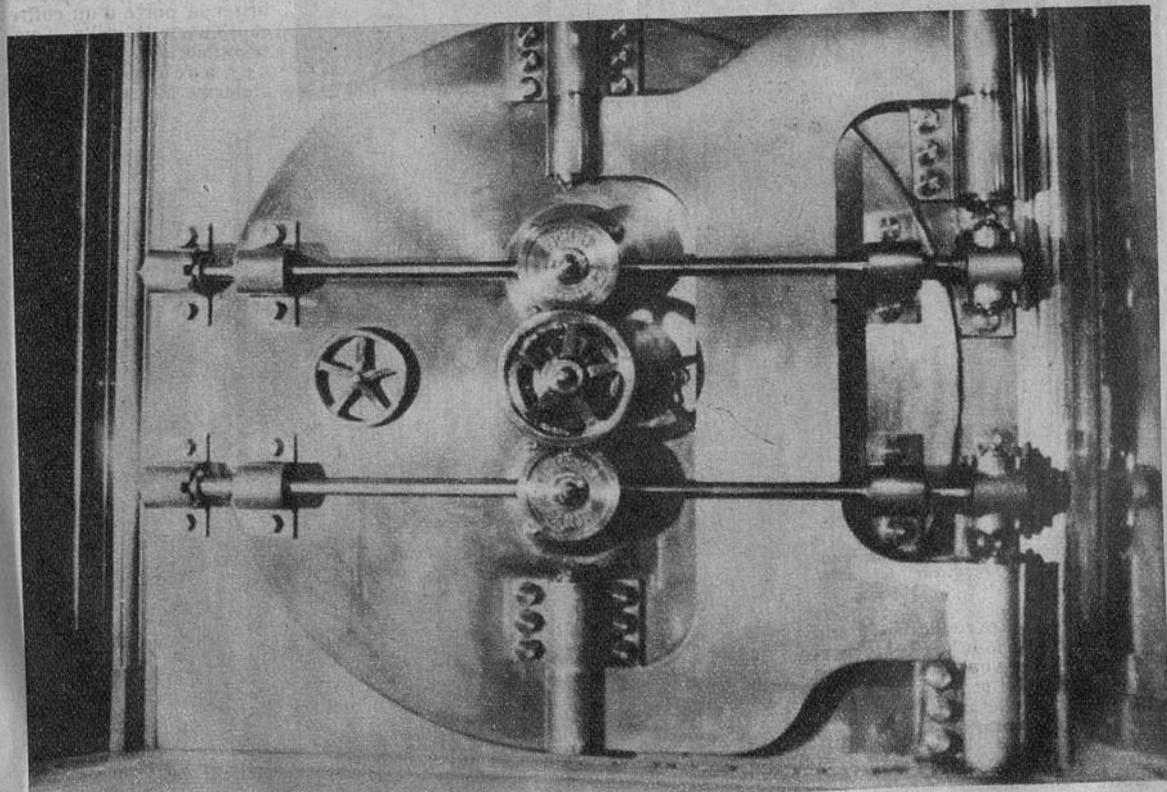
Plusieurs fois par jour, des employés uniquement chargés de ce service contrôlent les serrures, le mot, la fermeture de chaque coffre, et dressent procès-verbal de leurs constatations. La clef et le secret de la porte principale sont entre les mains d'un gardien-chef, vieux serviteur choisi entre tous.

Mais pénétrons dans la salle même du trésor. C'est une pièce longue et nue, où les coffres-forts s'alignent côte à côte, chacun avec son système de protection particulière. Des petites tables avec tout ce qu'il faut pour écrire occupent le centre de ce réduit, où l'aération se fait par l'intermédiaire d'une machine pneumatique (n'oubliez pas que nous sommes à vingt mètres sous terre pour le moins).

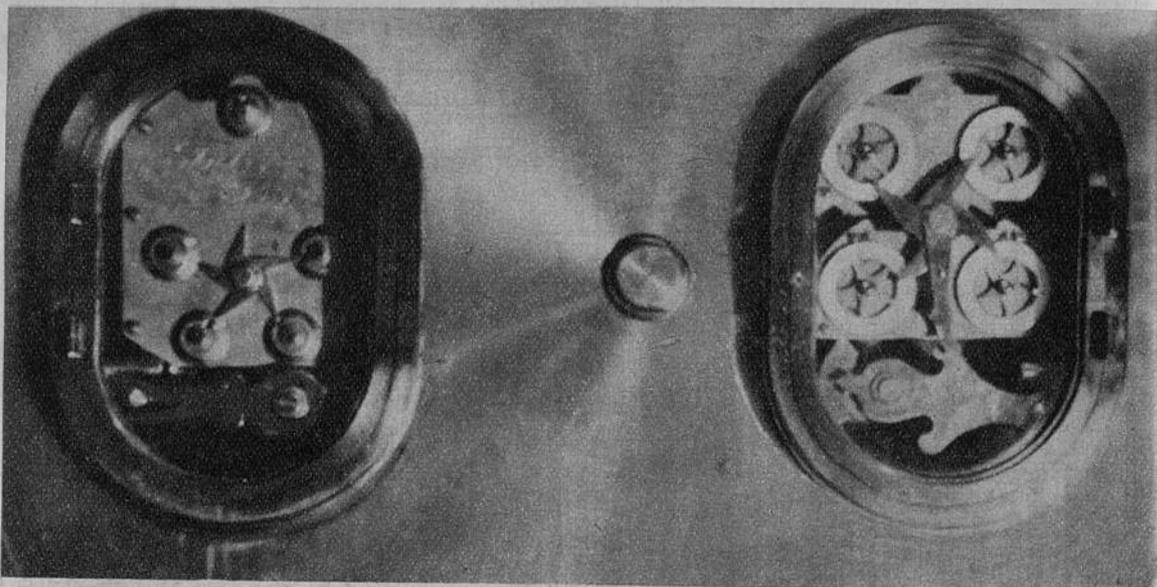
Chaque serrure de coffre présente un dispositif compliqué, avec une espèce d'étoile à cinq branches au cen-



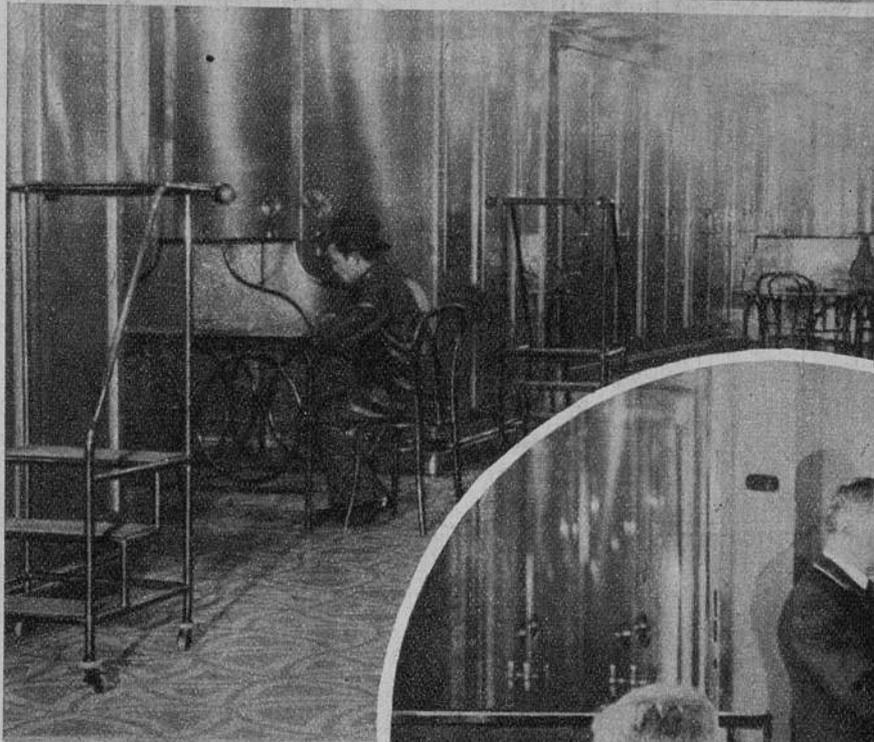
Voici l'ascenseur, dans l'un des plus grands établissements bancaires de Paris, qui va conduire notre enquêteur aux sous-sols où dort la fortune de la France.



La porte de la chambre du trésor est en acier massif, de forme ronde, défendue par des manivelles et des verrous compliqués. Un enfant cependant l'actionnerait.



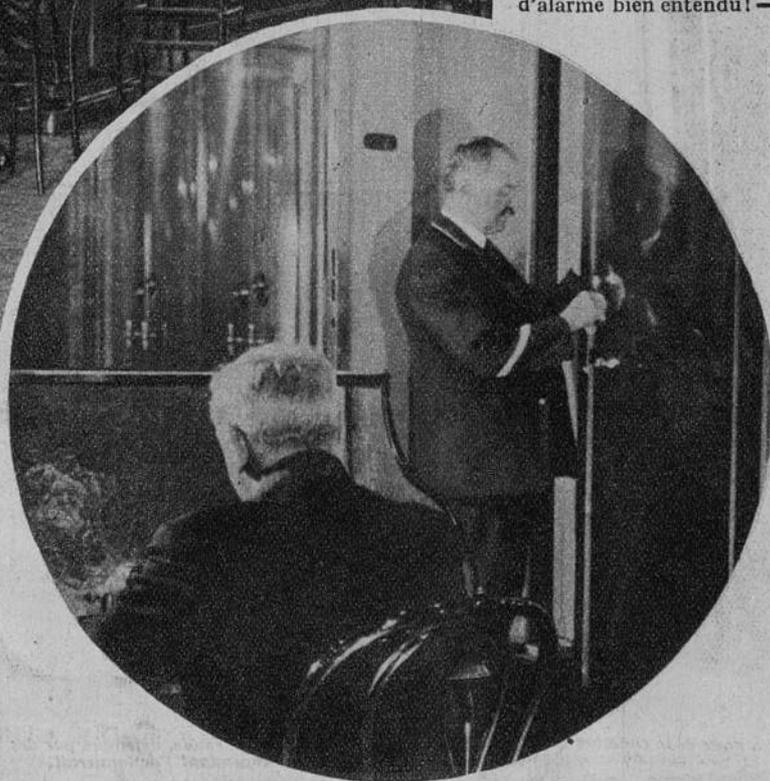
Le détail de l'une des portes de coffres-forts indique suffisamment en présence de quelles difficultés se trouveraient des malfaiteurs éventuels : double secret !



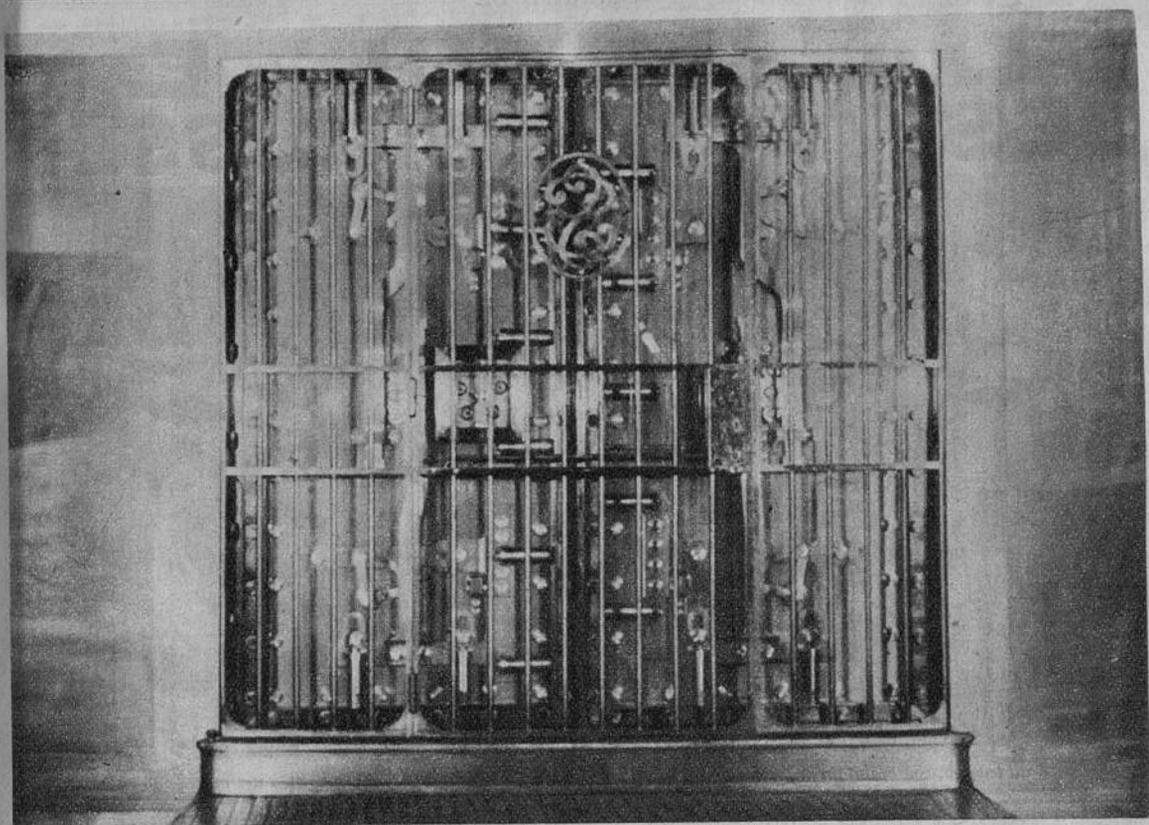
La pièce du trésor est vaste, bien éclairée, bien ventilée. On y peut travailler à la vérification des comptes. De nombreux bureaux ont été prévus à cet effet.

tre et quatre petites roulettes. Quand vous avez réussi à ouvrir cette première porte, vous vous trouvez encore en présence d'une grille à secret, qui barre l'acier du « Sésame, ouvre-toi ! ». Pour un cambrioleur éventuel, le pre-

A droite : Des employés spéciaux sont chargés chaque jour de vérifier les coffres-forts, l'intégrité des serrures, le secret des combinaisons. Les voici au travail, l'un d'eux rédige le rapport.



mier problème, donc, est de forcer la porte maîtresse (ce sans attirer l'attention de quiconque), ensuite de briser la porte d'un coffre et d'ouvrir la grille. Tout ceci effectué — sans actionner aucune sonnette d'alarme bien entendu! —



Le « mot » trouvé et la porte ouverte, nos spécialistes se trouveraient devant une grille rébarbative, qui interdit l'accès du coffre lui-même, protégé encore par un deuxième blindage.

le voleur pourra faire main-basse sur espèces ou valeurs. On conçoit que ce n'est pas une petite affaire.

— D'autant plus, continue notre interlocuteur, qui connaît admirablement la question, d'autant plus que la surveillance, ici, de jour et de nuit, reste incessante, je puis vous parler des gardiens et des sonneries d'alarme, mais ce n'est pas tout. Nous avons des systèmes nouveaux de protection par ondes qui sont de pures merveilles. Impossible de vous en dire plus long ; sachez simplement que si vous vous approchez un peu trop près des coffres, et si, naturellement, vous n'avez pas auparavant fait le nécessaire, votre seule présence, votre fluide suffiront à donner l'alarme et à déclencher les sirènes de l'alerte.

Vous le voyez, toutes les précautions sont prises. Inutile, à présent, de chercher à creuser un souterrain jusqu'à la salle du trésor. Les murs sont d'acier partout. D'acier le plancher ; d'acier le plafond. En réalité, les

installations modernes de défense ont tout prévu... d'accord, au surplus, avec les compagnies d'assurances, c'est dire que si des vols se produisent, ils ont pour origine une agression d'encaisseurs, une attaque au guichet, ou plus simplement une opération « à la tire » parmi la foule du hall. En dehors de cela, rien n'est humainement possible, hors le cas de guerre civile, contre les coffres-forts de banque. D'ailleurs — chose curieuse — en dépit de toutes les manipulations, de tous les tripotages auxquels donnent lieu les transports d'or en lingots, jamais aucun des précieux colis ne disparaît. Ce qui est tout à l'honneur des personnes employées à leur maniement.

Et nous remontâmes à la lumière, un peu impressionnés de tant de herses, de grilles et de clés au service de Sa Majesté l'argent, roi actuel du monde, roi bien défendu...

JACQUES SCREEN.

PRIMES AUX ABONNÉS FRANÇAIS DE " POLICE-MAGAZINE "

Prime n° I. — SIX MOUCHOIRS, grande taille (45 cm. x 45 cm.), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, vignettes blanches.

(Frais de port et d'emballage : 1 fr. 50.)

Prime n° II. — SIX MOUCHOIRS, grande taille (45 cm. x 45 cm.), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, fond filetés couleurs.

(Frais de port et d'emballage : 1 fr. 50.)

Prime n° III. — UN BRIQUET AUTOMATIQUE, fabrication soignée, nickelé et estampillé.

(Frais de port et d'emballage : 1 fr. 50.)

ABONNEMENTS

France : un an, 50 fr. Six mois : 26 fr.

Étranger (Abonnements ne donnant pas droit à une prime) : un an, 65 fr. Six mois : 33 fr.

L'ABONNEMENT D'UN AN SANS PRIME A PRIX RÉDUIT

Tout abonné français, ancien ou nouveau, qui ne désire pas profiter de l'une des primes énumérées ci-dessus a droit à une réduction du prix de son abonnement : Un an : 37 fr.

● LA RÉVOLTE ● DES TROUPES RUSSES



Le général Zankiewitch, commandant supérieur des troupes russes en France, est venu, seul au milieu des mutins de la 1^{re} brigade, pour les décider à se soumettre.

En mars 1917, le gouvernement du prince Lvof, qui avait pris le pouvoir en Russie après l'abdication forcée de l'isar Nicolas II, avait décidé de poursuivre la guerre aux côtés des Alliés. Mais malgré les proclamations enflammées et les exhortations que Kerensky venait lui-même sur le front adresser aux soldats, l'indiscipline avait gagné toutes les troupes. En juillet, l'attitude énergique de Kerensky, devenu premier ministre, avait cependant permis l'offensive victorieuse du général Korniloff; mais celui-ci avait alors voulu devenir le maître et il avait tenté un coup de force militaire contre Saint-Petersbourg. Déjà la propagande bolcheviste poursuivait son œuvre de désagrégation, si bien conduite par Lénine, que les Allemands avaient fait passer de Suisse en Allemagne, enfermé dans un wagon

plombé, les soldats russes, aussi bien ceux du front oriental que ceux qui avaient été envoyés en France, n'obéissaient plus aux officiers et refusaient de se battre. Au début de septembre, après avoir repoussé la tentative de Korniloff, Kerensky, dictateur, voulut réagir contre l'œuvre de Lénine. Mais il était trop tard!

En France, les contingents russes travaillés par les émissaires bolchevistes et par les tracts que leur lançaient les avions allemands avaient été retirés de la ligne de feu et cantonnés loin du front. Les sommations que Kerensky leur fit de rentrer dans le devoir provoquèrent des incidents suivis d'une répression sanglante, sur lesquels la censure fit naturellement le silence. C'est le récit de cette rébellion des soldats russes en France qu'on va lire.

Ce que fut la bataille de la Courtine, qui dura du 13 au 19 septembre 1917.

Érisé, moulu par les cahots d'un wagon vétuste, je maugréais contre les lenteurs de ce « tortillard » qui met plus de trois heures pour franchir 40 kilomètres entre Guéret et Aubusson. J'attendais depuis une heure la correspondance en faisant les cent pas sur le quai de la gare de Busseau, lorsque mon attention fut attirée par la conversation plutôt animée de trois paysans creusois qui revenaient du marché. Ils se plaignaient de la mauvaise saison et craignaient pour leurs récoltes.

— C'est égal, souligna l'un d'eux, même si le blé

vient mal, on ne sera tout de même pas obligé de faire comme les Russes ont fait à la Courtine pendant la guerre! Ils ont bouffé tous leurs chevaux, puis beaucoup sont morts de faim.

Et, répondant à une interrogation de ses interlocuteurs, il poursuivit :

— Oui, c'étaient les Russes qu'on avait retirés du front français, car ils ne voulaient plus se battre; on les avait mis à la Courtine et ils ont massacré leurs officiers. Alors on a tiré dessus et on en a tué dix mille !...

Persuadé que celui qui parlait ne faisait que colporter à sa manière des bavardages qu'il avait entendus, je n'en écoutai pas davantage, d'autant que les deux compagnons de mon paysan lui avaient



Dressé sur un cabriolet, le commissaire civil Swattikow harangue les troupes russes rassemblées au camp de la Courtine (juillet 1917).

ri au nez en le traitant de « blagueur ».

Cependant; alors que je déjeunais, le lendemain, dans un hôtel d'Aubusson, j'entendis des voyageurs de commerce qui parlaient; eux aussi, d'un massacre de soldats russes à la Courtine.

L'un de ces voyageurs venait précisément du grand camp d'instruction militaire creusois et il expliquait à ses compagnons que bon nombre des habitants du pays avaient eu à souffrir des exactions des Russes révoltés, avant que ceux-ci eussent été réduits par la force.

Cette fois, la curiosité professionnelle l'emporta et je voulus connaître d'une façon plus précise ce dont il s'agissait.

Et c'est ainsi que j'ai pu avoir des renseignements précis sur des faits que la censure n'avait pas permis à la presse de publier durant la guerre, faits qui provoquèrent parmi les calmes populations du sud de la Creuse et du nord de la Corrèze une émotion qui, malgré les années, ne s'est pas encore complètement dissipée.

Le « Rouleau compresseur » sur le front français.

J'ai donc pu savoir ce qu'il était advenu de la division russe qui s'était embarquée à Vladivostok pour venir combattre sur le front français et dont le débarquement à Marseille, au printemps 1916, avait fait croire que le fameux « rouleau compresseur » allait finalement se manifester sur le front occidental à côté de nos poilus qui, cependant, avaient déjà gagné la bataille de la Marne et celle de Verdun !

Après un voyage en mer de 7 000 kilomètres qui avait duré plus de deux mois, 20 000 soldats russes étaient arrivés en France, où leur présence devait surtout exal-

ter le moral de nos soldats. A Marseille, ils avaient été reçus par M. Dalimier, alors sous-secrétaire d'Etat, qui représentait le Gouvernement français. Après avoir traversé triomphalement la ville, ils avaient gagné le camp Mirabeau, où on les avait équipés avant de les diriger sur le camp de Mailly, où, après qu'ils eussent été armés de pied en cap, ils avaient été passés en revue par Joffre et le général Gouraud.

Le 14 juillet 1916, à Paris, les Russes défilèrent sur les boulevards, et l'enthousiasme des Parisiens fut

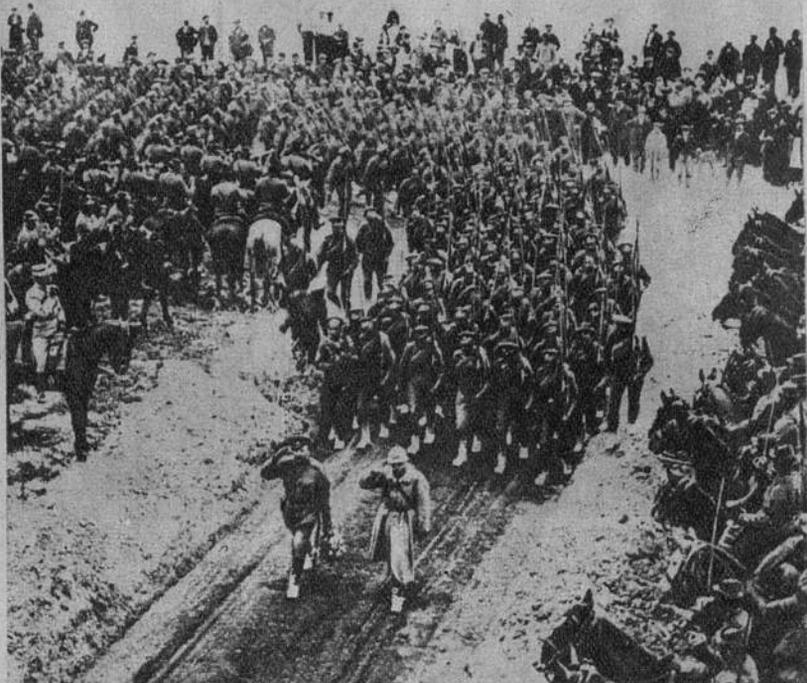
presque du délire : avec ce réservoir d'hommes inépuisable que semblait être la Russie, il apparaissait que les nôtres avaient désormais la partie gagnée !...

Hélas, nous n'étions qu'en 1916 et, au printemps 1917, les troupes russes, refusant de se battre, évacuaient le front français pour s'installer au camp de la Courtine.

Ces troupes qui avaient perdu toute valeur militaire et qui étaient sous les ordres du général Lovitzky comptaient en chiffres ronds 300 officiers, 16 000 hommes et 1 700 chevaux, c'est-à-dire deux brigades portant les numéros 1 et 3.

On avait dirigé les Russes sur la Courtine parce que ce camp très éloigné de la zone des armées et des grandes villes présentait les meilleures garanties pour accueillir des hommes que

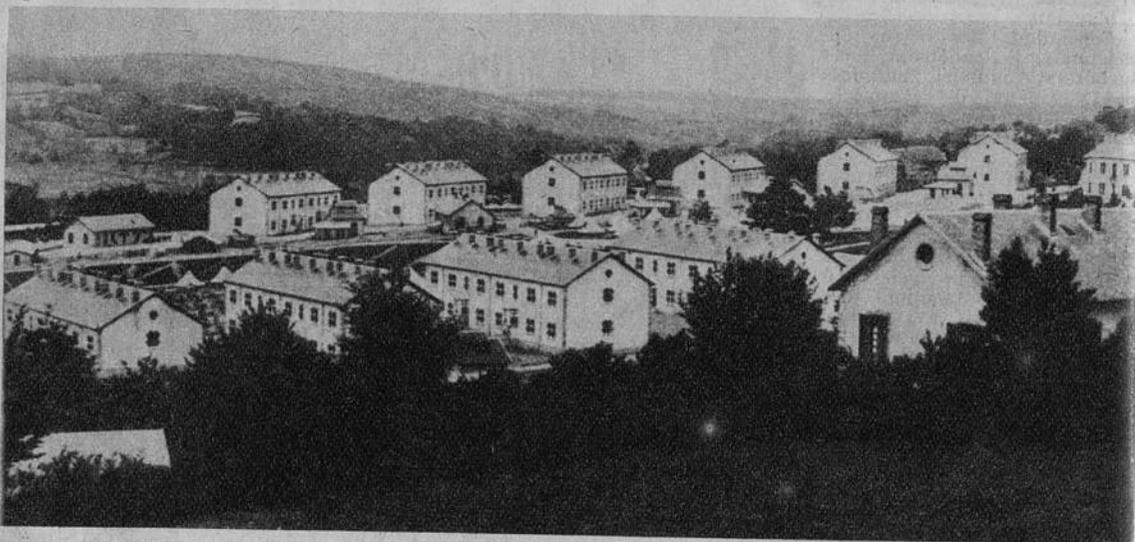
Au camp de Mailly, le général Lovitzky recevant M. Paul Doumer et M. Georges Leygues qui accompagnaient les représentants de la Douma sur le front français.



En juin 1916, les troupes russes, parties de Vladivostok, débarquent à Marseille, après un voyage de 7 000 kilomètres.



Au camp de Mailly, le général Lovitzky recevant M. Paul Doumer et M. Georges Leygues qui accompagnaient les représentants de la Douma sur le front français.



Un aspect du camp de la Courtine en 1917.

l'esprit révolutionnaire ne devait pas tarder à soulever contre leurs chefs.

Créé en 1908, le camp de la Courtine, autour duquel une petite ville s'est bâtie, se trouve à 790 mètres d'altitude, à l'extrémité méridionale du département de la Creuse, et plusieurs des villages qui l'entourent appartiennent au département de la Corrèze. Deux routes conduisent du camp à Felletin et à Aubusson : une route directe par les crêtes et la route du Mas d'Artige qui suit le cours de la Diège et ensuite celui de la Creuse.

A la mobilisation, en 1914, la Courtine servit tout d'abord de camp de concentration pour les civils étrangers, évacués de Paris et du Nord-Est. Puis, à partir d'octobre 1915, le camp fut utilisé pour l'organisation et le fonctionnement de nombreux cours d'instruction pour la concentration et l'organisation d'unités nouvelles, et enfin un dépôt d'officiers prisonniers de guerre y avait été créé en février 1917.

Au début de juin 1917, l'ordre était parvenu d'évacuer le camp dont on avait besoin pour y installer les troupes russes dont les premières unités, c'est-à-dire la brigade n° 1, arriva le 26 juin avec ses armes et ses munitions.

Dès leur débarquement, les soldats russes firent preuve de mauvais esprit ; leur installation se fit sans ordre et des incidents bruyants se produisirent la nuit même de l'arrivée dans le bourg de la Courtine, dont la paisible population manifesta aussitôt une certaine inquiétude qui ne devait pas tarder à être justifiée. Le 5 juillet, la 3^e brigade, armée elle aussi, débarqua à la Courtine, elle semblait moins indisciplinée que la brigade n° 1. Elle devait même commencer des exercices, mais les Comités de régiment qui

avaient été constitués les interdirent, un officier de la 3^e brigade fut même molesté par des hommes de la 1^{re}. Et dans le but d'éviter des incidents graves entre les deux brigades, le général Lokvitzky envoya la 3^e brigade au bivouac, sous la tente, dans la région de Maindrain, à l'extrémité nord du camp. Mais le 11 juillet, malgré les ordres de ses chefs, cette brigade quitta Maindrain pour aller bivouaquer à 1 500 mètres au nord de Felletin dans la lande de Charrasse, qui coupe la route de Felletin à Aubusson.

Cependant, entre ces cinq ou six mille Russes établis à Charrasse et les huit mille restés à la Courtine même, il y avait une différence considérable : les premiers n'étaient que des partisans de Kerensky, alors que les autres, déjà gagnés au bolchevisme, s'étaient mutinés ouvertement et, chassant leurs officiers, avaient reconnu comme chef un des leurs, le soldat Globa.

Vainement le gouvernement Kerensky avait-il tenté de maintenir l'ordre parmi les soldats russes du front français. Il avait délégué le commissaire Swattikow qui arriva à la Courtine pour expliquer à ses compatriotes le véritable sens de la Révolution, pour exalter leur amour de la Liberté et les exhorter à continuer la guerre jusqu'à la victoire définitive.

Les discours de Swattikow furent accueillis plus que fraîchement. C'est en vain qu'accompagné du général Zankiévitch, commandant supérieur des troupes russes, le commissaire passa sur le front des régiments dont les hommes restèrent sombres et silencieux ! C'est en vain que, juché, comme sur une tribune, sur la banquette du petit cabriolet qu'il avait amené de la gare, Swattikow



Le général russe Lokvitzky dans les tranchées sur le front français (janvier 1917).

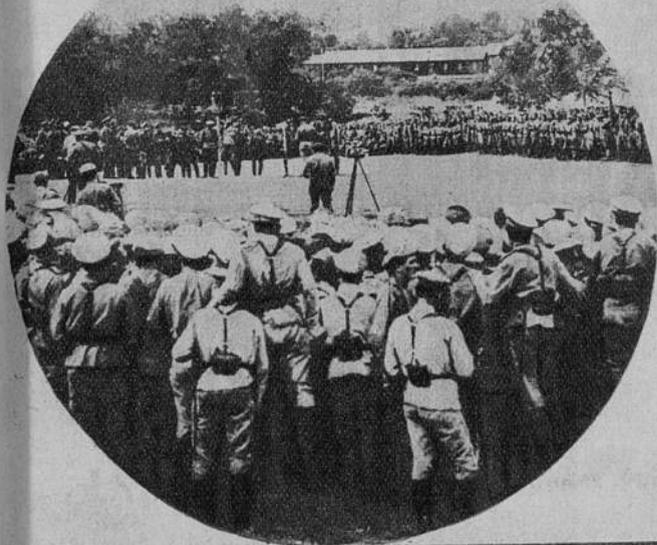
ses parents recevaient lorsqu'ils descendaient en ville.

Je me souviens, m'a raconté M^e D... qu'un jour, j'avais été invité à prendre le thé par le capitaine Djalaboff. Je me trouvais non loin du camp de Charrasse lorsque je vis surgir devant moi le capitaine et un de ses amis qui, tous deux, bien que complètement équipés, sautillaient pieds nus sur les cailloux du chemin. Des soldats leur avaient volé leurs bottes pendant qu'ils se baignaient dans la Creuse. Malgré sa mésaventure, le capitaine Djalaboff voulut absolument m'offrir le thé promis et je le suivis sous sa tente, où un vieux soldat qui bénévolement lui servait d'ordonnance nous prépara le chaud breuvage dans un samovar d'argent massif et nous le versa dans des tasses aussi précieuses. Le thé servi, l'ordonnance s'assit à côté de nous et but placidement le contenu de la tasse de thé qu'il s'était réservée.

C'était sa façon à lui de prouver à son capitaine ses sentiments d'égalité.

C'était un vrai régal d'entendre les concerts que donnaient sur le plateau les musiques des régiments bivouaquant à Charrasse. Les soldats se distraient comme ils pouvaient et ils orga-

A gauche : Le commissaire civil Swattikow, parlant au nom de M. Kerensky, exhorte les soldats russes, cantonnés à la Courtine, à faire leur devoir usqu'à la fin de la guerre.

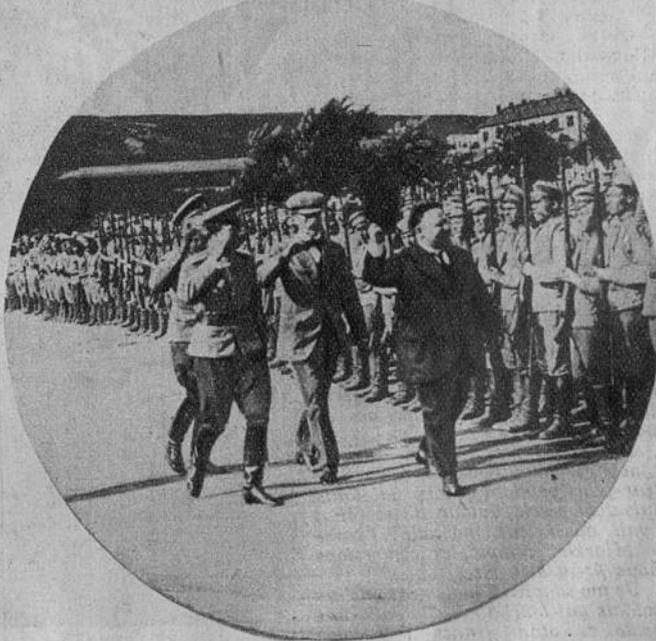


Près d'Aubusson, en septembre 1917. Le général Zankiewitch passant en revue les troupes fidèles qui vont réprimer le soulèvement des mutins de la 1^{re} brigade.

multiplia ses harangues ! Rien n'y fit, et le général Zankiewitch, qui personnellement se risqua tout seul au milieu des mutins, dut renoncer à convaincre les soldats de la 1^{re} brigade de rentrer dans le devoir.

En réalité, si les soldats de la 3^e brigade avaient quitté sans ordre le camp de la Courtine, c'était plutôt pour échapper aux violences des mutins de la 1^{re} que par indiscipline. Certes les Russes de Charrasse avaient bien subi les premiers effets de la Révolution : à l'exception des colonels, leurs officiers n'avaient plus le droit d'avoir des ordonnances ni des chevaux de selle. Mais, dans le service proprement dit, ils respectaient leurs officiers et ils obéissaient aux ordres qu'ils en recevaient.

A Aubusson, j'ai rencontré un avocat à la Cour, M^e D..., qui, tout jeune en 1917, s'en allait souvent jusqu'au camp de Charrasse, où il était l'hôte d'officiers russes que



A droite : Le commissaire civil Swattikow et le général Zankiewitch passent sur le front de la 3^e brigade russe demeurée fidèle, au camp de la Courtine (juillet 1917).

r de
de la
aves
voya
gion
is le
gade
êtres
qui

ablis
ême,
niers
e les
tinés
re-

ver-
ait-il
ordre
usses

Il
com-
qui

pour

mpa-

sens

pour

de la

er à

jus-

ffini-

wat-

euillis

ment.

com-

unkié-

supé-

sses,

sur

ments

rent

eux !

iché,

une,

petit

mené

ikow

witzky
front
7).



Quelques aspects du camp des Russes fidèles de la 1^{re} brigade, installé dans les landes de Charasse, près d'Aubusson.

ntaient des réunions sportives qui étaient de véritables représentations pour les naturels du pays. Tous les soirs, à cinq heures, les Russes descendaient à Aubusson.

Un cavalier les précédait : c'était leur pope, qui, sur un cheval, se livrait à d'incroyables acrobaties.

En ville, vous croyez peut-être que les Russes envahissaient les cafés et les débits de vins ! Profonde erreur ! Ils n'avaient qu'un



but : les coiffeurs et les parfumeries, qu'ils dévalisaient littéralement, achetant toutes les lotions et l'eau de Cologne dont beaucoup se régalaient, la buvant à pleines gorgées ! et dévorant, dit-on, des tartines de pâtes dentifrices !

Puis ils se réunissaient sur les places et chantaient des chœurs de leur pays pendant que les habitants faisaient cercle autour d'eux. Il y avait aussi leur mascotte : l'ourse « Miarka », dont les contorsions nous firent bien rire.

Je me souviens également que ces soldats qui louchaient, je crois, une solde de vingt francs par jour,

s'amusaient à jouer au « bouchon ». Et pour la première et unique fois, je vis mettre des billets et non des sous sur le bouchon !...

En révolte ouverte.

Tandis que les Russes de Charasse s'amusaient de leur mieux pour passer le temps et que leurs concerts langoureux charmaient littéralement les Aubussonnais et les Felletinois, l'orage continuait à gronder au camp de la Courtine, où plus de huit mille soldats armés de

fusils et de mitrailleuses, largement approvisionnés en cartouches, vivaient à leur guise. Ce qui était plus grave, c'est que ces mutins maraudaient et pillaient les maisons, brutalisant les habitants qui voulaient résister.

Les autorités françaises ne savaient que faire, ne pouvant intervenir, de crainte de frictions avec le commandement russe.

Le camp de la Courtine devenait même un foyer dangereux de contamination, car, les





Les soldats russes du détachement expéditionnaire du général Bicaïeff défilent dans Aubusson avant d'aller se battre contre les révoltés du camp de la Courtine (12 septembre 1917).

corvées refusant tout travail, il était dans un état de malpropreté extrême. Comme il n'y avait pas de médecins, les malades y étaient nombreux et sans soins ; tous les jours, il y avait des morts, et, d'autre part, le fourrage manquait, les 1700 chevaux dépérissaient quotidiennement, plusieurs crevaient et leurs charognes, n'étant même pas enfouies, empuantisaient l'air.

La situation ne faisait que s'aggraver. Durant trois semaines, c'est-à-dire jusqu'à la fin de juillet, de nombreux pourparlers eurent lieu entre les autorités militaires françaises et russes, tandis que les généraux russes et les commissaires civils essayaient vainement de parlementer avec les rebelles.

Ceux-ci ne laissaient plus pénétrer personne dans le camp, si ce n'est un brave curé de campagne, l'abbé Lalron, qui, après avoir été capitaine brancardier sur le front, était devenu aumônier militaire à la Courtine. Mais si l'abbé Lalron pouvait impunément franchir l'enceinte du camp, il ne put réussir à décider les mutins à se soumettre.

Il fallait pourtant mettre un terme à cette situation qui risquait tous les jours de devenir de plus en plus dangereuse. Le ministre de la Guerre russe donna enfin l'ordre de rétablir la discipline parmi les soldats de la 1^{re} brigade, même par la force, confiant cette mission aux soldats fidèles de la 3^e brigade de façon à éviter autant qu'on le pouvait l'emploi des troupes françaises.

Le 31 juillet, le général Zankiewitch fit afficher au camp de la Courtine un ultimatum enjoignant aux mutins, sous peine de répression rigoureuse, de se soumettre en se rendant sans armes, le 3 août, à Maindrain. A partir de l'expiration de l'ultimatum, tout ravitaillement devait être rigoureusement coupé.

De leur côté, les autorités françaises prenaient les mesures de prudence nécessaires. Le général Comby, commandant la XII^e région, groupa des troupes françaises de protection à l'effectif de 9 compagnies d'infanterie, 4 sections de mitrailleuses, 3 sections d'artillerie de 75 et 3 pelotons de

cavalerie. Ces troupes furent réparties en trois secteurs qui avaient leur poste de commandement à Aubusson, à Gentioux et à Ussel; elles occupèrent leurs emplacements le 3 et dans la nuit du 3 au 4 août.

Le 3 août, un millier de mutins se soumettaient et, déposant leurs armes, bivouaquaient à Maindrain.

Le 4 août au matin, 5 à 6 000 rebelles arrivaient à leur tour à Maindrain, sans sacs et sans couvertures; leur excitation était grande. Le général Zankiewitch, qui se trouvait là, leur demanda de rentrer momentanément au camp en raison de la pluie qui tombait à torrents; mais en même temps il leur donna l'ordre de déposer le lendemain à dix heures leurs armes dans les locaux indiqués, sous la garde des soldats français.

Le 5, l'ordre du général Zankiewitch ne fut pas exécuté. Toutefois le camp resta calme : les mutins n'avaient pas encore faim: ils mangeaient leurs chevaux!

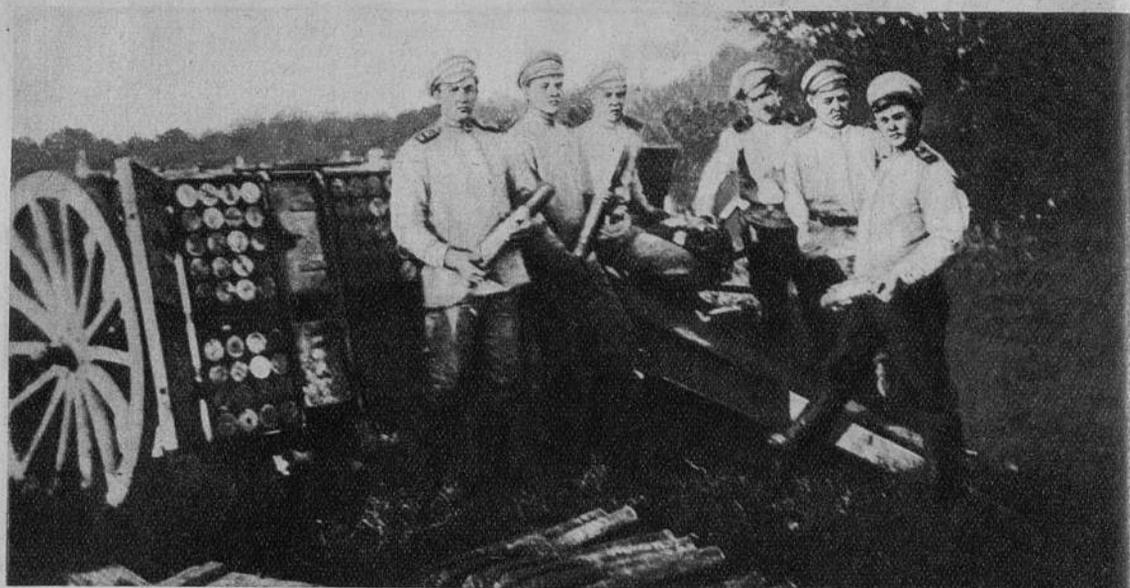
Le 6 août, le général Brézet, commandant les subdivisions de Limoges et de Guéret, fut désigné pour prendre le commandement des troupes de protection.

Sur l'ordre du ministre de la Guerre, les troupes russes de la 3^e brigade, qui commençaient à donner des inquiétudes, quittèrent la lande de Charrasse, furent embarquées et partirent le 10 août pour le camp de Courneau, en Gironde. Les généraux russes demeurèrent cependant à Aubusson, où ils établirent leur quartier général à l'Hôtel de France.

Le 23 août, une nouvelle tentative fut faite pour obtenir la reddition des troupes rebelles; on fit afficher devant les entrées du camp un télégramme du général Kornilof, prescrivant de rétablir l'ordre, même par la force. L'officier et les deux sous-officiers français chargés de cette mission furent arrêtés par les rebelles, mais relâchés au bout de quelques heures,



A gauche : L'abbé Lalron, aumônier militaire du camp de la Courtine, qui servit d'« ambassadeur » entre les autorités et les rebelles russes.



Canonniers russes servant une pièce de 75 française en action contre les révoltés du camp de la Courtine (16 septembre 1917).

grâce à l'abbé Laliron, qui s'était chargé de venir apporter lui-même les énergiques protestations du général Brézet.

Cependant, il fallait en finir, car tout était à redouter de la part des révoltés que la famine commençait à tailler.

Des opérations militaires auxquelles devaient participer des troupes russes et françaises furent alors décidées sur les bases suivantes :

1° Le rétablissement de l'ordre, au besoin par la force, incombait aux troupes russes ;

2° La protection du territoire et de la population serait assurée par les troupes françaises chargées du blocus préalable du camp ;

3° Les troupes françaises ne devraient intervenir dans les opérations qu'en cas d'échec complet des troupes russes, et sur demande écrite et motivée du général Zankie witch, commandant supérieur des troupes russes.

Les troupes suivantes furent concentrées aux environs du camp de la Courtine :

Troupes russes, commandant du détachement expéditionnaire général Biclaféff :

a. 500 hommes de l'artillerie russe, rappelés d'Orange.

b. Deux compagnies de mitrailleurs.

c. Une batterie d'artillerie (6 pièces françaises de 75 servies par des canoniers russes).

d. Quatre bataillons d'infanterie (2 700 hommes) et deux compagnies de mitrailleurs provenant de la 3^e brigade russe et rappelés du camp de Courneau.

D'autre part, les troupes françaises de protection, sous le commandement supérieur du général Comby et sous les ordres directs du général Brézet, comprenaient :

a. 17 compagnies d'infanterie ;

b. 7 sections de mitrailleuses ;

c. 4 pelotons de cavalerie.

En tout 4 000 hommes environ, plus une réserve comprenant 3 bataillons du 19^e d'infanterie, 4 escadrons du 21^e dragons et une batterie du 246^e d'artillerie. Ces troupes de réserve venaient du front, où elles étaient en cantonnement de repos, et elles étaient commandées par le colonel Bernard, du 21^e dragons.

A en juger par un tel déploiement de forces, on se rendait compte de la gravité et de l'importance des événements qui allaient se produire. Surexcités comme ils l'étaient, les mutins russes, avec toutes les munitions dont ils disposaient, étaient capables d'une résistance désespérée.

La bataille commence.

Le 12 septembre, la concentration de toutes les troupes était achevée. Le général Comby avait établi son

quartier général à Ussel et son poste de commandement à la Courtine, où le préfet de la Creuse, M. Rischmann, vint le rejoindre pour adresser à la population l'appel suivant qui fut affiché et distribué à tous les habitants :

Aux habitants de la Courtine.

En raison du danger que peut courir la population civile au cours des opérations militaires qui vont avoir lieu, il a été décidé que l'on procéderait, dès demain jeudi, à son évacuation dans les conditions suivantes :

Les villages de Gratadoux, Le Breuil, Saint-Denis, Marsallon et Daloubel seront évacués totalement, habitants et bestiaux, dès demain matin avant midi. Les bestiaux de Saint-Denis iront vers Besseresse et au delà, ceux du Breuil vers Le Trucq et au delà, ceux de Gratadoux, Marsallon et Daloubel, vers Saint-Martial et Saint-Rémy.

Le bourg de la Courtine et la Gasne seront évacués demain à partir de midi, par les femmes, les enfants et les vieillards. Les bestiaux de la Gasne seront dirigés vers Saint-Martial et Saint-Rémy ; ceux de la Courtine pourront rester au bourg.

Tous les vieillards, femmes et enfants quitteront la Courtine demain, moitié dans la direction de Felletin, moitié dans la direction de Saint-Rémy. Le voyage sera gratuit aller et retour. L'absence devant être de courte durée, il est recommandé de n'emporter que des bagages à main et peu encombrants. L'heure du départ des deux trains sera publiée ultérieurement. Dès maintenant, chaque famille doit préparer un papier sur lequel elle mentionnera le nombre de personnes qui partent et la direction qu'elles préfèrent choisir. La gendarmerie passera à partir de 3 heures, dans chaque maison, pour recueillir ces renseignements.

Tous ceux qui préfèrent partir par leurs propres moyens peuvent le faire dès maintenant et jusqu'à demain à midi.

Les indigents se présenteront ce soir à la mairie pour retirer un certificat d'indigence.

Pour assurer la garde des propriétés et des bestiaux, il est institué, sous les ordres du maire, du commissaire de police et de la gendarmerie, une garde civique composée des habitants dont la liste est ci-dessous qui, seuls, s'ils y consentent, sont autorisés à rester à la Courtine. Ils devront se rendre ce soir, à 5 heures, à la mairie, pour recevoir leurs instructions.

Le préfet prend ainsi toutes mesures pour que ni les citoyens, ni les propriétés n'aient à souffrir de cette situation. Il compte sur le calme, le sang-froid et la docilité de tous pour faciliter les opérations militaires devenues nécessaires.

(Suit la liste de la garde civique comprenant 50 hommes.)

La Courtine, 12 septembre 1917.

Le préfet : RISCHMANN.

Conformément aux instructions ci-dessus, l'évacuation de la population civile eut lieu le 13 septembre. Les 50 gardes civiques demeuraient seuls dans le bourg. Dans tous les villages environnants, les habitants avaient également abandonné leurs demeures, tant l'anxiété était grande.

A Felletin même, les bruits les plus fantaisistes circulaient et on répétait que les mutins avaient creusé des souterrains qui, aboutissant près de la ville, leur permettraient d'échapper au blocus et de se répandre dans les campagnes. Il n'en était rien : les mutins avaient bien remué les terres, mais uniquement pour faire des tranchées et se fortifier.

Reculant jusqu'aux plus extrêmes limites devant une effusion de sang qui ne pouvait être qu'effroyable, le général Zankiewitch fit une dernière tentative, en leur faisant notifier un suprême ultimatum leur accordant pour se rendre jusqu'au 16 septembre à 10 heures du matin ; passé cet ultime délai, l'artillerie ouvrirait le feu sur ceux qui seraient restés au camp.

Le 14 septembre, les Russes du détachement expéditionnaire achevèrent de se retrancher autour du camp, les troupes françaises s'étant retranchées en arrière des troupes russes.

Le cercle de fer s'était refermé : l'horrible drame allait commencer.

A l'heure fixée par le général Zankiewitch, les rebelles n'avaient pas bougé, mais aucune reddition ne s'était produite. La batterie de 75 servie par les canonnières russes ouvrit alors le feu et quatre obus furent envoyés sur le camp où, tout à coup, retentirent les accents d'une musique jouant alternativement la *Marseillaise* et l'*Hymne russe*, que les rebelles, n'ayant pas encore de répertoire approprié, faisaient entendre comme une clameur de protestation. A 14 heures, six nouveaux coups de canon furent tirés, amenant quelques réditions isolées.

Le tir de l'artillerie continua d'heure en heure jusqu'à 20 heures. Dans la nuit du 16 au 17, on entendit des coups de feu et le crépitements des mitrailleuses. C'étaient les Russes des deux partis qui se fusillaient, de tranchée à tranchée, cependant que 200 rebelles, moins obstinés que les autres, se rendaient un par un.

Le 17 septembre, à 10 heures, une quarantaine d'obus

furent tirés sur le camp, et, sous cette pluie de fer et de feu, le mouvement de reddition commença, pour s'accroître jusqu'au soir, où le total des soumissions fut évalué à plus de 7 000 hommes : on les dirigea aussitôt vers les prairies au sud de la Courtine, pour les y faire bivouaquer.

Mais les plus enragés parmi les rebelles s'étaient retranchés dans le mess des officiers et dans l'hôpital qu'ils avaient transformés en blockhaus.

Durant la journée du 18, ce fut donc le combat corps à corps entre les troupes russes fidèles dont le cercle s'était rapproché, et les derniers mutins qui semblaient décidés à se défendre jusqu'à la mort. Fusils et mitrailleuses tiraient à bout portant, et d'autre part les obus de 75, tombant au milieu des rebelles entassés dans les bâtiments du camp transformés par eux en redoute, y faisaient un horrible carnage.

Finalement, les troupes du général Biciaïeff s'emparèrent du quartier du Gratadoux, du quartier de Laval et du mess des officiers.

Le 19, la boucherie devait continuer. Est-il possible de donner un autre nom à cette bataille durant laquelle les assiégés subissaient sans pouvoir y répondre une pluie d'obus.

Les cadavres s'entassaient. Bientôt il n'y eut plus guère de soldat qui ne fût blessé parmi les rebelles qui luttaient encore, contre toute espérance. Cependant, la résistance avait faibli, une cinquantaine de meneurs se résignèrent à se rendre et, à 19 heures, le chef des rebelles, Globa, président du Comité, fut pris. La bataille de la Courtine était finie et le camp entier occupé par les troupes du détachement expéditionnaire.

Depuis le début des opérations, plus de 800 coups de canon avaient été tirés. Les dégâts causés au camp par le tir de l'artillerie et par les mutins eux-mêmes étaient importants, aucun bâtiment n'était complètement démoli, mais combien de toitures étaient éventrées ! et les murs dans lesquels les mutins avaient pratiqué des créneaux et des meurtrières étaient criblés de balles et d'éclats d'obus.

La bataille terminée, les soldats du général Biciaïeff procédèrent au relèvement des blessés, à l'enterrement des morts et au nettoyage du camp.

Quelles furent les pertes du côté des mutins ? Le

Au-dessous : Evacués de la Courtine, les soldats russes, désarmés, traversent Paris pour gagner Brest.



chiffre exact des morts ne fut jamais révélé, et il est même possible que les généraux russes ne l'aient jamais fait connaître. Certes, il n'y eut pas 10 000 tués comme le prétendait mon bavard de la gare de Busseau, puisque le total des mutins n'atteignait pas ce chiffre ; mais il est certain qu'il y eut un grand nombre de morts, beaucoup plus considérable que celui qui fut donné officiellement.

Dans une relation qu'il a publiée dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, le commandant Bareige a écrit que les pertes russes du côté des rebelles avaient été de 9 tués et de 46 blessés, et que, du côté des troupes russes fidèles, un soldat avait été tué d'un coup de revolver lors de l'occupation du mess des officiers.

Les témoignages des habitants qui avaient réintégré la Courtine dès le lendemain de la reddition des rebelles suffiraient pour montrer combien ces derniers chiffres sont en deçà de la vérité. De l'aveu même des Russes qui participèrent aux opérations de répression, le spectacle du camp était horrible à voir. On vit passer des convois de wagons remplis de chaux vive destinée à combler les fosses où les cadavres furent alignés, et on peut affirmer que, sous les 800 obus de 75 aussi bien que sous les balles des mitrailleuses, plus de 2 000 mutins tombèrent morts, pour être enfouis anonymement dans quelques coins déserts du camp de la Courtine.

Depuis, personne n'a plus parlé de ces révoltes qui, durant plusieurs semaines, avaient rempli d'effroi toute la population de la région, et dont le soulèvement à l'arrière aurait pu alarmer la France entière s'il avait été connu du public.

Après l'occupation du camp de la Courtine par les troupes russes fidèles, les mutins avaient été classés par les autorités militaires russes en trois catégories : les plus coupables qui, avec leur chef Globa, furent envoyés sous bonne escorte à Bordeaux pour y être déferés aux tribunaux russes, lesquels se montrèrent impitoyables ; ceux d'une culpabilité moindre, qui furent acheminés les uns sur le camp de Bourg-Lastic et les autres sur l'île d'Aix. Quant aux autres, soit 7 500 hommes environ, ils furent désarmés et réinstallés dans le camp de la Courtine sous la garde d'un bataillon français, d'une section de mitrailleuse et d'un peloton de chasseurs à cheval.

Le 22 septembre, le détachement expéditionnaire russe s'embarquait sans incident pour regagner les cantonnements du Courneau. Et le 23, les troupes françaises quittèrent la Courtine pour regagner la zone des armées, tandis que les troupes de l'intérieur rejoignaient leurs garnisons.

Durant les combats auxquels elles n'avaient d'ailleurs pris aucune part active, ces troupes n'avaient essuyé aucune perte. Seuls, deux sous-officiers avaient été victimes de leur imprudence : deux sergents vagemestres du 19^e régiment d'infanterie avaient été blessés par des balles ; l'un d'eux avait succombé des suites de ses blessures.

L'ordre de mouvement des troupes du front pour la journée du 20 septembre, signé du colonel Taylor était ainsi conçu :

L'opération menée contre les troupes russes mutines du camp de la Courtine étant terminée, le détachement des troupes venues du front et formant réserve à la disposition du général commandant la XII^e région sera dissous demain 20 septembre.

En faisant connaître l'heureuse fin des opérations, le général commandant la XII^e région exprime toute satisfaction pour la perte cruelle éprouvée par le 19^e régiment d'infanterie dans la personne du sergent Le Meur, et dans l'accomplissement de ses fonctions, et de ses vœux de prompt rétablissement du sergent Feger.

Il leur adresse à ce sujet ses vives et bien sincères félicitations et leur fait part en même temps de ses regrets profonds pour la perte cruelle éprouvée par le 19^e régiment d'infanterie dans la personne du sergent Le Meur, et dans l'accomplissement de ses fonctions, et de ses vœux de prompt rétablissement du sergent Feger.

En transmettant ces félicitations, le colonel commandant le détachement y joint ses remerciements personnels pour le concours intelligent et dévoué qu'il a trouvé chez tous ceux qui ont été placés sous ses ordres, et ses chaleureuses félicitations pour le bon

esprit, l'entrain et la discipline dont toutes les unités n'ont cessé de faire preuve pendant tout le temps qu'elles ont été sous son commandement.

A partir du 20 novembre 1917, les Russes restés à la Courtine furent évacués progressivement. On comptait les occuper dans les usines, dans les mines, dans les exploitations agricoles ou comme travail leurs militaires. Toutefois, cette

évacuation ne s'opéra pas sans de nouvelles difficultés, car plus de 3 000 de ces soldats refusèrent de travailler en France ; on décida alors de les envoyer en Afrique du Nord, et leur départ eut lieu les 14 et 19

décembre 1917. Comme on avait envisagé la nécessité d'employer la contrainte pour les obliger à partir, on avait fait venir du front le 11^e régiment de cuirassiers à pied, soit 2 000 hommes, qui n'eurent pas besoin d'intervenir, car les Russes s'embarquèrent docilement.

Et le 20 décembre 1917, un premier détachement de l'armée américaine s'installait au camp de la Courtine, où n'étaient demeurés que quelques officiers russes et 200 soldats gardant un matériel considérable qui avait été constitué pour l'armement de toutes les troupes russes avant leur départ pour le front.

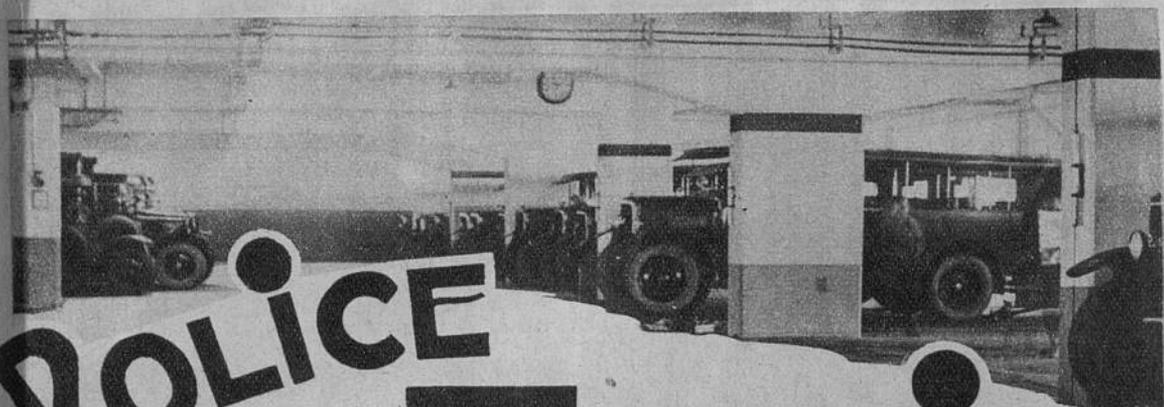
Telle est la vérité sur cette répression sanglante que beaucoup ignorent encore en France et qui fit incontestablement beaucoup de victimes.

Les Creusois en parlent toujours avec terreur, et au camp même de la Courtine les touristes peuvent encore voir, après quinze ans, les traces des balles et des éclats d'obus qui, sur les murs des pavillons, témoignent encore de cette lutte fratricide de soldats fidèles contre leurs camarades révoltés.

ÉMILE HENNIN.



Le général Zankiévitch, commandant supérieur des troupes russes en France, harangue les mutins.



POLICE AUTOMOBILE

Une perspective d'autocars dans le garage.

On a longtemps reproché à la police d'employer des procédés surannés pour poursuivre les malfaiteurs et de se laisser distancer par ces derniers dans les affaires criminelles. Mais les temps sont changés maintenant, et la police a fait des progrès depuis l'époque où la bande Bonnot dépitait les agents lancés à ses trousses, grâce à une auto particulière, alors que les représentants de l'autorité devaient héler un taxi, voire prendre l'autobus. On a enfin compris que, contre une armée du crime de plus en plus hardie, il importait de défendre la société par des moyens en rapport.

La police se modernise ; elle utilise les engins scientifiques les plus récents ; elle aménage ses services selon la marche du progrès ; elle s'adapte enfin aux conditions de la vie contemporaine. En un mot, elle est à la page.

Pour nous en rendre compte, il suffira de conduire aujourd'hui le lecteur au numéro 66 du boulevard de l'Hôpital, où se trouve le garage particulier de la Préfecture de police. En trente ans, que de progrès

réalisés ! Comme nous sommes loin des véhicules lourds et lents, trainés par des chevaux, et qu'on appelait la « cavalerie des flics ». Les voitures les plus rapides y sont remisées ; il y en a de toutes les puissances et de toutes les formes, depuis la voiturette à deux places qui se faufile prestement, jusqu'au vaste autocar à trente places qui, en quelques minutes, amènera sur les lieux d'une manifestation le renfort nécessaire.

Dans ce garage moderne, tout est combiné en vue d'opérer vite et bien. Le spectacle est impressionnant : des centaines de véhicules sont rangés là, prêts à vrombir, à s'élaner ; une douzaine d'autocars, entre autres, demeurent en alerte jour et nuit. Les ordres viennent du boulevard du Palais ; ils sont immédiatement pris au téléphone par un employé qui les répercute sans perdre une seconde à tous les échos du garage, grâce à des haut-parleurs installés dans les principaux endroits : Des chauffeurs de garde se trouvent ainsi mobilisés instantanément ; s'ils prennent leur repas, ils l'interrompent et partent pour la Préfecture

Vue extérieure du garage de la police parisienne, boulevard de l'Hôpital.





Allo ! c'est la Préfecture de police qui demande d'urgence une voiture au bureau du garage.

de police. Chaque voiture qui franchit le seuil du garage est pointée ; sa rentrée sera de même enregistrée. Pour éviter des accidents, la rencontre de deux autos par exemple, un procédé technique fort ingénieux a été installé : toute voiture en marche dans la direction de la sortie coupe, en sortant de son stand, un rayon électrique invisible qui déclenche automatiquement une sonnerie qui prévient les véhicules venant en sens inverse.

Une auto de la Préfecture de police se trouve-t-elle en panne ? Un service de dépannage rapide fonctionne. D'autre part, un appareillage portatif permet de recharger sur place les accus.

On se doute que toutes les précautions sont prises pour que les autos de la police présentent le maximum de garantie à tous les points de vue. On en aura une idée lorsqu'on saura que toute voiture livrée par le fabricant, à l'état de neuf, est démontée, et le moteur est mis au banc d'essai, sous la surveillance de techniciens chargés de la réception.

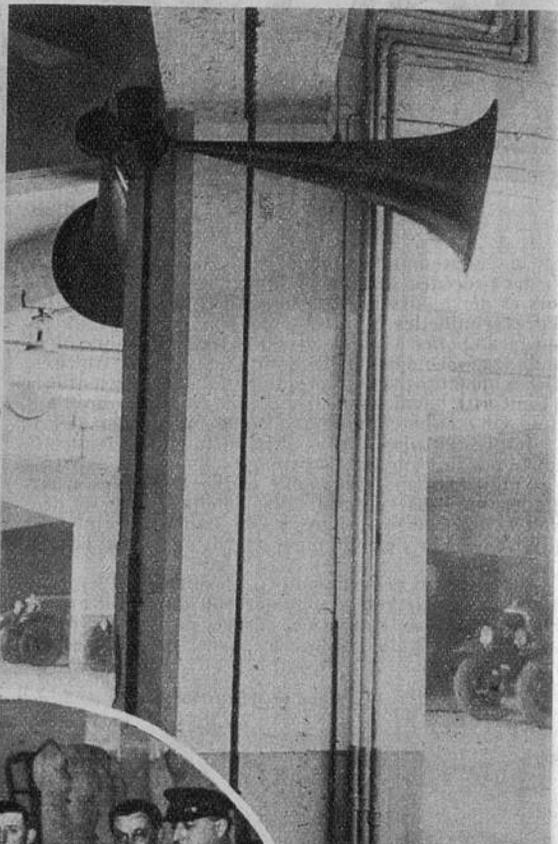
Posséder de bonnes et rapides autos, c'est bien, mais les confier à des chauffeurs habiles, expérimentés et prudents, c'est mieux. Aussi bien les chauffeurs de la police sont-ils sélectionnés ; ce sont des as ; d'ailleurs, ils doivent

suivre des cours spéciaux où des ingénieurs les perfectionnent dans l'art de conduire rapidement et sûrement ; ils savent pister une autre voiture, à travers les encombrements, et sans attirer l'attention ; nul conducteur ne connaît mieux qu'eux la manière de dépasser une file ; ajoutons que leurs évolutions dans les rues sont facilitées par le coupe-file spécial dont ils sont porteurs.

« Le service des autos, ce sont les jambes de la police », disait un préfet. Cette définition n'est pas exagérée ; si ce rouage fonctionne mal, la police se voit privée d'un de ses moyens les plus sûrs.

Le service des autos de la Préfecture de police compte à son actif maints exploits qui corroborent cette opinion.

Un soir de l'hiver dernier, un meeting d'extrémistes se tenait à Aubervilliers ; comme dans toutes

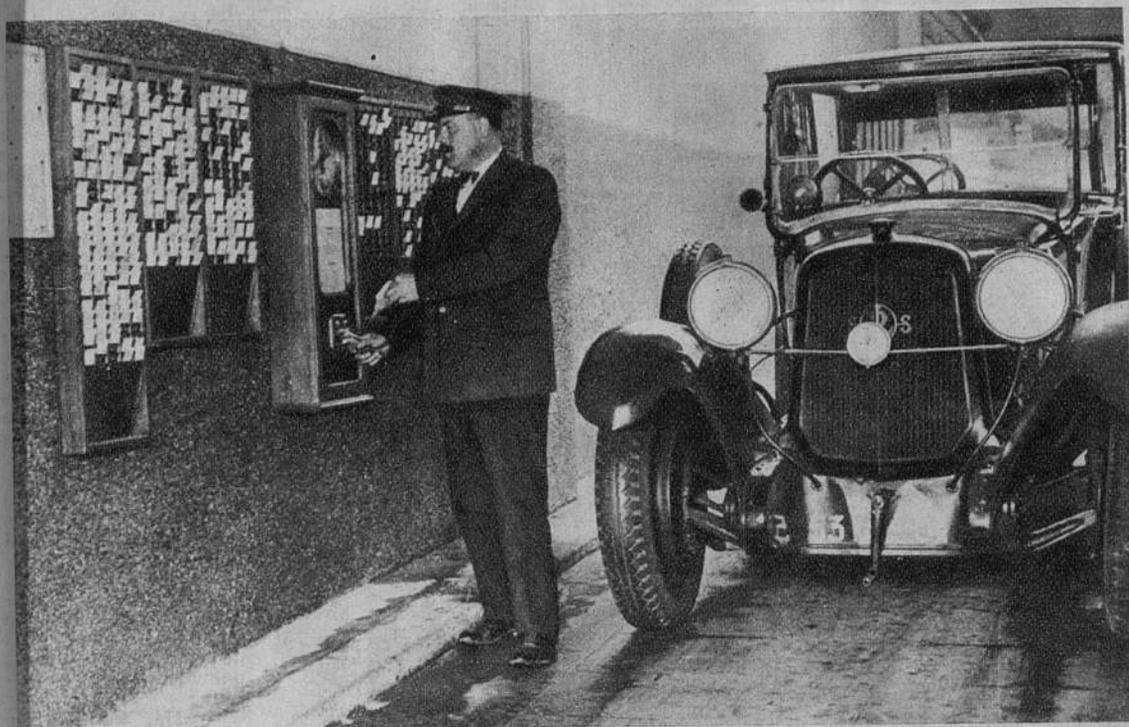


Les ordres sont transmis aux quatre coins du garage par des haut-parleurs.



les manifestations de ce genre, un inspecteur avait été chargé de suivre la discussion. La réunion touchait à sa fin lorsqu'un orateur proposa de fonder un cortège et de défilier à travers les rues. La situation était sérieuse ; on ne pouvait prévoir ce que donnerait un tel mouvement. Le policier courut téléphoner la nouvelle à ses chefs ; ces derniers alertèrent d'urgence le service des au-

Le repas des chauffeurs est souvent interrompu par un ordre de départ.

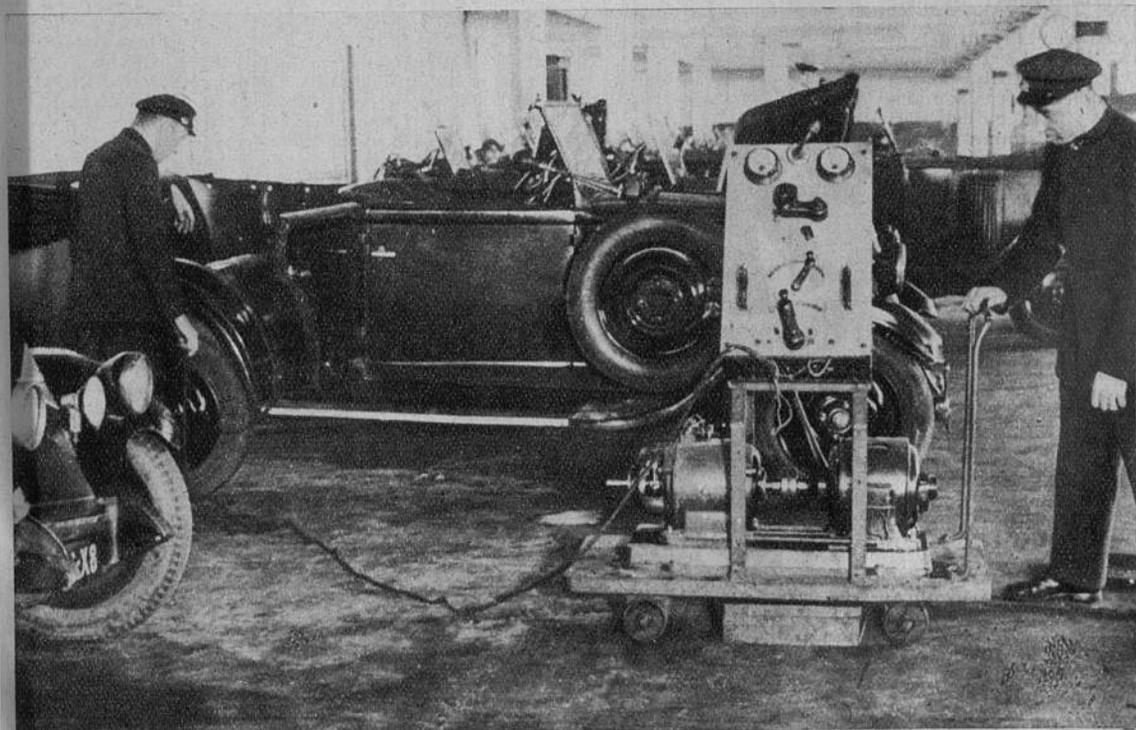


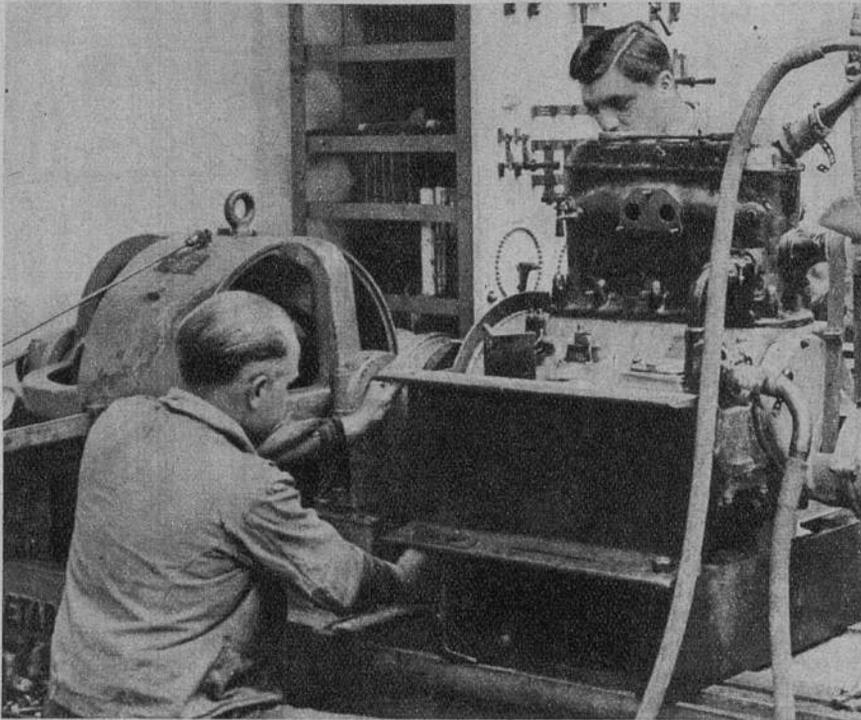
Les voitures sont pointées à la sortie et à la rentrée.

tos ; une minute après, un car stoppait boulevard du Palais et prenait en charge deux escouades d'agents. A toute vitesse, le véhicule gagna Aubervilliers et, juste au moment où les manifestants sortaient de la salle du meeting, les agents formaient un barrage, empêchant tout cortège de se constituer, à la grande stupéfaction des agitateurs.

Dans les poursuites criminelles, le service des autos joue un rôle de premier plan. Il s'agit souvent de gagner de vitesse le malfaiteur. En avril 1930, une marchande de journaux qui tenait boutique derrière la gare de l'Est fut sauvagement assassinée. L'enquête permit d'identifier le meurtrier qui, son forfait accompli, s'était dirigé vers la gare du Nord, très vraisemblable-

La recharge des accus se fait sur place.





Les voitures livrées sont démontées et vérifiées.

ment pour prendre un train allant en Belgique dont il était originaire. Les policiers lancés à sa poursuite arrivèrent à la gare du Nord au moment où le train s'ébranlait. Le service des autos aussitôt prévenu leur envoya une de ses plus rapides voitures pilotée par un de ses meilleurs chauffeurs. L'auto des policiers engagea une course avec le train et, le dépassant, arriva avant lui à Saint-Quentin. Les inspecteurs cueillirent le bandit à son passage et le ramenèrent à Paris. Le téléphone, certes, est utilisé dans la plupart des cas semblables ; mais en cette affaire, le criminel eût pu échapper, car on ne possédait de lui qu'un signallement inexact ; les policiers ne parvinrent à repérer leur homme que grâce à un bouton de manchette trouvé sur les lieux du crime ; l'autre bouton était resté à la chemise.

Tout récemment, le service des autos fournit une autre preuve de son endurance et de son courage ; car les conducteurs de ces voitures risquent leur vie très fréquemment en pourchassant des malfaiteurs qui ont le revolver prompt. Le bandit marseillais Emile Maucuer, qui avait abattu trois inspecteurs au bureau

Les chauffeurs de la police se perfectionnent dans l'art de conduire en assistant à des cours spéciaux.



les individus étaient chargés de ballots. Celui qui passait rassait le chef expliqua :

— Tu es un frère ; tu comprendras la situation. Nous venons de faire un bon coup ; mais les agents sont sur nos talons. Il s'agit de sauver les meubles. Si tu marches avec nous, tu n'auras pas à le regretter ; tu auras ta part du butin.

de poste de Saint-Barnabé, était, on s'en souvient, venu à Paris revoir sa maîtresse domiciliée avenue du Maine. Les policiers surpris l'assassin au gîte, mais celui-ci parvint à bondir dans un taxi avec son amie ; l'auto de la Préfecture pista le véhicule se sentant poursuivi. Maucuer sauta sur la chaussée ; il fut rejoint et terrassé ; il était temps, il avait sorti son browning et le braquait sur le conducteur de l'auto.

On raconte cette autre histoire d'une note moins dramatique : une auto de la police, après une randonnée en banlieue retraversait la capitale pour réintégrer le garage. Il était trois heures du matin ; la nuit était noire. Le chauffeur occupait seul la voiture. Soudain, rue de Valenciennes, il perçut un coup de sifflet, et des bruit de pas se rapprochaient. Une voix héla le conducteur :

— Hé, taxi, arrête que je te parle.

Le chauffeur distingué dans l'obscurité trois silhouettes inquiétantes et en

Une

La présence d'un cran

suis

Le

la ve

et en

pour

des s

mis

son a

base

fure

Co

elle,

auss

tanc

Le

En v

et pa

les d

D

la le

Laz

D

tés,

du

Van

l'im

Il

tanc

de s

tous

Le

solli

gouv

U

mag

Mar

M

don

dire

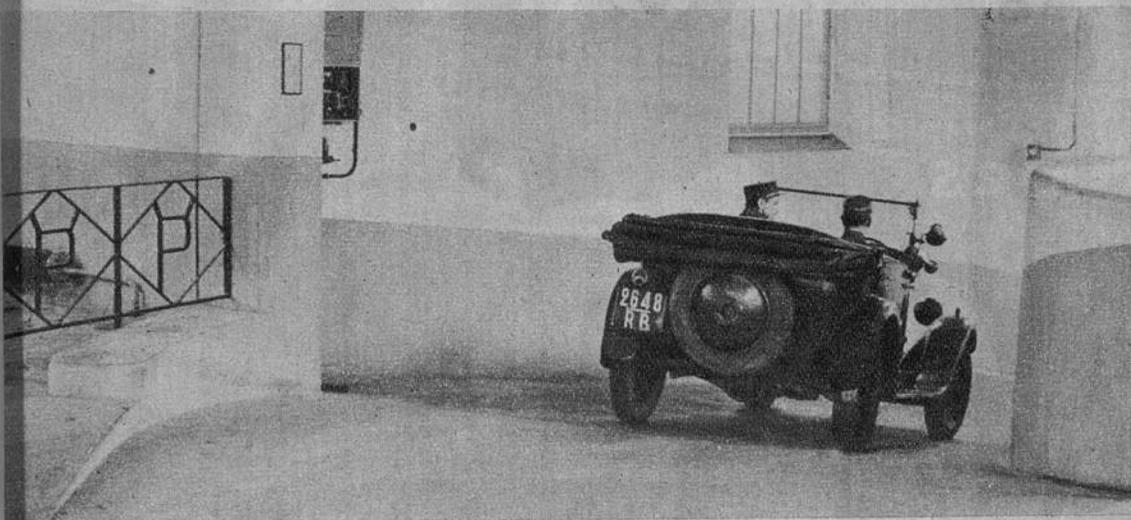
que

du s

le b

l'ex

O



Une voiture sortant du garage coupe le rayon invisible qui déclenche une sonnerie avertissant que le chemin n'est pas libre. (Photos S. G. P.)

La méprise était assez amusante ; mais la rencontre présentait quelque danger. Le conducteur avait du cran ; sa résolution fut vite prise.

— Montez sans crainte dans ma voiture, dit-il, je suis du milieu.

Le trio d'escarpes exulta. Les ballots furent jetés dans la voiture ; les malfaiteurs s'affalèrent sur les coussins, et en route !

— Fais vite, vieux frère, avait recommandé le chef.

Tu nous déposeras près de la porte de Versailles, où des copains nous attendent.

— Vous serez content de moi, avait répondu le pseudo-complice en démarant.

On devine la suite. A toute vitesse, par les rues noires et désertes, sans qu'ils aient pu se reconnaître, les trois apaches étaient emmenés au commissariat de police le plus proche, où ses trois sinistres voyageurs furent prestement arrêtés.

A. C.

MATA-HARI ESPIONNE ET COURTISANE

(Suite de la page 30.)

pour payer « ses nuits d'amour » et non pour rétribuer des services qu'elle se défendait d'avoir rendus aux ennemis de la France. Elle invoquait même, pour justifier son attachement à notre pays, le fait d'avoir indiqué les bases de deux sous-marins allemands qui effectivement furent surpris sur les côtes marocaines.

Cet argument devait d'ailleurs se retourner contre elle, car le fait d'avoir pu fournir de tels renseignements aussi précis prouvait péremptoirement ses accointances avec les milieux militaires et navals allemands.

Le lieutenant Mornet demanda la peine de mort. En vain M^e Clunet prononça-t-il un plaidoyer émouvant et pathétique, réclamant l'acquiescement. A l'unanimité, les douze juges condamnèrent Mata-Hari à être fusillée.

Droite, blême, mais impassible, la condamnée écouta la lecture du jugement, et regagna sa geôle à Saint-Lazare en haussant les épaules.

Demande en revision et recours en grâce furent rejetés, de même que fut repoussée une demande pressante du président du Conseil des ministres de Hollande Van der Linden, qui, en souvenir de sa maîtresse, fit l'impossible pour la sauver du supplice.

Il faut dire que la reine Wilhelmine, malgré les instances de son mari, refusa de s'associer à la démarche de son premier ministre, lequel se vengea en traitant tous les Français de sauvages et de barbares.

Le président de la République résista à toutes les sollicitations et, le 15 octobre 1917, ordre était donné au gouvernement militaire de Paris de procéder à l'exécution.

Un peu avant cinq heures du matin, ce jour-là, les magistrats militaires vinrent chercher la condamnée Margharetta Zelle pour la conduire à Vincennes.

Mata-Hari, à qui la veille le docteur Bizard avait donné du chloral, dormait profondément, lorsque le directeur de la prison la secoua doucement. C'est alors que son défenseur, pour retarder à tout prix le moment du supplice, eut la naïve idée de réclamer en sa faveur le bénéfice de l'article 27 du Code pénal interdisant l'exécution de toute femme enceinte.

Or, à l'exclusion du directeur de la prison, du pas-

teur et du médecin, aucun autre homme que M^e Clunet n'avait franchi le seuil de la cellule. Mata-Hari refusa elle-même de recourir à ce subterfuge et l'examen du docteur Socquet fut déclaré inutile.

Tranquillement, Mata-Hari s'était habillée.

Au greffe, la condamnée écrivit trois lettres qu'elle remit à son défenseur en lui recommandant de ne pas se tromper d'enveloppes. Puis, après avoir rajusté son chapeau et arrangé ses cheveux, elle se retourna vers les magistrats qui l'attendaient et leur dit du ton le plus simple : *Je suis prête, messieurs.*

Durant tout le trajet, dans la limousine aux stores baissés qui de Saint-Lazare l'emmena jusqu'à Vincennes, Mata-Hari, aux côtés de laquelle était assise la sœur Léonide, ne se départit pas de son calme.

Cette résignation apparente, cette maîtrise de ses nerfs qu'elle garda jusqu'au poteau, furent dues peut-être à ce qu'elle songeait en elle-même au drame de la Tosca dont elle prévoyait pour elle un tout autre dénouement plus favorable.

Pourtant, six heures n'avaient pas sonné à l'église de Vincennes qu'elle était morte !

— Pour moi, elle ne croyait pas qu'on la tuerait ! a raconté le gardien de la Caponnière, qui avait planté le poteau et qui l'enleva. Ses copains lui avaient fait croire qu'il n'y aurait qu'un simulacre. C'est pour cela qu'elle s'est montrée si crâne !

H. C.

N. B. — L'an dernier, des journaux anglais relaient l'arrestation d'une jeune femme disant se nommer Vera Olga Ostrogoff, sous l'inculpation de complicité dans une affaire d'espionnage sur la frontière de l'Est français. Cette belle et mystérieuse personne aurait révélé qu'elle était la fille de Mata-Hari et que c'était pour venger la mort de sa mère et pour prouver son innocence qu'elle était entrée dans une organisation d'espionnage.

Déjà, l'année précédente, n'avait-on pas dit que Jetta Goudal, la reine des femmes fatales d'Hollywood, était, elle aussi, la fille de Mata-Hari ?

AU PAYS

des

1

VERBOTEN



2

Le Français, né indiscipliné, supporte difficilement les interdictions, si justifiées qu'elles soient. Un esprit naturel de contradiction l'incite même à faire ce qu'on lui défend. C'est ce qu'on appelle l'attrait du fruit défendu. L'enfant, à peine sait-il épeler ses lettres, qu'en lisant dans le square où il joue : « Défense de

marcher sur le gazon », il rit et se précipite sur l'herbe et la foule avec délices.

« Où y a d'la gêne, y a pas de plaisir », énonce un dicton populaire. Certains l'appliquent à la lettre. Et pourtant, notre pays est un de ceux où les règlements de police s'efforcent de concilier l'intérêt général avec l'indépendance de chacun.

Habitué à ses aises, le Français, lorsqu'il voyage à l'étranger, est tout éberlué de constater combien sont plus nombreux et plus rigoureux les édits des pouvoirs publics. En Allemagne, par exemple, les citoyens sont accablés de : Verboten... c'est-à-dire. Défense de... Il y en a à chaque pas, et les flagrants délits guettent le passant à chaque coin de rue. Si pareilles mesures étaient prises à Paris, le préfet de police y risquerait sa popularité.

Voyez plutôt :

1. Que de gens, la nuit venue, adoptent pendant l'été les bancs comme couchettes. Il leur en coûterait à Berlin 150 marks, le prix d'une chambre dans un palace.

2. Il est défendu de monter ou de descendre avant l'arrêt complet du tramway, on lit cette inscription sur maintes pancartes, personne n'en tient compte. A Berlin, le contrevenant solde son imprudence de 75 marks.

3. L'hygiène la plus élémentaire commande de ne pas expectorer sur les trottoirs. Hélas, des individus malpropres crachent dans



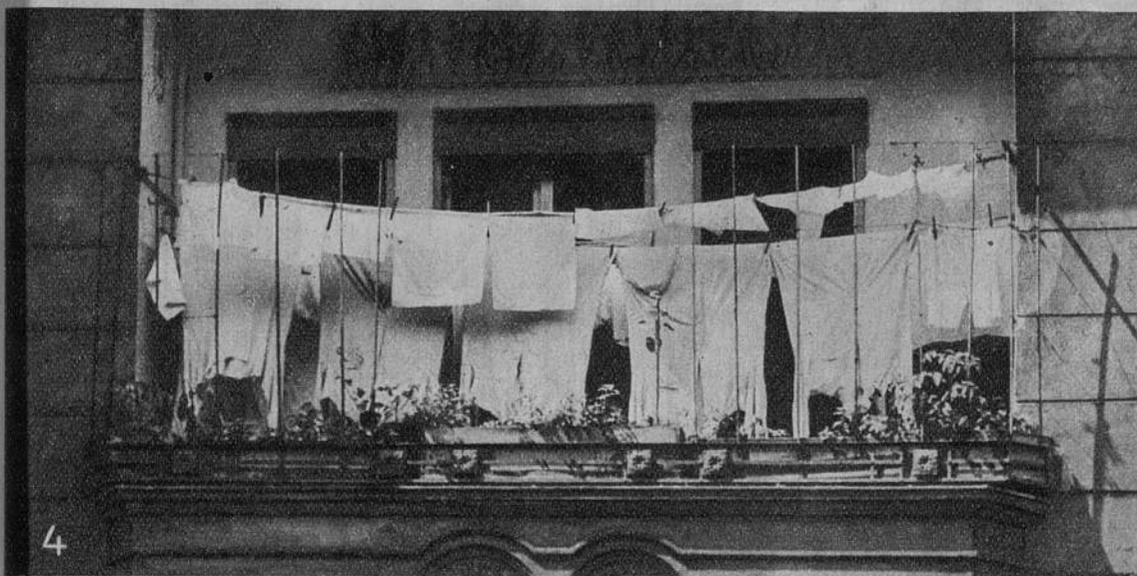
3

nos r
La-b

4.
pavo
le co
nest

5.
cycle
exerc
de fra

6.
Mais



la porte sans être enveloppée dans la rue, car on risque d'aveugler les passants avec les reflets du soleil.

7. Mamans et nounous qui poussez de concert, en vous promenant, vos voitures d'enfants, n'allez pas par rang de quatre. Vous seriez astreintes à payer 50 marks dans la capitale du Reich.

8. Grimper sur un banc pour voir passer un cortège, voilà un fait bien bénin à Paris.

nos rues, sous l'œil même des agents qui déambulent. Là-bas, ce genre de délit est pénalisé 30 marks.

4. Dans certains faubourgs de Paris, les balcons se pavoiisent, le jour de la lessive, de « liquettes », de caleçons, de combinaisons, etc. On en rit. A Berlin, cette décoration nethétique se paie 30 marks.

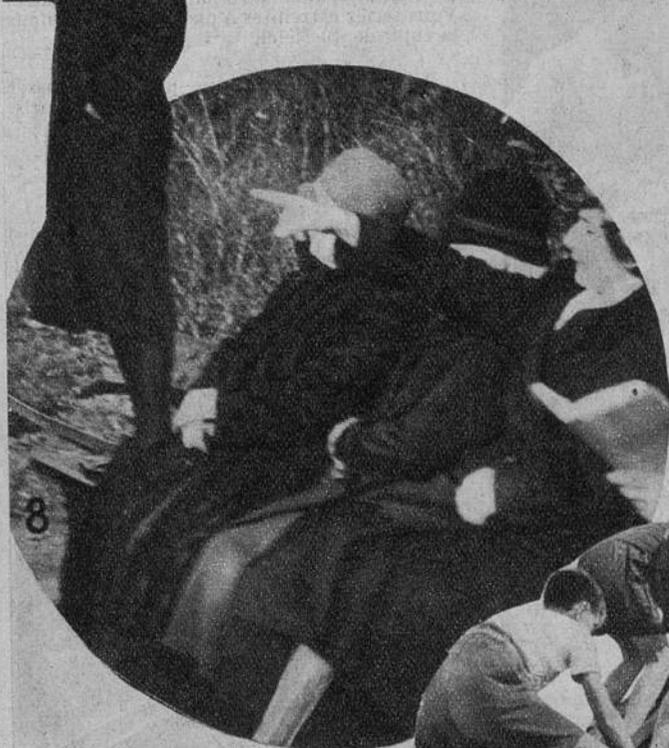
5. Transporter une personne sur le guidon de sa bicyclette est une imprudence courante chez nous. Cette exercice acrobatique, causé de nombreux accidents, est frappé d'une amende de 30 à 150 marks.

6. Pour 120 marks, on peut s'offrir une belle glace. Mais on peut aussi payer cette somme en amende si on





7



8

Outre-Rhin, vous parleriez cette place élevée 30 marks.

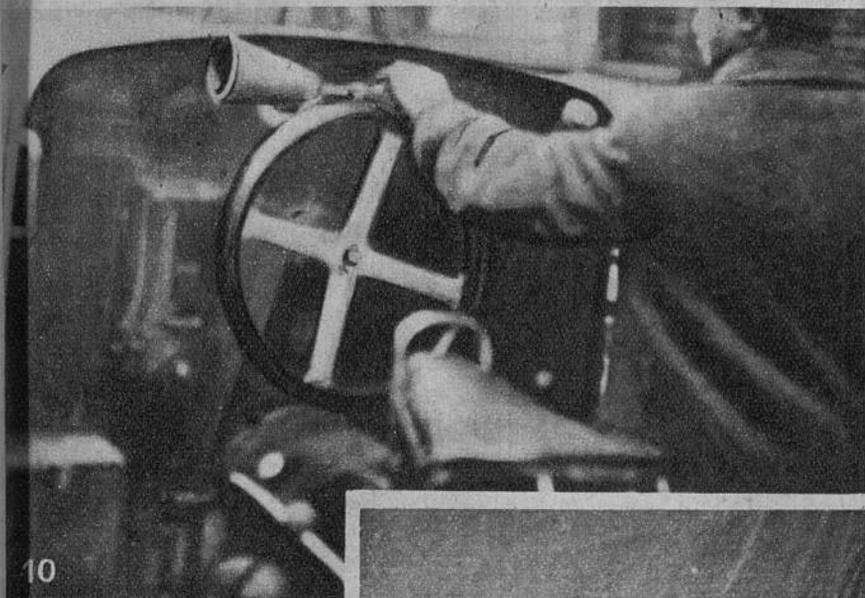
9. A Paris, les enfants jouent où bon leur semble. A Berlin, on les protège contre toute imprudence. Voici des gamins qui grimpaient sur un pont en construction. Leurs parents devront acquitter une amende de 30 marks.



9

10
crève
temp
allern
passa
30 m

11
des
musé



10

10. Ah, ces trompes d'autos qui crèvent le tympan. La plupart du temps sans raison. Le conducteur allemand surpris à assourdir les passants est condamné à payer 30 marks.

11. Vous avez vu maintes fois des cyclistes ménagers de leurs muscles accrocher paresseusement



11



leur bécane à un camion en marche. Il en coûte de 30 à 150 marks à Berlin.

12. Il vous est peut-être arrivé de mettre directement dans le sac du facteur qui ramasse le courrier une lettre pressée. Ce simple geste vous coûterait à Berlin 10 marks.

"Police-Magazine"
se donne pour mission de défendre les honnêtes gens et de les prémunir contre l'armée du crime.

Vient de Paraître :

L'ALMANACH
VIII^e ANNÉE DE LA T.S.F. 1933

Comme tous les ans, son contenu saura satisfaire les plus exigeants Sans-Filistes.
DES SCHEMAS PARFAITEMENT ETUDIÉS DE POSTES SECTEUR ET SUR ACCUS. — LES DÉTAILS COMPLETS DE CONSTRUCTION D'UNE ALIMENTATION TOTALE. — DES CONSEILS PRATIQUES. — LA LISTE DES ÉMETTEURS. — DES ENQUÊTES. — UNE SAYNÈTE RADIOPHONIQUE ET LA CONSTRUCTION D'UN TÉLÉVISEUR D'AMATEUR, etc., etc.

L'ALMANACH DE LA T. S. F.

100 pages abondamment illustrées 4 fr.

est EN VENTE PARTOUT : 4 fr.
Envoi franco contre 4 fr. (Étr. 5 fr.) adressés à L'ALMANACH DE LA T.S.F. : 43, r. de Dunkerque, Paris-X^e. Aucun env. cont. remb.

LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE



Portrait de Bortes. (D'après une gravure de l'époque.)

UN voile que ni la justice ni le gouvernement ne purent percer. On se heurtait à un réseau inextricable d'intrigues.

En réponse aux actes des ultra-royalistes, des sociétés secrètes s'organisèrent ou se réorganisèrent.

L'avocat général de Marchangy, qui aura à requérir contre les conspirateurs dits *Conspirateurs de La Rochelle*, en cite de nombreuses : *L'Épingle noire*, *Les Patriotes*

de 1816, *Les Vautours de Bonaparte*, *Les Chevaliers du Soleil*, *Les Patriotes européens réformés*, *La Régénération universelle*, et surtout *Les Chevaliers de la liberté et Les Carbonari*. Il fait remonter leur organisation, ou leur regain d'activité, à l'année 1815, après le retour de l'Usurpateur, — l'usurpateur c'est Napoléon ! — dont les partisans combattent le gouvernement de la légitimité, celui des Bourbons.

La Société des *Chevaliers de la liberté*, organisée en 1815, contre les Bourbons, se recruta surtout parmi les anciens militaires; néanmoins pouvaient y être reçus tous les citoyens, sans distinction d'âge ni de rang, pourvu qu'ils jouissent d'une haute considération, sous le rapport de leurs opinions et de leur moralité. Le grand comité recommandait de n'associer que des gens capables de soutenir les intérêts des chevaliers, et invitait à la plus grande prudence dans le choix; c'est ainsi que les officiers de l'armée active ne devaient être acceptés que s'ils avaient donné des preuves non équivoques de leur manière de penser. Cette société prit fin lorsque Napoléon rentra de l'île d'Elbe; elle se reconstitua de nouveau en 1820 et ne tarda pas à fusionner avec les *Carbonari*. Tous les *Chevaliers de la liberté* devaient s'aimer, s'aider et se protéger réciproquement et prêtaient le serment suivant :

« Je jure d'être fidèle aux statuts de l'Ordre des Chevaliers de la liberté ; si je viens à les trahir, la mort doit être ma punition. »

Les *Carbonari* existaient depuis longtemps, croit-on, en Italie; mais ils s'étaient fortement organisés dans le royaume de Naples, sous l'Empire, contre Joseph Bonaparte et Murat; de là, ils se répandirent dans toute l'Italie. Ce fut cette société qui, en 1820, opéra la révolution de Naples et, en 1821, celle du Piémont. Elle était inconnue en France avant cette dernière époque; elle y fut importée au commencement de 1821, par deux hommes qui s'étaient compromis, à Paris, dans la con-



Portrait de Pommier. (D'après une gravure de l'époque.)



Portrait de Raoult. (D'après une gravure de l'époque.)



Portrait de Goubin. (D'après une gravure de l'époque.)

spiration militaire du 16 août 1820 (les conjurés devaient marcher contre les Tuileries et proclamer pour souverain quelque membre de la famille Bonaparte); ces deux hommes s'étaient retirés quelque temps à Naples où ils avaient été reçus *Carbonari*.

Dans une petite réunion qui se tint à Paris chez Buchez, alors étudiant en médecine, on décida la formation d'une *Charbonnerie française* et l'on rédigea immédiatement un règlement dont les principales dispositions étaient les suivantes :

La société se composait d'une *Haute Vente* (H. V.), de *Ventes centrales* (V. C.) et de *Ventes particulières* (V. P.). La H. V., comité directeur et suprême, élisait elle-même ses membres. Les autres Ventes étaient en nombre illimité. Il suffisait de 20 membres pour constituer une vente particulière qui se donnait un président, un censeur et un député. Quand vingt Ventes étaient établies dans une ville ou dans un département, leurs vingt députés constituaient une V. C. ayant aussi un député soldat et un président. Les députés des V. C. communiquaient seuls avec la H. V.

Les réceptions des nouveaux membres avaient lieu dans chaque V. P. sur la présentation d'un ou plusieurs membres, sans solennité, dans le premier local venu. Le récipiendaire prenait l'engagement de garder le secret sur l'existence de la Société, de n'en communiquer aucune note écrite, de ne tenir aucune liste, de s'armer d'un fusil de munition et de vingt-cinq cartouches et de verser chaque mois une cotisation de un franc.

La société des *Carbonari* prit un développement considérable quand elle se fut réunie aux *Chevaliers de la liberté* et qu'elle eut compté parmi les membres de blancher H. V. des hommes comme la Fayette, J. Kœchlin, M. Corcelles, députés; Méritou, avocat (qui défendra le sergent Bories au présent procès); de Schonen, conseiller à la Cour royale de Paris. Ce fut même une sorte de contagion; il y eut près de soixante mille membres. Trente-cinq préfets signalèrent à la fois des *Carbonari* dans leur département. Paris comptait plusieurs centaines de Ventes relevant de la Vente supérieure (elles avaient reçu diverses dénominations : la *Victorieuse*, la *Sincère*, la *Réussite*, la *Bélisaire*, la *Westermann*, la *Washington*, les *Amis de la vérité*, etc.).

Dans le cours de l'année 1821, la police de Paris avait reçu l'éveil sur l'existence des *Carbonari* dans cet



Pommier, déguisé en paysan, sort de la caserne et court au rendez-vous. (D'après une gravure de l'époque.)

ville. Quelques hommes suspects avaient été désignés comme fomentant, dans ces réunions secrètes, de criminels desseins. Parmi eux se distinguaient, disait-on, surtout par leur ardeur : Baradère, avocat stagiaire ; Laroque et Gauran, étudiants en médecine ; Marcel et Rosé employés ; enfin un nommé Hénon, ancien militaire.

Que ces individus machinaient, la police n'en doutait pas ; mais que machinaient-ils ? C'est ce qu'on ne pouvait savoir avec précision. On savait qu'ils étaient instruits, avec une rapidité surprenante, des troubles du dehors, qu'ils s'agitaient beaucoup, qu'ils étaient armés, qu'ils semblaient attendre des événements d'importance. Le reste était un mystère.

Pendant toute l'année 1821, le 45^e régiment de ligne avait tenu garnison à Paris. Ses bataillons avaient été casernés partie rue du Foin-Saint-Jacques, partie rue Saint-Jean-de-Beauvais ; c'était la frontière du quartier des Ecoles, de la jeunesse ardente. Etudiants et soldats ne tardèrent pas à se rapprocher.

Un ancien élève de l'école de médecine découvre, parmi les sous-officiers du 45^e de ligne, un de ses anciens condisciples, le sergent-major Bories, beau, brave et intelligent garçon de vingt-six ans, touché à Villefranche (Aveyron). Bories est initié au secret des ventes, et il n'hésite pas à accepter la mission d'en établir une dans le 45^e régiment.

Le premier à qui Bories confie son projet est le soldat Lefèvre, ancien sous-officier de l'armée impériale, cent Jours, à qui la Restauration n'a pas maintenu

en fait des perquisitions et, dans la paille de Goubin, on découvre un poignard. (D'après une gravure de l'époque.)

ses galons. Lefèvre est libérable dans quelques mois, néanmoins il accepte et prête serment devant Bories sans s'illusionner outre mesure sur la réussite des Carbonari ; les jongleries mystiques du Carbonarisme, surtout les poignards, le laissent assez froid et lui inspirent même quelque défiance.

Lefèvre (que nous verrons figurer au procès parmi les condamnés) est un peu chansonnier, il saisit facilement les ridicules et sait les présenter dans des chansons appropriées à l'esprit du soldat ; il occupe une certaine place au 45^e — ce qui ne lui attire pas toujours les faveurs de ses chefs — ; devenu Carbonari, il donne une autre direction à ses petites compositions, puis il se procure deux exemplaires des chansons de Béranger qui viennent d'être condamnées et les fait circuler dans le régiment. C'est un petit levain placé dans la pâte !

Bories poursuit son œuvre ; en peu de jours, il initie les sergents-majors Pommier, Labouré et Castille ; les sergents Goubin, Hue, Cochet et Barlet ; les caporaux Gauthier, Thomas et Lecoq ; presque en même temps, Goubin fait la conquête du caporal Dumait et du sergent Raoulx, lequel recrute le sergent Perretton ; Pommier fait recevoir le sergent Dutron et le fusilier Bicheron, et enfin Labouré initie le sergent Asnès.

Au total, seize nouvelles recrues. Au milieu de décembre 1821, la plupart des sous-officiers appartiennent à la société secrète.

Bories et ses principaux embaucheurs n'ont pas révélé tout d'abord aux nouveaux camarades quel était le plan arrêté par les directeurs de Paris ; ils se sont contentés de déclarer qu'il s'agissait de défendre la liberté. En principe, on leur propose simplement de faire partie d'une société dont le but est de s'entraider,





Les deux charrettes conduisant sur le lieu du supplice les quatre sergents. (D'après une gravure de l'époque.)

et on leur fait prêter serment sans appareil ; le mot de *Carbonari* n'est même pas prononcé ; ce ne sera que plus tard, et lorsqu'ils seront familiarisés avec les principes des *séditieux*, qu'on leur dira qu'il s'agit de combattre pour la liberté et de prendre part à une révolte.

On a jugé inutile d'initier des soldats ; à l'occasion, ils marcheront à la voix *sympathique* de leurs chefs immédiats.

Des agents du gouvernement, une sorte de police militaire, s'appliquaient, dès l'arrivée d'un régiment dans la capitale, à embaucher quelques sous-officiers ; leur succès fut plus que maigre au 45^e, formé à Chartres en 1816 par l'ancienne légion d'Eure-et-Loir et composé, comme sous-officiers et soldats, de nombreux militaires de l'armée impériale. A l'occasion des revues, on n'y criait pas volontiers : « Vive le roi ! ». Son éloignement de Paris fut décidé.

A peine cette nouvelle fut-elle connue que Bories convoqua sa *Vente* chez un marchand de vins nommé Gaucherot, de la rue Descartes, à l'enseigne du Roi-Clovis, derrière l'église Saint-Etienne-du-Mont. Là, sous couleur de donner un assaut d'armes, on avait retenu une salle assez grande où se trouvaient quatre députés de la *Vente centrale* : Baradère, avocat stagiaire ; Gauron, élève en médecine ; Rosé, employé de commerce, et Hénon, professeur, dont on a déjà vu ci-dessus les noms.

Là, Hénon fit un discours propre à échauffer les esprits ; les députés se retirèrent en faisant les plus beaux serments, et Bories fut chargé de remettre une certaine somme à chacun des sous-officiers. Bories reçut aussi des poignards.

Le régiment quitte Paris le 22 janvier 1822 à destination de La Rochelle. A l'étape d'Orléans, lecture est donnée d'un ordre du jour du colonel, que toutes rixes avec les sous-officiers ou soldats du 7^e régiment suisse, alors en garnison à Orléans, seront sévèrement punies. « Tous ceux qui auront une querelle avec les Suisses, qu'ils aient tort ou raison, disait l'ordre du jour, — d'après l'initié Lefèvre, — seront cassés et subiront un mois d'emprisonnement s'ils sont sous-officiers, et, s'ils sont soldats, seront envoyés immédiatement aux compagnies de discipline. »

Peu d'instants après cette communication, les affiliés à la Charbonnerie se réunissent à l'auberge du Soleil d'Or, où Bories recommande d'éviter tout incident pouvant attirer l'attention. La journée se terminait bien. Le lendemain, Bories, Lefèvre et un non-affilié sont réunis dans un café ; deux sergents du 7^e Suisse arrivent ; Bories et ses compagnons se disposent à sortir, lorsque l'un des Suisses se place devant eux et leur dit : « Vous ne partirez pas ainsi ; il faut trinquer avec nous. » Bories passe sans répondre. Le Suisse insiste : « Vous ne sortirez pas avant que vous n'ayez vidé ce verre ! » L'incident prend une tournure très grave.

L'un des sous-officiers suisses sort rapidement et va prévenir le poste de son régiment. Bories et ses deux camarades sortent, mais ils sont vite appréhendés ; des soldats et sous-officiers du 45^e, qui se promènent, accourent ; on dégaîne de part et d'autre ; les Suisses reculent ; mais peuvent cependant s'emparer de Bories, qui est tombé après avoir reçu deux coups de baïonnette au visage, au-dessous des yeux. Lefèvre, lui aussi, a été blessé ; il peut cependant s'échapper.

Bories, signalé comme fauteur de désordres, est rendu à son colonel, qui l'envoie à la garde du camp. Il envisage avec crainte les suites de cette rixe, et redoute surtout les empêchements que sa position de prisonnier va apporter à ses projets. En effet, c'est le moment où le général Berton va provoquer une conspiration à Saumur et Bories attend des ordres de Paris pour seconde ce mouvement ; et il souffre de ses blessures, qu'il ne songe que peu, ou pas, pensées !

Le bataillon quitte Orléans et fait étape à Tours. Bories a une fièvre violente, mais refuse d'aller à l'hôpital. Il donne ses instructions à Lefèvre, qui devra suivre un individu se présentant avec un signe de reconnaissance (une moitié de mouchoir !), entendre la communication et la rapporter fidèlement à Bories. Tout se passe comme prévu ; rien n'est encore décidé, mais l'initié connu recommande de dire à Bories de mettre la plus grande prudence dans sa conduite ; peut-être trouvera-t-on des instructions à Poitiers ou à Niort, où se trouvent des *Chevaliers de la liberté*.

C'est à ce moment seulement que le colonel du 45^e est averti que son régiment est activement travaillé par

des so
a auss
A l
étapes
un bil
Bories
geur s
A N
Bories
Belleg
raux
l'établ
bolt, o
Bories
Raoul
lon, s'
propos
d'en r
Le
et, à l
est co
Pon
à le v
raître
promè
sias ; i
de lib
sortie
dant t
mettre
dans l
Dès
Pon
s'empr
la ville
au ma
féter à
dénon
à con
Les

des sociétés secrètes ; l'affaire des Suisses, à Orléans, a aussi fait naître des soupçons.

A Poitiers, Bories n'est pas, comme aux dernières étapes précédentes, enfermé au corps de garde ; il reçoit un billet de logement ; c'est un piège qu'on lui tend. Bories parle, montre une bourse pleine d'or... Son logeur s'empresse d'aller rapporter ce qu'il a appris.

A Niort, nouvelles imprudences. Les camarades de Bories acceptent un dîner qui leur est offert au café Bellegarde, rendez-vous ordinaire et surveillé des libéraux de la ville (le nommé Bellegarde, propriétaire de l'établissement est un ancien soldat de l'Empire). On boit, on s'échauffe, on porte des toasts compromettants. Bories, retenu en prison, n'assiste pas au dîner ; mais Raouly, qui a obtenu de ne pas partir avec son bataillon, s'y trouve. La police de Niort a pu connaître les propos tenus au café Bellegarde et n'a pas manqué d'en rendre compte au maréchal de camp.

Le 14 février (1822), le régiment arrive à La Rochelle, et, à la grande surprise de ses camarades affiliés, Bories est conduit à la maison d'arrêt de la ville.

Pommier, Goubin, Raouly et Lefèvre parviennent à le visiter. Bories leur déclare qu'il faut faire disparaître une malle qui peut perdre tous les affiliés et compromettre un brave officier du régiment, nommé Masias ; il est absolument indispensable qu'il ait une heure de liberté pour cela. On s'entend avec le concierge ; la sortie est décidée pour le lendemain, Bories sort pendant une heure, voit un instant le brave officier, fait mettre la malle en lieu sûr et rentre, le cœur plus léger, dans la maison d'arrêt.

Dès ce moment, les événements vont se précipiter. Pommier prend la présidence active de la Vente et s'empresse de se mettre en rapport avec les libéraux de la ville ; mais un coup de foudre éclate. Le 21 février au matin, le colonel du 45^e reçoit l'ordre de faire transférer à Nantes le sergent-major Bories (résultat des dénonciations de son hôte de Poitiers). D'autre part, la conspiration de Berton, à Saumur, a échoué.

Les affiliés sont un peu étourdis ; ils reprennent

peu à peu confiance ; les entrevues recommencent. Un député de la Haute Vente arrive de Paris. On se réunit à l'auberge du Lion d'Or, à un quart de lieue de La Rochelle ; aucun projet n'est arrêté, mais on a le regret de constater des défections ; si, parmi les initiés, il y a des impatients et des exaltés, il y a aussi des inquiets, des craintifs. Goupillon, un des derniers venus, ne parle de rien moins que d'enlever le régiment et de mettre le feu aux casernes ; or, il est un de ceux qui vivent dans des trances continuelles ! On se sépare après avoir échangé de simples phrases ; toutefois, Raouly et Goubin ont invité au calme.

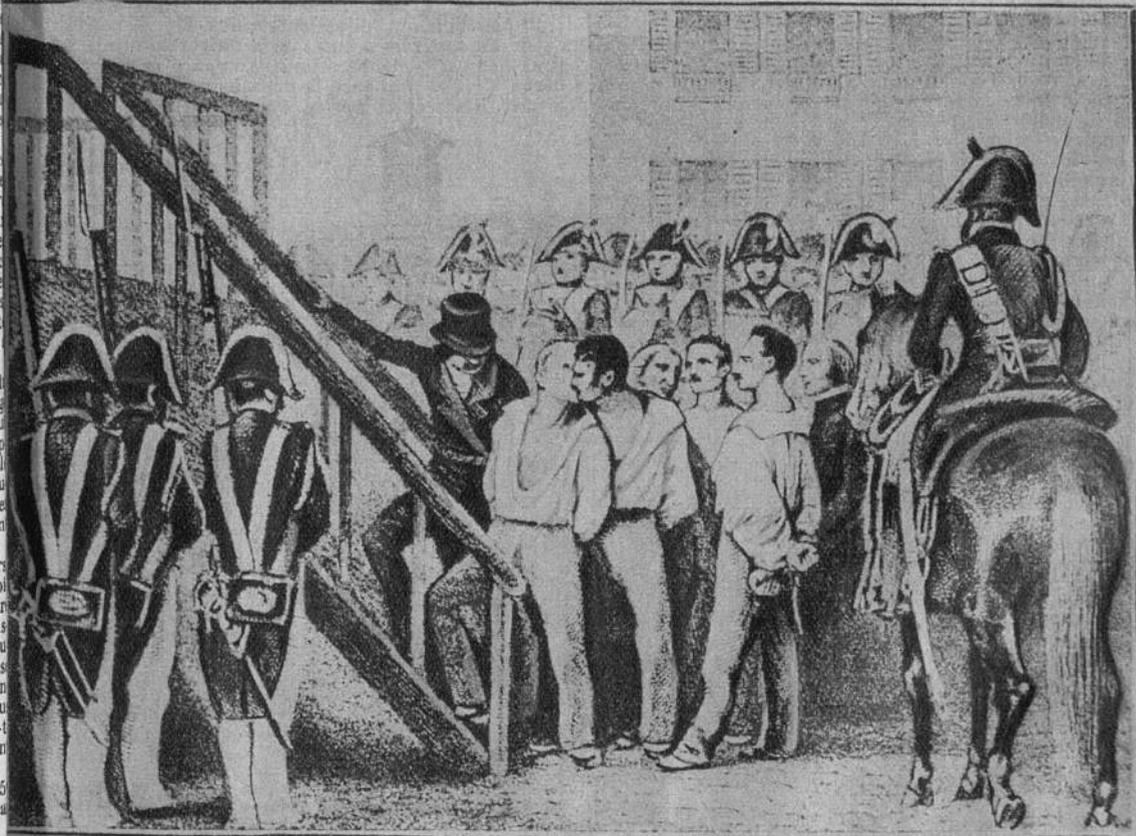
Le 13 mars, Goubin est mis à la salle de police (conséquence de la réunion au café Bellegarde à Niort). Le 14, c'est le tour de Pommier, arrêté au moment où, déguisé en paysan et feignant de boiter, il sort du quartier après l'appel et court à un rendez-vous à la Vente civile.

Le lendemain, 15, Pommier implore le sergent de garde, à l'effet d'obtenir deux heures de liberté ; c'est, dit-il, pour un rendez-vous galant ! Le sergent est inflexible. Pommier songe à se faire remplacer par Raouly, mais il omet de remettre à ce dernier les cartes de reconnaissance. Raouly se présente au rendez-vous, mais le délégué de la Haute Vente, ne voyant pas exhiber les signes convenus, refuse d'écouter cet homme, qui peut être un traître.

Informé de ce contre-temps, Pommier veut tenter une évasion ; Raouly est dans le secret. Bonne occasion, se dit-il, d'éprouver Goupillon, dont les allures lui paraissent suspectes. Goupillon s'emploie sans hésiter à ce qu'on attend de lui ; il s'empare des clefs, Pommier sort, court au rendez-vous — qui n'avait rien de galant ! — et revient.

Goupillon est un esprit faible, toutes ces arrestations qui ont atteint dans ses parties les plus vives la Vente militaire redoublent ses angoisses. Dès qu'il a favorisé la sortie de Pommier, il a un accès de faiblesse ; il pleure, partagé entre la crainte du châtimement réservé aux Carbonari traîtres et le désir d'échapper à un

Avant de gravir les marches de l'échafaud, les sergents s'embrassent. (D'après une gravure de l'époque.)



complot dont tout annonce la prochaine découverte.

Le 19 mars, Goupillon apprend que la sortie de Pommier a été découverte, et que son nom a lui a été prononcé ; il apprend aussi que Pommier est convoqué chez le colonel.

Il se décide alors à aller faire une confession verbale, et même écrite.

Le soir de cette confession, après l'appel, l'adjudant-major, aidé de quelques officiers, visite les chambrées ; les conjurés désignés par Goupillon sont arrêtés et minutieusement fouillés. *Dans les paillasses, on trouve des poignards et des cartouches.*

Le 19 mars, les prisonniers sont conduits à la prison de la ville, où le colonel va leur faire subir un premier interrogatoire. Certains avouent leur présence au café Bellegarde et les propos tenus, d'autres jurent qu'ils ne savent ce que l'on veut dire, d'autres enfin affirment qu'ils n'avaient fait partie que d'une société philanthropique, une sorte d'assurance mutuelle entre sous-officiers.

Puis eurent lieu les interrogatoires du Procureur du Roi dans la geôle de La Rochelle. Là, Lefèvre eut l'impression que, non seulement le secret de l'existence de la *Vente militaire* était dévoilé, mais que le procureur connaissait de nombreux détails sur des personnes appartenant à la *Haute-Vente* ; c'est ainsi qu'il fut interrogé sur des faits qu'il croyait n'être connus que de Bories et de Pommier.

La Cour d'assises de la Seine réclame l'affaire comme étant de sa compétence, puisque c'est dans son ressort que le complot a pris naissance et qu'à ce moment, une partie des accusés y résidaient.

Bories part le premier de Nantes, où il est détenu, pour Paris ; les autres partent successivement et isolément. D'abord conduits à la Force et à l'Abbaye, ils sont ensuite transférés à la Conciergerie, où ils revoient Bories avec émotion.

Les prisonniers peuvent communiquer entre eux. Après s'être raconté leurs souffrances et ce qu'ils savaient, résultant des premiers interrogatoires, ils décidèrent de rétracter énergiquement tous les aveux qui avaient pu être faits.

Le 24 juillet fut décidé le renvoi devant la Cour d'assises de la Seine, pour y être jugés, de :

Massias, Bories, Baradère, Hénon, Gauron, Rosé, Goubin, Pommier, Raoulx, Asnès, Goupillon et Bucheron comme ayant pris part à un complot contre l'État ; Labouré, Cochet, Castille, Dutron, Barlet, Perreton, Lefèvre, Hue, Thomas-Jean, Gauthier, Lecog, Dariotsec et Dematt, comme ayant eu connaissance du complot et n'en ayant pas fait la révélation.

Le plus âgé des accusés militaires a vingt-sept ans, c'est Bories.

Le 21 août : première audience. Les vingt-cinq accusés sont placés sur un triple rang de bancs ; chaque accusé est séparé de son voisin par un gendarme. La belle et calme figure de Bories excite une curiosité sympathique.

La Cour est composée de MM. Monmerqué, président ; de Fransans, Chevalier-Lemoire et de Berny, conseillers ; Froidefond, Noël du Payrat, conseillers auditeurs. M. de Marchangy occupe le siège du ministère public avec M. de Broë, substitut.

La première audience est remplie tout entière par l'appel des accusés, la prestation de serment des jurés et la lecture de l'acte d'accusation.

Le lendemain 22, les interrogatoires commencent. L'avocat général ne prononcera son réquisitoire que le 29.

Ces interrogatoires ne répandent aucune clarté sur cette affaire de complot contre l'État.

Le 5 septembre fut un jour très impressionnant pour les accusés, qui pressentaient le sort qui leur était réservé ; et cependant le résumé du président n'avait pu encore être prononcé.

Des amis du dehors les perdirent davantage en voulant les sauver ; au commencement de cette audience le chef du jury remit au président des lettres qu'ils avaient été adressées à chacun de ses membres. Ces lettres, toutes semblables, contenaient une menace terrible contre ceux qui oseraient condamner. L'avocat général Marchangy sut faire tourner cet incident contre les accusés.

A cette séance, Bories, invité par le président à dire s'il n'avait rien à ajouter à sa défense, se contenta de répondre avec calme :

— Messieurs les Jurés, vous avez sans doute été surpris d'entendre M. l'Avocat général s'écrier : « Toutes les puissances oratoires ne sauraient soustraire Bories à la vindicte publique ! » Eh bien ! j'accepte ; heureux si, en portant ma tête sur l'échafaud, je sauve celles de mes camarades.

Le défenseur de Bories, M^e Mérilhou, — un membre de la *Haute Vente* — se dresse :

— Messieurs les Jurés, dit-il, ces accents sont nouveaux dans cette enceinte, où d'ordinaire les accusés luttent entre eux pour conserver la vie, et non pour se sacrifier les uns aux autres... Et vous, Bories... vos jours ne nous appartiennent pas... Laissez faire la loi qui vous protège, la Providence qui veille sur vous. Ce consentement que vous donnez serait inutile si vous étiez coupable, c'est un suicide criminel si vous êtes innocent...

Le soir, les accusés dinent tous ensemble ; beaucoup ne devaient plus se revoir ! Bories fut plus gai que d'habitude ; il affecta de parler de tout autre chose que de ce qui s'était passé à la Cour. Cependant, il dit à deux de ses intimes :

— J'ai tout fait pour sauver mes camarades.

Il était dix heures du soir quand le jury entra dans la chambre des délibérations pour répondre aux vingt-sept questions qui lui étaient posées.

On fait sortir les accusés de la salle d'audience. Après trois heures de délibération, l'audience est reprise ; le baron Trouvé prononce la décision du jury, dont il est le chef. Les accusés Bories, Goubin, Pommier et Raoulx

sont déclarés coupables du crime de complot. Hénon est aussi reconnu coupable de ce même crime, mais par sept voix contre cinq ; Goupillon est également déclaré coupable de complot, mais avec cette modification qu'il a révélé le temps utile. Enfin Labouré, Cochet, Castille, Perreton, Barlet, Lefèvre et Dariotsec sont déclarés coupables du délit de non-révélation.

Les questions relatives aux autres accusés sont résolues négativement.

La Cour, après avoir délibéré, se range à la minorité du jury en ce qui concerne Hénon, qui, de ce fait, est reconnu non coupable.

On fait rentrer les accusés non coupable et le Président prononce leur acquittement.

Apothéose. (D'après une gravure de l'époque.)



La Machine à Classer les Crimes



Que de fois les policiers ont été frappés par ce fait qu'entre divers crimes et la manière dont ces crimes ont été perpétrés, il y a des ressemblances frappantes, dont on peut tirer les plus utiles indications ! Même lorsque les meurtriers ne sont pas les mêmes, il y a une « façon de tuer » particulière aux castes sociales, qui permet de dire d'un crime qu'il est « crapuleux » ou « propre », le fait d'un voyou ou d'un spécialiste. De même peut-on distinguer entre les forfaits commis de sang-froid, ou sous l'empire de la colère, de la jalousie, de la boisson, etc.

M. Nuremberg, que l'on voit ici à gauche, superintendant du Sheriff's Bureau de Los Angeles (Californie), a inventé une « machine à classer les crimes » qui a été installée dans son bureau, et dont il nous montre ici le fonctionnement.

Cette machine, automatiquement, classe tous les crimes, d'après la manière dont ils ont été commis ; elle opère un tri, en se basant sur les ressemblances, les circonstances identiques de deux meurtres en apparence très différents. Elle s'appuie, pour réaliser des identifications, sur des particularités nombreuses, parmi lesquelles figurent même l'emploi d'allumettes toujours pareilles par des voleurs ou l'analyse des bouts de laine qui traînent toujours au fond des poches de pantalon.

Grâce à cette machine qui fonctionne là même où une mémoire humaine peut être en défaut, et qui établit sa classification avec une sûreté que rien ne peut contrarier, on a obtenu des résultats étonnants et pu affirmer que tel ou tel crime était « signé » de tel spécialiste.

En appuyant sur un bouton, on fait apparaître à volonté, par rapport à une nouvelle fiche, celles qui l'encadrent exactement, ou, si vous le préférez, la machine vous livre comme un distributeur automatique les deux crimes les plus semblables à celui dont vous venez de vous occuper.

L'emploi de la « machine à classer les crimes » va, paraît-il, être étendu à tous les services de police des Etats-Unis. (W. W.)

Les autres accusés sont ensuite introduits ; il est une heure du matin !

Le greffier lit la déclaration du jury. L'avocat général requiert contre les accusés l'application de la peine prévue par la loi. Bories, qui ne se fait pas d'illusions sur son sort et sur celui de plusieurs de ses camarades, se lève alors et dit, d'une voix assurée :

— Monsieur le Président, nous vous demandons de n'être point séparés ; cette grâce est bien peu de chose ; j'espère que vous ne nous la refuserez pas.

Le président répond qu'il la transmettra à l'autorité administrative.

La Cour se retire de nouveau pour délibérer. Pendant son absence, les défenseurs entourent les malheureux jeunes gens.

La Cour rentre. Le président prononce l'arrêt : Bories, Goubin, Pommier et Raoux sont condamnés à la peine de mort.

La mise en liberté de Goupillon est prononcée. Les autres accusés sont condamnés à deux ou à cinq ans d'emprisonnement.

Le président déclare la séance levée. Bories demande encore une fois que lui et ses camarades ne soient point séparés.

Les gendarmes se disposent à entraîner les condamnés. Alors se passe, entre ces derniers et leurs défenseurs, une scène déchirante. Quand on les arrache aux dernières étreintes, Pommier s'écrie :

— Adieu ! mes amis, adieu ! vous tous ; nous sommes innocents, la France nous jugera.

Bories, dit d'une voix calme :

— Nous finissons notre carrière bien jeunes ! C'est bien tôt... Adieu ! Adieu !

Bories avait vingt-sept ans ; Raoux et Pommier, vingt-six ; Goubin, vingt-cinq.

Les condamnés sont reconduits à la Conciergerie ; ils s'embrassent sans échanger une parole.

Le 21 septembre, à huit heures du matin, deux voitures fermées sont devant la prison de Bicêtre, où les quatre sergents condamnés à mort ont passé quelques jours ; dans chacune de ces voitures on a placé deux condamnés et trois gendarmes. Dans la crainte d'un coup de main, cinquante gendarmes à cheval escortent une troisième voiture qui est en tête du lugubre cortège, mais est vide, alors que celles où sont les sergents sont à peine entourées !

Vers dix heures, c'est l'arrivée à la Conciergerie, où quatre cellules séparées, gardées chacune par un gendarme et un gardien de la prison, ont été préparées.

L'exécution a été fixée à quatre heures après-midi ; De nombreuses troupes de la garnison sont sous les armes, disposées en double haie du Palais de justice à la place de Grève. La gendarmerie fait des patrouilles dans les quartiers environnants.

Cinq heures moins un quart : le funèbre cortège sort de la Conciergerie ; il est composé de quatre charrettes. Dans la première est Raoux ; Goubin occupe la seconde ; Pommier, la troisième ; et enfin Bories, la quatrième.

Les quatre sergents sont au pied de l'échafaud. Raoux, qui doit être exécuté le premier, demande à embrasser ses compagnons. On lui accorde cette suprême satisfaction. Il monte les degrés sans laisser paraître la moindre émotion ; Goubin et Pommier montent ensuite la même résolution. Quant à Bories, il tourne sa belle tête vers la foule silencieuse et dit :

— Rappelez-vous que c'est le sang de vos frères qu'on fait couler aujourd'hui !

A cinq heures trenté, les quatre têtes étaient tombées.

On a dit que quelques Carbonari armés, dissimulés dans la foule, attendaient un signal ! Ce signal ne fut pas donné.

Les Carbonari s'agitèrent beaucoup pour sauver leurs camarades ; ils réunirent même une somme de 70 000 francs pour corrompre le directeur de la maison de Bicêtre ; l'affaire fut ébruitée.

Huit ans après, le 21 septembre 1830, jour anniversaire de l'exécution des Quatre sergents de La Rochelle, 4 000 manifestants étaient réunis place de Grève ; sur une estrade placée là où avait été dressée la guillotine fut signée une pétition pour l'abolition de la peine de mort. L'un des dirigeants de cette manifestation était l'avocat Mérilhou, ex-défenseur de Bories, membre influent de la Charbonnerie française et devenu secrétaire général au ministère de la Justice. LOUIS-RENARD.

Une Curieuse ville américaine



La ville de Reno, située dans l'État de Nevada, est la capitale d'une région accidentée et pittoresque où les Américains du Nord pourraient venir en touristes. Mais ce charme poétique ne suffirait sans doute pas à y attirer la foule. Deux raisons font de Reno un centre entre tous « attractif ». On y divorce rapidement ; et le jeu y est autorisé sur la plus vaste échelle.

On commença à parler de Reno en 1908, à l'occasion d'un événement sportif. C'est dans cette ville, où se pressaient déjà les milliers de conjoints qui se jugent « bons pour la séparation », que se déroula le choc mémorable Jeffries-Johnson. Il s'agissait d'un match de boxe, pour le championnat du monde des poids lourds. Jim Jeffries, s'étant retiré du ring imbattu, avait acquis des terres qu'il cultivait paisiblement ; Jack Johnson, un homme de couleur, avait défait successivement tous ceux qu'on lui avait opposés.

On crut utile d'arracher à sa terre le Cincinnatus du Nevada et de l'opposer au nègre, dans la ville même de Reno. Le combat eut lieu ; Johnson fut vainqueur, à la grande colère des Américains cent pour cent blancs, colère qui se traduisit par des émeutes et des lynchages.

Depuis ces événements quasi

RENO

Voici, à l'entrée d'une maison de jeu de Reno, l'écrêteau qui annonce à tout venant que l'on joue le « fair play ». Cent dollars à qui pourra prouver le contraire ! (U.)

Voici, dans un club une partie de « chuck-a-luck ». Le monsieur grave, à col cassé, est le propre maire de la ville, qui vient à se rendre compte « de visu » de la sincérité du jeu. (U.)

historiques, Reno s'est acquise d'autres célébrités. On y divorce vraiment en un « tour de main », pour peu que l'on puisse apporter des preuves mutuelles de « dissensions ». Dieu sait s'il est facile, en Amérique d'avoir des « dissensions » avec sa femme ! Il suffit, pour cela ; que vous preniez votre café sans sucre, quand elle prétend vous en imposer deux morceaux au minimum...

Reno n'enregistre jamais de drames, parce que les époux qui viennent s'y retrouver ont déjà résolu, dans leur esprit, la question du divorce. Ils viennent pour cela.

On y voit parfois des raccommodements de la dernière heure (ceux-là assez fréquents). D'ailleurs, il arrive que les mêmes couples, divorcés, remariés, redivorcés... passent plusieurs fois devant l'officier d'état civil, qui note les revirements et les lâchages avec une sérénité tout américaine.

Le pugiliste Jack Dempsey, lorsqu'il voulut divorcer d'avec la belle étoile de cinéma Estelle Taylor, vint à Reno. Il apportait des motifs sérieux entre tous : un flirt extrêmement poussé entre sa femme et un



Enfin, dans l'une des maisons de jeu de Reno « à usage du peuple », voici la foule des amateurs en train de jouer aux dés. Ceux-là ne perdront pas des fortunes ! (U.)

directeur de production nommé Joyce. Depuis, Joyce et Estelle Taylor ont eu un « petit froid » assez curieux.

Ils se promenaient en automobile aux environs d'Hollywood, quand la jeune divorcée murmura à son ami, qui tenait le volant : « Donnez-moi un baiser. » Joyce, galant, se pencha, la voiture aussi. Finalement, tout alla rouler dans un ravin en contre-bas ; et Estelle Taylor, blessée à la figure par des éclats de glace, de réclamer à son « sweetheart » deux cents cinquante mille francs de dommages-intérêts. Voilà l'issue d'un divorce de Reno...

Quand deux époux sont dûment divorcés, ils s'en vont habituellement dîner ensemble, pour fêter cette joyeuse libération. De là, il est rare qu'ils n'aillent point faire un tour dans les maisons de jeu, qui pullulent à Reno.

Ailleurs, on craint la police et ses raids nocturnes. Ailleurs, le jeu doit se dissimuler sous les auspices de clubs plus ou moins fermés. A Reno, le jeu est officiel, autorisé, contrôlé. C'est dire que des publicités lumineuses, tout au long de l'artère principale, sollicitent le client éventuel, sans aucune discrétion d'ailleurs. Partout des signaux électriques semblent vous « faire de l'œil » et vous crier : « Venez donc ! — Welcome ! » (soyez les bienvenus).

Les cercles se sont multipliés comme de vrais champignons, depuis la « boîte » populaire jusqu'aux palaces miniature réservés à l'élite.

Parmi ceux-ci, le plus élégant est le Willow Club.

Des couples qui une heure auparavant viennent de délier leurs chaînes s'y retrouvent en parfaite camaraderie.

La femme joue contre l'homme ou l'homme joue d'après les conseils de la femme. Tout cela dans une atmosphère de bonne humeur, sans vains regrets, ce qui surprend et froisse un peu l'Européen. Que l'on ne fasse pas de l'amour la première condition de l'existence, soit ; mais qu'on lui accorde si peu de place, qu'une séparation hâtive ne mérite point même une larme, voici qui nous dépasse.

Ces couples que, le lendemain, l'auto, le chemin de fer ou l'avion verront repartir chacun de son côté, pour ce soir sont tout à l'appât du gain. Martingales et superstitions jouent leur rôle tout comme en un Monaco.

Un des jeux les plus usités de là-bas est le keno. C'est un jeu de hasard, jeu mutuel, basé à la fois sur des combinaisons de cartes et sur les numéros d'une espèce de roulette. Un autre jeu très répandu également est le

chuck-a-luck, qui repose sur des bases presque identiques, et que l'une de nos photos représente.

L'atmosphère des clubs de Reno, si fortes que soient les sommes engagées, est tout à fait différente de celle des salles de la Riviera, par exemple. Il n'y a pas, ici, de joueurs professionnels. On ne croise pas de ces hommes, de ces femmes dont l'espoir et le désespoir, tour à tour, ont creusé la figure de rides si profondes qu'ils en conserveront toujours le « masque du joueur ». On ne voit pas davantage, comme à Monte-Carlo, des vieilles femmes encombrées de fétiches, de singes ou de perroquets, qui font quotidiennement leur « matérielle » devant le tapis vert.

Ici, c'est davantage une ambiance de « jeu pour le jeu ». Il s'agit d'éloigner les soucis, de revivre, de tuer des heures un peu lourdes, plus que de gagner de l'argent.

En outre, la clientèle ne reste pas. Après quelques jours, Reno semble très « morne » et minuscule. On a hâte de revenir à New-York, Cincinnati ou Boston, de reprendre le cours de ses affaires.

On joue un peu à la roulette. Mais sans excès, sans grand enthousiasme. Les gens entrent, jettent quelques dollars sur un tableau, gagnent ou perdent, puis s'en vont. Souvent, il n'y a même pas de croupier. C'est un joueur qui assume ce rôle et passe la banque après quelques tours.

Les jeux de saloon ou de speakeasy sont évidemment très en vogue. Le poker d'as fait fureur à Reno. Mais la palme, on peut l'affirmer sans crainte, est tout entière acquise au keno, qui est absolument inconnu non seulement en Europe, mais dans la plupart des autres États de l'Amérique.

Naturellement, les maisons de jeu de Reno paient une redevance à la ville sur le produit des jeux. Cette redevance, d'année en année plus importante, est si bien accueillie par les autorités, que l'on peut envisager le temps où, tout comme à Monaco, les citoyens de la ville pourront vivre libérés de tout impôt. Cette mesure essentiellement démagogique et agréable est — inutile de le souligner — attendue avec impatience par tous.

Cependant la réputation de Reno, en Amérique, est — justement à cause de son double caractère de « ville de divorces » et de « ville de jeu » — assez peu reluisante. Et, malgré tout, les gens du pays en supportent un peu l'ennui. Ils crânent ; mais on leur reproche (et ils ne peuvent que baisser la tête) d'avoir fait du vice une chose légale.

RESQUILLEURS DE LA CRISE



Il montrera une tres bonne affaire.

LA crise, qui avait déjà tant de crimes sur la conscience et qui, croyait-on, ne pouvait plus guère nous causer de nouveaux ennuis, vient de créer une armée — car elle ne désarme pas, elle ! — de... profiteurs, pour ne pas dire plus.

Ces individus vous guettent à tous les coins de rues, et si vous marchez le nez en l'air, il est plus que probable qu'ils vous joueront un tour de leur façon.

Vous nous permettez donc de vous mettre en garde contre ces resquilleurs qui en veulent surtout à votre argent à une heure où ce vil métal n'a jamais été aussi nécessaire... ni aussi rare.

Oui, nous allons faire le guet avec vous, et dès que nous verrons apparaître un de ces resquilleurs, nous vous le signalerons en criant : « Casse-coup ! »

Mais comme nous ne pourrons toujours être près de vous pour jouer le rôle, ma foi fort agréable, d'ange gardien, nous ne nous contenterons pas de vous signaler ces écumeurs de la petite épargne qui s'attaquent surtout aux ménagères sans méfiance. Nous vous montrerons comment ils procèdent et quels sont les pièges qu'ils sèment sous vos pas, justement quand vous avez, comme nous le disions plus haut, le nez en l'air.

Bon, alors que justement alarmée, madame, par ce préambule, vous vous apprêtez à descendre dans la rue en notre compagnie, voici qu'on sonne à votre porte.

Qui sait, un de ces resquilleurs a peut-être le toupet de vous relancer à domicile.

Il tombe mal puisque nous sommes avec vous pour vous protéger.

Ayez l'air plus naïf encore pour que, dès son entrée, il vous prenne pour une « vraie », une facile cliente. Comme nous avons, nous, le grand avantage de pouvoir nous rendre invisible grâce à certaine poudre de perlin pinpin, de notre secret l'homme ne se méfiera pas.

Après tout, ce n'est peut-être que votre concierge qui vous monte votre courrier.

Laissez-nous regarder par le trou de la serrure.

Non, justement, c'est un de nos profiteurs. Il tombe à merveille.

Cric, crac, voilà qui est fait.

Le coup de la chaussette... sans clous !

Le visiteur est ma foi de découpeure fort sympathique. On ne dirait certes point d'un commis voyageur vulgaire. Vêtu d'un complet sombre, une serviette de cuir sous le bras, le chapeau et les gants à la main, ils s'inclinent très Régence.

— Madame, je m'excuse de vous déranger. Vous sortiez peut-être... Dans ce cas, je pars... Je reviendrai une autre fois.

— Je ne suis nullement pressée, monsieur, et si vous

pouvez, en quelques mots, me dire le but de votre visite...

— Etre bref est l'une de mes qualités, madame. Je vous suis adressé par M^{me} Dupont.

— M^{me} Dupont, de la rue de Chaillot?

— Justement.

— Une vieille amie.

— C'est ce que m'a dit cette dame. Elle était si enchantée de ma visite qu'elle voulut vous faire profiter d'une affaire que j'ose qualifier d'unique.

— Ah ! vous venez me proposer...

— Oh ! peu de choses, madame, car il ne me reste plus beaucoup de marchandise à vendre.

Le visiteur a ouvert sa serviette de cuir dont il a tiré une paire de chaussettes.

Ces chaussettes sont en fil. La ménagère, qui s'y connaît, a chaussé une paire de lunettes et les examine de près.

— Ça doit être cher, fait-elle.

— Madame, répond le visiteur avec un sourire malicieux, vous allez être stupéfaite. Cette paire de chaussettes qui, en gros, coûte dix francs...

— Je le crois volontiers.

— ... vous sera vendue trois francs.

— Vous dites ?

L'hameçon habilement lancé, a été immédiatement happé par la ménagère-ablette.

Mais n'anticipons pas et laissons la conversation si intéressante suivre son cours.

Le vendeur explique :

— C'est une conséquence de la terrible crise que nous traversons. Certaine grande fabrique, dont je ne puis vous dire le nom, avait pris un tel bouillon qu'il ne lui restait plus qu'à faire faillite. Une faillite, ce n'est rien, mais dix, vingt, cinquante, cent faillites et une région, un pays sont affolés.

« Il faut éviter cet affolement à tout prix. Le gouvernement en a ainsi décidé. D'ailleurs, comme preuve de ce que j'avance, répondez à cette question : connaissez-vous beaucoup de faillis parmi les personnes de vos relations qui se plaignent des affaires ? »

La ménagère de plus en plus amorcée est bien obligée de reconnaître :

— C'est vrai, je n'en connais pas un seul, pas un !

— Le gouvernement, je vous le dis, évite le désastre. Il dit à tout commerçant ou industriel qui est sur le point de déposer son bilan : « Réalisez à n'importe quel prix et indemnisez vos créanciers. Il faut que chacun travaille au retour de la confiance. Allez et je fermerai les yeux. » Alors on vend à n'importe quel prix... Et voilà comment je puis vous laisser à trois francs au détail des chaussettes de fil qui en valent, de votre propre aveu, dix pour le moins en gros.

La bonne affaire et... l'autre.

La ménagère est convaincue. Et puis, pourquoi chercher plus loin ? L'affaire est bonne, on n'en peut douter. Acheter des chaussettes de fil à trois francs, ce n'est certainement pas se faire rouler.

— Vous m'en donnerez douze paires, commande la ménagère, qui déjà est allée chercher un billet.

Le visiteur se met à rire :

— Vous êtes bien pressée, madame. Je n'ai ici qu'un échantillon. Vous ne pensez tout de même pas que je me promène avec un magasin sur le dos.

« Je prends aujourd'hui la commande. Voyons, nous sommes mardi, pourrai-je livrer vendredi dans la matinée ? »

— Mais certainement, monsieur. Je vous attendrai. Vous pensez bien que je ne veux pas manquer une aussi bonne occasion.

L'homme est-il parti ? Pensez vous ! C'est maintenant seulement qu'il va « travailler ».

Le marchand montre des lettres de reconnaissance.



Ayant rentré sa paire de chaussettes dans sa serviette de cuir, il sort maintenant de ladite serviette trois coupons d'étoffe : un coupon bleu, un autre gris et le troisième marron.

— Maintenant, madame, explique-t-il, voici mieux encore, et venant naturellement de la même maison.

« Il s'agit de tissus anglais pour complets vestons. Votre mari certainement... »

— Oh ! mon mari ne se fait rien faire en ce moment, proteste la ménagère. Les affaires sont trop mauvaises.

— D'accord, madame, mais quand il s'agit d'une occasion encore plus intéressante que les chaussettes...

— Plus intéressante ? Ce n'est pas possible.

— Vous oubliez, madame, que le mot impossible n'est pas français. Touchez cette étoffe, tâchez-en l'épaisseur.

— C'est solide.

— On ne fait pas mieux. Ces coupons étaient destinés à un grand tailleur de l'avenue de l'Opéra. Il a fermé ses salons. Il faut bien s'en défaire maintenant. Cela vaut huit cents francs. Savez-vous à quel prix je vous abandonne chacun d'eux ? A trois cent cinquante francs !

Et maintenant la mèche est allumée. Va-t-elle faire long feu ?

Généralement, la cliente a été si bien amorcée par les chaussettes, qui sont une réelle bonne affaire, qu'elle en fera une très mauvaise en payant trois cents cinquante francs des tissus qui n'en valent pas la moitié.

Remarquez que les tissus sont là, qu'on peut les acheter immédiatement alors que les chaussettes brillent par leur absence.

Si la ménagère se laisse faire, on lui collera la camelote et elle pourra toujours attendre, le vendredi suivant, les chaussettes de fil à trois francs.

Les chaussettes ne viendront jamais.

Si elle ne « marche » pas, elle ne reverra pas davantage de resquilleur, lequel n'a pas envie de faire un marché de dupe.

L'idée n'est pas mauvaise, mais encore fallait-il la trouver et cette vente à l'appât constitue une nouveauté qui méritait la publicité que nous lui faisons ici.

En un mois, ce trafic a fait à Paris près de quatre cents victimes !

Un monsieur en larmes.

Ce profiteur de la naïveté humaine, voire simplement de l'absence de méfiance chez des gens qui, très honnêtes, imaginent les autres à leur image, a un frère, un frère en duperie.

Celui-ci a un jeu plus difficile, mais qui rapporte davantage quand il réussit.

Il procède à peu près de la même façon que le premier, mais avec cette variante qu'il deviendra brusquement un comédien de tout premier ordre.

Comme le premier d'abord, il montrera une très bonne affaire réelle, racontera l'histoire fort ingénieuse de la faillite que le gouvernement a voulu éviter — en affaires comme en politique les femmes ne comprennent goutte — et, tout à coup, sentant que le coup ne portera pas, il est pris d'un tremblement.

La ménagère s'inquiète. Le tremblement prend des proportions inquiétantes. Et voici que le visiteur se met à fondre en larmes.

Enfin, pressé de questions, il avoue la vérité, toute la vérité.

Il avait des enfants malades, il ne trouvait plus à emprunter. Affolé, il a consenti à entrer dans une combinaison louche.

Oui, toute la marchandise qu'il vend à si bas prix est de la marchandise volée !

Oh ! pas par lui. Non, tout de même, il n'aurait pas été jusque là.

Mais il savait qu'elle avait été volée.

Le vol remonte à plusieurs mois et l'affaire est classée c'est pour cela qu'il la vend, la marchandise acquise, si malhonnêtement.

Mais non, décidément, il ne peut. Il se révolte. Il rendra la marchandise à celui qui la lui a repassée pour la vendre.

Et pourtant, ses pauvres petits...

Peu à peu, hochant la tête, il fait constater à la ménagère que c'était une belle occasion. Parbleu ! de la marchandise volée.

Puis il regrette encore, mais ce ne sont plus les mêmes regrets :

— Pourquoi ai-je parlé... Vous êtes une brave femme, pour une fois dans votre vie vous n'auriez pas été volée...

Et, au fait, ai-je dit quelque chose ? Oubliez mes aveux, madame... Je vous le dis, l'affaire est classée... Et puis, comment voulez-vous qu'on vous reproche quelque chose... Savez-vous seulement qu'il s'agit du produit d'un vol... L'histoire que je vous ai racontée tout d'abord est très possible... C'est à celle-là que vous avez cru...

Prenez le tissu pour faire un joli complet à votre mari... Vous ne lui direz rien de ma défaillance, parbleu !... Quant aux chaussettes, je vous les apporterai demain.

Et, naturellement, ayant encaissé le prix du complet aussi « camelote » que dans la précédente histoire, le malin vendeur part pour ne plus jamais revenir.

Ne vous dérangez toujours pas, ménagère visée par tous ces agrefins, une nouvelle visite vous est annoncée.

Le visage de l'être aimé.

Voici un dupleur qui s'adresse surtout à la domesticité et passe toujours par l'escalier de service.

Ce qu'il vend, celui-ci ? Un carton grand comme quatre timbres-poste, carton au centre duquel se trouve un carré de mica rose.

Quand on souffle sur ce carré, on voit apparaître l'être auquel on pense.

Ça ne coûte que cent sous et le marchand montre des lettres attendrissantes de reconnaissance.

Tenez, écoutez ce qu'écrit cette vieille Bretonne qui avait perdu un fils en mer et l'a revu grâce à l'écran magique.

Mais on entend des pas, voici Madame. Vite le marchand donne le coup de pouce du vendeur habile et la bonne à tout faire (même des sottises) se laisse tomber de cent sous.

Tout à l'heure, quand elle soufflera sur le mica, elle verra apparaître la tête de Maurice Chevalier.

Et retournons chez la ménagère du début ou chez sa voisine.

Encore un visiteur qui tente de se défendre plus ou moins habilement contre la crise, plus ou moins honnêtement aussi.

Cet homme vend des journaux illustrés. La poignée pour quarante sous.

Vous n'avez pas quarante sous à perdre.

— Oh ! Madame, le bénéfice va aux chômeurs !

La ménagère n'hésite plus. Demain, son mari sera peut-être sans travail. Elle est superstitieuse, la ménagère.

Nous terminerons ici ces aventures authentiques de resquilleurs de la crise. Oh ! certes, il y en a d'autres ! mais s'il fallait les passer toutes en revue, nous n'en finirions pas.

Et nous risquerions de rendre neurasthéniques les braves gens qui ont encore des illusions.

JEAN KOLB.

VIENT DE PARAITRE :

l'Almanach de Gens qui rient

EN VENTE PARTOUT : 4 Francs

Envoi franco contre la somme de 4 francs (étranger : 5 fr.), adressés à l'Administration de GENS QUI RIENT, 30, rue St-Lazare, PARIS-IX^e

pour 1933

128 pages, 10 000 lignes de texte, nouvelles, dessin, amour, gaieté.

LA POURPRE ET LE SANG



Le poignard de Caserio.
Sur la lame, on lit ce mot
gravé « Recuerdo ».



Le tzar Nicolas II et la tzarine Alexandra,
massacrés avec tous leurs enfants dans les
caves de la maison d'Ekaterinburg, le
16 juillet 1918.

Les Régicides de 1865 à 1932

Parce qu'il avait été le grand abolitionniste, Abraham Lincoln avait suscité contre lui la haine des gens du Sud qui se trouvaient lésés par la fin de l'esclavage, il devait payer de sa vie la gloire d'avoir été le libérateur des nègres américains.

Dans la soirée du 14 avril 1865, le président Lincoln se trouvait avec sa femme, le major Hathburn et mistress Harris au théâtre de Washington, dans sa loge, au deuxième rang à gauche de la scène. Au milieu du spectacle, un coup de feu retentit.

Le major Hathburn, ayant vu chanceler le président, se pencha, mais au même moment il aperçut un homme qui n'était qu'à deux mètres d'Abraham Lincoln, il le saisit par le bras, mais l'inconnu, qui avait laissé tomber son pistolet, se dégagea en criant « Vive la Liberté » et le frappa d'un coup de poignard à l'épaule. Malgré sa blessure, l'officier voulut maintenir l'assassin, mais celui-ci, profitant de la confusion qui régnait dans la salle, enjamba la balustrade de la loge, sauta sur la scène et disparut.

Quand le major Hathburn parvint à ouvrir la porte de la loge que l'assassin avait barricadée à l'extérieur à l'aide d'une pièce de bois, le président Lincoln avait cessé de vivre.

Sans un accident fortuit, l'assassin, l'acteur Wilkins Booth, n'eut jamais été retrouvé, un cheval tout sellé l'attendait à la porte du théâtre. Rejoint par un com-



Le président Sadi-Carnot sur son lit de mort.

Le sanglant attentat dans lequel le président Doumer a trouvé la mort le 6 mai dernier fait penser à tous les grands de la terre qui tombèrent victimes de crimes analogues.

« Ce sont les risques du métier », déclarait avec philosophie le roi Humbert II d'Italie, qui devait d'ailleurs périr sous les balles d'un régicide.

Sans remonter au poignard de Jacques Clément et au couteau de Ravallac, on relève dans l'histoire de ces quatre-vingts dernières années trois empereurs, deux impératrices, trois rois, deux princes héritiers et sept présidents de la République en service qui sont tombés sous les coups d'assassins ou de révolutionnaires.

Ce fut l'assassinat du président Abraham Lincoln qui ouvrit la série des attentats dont nous évoquons ici le souvenir. Ce crime plongea le monde entier dans une véritable stupeur : pour la première fois, un assassin dirigeait son arme sur un simple citoyen devenu chef d'Etat, le meurtre ne visait plus la dynastie, mais le premier citoyen élu d'un pays.



Souverains et chefs d'Etats assassinés de 1865 à 1908.

En haut, de gauche à droite : Elisabeth d'Autriche, assassinée à Genève le 10 septembre 1898 ; Garfield, président de la République des Etats-Unis, assassiné à Baltimore le 2 juillet 1881 ; Abraham Lincoln, président de la République des Etats-Unis, assassiné à Washington le 14 avril 1865 ; Nasr ed Dine, shah de Perse assassiné à Téhéran le 1^{er} mai 1896 ;

Alexandre I^{er}, roi de Serbie, massacré à Belgrade le 10 juin 1903 ; Humbert II, roi d'Italie, assassiné à Monza le 29 juillet 1900.

En bas, de gauche à droite : Alexandre II, czar de Russie, assassiné à Saint-Petersbourg ; Mac Kinley, président de la République des Etats-Unis, assassiné à Buffalo le 13 septembre 1901 ; Sadi-Carnot, président de la République française, assassiné à Lyon le 24 juin 1894 ; Draga, reine de Serbie massacrée avec son mari à Belgrade le 10 juin 1903 ; Don Pedro II, roi du Portugal, assassiné à Lisbonne le 1^{er} février 1908 ; Don Luis, prince héritier du Portugal, massacré avec son père à Lisbonne le 1^{er} février 1908.



M. Marutowicz, président de la République polonaise.

plice, Harold, tous deux parvinrent à gagner les marais de Mary's Country. Mais Booth, qui s'était cassé la jambe en tombant de cheval, dut chercher un asile dans la ferme d'un paysan. Découvert deux jours après par les soldats du colonel Baker, il leur opposa une résistance désespérée, jusqu'à ce qu'une balle à la tête l'étendît raide mort. Il fut enterré sur place, et c'est son squelette qu'on a découvert récemment, alors qu'on prétendait qu'il avait échappé à ceux qui le poursuivaient, et qu'il avait vécu de longues années, caché sous un faux nom, dans un cirque ambulante.

C'est encore un président de la République des Etats-Unis dont le nom s'inscrit le second sur cette liste tragique. Le général Garfield se trouvait à la gare de Baltimore, le 2 juillet 1881, lorsqu'un individu lui tira deux balles de revolver presque à bout portant. Il devait survivre trois mois à ses blessures, puisqu'il ne mourut que le 20 septembre 1881. L'assassin, un nommé Guiteau,



M. Sidonio Paes, président de la République portugaise, assassiné à Lisbonne le 4 décembre 1918.

parti placé en minorité, c'est-à-dire à cette époque à M. Chester Arthur, ancien partisan du général Grant.

La mort du czar Alexandre II.

Le 1^{er} mars 1882, le czar Alexandre II était victime d'un terrible attentat, résultat des efforts inouïs réalisés par les nihilistes. C'est d'ailleurs au moment même où il allait donner une constitution à son peuple que ce souverain pourtant si débouaie tomba sous les bombes.



Le roi Georges I^{er} de Grèce, assassiné à Salonique le 18 mars 1913.

Il avait déjà échappé à plusieurs attentats, sans parler des coups de pistolet que le jeune polonais Berezowski avait tirés sur lui sans l'attendre le 6 juin 1867 à Paris, alors qu'en

Une autre fois encore, les nihilistes furent bien près de réussir : ils avaient disposé une mine le long de la voie ferrée où devait passer le train impérial : la mine fit explosion une minute trop tard, réduisant en miettes la queue du train blindé, mais épargnant les wagons de tête où le tzar et sa suite avaient pris place.

L'attentat du 1^{er} mars 1882 devait aboutir : ce jour-là, Alexandre II venait de quitter son palais en voiture pour se rendre à une revue des troupes de la garnison de Saint-Petersbourg. Encadrée par des cosaques, la voiture suivait la Perspective Newsky lorsqu'une bombe éclatant au milieu des cavaliers qui suivaient la marche arrêta le cortège qui fit aussitôt demi-tour. Mais au même moment une autre bombe éclatant au milieu des cavaliers qui se trouvaient en queue provoqua une horrible confusion, si bien que la voiture impériale se trouva soudain isolée. C'est ce que guettaient les conjurés : un d'entre eux put s'approcher et jeter dans la voiture une troisième bombe dont les éclats emportèrent les deux jambes du tzar, qui mourut quelques instants après dans la chambre du Palais d'Hiver où on l'avait transporté. Il expira dans les bras de la princesse Yourewski qu'il avait épousée morganatiquement quelques jours auparavant.

Au moment de l'attentat, la princesse Yourewski attendait au Palais le retour du tzar qui venait de déjeuner avec elle, lorsqu'on vint lui dire : « Altesse, l'empereur se trouve mal. » Lorsqu'elle arriva au chevet de son époux, celui-ci agonisait déjà.

Sacrifiant ses cheveux pour les déposer sur le cercueil du tzar défunt, la veuve morganatique quitta la Russie et vint s'installer en France, où elle devait mourir à Nice, en 1922.

Les auteurs de l'attentat furent littéralement hachés par leurs propres engins.

Luccheni, l'assassin de l'impératrice Elisabeth d'Autriche.



Mollan Rezzah l'assassin du schah Nasr ed Dine.

compagnie de Napoléon III, il traversait le Bois de Boulogne, près de la Cascade.

Ce fut d'abord l'attentat du Palais d'Hiver : les conjurés avaient acheté la maison située en face de la résidence impériale, et, partant des caves, ils avaient creusé un tunnel aboutissant juste sous la salle à manger du tzar. Quand tout fut fait, une énorme quantité de poudre avait été emmagasinée à l'extrémité du tunnel et un dispositif avait été aménagé pour y mettre le feu. Les conjurés savaient qu'Alexandre II se mettait toujours à table à midi un quart pour se lever à midi trois quarts. Il avait donc été décidé de mettre le feu à midi et demi. Au jour dit, la moitié du Palais d'Hiver sauta, mais Alexandre II fut sauf, car, par le plus grand des hasards, il s'était attardé dans son cabinet de travail et il se disposait à le quitter quand l'explosion se produisit.

Une autre fois, le tzar était en villégiature dans sa résidence de Gatchina où, pour se distraire, il avait fait venir un cirque ambulante italien. Très sentimental, le tzar s'était épris d'une jeune écuyère dont un capitaine des cosaques de sa garde était lui-même éperdument amoureux. Prévenu de son infortune par des nihilistes, excité par eux à se venger, le capitaine, ivre de jalousie, épia son rival et, l'ayant surpris en compagnie de sa maîtresse, il déchargea à deux reprises son revolver dans la direction de l'empereur, qui cependant ne fut pas atteint. L'agresseur fut massacré sur place par les gardes accourus au bruit des détonations.

Peu après, encore un attentat avorté : Alexandre II était sorti en voiture entouré d'un peloton de cosaques. Soudain deux cavaliers apparurent, arrivant à toute vitesse malgré la présence du cortège impérial. Croyant que les montures de ces deux cavaliers s'étaient emballées, le peloton de cosaques s'écarta, mais en passant chacun d'un côté de la calèche impériale, les deux mystérieux cavaliers tirèrent plusieurs coups de revolver sur le tzar, qui eut juste le temps de se cacher sous sa banquette pour ne pas être atteint. Les deux cavaliers continuèrent leur galop infernal et on ne put les rejoindre.

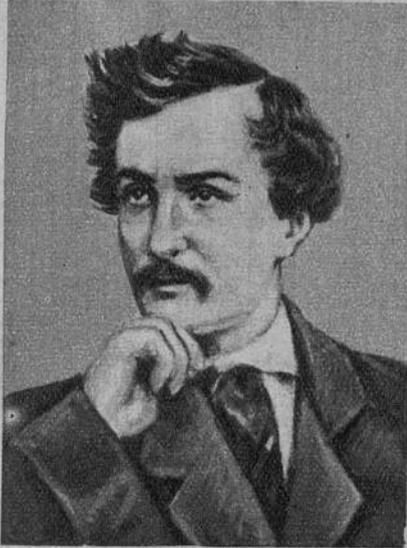


Caserio, qui assassina le président Carnot.



Czolgosz, l'assassin du président Mac Kinley.





W. Booth, l'assassin du président Lincoln.

Mais ils n'étaient que les exécuteurs. Une terrible répression devait suivre, et les chefs nihilistes furent traqués dans toute la Russie. Beaucoup furent déportés en Sibérie : Jeliaboff, l'âme du Comité exécutif du Parti *Varadnaia Volia* (La liberté du peuple), Sophie Pérowskaïa et Kibaltchich, le père de ce Kitleitchich qui fut inculpé dans le procès de la bande Bonnot-Garnier, furent pendus. Le chimiste Kibaltchich avait préparé les bombes. Une autre femme, Gessia Gulfman, fut exécutée quelque temps après, mais, avant d'être pendue, la condamnée avait mis un enfant au monde.

Cependant, les nihilistes ne devaient plus renouveler leurs attentats contre les successeurs d'Alexandre II.

« Voyez-vous, déclarait un des principaux membres de ce parti après l'attentat de la Perspective Newsky, nous ne ferons plus sauter de tzar. Cela fait mauvais effet dans les campagnes et cela revient trop cher, nous avons dépensé des millions pour supprimer Alexandre. Pour le même prix nous pourrions exécuter des centaines de gouverneurs et de ministres ». Ce sinistre programme devait être, hélas ! bien rempli. Combien est longue en effet la liste des victimes des terroristes russes parmi lesquels figure notamment le Grand-Duc Serge, les ministres de Plhewe et Stolypine, pour ne citer que ces trois noms illustres.

L'assassinat du président Carnot.

Treize ans après le meurtre du président Garfield, un autre chef d'Etat élu par le peuple était en-

Ci-contre : Guilleau, assassin du président Garfield.

core assassiné. Mais cette fois c'était en France. Un nouveau parti était apparu en Europe prenant un titre,

Au-dessous : Bresci, l'assassin du roi d'Italie.



Prinzip, assassin de l'archiduc François Ferdinand d'Autriche.

des règlements et groupant dans le but unique de la propagande par le fait, un certain nombre d'utopistes et surtout d'exaltés : le parti anarchiste. Le crime de l'Italien Caserio fut plutôt le crime de ce parti que celui d'un homme. Au lendemain de la mort de Carnot, un anarchiste notoire n'avait-il pas répété à qui voulait l'entendre : « Le président de la République a payé la mort de Vaillant, dont il n'avait pas voulu signer la grâce. » Rappelons les faits :

L'exécution de Ravachol et les mesures de rigueur prises à l'égard des anarchistes militants, ou seulement théoriciens, firent qu'un de leurs collègues, qui jusqu'alors ne s'était pas montré partisan de l'action directe, Auguste Vaillant, décida de venger ses camarades en lançant une bombe dans l'hémicycle de la Chambre des députés.

Le 3 décembre 1893, il mettait son projet à exécution et jetait une bombe à retardement qui, par un hasard vraiment miraculeux, ne blessa que très légèrement une soixantaine de parlementaires, dont l'abbé Lemire, mais ne fit aucun mort.

Arrêté et condamné à mort, Vaillant fut guillotiné. Mais son exécution lui suscita des vengeurs.

Le 24 juin 1894, à dix heures du soir, alors que le président Carnot sortait du banquet que lui avait offert la Chambre de Commerce de Lyon, à l'occasion de sa visite à l'exposition qui se tenait en cette ville, un ouvrier Italien, Santo Caserio, ayant réussi à franchir les cordons d'agents, sauta sur le marchepied de la voiture présidentielle au moment où celle-ci passait rue de la République, à l'angle de la



Au milieu : Le colonel Machin, chef des conjurés qui tuèrent Alexandre de Serbie.



Les assassins du roi Pedro II de Portugal et de son fils, l'infant héritier Don Louis.
De gauche à droite : Gao Sabino, Louis da Costa, Manuel des Reis da Silba.

place de la Bourse. Avant que personne n'eût le temps d'arrêter son geste, l'Italien, par deux fois, plongea un poignard dans la poitrine du président, qui tomba dans les bras du docteur Gailletou, maire de Lyon, qui se trouvait à ses côtés. Pendant que le peuple de Lyon mettait à sec les boutiques des commerçants italiens, Sadi-Carnot expira sans avoir repris connaissance. Le 1^{er} juillet, on lui faisait des funérailles nationales à Paris et son corps était déposé au Panthéon.

Durant son procès, qui fut rapidement mené, Caserio ne varia pas dans ses déclarations, il affirma qu'il n'avait obéi aux suggestions de personne et qu'il avait frappé le président de la République parce qu'il le rendait responsable des persécutions envers les anarchistes.

« J'ai préféré le couteau, déclara-t-il aux jurés, car la balle est aveugle. » Sur la lame de son poignard, Caserio avait gravé ce mot « *Recuerdo* ». Condamné à mort, Caserio fut guillotiné à Lyon le 16 avril, moins de deux mois après son crime.

Le shah de Perse Nasr ed Dine.

L'assassinat du shah de Perse Nasr ed Dine est dû à la fois à un fanatique religieux et à un fanatique politique. Dès les premières années de son règne, Nasr ed Dine avait connu les menaces des conjurés. Une première fois — il venait d'être couronné — alors qu'il se rendait à Niewerau, sa résidence d'été, trois hommes de la secte des Babis se placèrent devant de lui et lui tirèrent à bout portant plusieurs coups de revolver. Un seul projectile l'atteignit légèrement à la tête. Les agresseurs furent suppliciés avec d'affreux raffinements de cruauté et la répression fut terrible contre les Babis. Ceci fut incontestablement la cause du crime du 1^{er} mai 1896. Ce jour-là, le shah s'était rendu au sanctuaire d'Abdul Azim lorsqu'il y fut tué par le Babi Mollah Rezzah, dont la balle de revolver l'atteignit au moment où il franchissait le seuil de la cour intérieure du monastère. Mollah Rezzah fut étranglé.

L'impératrice Elisabeth d'Autriche.

Plus horrible encore que les autres crimes puisqu'il atteignait une femme dont la vie n'avait été qu'une longue suite de douleurs et d'épreuves, le crime de Luccheni souleva une réprobation univer-

selle. L'impératrice Elisabeth d'Autriche, dont l'époux François Joseph II avait été, lui aussi, l'objet de plusieurs attentats avortés, se trouvait en villégiature à Genève pendant l'été. Le 10 septembre 1878, accompagnée d'une dame d'honneur, elle avait quitté son hôtel et, en suivant les quais, elle se rendait à l'embarcadère du vapeur sur lequel elle comptait faire une promenade sur le lac Léman. Soudain, un individu se jeta sur elle et la frappa violemment en pleine poitrine. Chancelant sous le choc, l'impératrice dut croire tout d'abord qu'elle n'avait reçu qu'un coup de poing et, bien qu'étourdie, elle put gagner l'embarcadère.

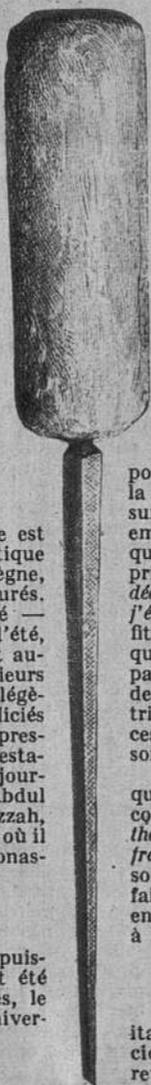
Mais à peine était-elle sur le pont du vapeur qu'elle s'affaissa sans connaissance. Elle avait reçu dans la région du cœur le coup d'une lame acérée et sous les yeux des touristes épouvantés elle devait rendre le dernier soupir dans le fauteuil d'osier où on l'avait allongée.

L'assassin, l'Italien Luccheni, fit preuve du plus révoltant cynisme. Conduit au poste de police, il ne cessa, durant le trajet, de se vanter de la sûreté de son coup. On connaît fort peu de choses sur son passé. Après son service militaire, il avait été employé chez un blanchisseur avant d'être, durant quelque temps, valet de chambre au service du prince d'Aragon. « *En quittant le prince d'Aragon, déclara-t-il au cours de l'enquête, j'avais mon idée, j'étais devenu anarchiste !* » Pendant un séjour qu'il fit à Lausanne, il avait acheté l'instrument avec lequel il devait perpétrer son forfait, mais il ne savait pas encore quelle serait sa victime. Le hasard seul devait le mettre sur le passage de l'infortunée impératrice ! Pendant qu'on instruisait son procès, il ne cessait de rire et de chanter dans la cellule de la prison Saint-Antoine.

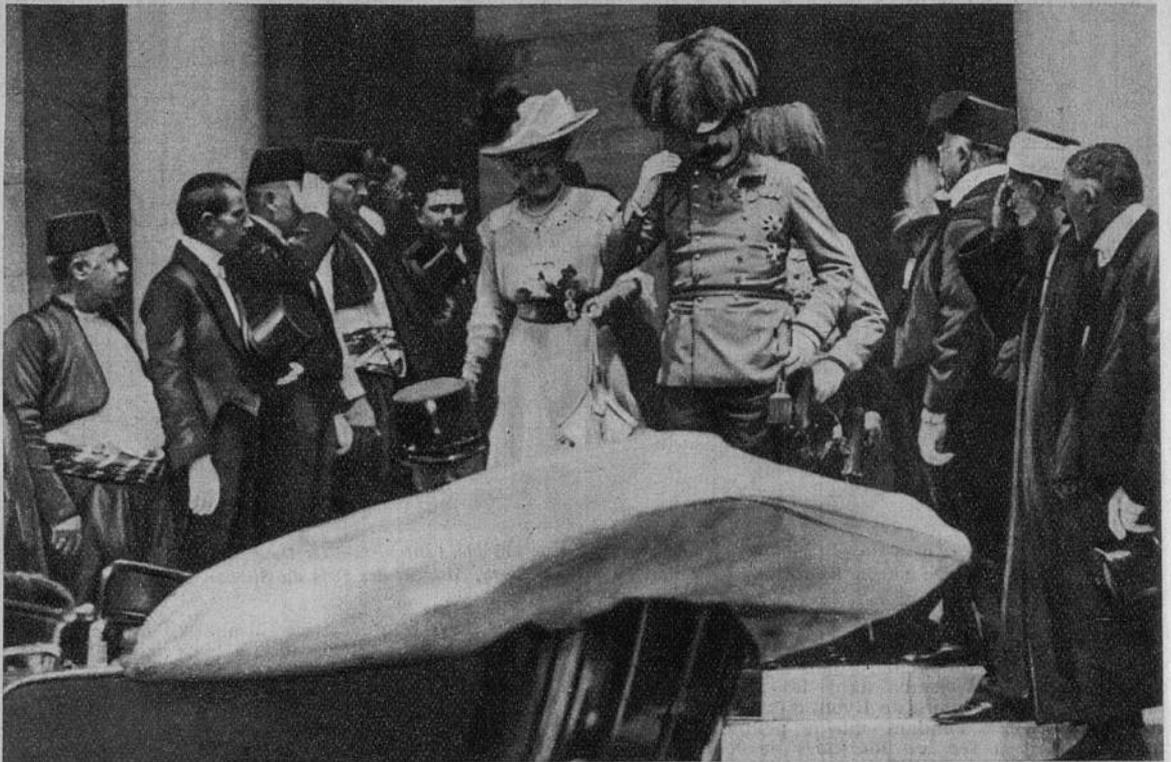
A un reporter du journal milanais, le *Don Marzio*, qui avait pu l'approcher, il exprima la crainte d'être confondu avec les *déséquilibrés* qui font l'objet des théories de Lombroso. « *Ce sont les grands qu'il faut frapper !* » répétait-il avec emphase, pour justifier son acte. Son attitude s'expliquait peut-être par le fait qu'il savait que la peine de mort était abolie en Suisse : il ne risquait pas sa tête et fut condamné à la détention perpétuelle.

La mort d'Humbert II, roi d'Italie.

Après Caserio et Luccheni, un troisième anarchiste italien devait ajouter son nom à la liste des régicides. Le 9 juillet 1900, Bresci abattait à coups de revolver le roi d'Italie Humbert II, auquel les anar-



Ci-contre : La lame de Luccheni.



L'archiduc François Ferdinand d'Este, héritier au trône d'Autriche-Hongrie, et la duchesse de Hohenberg quittant l'hôtel de ville de Sarajevo, quelques instants avant d'être assassinés par Prinzip (le 28 juin 1914).

chites italiens reprochaient des ordres particulièrement rigoureux contre les grévistes. Ils prêtaient au souverain des paroles que celui-ci n'avait jamais prononcées. « Et surtout visez juste ! » aurait-il ordonné à des carabiniers qui parlaient pour assurer un service d'ordre durant des grèves. Démentie formellement, même par les adversaires du régime, cette calomnie fut néanmoins la cause de la mort d'Humbert II, qui, en 1878 et en 1897, avait échappé par miracle à deux attentats qui avaient déjà pour auteurs des Italiens : Passamante et Acciatito.

Le dimanche 29 juillet 1900, vers 10 heures du soir, après avoir présidé un concours de gymnastique à Monza, le roi venait de remonter en voiture lorsqu'un homme s'approcha de la portière et tira sur lui trois coups de revolver. Atteint en plein cœur par la première balle, le roi s'affaissa dans les bras de son aide de camp, et quelques minutes après il expirait.

Son assassin, Gaetano Bresci, né à Prato, près de Florence, était un homme de trente et un ans, grand, brun, fort. Anarchiste déterminé, le revolver dont il s'était servi portait, gravée, la date du meurtre du président Carnot.

Excellent tisseur en soie, il s'était expatrié en Amérique, où il avait achevé de s'imprégner des théories anarchistes. Devant ses juges, il se montra calme, même indifférent. Vainement son défenseur, l'avocat anarchiste Merlini, essaya de faire comprendre son geste ! Il fut condamné à la prison perpétuelle, châtiement qui en Italie était alors plus terrible que la peine de mort. Vêtu d'un costume à raies noires et jaunés, le condamné était enfermé dans une cellule entièrement obscure, mesurant un mètre de large sur deux mètres et demi de long, il ne voyait jamais personne et ne pouvait ni entendre la moindre voix humaine, ni lire, ni travailler ; une fois par jour un gardien lui passait par un guichet, sans se montrer, du pain et de l'eau.

Il était rare qu'un homme pût supporter longtemps les rigueurs d'une telle séquestration. Déjà le cuisinier Passamante, qui en 1878 avait essayé d'assassiner Humbert II, était mort fou dans sa prison. En entendant la sentence qui le frappait, Bresci avait manifesté peu d'émotion, il était convaincu que les anarchistes triompheraient et le délivreraient.

Mais dans l'horreur de son cachot sa confiance ne tarda pas à disparaître et le découragement le gagna. Avec sa cravate et une serviette, il se confectionna une sorte de corde à l'aide de laquelle il devait se pendre. Un jour de mai 1901, ses gardiens le trouvèrent mort, accroché au plafond de sa cellule.

L'assassinat du président Mac Kinley.

Bien que croyant renouveler la face du monde en tuant le président Mac Kinley, le Germano-Polonais Czolgosz n'était en réalité qu'un vulgaire fou, se prétendant anarchiste. Très exalté par les doctrines terroristes, il était de ceux pour qui le crime n'a ni patrie ni opinion. C'était un de ces meurtriers qui opèrent sans haine personnelle, contre n'importe quel chef d'Etat, dans n'importe quel pays. Il était de ceux qui tuent pour amener le renversement de ce qui est établi. Agé de vingt-neuf ans, il était aussi très soucieux de l'effet produit, très « cabotin » pour dire le mot. Il régla minutieusement la scène de l'attentat, qu'il mit à exécution le 13 septembre 1901. A l'Exposition Pan-Américaine de Buffalo, le concert religieux d'orgue s'achevait ; debout au-devant de l'estrade, le président Mac Kinley saluait et serrait la main à qui voulait la lui tendre, ainsi qu'il est d'usage aux Etats-Unis. Czolgosz, qui était parmi les assistants, s'avança à son tour jusqu'à lui, dissimulant son revolver sous un mouchoir. Quand il fut en face du président, tandis qu'il lui tendait une main, de l'autre il faisait feu à deux reprises. La première balle, contourant le sternum, n'eût pas été mortelle, mais la seconde, pénétrant dans la région gastro-intestinale, provoqua la mort presque instantanée. La police eut beaucoup de mal à empêcher la foule de lyncher Czolgosz qui devait mourir peu après sur la chaise électrique.

Singulière coïncidence : quelques temps avant sa fin tragique le président Mac Kinley, qui avait contracté sur la vie une assurance de 85 000 dollars, avait reçu de la Compagnie contractante un avis lui notifiant que, conformément à certaines clauses de sa police, « vu les dangers spéciaux inhérents à sa charge de chef d'Etat, elle se voyait dans l'obligation de doubler le montant de ses primes. »

La fin d'une dynastie et le drame du Konak de Belgrade.

Le tragique avènement de Don Manoel de Portugal.

En réalité, la mort tragique du roi Alexandre I^{er} de Serbie et de la reine Draga ne peut être considérée comme un simple attentat ! De même que le massacre d'Ekaterinenbourg, qui devait anéantir toute la famille de Nicolas Romanoff, la tuerie qui ensanglanta le palais royal du Konak de Belgrade est plutôt un épisode révolutionnaire. On sait combien le dernier descendant des Obrenowitch s'était rendu impopulaire après qu'il eut épousé Draga Luniewicz, la veuve de l'ingénieur Machin, qu'il avait connue à Biarritz, alors qu'il rendait visite à sa mère la reine Nathalie. Les indiscretions de la petite histoire nous ont transmis les machinations de l'épouse, qui, pour assurer sa situation et celle de sa famille, avait simulé une grossesse, adjoignant un cousin à sa toilette pour arrondir sa taille.

Les chefs de l'armée serbe ne pouvaient plus supporter l'influence néfaste des frères de la reine Draga sur l'esprit faible du roi Alexandre.

Un complot fut ourdi qui devait aboutir à la restauration des Karageorgewitch. A la tête des conjurés se trouvait le colonel Machin, le propre frère du premier mari de la reine Draga. D'après les uns, le colonel aurait été entraîné dans le complot par la passion violente qu'il éprouvait pour son ancienne belle-sœur. Toujours est-il qu'il avait accusé Draga d'avoir empoisonné son mari afin de se faire épouser par Alexandre Obrenowitch et de pouvoir ainsi monter sur le trône.

Dans la nuit du 10 au 11 juin 1903, les conjurés réussirent à s'introduire à l'intérieur du Konak, après avoir massacré les sentinelles et les premiers officiers qui avaient essayé de s'opposer à leur passage. Au même moment, d'autres conjurés envahissaient le ministère de la Guerre et massacraient le ministre, le général Zinzar Mascowitch.

En percevant le bruit de la fusillade qui crépitait dans les jardins et dans les vestibules du palais, le roi Alexandre avait compris que les conjurés étaient à sa recherche : bientôt, en effet, la porte de sa chambre à coucher volait en éclats, laissant passer la meute hurlante des conjurés qui, pendant quelques instants, s'arrêtèrent, stupéfaits de ne trouver personne. Mais bientôt ils découvraient l'infortuné souverain caché dans un amas de robes : à coups de revolver et à coups de sabre, les conjurés massacrèrent Alexandre I^{er}, dont ils précipitèrent par une fenêtre le cadavre horriblement mutilé sur les dalles de la cour, où gisait déjà celui de la reine Draga qui avait subi le même sort.

Nombreuses furent les autres victimes de cette nuit sanglante : le général Lazare Petrovitch, aide de camp du roi, le colonel Manmowitch, Nicolas Luniewicz et l'autre frère de la reine, et bien d'autres encore.

Avec le fils du roi Milan s'éteignait la dynastie des Obrenowitch. Le 15 juin, la Chambre et le Sénat serbes réunis en assemblée nationale ratifiaient le choix de l'armée qui avait proclamé roi Pierre Karageorgewitch. Celui-ci, complice inconscient du drame qui l'avait fait monter sur le trône, ne pouvait en punir les auteurs sans en répudier les profits.

Les meurtriers d'Alexandre I^{er} et de la reine Draga ne furent donc pas poursuivis : ils étaient trop, et le colonel Machin lui-même est mort il y a deux ou trois ans, oublié de tous.

Au début de l'année 1908, les mesures dictatoriales du premier ministre Jao Franco, qui avait suspendu toutes les libertés constitutionnelles, avaient rendu le roi Carlos très impopulaire, et une association de *Carbonari* très puissante s'était organisée pour abattre à tout prix la monarchie portugaise.

Don Pedro, qui venait de donner des fêtes très brillantes à Villavicoso, son château familial, devait rentrer dans son palais de Lisbonne. Vers 5 heures de l'après-midi, le yacht royal, à bord duquel se trouvaient le roi, la reine Amélie et le prince royal don Luis, duc de Bragança, accostait à Lisbonne, au débarcadère de la place du Commerce, noire de monde. En mettant pied à terre, le roi Pedro eut une longue conversation avec le ministre Jao Franco, qui le matin même avait soumis à sa signature un décret dont la lecture avait fait dire à la reine : « Le roi signe son arrêt de mort ».

Sombre pressentiment qui devait se réaliser le jour même. Montant en voiture avec la reine, le prince héritier et le duc de Beja, — le futur roi Manoel — don Pedro se dirigeait vers le palais royal sans la moindre escorte.

Soudain une détonation éclata derrière la calèche royale : le roi éleva l'avant-bras, l'abassa et s'affaissa aussitôt sur les coussins de la voiture.

Une balle lui



Paul Gorguloff, assassin du président Paul Doumer, et celle qui était alors son épouse, Huetta Stepkowa, photographiés en 1928 à Luhaovice, station thermale de Tchécoslovaquie.



Le président Paul Doumer sur son lit de mort.

avait percé la nuque et, après avoir traversé la carotide, était ressortie et avait frappé le prince héritier assis en face de son père. Blessé, le duc de Bragance essaya de prendre son revolver, mais, plus rapide que lui, l'assassin, qui avait contourné la voiture et qui s'était élancé sur le marchepied, lui avait appuyé le canon d'une carabine sur la figure et avait fait feu. La reine Amélie avait vu le geste, elle s'était dressée d'un bond et, d'un bouquet qu'elle tenait à la main, elle avait tenté d'aveugler l'agresseur. Mais il était trop tard. L'homme, après avoir tiré, avait reculé et déjà couchait en joue le duc de Beja que la reine affolée protégeait de son corps. Le coup allait partir, lorsque l'assassin chancela : un officier de la suite lui avait passé son épée à travers le corps.

Des coups de feu éclataient de tous côtés. Embusqués derrière les arcades de la rue de l'Arsenal, comme derrière les arbres d'une forêt, les assassins fusillaient la famille royale. Le cocher, enfin, réussit à enlever ses chevaux et, la porte de l'Arsenal étant ouverte, il put y lancer l'équipage.

Mais le roi déjà était mort, et le prince royal, râlant, s'agitait dans les soubresauts de la mort.

Aux premiers coups de feu, le duc d'Oporto s'était élancé de sa voiture, accompagné d'un officier d'ordonnance, armé comme lui d'un revolver : il courut sus aux agresseurs. Trois d'entre eux furent abattus : Joa Sabino, Louis da Costa et Manuel del Reis da Silva, les autres s'échappèrent. Dès que les portes de l'Arsenal avaient pu être refermées sur la voiture sanglante, on avait prévenu la reine douairière Maria Pia qui accourut se jeter en pleurs sur les cadavres de son fils et de son petit-fils. Puis on avait fait venir en hâte trois voitures fermées : dans la première étaient montés la reine douairière, la reine Amélie et avec elles don Manoel, le roi-enfant. Dans la seconde, on avait assis le roi, tandis que le grand maréchal de la cour avait pris place à côté du cadavre. Et dans la troisième voiture on avait placé le corps du prince royal que soutenait son ancien gouverneur.

Et ce fut dans ce lugubre équipage que don Manoel entra pour la première fois, en tant que roi, dans ce palais des Necessidades qu'il devait quitter un jour pour l'exil.

Le roi Georges I^{er} de Grèce assassiné à Salonique.

A la veille de célébrer les noces d'or de son règne, puisque la couronne de Grèce lui avait été offerte en 1863, le roi Georges I^{er} était lâchement assassiné dans une rue de Salonique, le lendemain même du jour où retentissait le *Te Deum* solennel qui célébrait la prise de Janina.

Complot politique ou crime fanatique, on ne l'a jamais su exactement.

Le 18 mars 1913, le roi Georges avait quitté le palais de son fils le prince Nicolas, gouverneur militaire de la ville, accompagné de son aide de camp, le colonel Francoudis ; il finissait sa promenade habituelle, lorsque, vers 3 heures de l'après-midi, alors qu'il passait rue des Campagnes, un individu qui se trouvait à quelque distance fit feu sur lui avec un revolver. Une balle traversa de part en part le roi, qui tomba à terre. Relevé par son aide de camp et par deux soldats accourus au bruit, le souverain fut mis dans une voiture de place et transporté à l'hôpital militaire situé dans le voisinage, mais il ne put y arriver vivant : il avait le cœur traversé par la balle.

A la nouvelle de l'attentat, les généraux et les autorités accoururent à l'hôpital militaire, où les avait précédés le prince Nicolas, lequel, au milieu d'un silence religieux, devant le cadavre de son père, leur fit prêter serment au nouveau roi Constantin.

Arrêté, l'assassin, un Grec nommé Alexandre Skinas, ne fit que des réponses évasives aux questions qui lui furent posées. Agé d'une quarantaine d'années, il donnait l'impression d'un dégénéré. Il refusa d'expliquer les motifs de son crime. A l'officier qui lui demandait s'il n'avait pas pitié de son pays, il répondit : « *Je suis socialiste !* »

Durant l'instruction, il ne changea pas d'attitude. Le 6 mai 1913, on l'avait amené au palais de justice pour y subir un nouvel interrogatoire, et, en attendant sa comparution devant le juge, on l'avait enfermé dans une salle après lui avoir enlevé les menottes. Profitant d'un moment d'inattention de ses gardiens qui lisaient les journaux, Skinas se précipita vers une fenêtre ouverte, enjamba la barre d'appui et vint tomber, d'une hauteur de 12 mètres, sur les dalles de la cour du palais ; la mort

fut immédiate. Skinas eût été infailliblement condamné à mort, mais comme il était phthisique au dernier degré, il n'eût certes pas été exécuté.

Le massacre des Romanoff.

Est-il possible de connaître les détails exacts de l'horrible tragédie de la maison Ipatieff, ce bâtiment d'Ekaterinenbourg, ce gros bourg de l'Oural, où une équipe spéciale de tchékistes a « exécuté », dans la nuit du 16 au 17 juillet 1918, à coups de revolver, le tzar déchu, la tsarine Alexandra, le tzarewitch, les quatre grandes-duchesses, et jusqu'à un petit chien, l'épagneul Jammy. Peut-être saura-t-on un jour ce qui s'est réellement passé dans la chambre II de la maison Ipatieff, dite *maison à destination spéciale*. Qui ordonna le massacre dont le menchewick Yourowsky fut le principal exécuteur, puisqu'il se vanta d'avoir tué de sa main le tzar et son fils.

Quoi qu'il en soit et d'après les conclusions du rapport d'un juge d'instruction, Nicolas Sokoloff, qui, avec les soldats de Koltchak, était arrivé à Ekaterinenbourg le 25 juillet 1918, c'est-à-dire huit jours après le drame, il semble bien établi que les cadavres des victimes furent emportés sur un camion automobile au milieu d'une forêt voisine, au lieu dit les Quatre frères, et qu'après avoir été coupés en morceaux, ils avaient été arrosés de pétrole et d'acide sulfurique et brûlés, puis les débris auraient été jetés dans un puits de mine abandonné.

Cependant la mort de Nicolas Romanoff et des siens n'est pas à véritablement parler un attentat. Ce fut une exécution révolutionnaire qui fut certainement ordonnée aux bourreaux du malheureux empereur détrôné.

Encore deux présidents de la République.

M. Sidonio Paës à Lisbonne et M. Narutowicz à Varsovie.

L'année même du massacre de la famille impériale de Russie, un chef d'Etat au pouvoir, M. Sidonio Paës,

président de la République portugaise, était assassiné le 14 décembre, vers 11 heures du soir, alors qu'il se trouvait à la gare de Lisbonne pour y prendre le train.

Au moment où il fut frappé, M. Sidonio Paës s'entretenait sur le quai de départ avec plusieurs ministres. Un jeune homme s'approcha du groupe, et, à bout portant, tira plusieurs coups de revolver sur le président. Celui-ci, atteint à la tête, poussa un cri, leva les bras et s'affaissa.

Transporté sans connaissance au poste de secours de la gare, M. Sidonio Paës, qui avait reçu trois projectiles, expira cinq minutes après, sans avoir proféré une parole, alors que les médecins s'apprêtaient à procéder aux premiers pansements.

Au milieu d'un tumulte indescriptible provoqué par la foule venue pour saluer le président, les officiers de la suite de M. Sidonio Paës et les policiers se ruèrent sur l'assassin et le massacrèrent sur place.

Huit jours auparavant, le président avait échappé à un attentat. Ayant pris le pouvoir en 1917, à la suite d'un complot militaire, il avait renversé et fait exiler le président Bernardo Machado. Il devait payer de sa vie le pouvoir quasi dictatorial qu'il exerça durant un an, et ses rigueurs à l'égard des anciens partis républicains.

Quatre ans plus tard, le 16 décembre 1922, un autre président tombait à son tour sous les balles d'un exalté, c'était M. Narutowicz, qui venait d'être élu président de la République polonaise le 9 décembre, en remplacement du maréchal Pilsudski. Il visitait une exposition de tableaux à Varsovie, lorsque le peintre Niewiadomsky qui depuis longtemps donnait des signes de désordres cérébraux, tira sur lui à bout portant trois coups de revolver.

Le président Narutowicz, qui était âgé de cinquante-sept ans, avait été tué sur le coup, victime du geste incompréhensible d'un déséquilibré.

Après la mort du président Doumer.

Tels sont, depuis près d'un siècle, les souverains et les chefs d'Etats qui moururent assassinés. L'ex-roi d'Espagne Alphonse XIII, bien qu'il détint le record des attentats, échappa toujours à la mort. Le 1^{er} juin 1905, alors qu'il passait en voiture à Paris, rue de Rohan, avec le président Loubet, la bombe de l'anarchiste espagnol Ferras faisait 22 blessés autour de lui. Un an plus tard, le 31 mai 1906, à Madrid, après que la bénédiction nuptiale eût été donnée à San Jeronimo au roi et à la reine Eva, une bombe éclatait au passage du cortège royal, tuant 28 personnes et en blessant 90. Le coupable, Matteo Moral, se suicida peu après.

Et le 13 avril 1913, à Madrid, l'anarchiste Alegre tirait sur Alphonse XIII, qui revenait de passer une revue, et dont le cheval seul fut atteint à la tête.

Le roi d'Italie Victor Emmanuel III fut l'objet, lui aussi, des tentatives anarchistes. Le 14 mars 1912, Dalba avait criblé de balles la voiture royale, sans atteindre ni le roi ni la reine.

Enfin le président Fallières, un jour qu'il revenait du Grand Prix de Longchamp, avait essuyé un coup de revolver alors que sa voiture rentrait à l'Élysée.

Ne faut-il pas rappeler ici le drame de Sarajevo qui fut le prétexte avoué de l'effroyable cataclysme de 1914-1918.

Le 28 juin 1914, le Bosniaque Prinzip assassinait à coups de revolver l'archiduc François-Ferdinand d'Este, héritier de la double couronne d'Autriche Hongrie, et son épouse morganatique la duchesse de Hohenberg.

Ceux-ci venaient de quitter en voiture l'hôtel de ville de Sarajevo lorsqu'ils furent tués.

Un mois plus tard, la guerre mondiale éclatait ! On voit que, depuis les meurtriers de Jules César jusqu'à Paul Gorguloff, rien n'a pu décourager les régicides, ni les persécutions, ni les supplices, ni même la clémence.

Malgré toutes les précautions que l'on puisse prendre, la liste de leurs victimes n'est, hélas ! pas close. Ce sont bien les risques du métier, comme le disait le roi Humbert II, et, comme l'a répété Clemenceau : ce sont là périls de rois et de chefs d'Etat.



Paul Gorguloff, assassin de Paul Doumer, arrivant au cabinet du juge d'instruction.

H. SICORA.

peut-on enlever les TATOUAGES ?

métiers, se sont fait « illustrer » la peau sans penser qu'un jour, ils seraient peut-être fort gênés de ces dessins bleus incrustés dans leur épiderme de manière indélébile.

L'exemple de Bernadotte, roi de Suède, est, à cet égard, typique. Il débuta très modestement dans la vie.

Alors qu'il était simple grenadier, il se fit tatouer sur un bras un bonnet phrygien avec en dessous cette devise : « Mort aux rois ».

Devenu roi, il refusa toujours de se laisser saigner, et il fallut qu'il fût gravement malade pour y consentir.

Auparavant, il fit jurer le secret au chirurgien et ce ne fut qu'ensuite qu'il lui découvrit le bras portant le dessin et l'inscription régicides.

Chez les criminels, le tatouage n'a pas seulement, comme on l'a prétendu, la névrose pour cause. Le désœuvrement, la vanité, le cafard, et aussi le désespoir, entrent puissamment en ligne de compte.

Il suffit qu'un homme pense ne plus jamais pouvoir sortir de la géhenne où il est plongé, pour se faire tatouer d'une

manière très apparente des dessins, des inscriptions qui sont en quelque sorte l'extériorisation de sa haine, de la rébellion qu'il ne peut afficher ouvertement.

Un tableau sur peau humaine. Il représente un peloton d'exécution.



Combien d'heures de souffrances représente ce dragon très artistique ?

C'est là une question qui intéresse beaucoup plus de monde qu'on ne pourrait le croire à première vue, car c'est une erreur de croire que le tatouage est l'apanage exclusif du monde criminel, du fait qu'il y est fort répandu.

De très honnêtes gens, soldats, marins, des ouvriers de différents corps de



On lui impose d'être rasé, alors il ornera ses lèvres d'une énorme paire de moustaches bleues, que le rasoir le mieux affilé ne saurait atteindre. Sur le front, il se fera tracer en grandes lettres, l'inscription injurieuse ou ordurière qui se lira chaque fois qu'il lui faudra enlever sa coiffure devant un chef.

Bracelets autour des poignets, étoiles et cœurs sur les mains, sont d'un usage courant.

Qu'une grâce imprévue survienne, et voilà des gens incapables d'exercer un métier, de se refaire une vie.

Aussi, tout comme il existe des tatoueurs, il y a des détatoueurs, et il y a des détatoueurs mais leur science empirique ne donne pas de résultats fort appréciables.

On sait que le tatouage est fait par une quantité de piqûres d'aiguilles qui introduisent sous la peau, en suivant le trait d'un dessin, la matière colorante, dans la plupart des cas l'encre de Chine ou le noir de fumée délayé dans de l'huile.

Il faut recourir au même procédé mécanique pour enlever le dessin ; dans le monde des criminels, le lait de femme est réputé pour avoir la propriété d'affaiblir un dessin bleu au point qu'il est presque impossible de l'apercevoir. La poudre brûlée sur les contours du dessin produit une cicatrice moins voyante, mais c'est tout.

D'aucuns se contentent de transformer un dessin obscur en un dessin qui ne choque pas la décence.

Il y a là une manifestation d'un désir de retour à la vie normale, et c'est pourquoi les médecins se sont mis à l'œuvre pour rechercher un procédé permettant à certains individus qui le voulaient d'effacer les marques par trop visibles d'un passé douloureux.

Le docteur Variot s'est le premier penché sur cette question et, après des recherches assez longues, a découvert une méthode de détatouage simple, peu douloureuse et qui ne laisse après son application qu'une cicatrice pâle, presque invisible.

En voici la technique :

On refait, et de matière très serrée, avec des aiguilles de tatoueur trempées dans une solution concentrée de tanin, le tracé du dessin que l'on veut effacer.

Après quoi, on frotte la peau avec un crayon de nitrate d'argent, qu'on laisse agir jusqu'à ce que le dessin bleu du tatouage apparaisse en noir foncé.

Alors seulement on essuie la peau.

A la suite de ces deux opérations successives, il se forme une croûte qui se détache d'elle-même, et il faut éviter d'y toucher avant quinze à dix-huit jours.

La chute de cette croûte ne laisse qu'une mince cicatrice blanche. Le tatouage gênant est détruit.

Cette méthode, la première de toutes, s'est révélée vraiment efficace, et les résultats obtenus ont encouragé les recherches.

Voici une autre recette de détatouage, donnée par le journal de médecine *Le Caducée*, dans son numéro de mars 1911.

Frotter d'abord énergiquement la peau, puis appliquer dessus une pâte de chaux vive hydratée extemporanément, et à laquelle, au moment de l'hydratation, on a ajouté par demi-litre deux cuillerées à bouche de phosphore pulvérisé, le tout agité jusqu'à mélange complet.

Enduire de cette pâte la partie tatouée et faire un

La grande élégance, pour une femme marocaine, est d'être tatouée! Voici des mains vrais chefs-d'œuvre de tatouage.

pansement que l'on enlève deux jours après. Le tatouage a disparu sans laisser de marque.

Signalons encore d'autres méthodes qui se réclament de l'électricité et dont on peut voir actuellement les réclames à Paris, dans les véhicules de transport en commun.

Cela tend à prouver une chose, c'est que le tatouage perd du terrain chez ses adeptes, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent ; les criminels revenus à la vie libre après qu'ils ont « payé » ne sont pas les moins hâtifs à se débarrasser d'ornements dont ils tiraient vanité dans les pénitenciers.

On a prétendu qu'en leur procurant le moyen d'enlever leurs tatouages, on leur permettait d'échapper à une identification future. C'est une grosse erreur. Les tatouages concourent au signalement d'un individu, c'est entendu, mais dans une faible proportion. Le signalement anthropométrique est surtout basé sur des mensurations qu'il est impossible d'altérer.

Donc, on ne peut que conclure en faveur de telles méthodes ; grâce à elles, des hommes qui auraient été condamnés à demeurer dans le milieu criminel ont pu en sortir et se refaire une autre vie.

En terminant, on ne saurait oublier une initiative en faveur d'un tatouage particulier due à un médecin, le docteur Conti.

Celui-ci, se basant sur cette observation que les Allemands donnaient à leurs soldats un carnet militaire dans lequel il y avait des planches en réduction, représentant le trajet des artères, avait proposé de tatouer sur le corps des soldats ledit trajet, en indiquant le point où il faut les comprimer pour arrêter une hémorragie en cas de blessure. Mais cette initiative n'eut aucun succès.

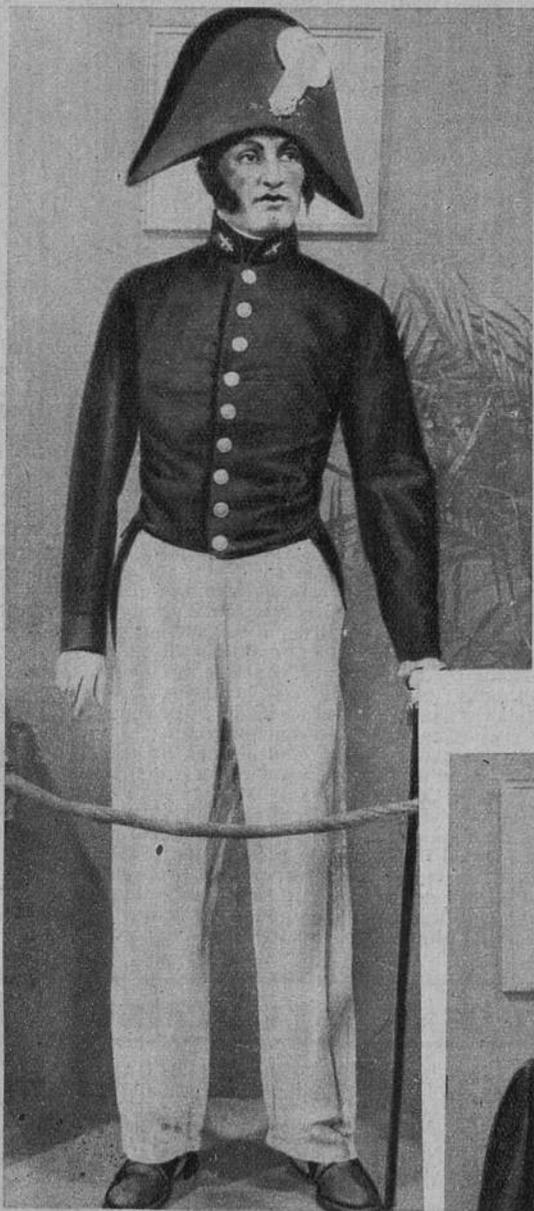
POLICE-MAGAZINE

GRACE A SES RAMIFICATIONS DANS LE MONDE ENTIER PÉNÈTRE PARTOUT ET EST A MÊME DE FAIRE LES PLUS SENSATIONNELLES RÉVÉLATIONS SUR LES :: AFFAIRES LES PLUS MYSTÉRIEUSES ::

DU CHEVALIER DU GUET A L'AGENT DE POLICE DE NOS JOURS

L'HISTOIRE des sergents de ville, c'est un peu l'histoire de Paris. Du chevalier du guet à l'agent actuel, que de chemin parcouru, que de coutumes passées, que de transformations pittoresques ! Évoquons ce passé savoureux.

Les précurseurs des agents étaient des bourgeois bénévoles qui, las d'être dépouillés, pillés, molestés, organisaient des patrouilles de volontaires pour protéger leurs personnes et leurs biens. Une ordonnance de Clovis, en l'an 595, réglementa ce service du guet. Un peu plus tard, Charlemagne rendit cette servitude obligatoire. En 1160, sous Louis VII, une chartre la confirma, et saint Louis, par une ordonnance, imposa ce service



1810



Voilà un agent de 1930 à côté de son ancêtre, le sergent de ville de 1810. Autres temps, autres silhouettes !



1829

à tous les Parisiens en état de porter les armes.

Les corporations, à tour de rôle, fournissaient un détachement de dix hommes qui veillaient sur la sécurité de Lutèce, sous la direction d'inspecteurs.

En ce temps, la Cour des Miracles tenait en une perpétuelle alerte les vigiles parisiens. Il fallait parer aux incursions fréquentes des bandes de mendiants avides de rapines, car ce n'est que sous Louis XIV qu'une expédition militaire parvint à supprimer cette plaie. Les pauvres chevaliers du guet, ancêtres de nos agents actuels,

avaient fort à faire. Ils n'avaient pas toujours le dessus, et, parfois, le lendemain matin, on les trouvait ligotés, bâillonnés, et même percés de coups de poignard.

Sous Louis IX, une force de police régulière fut organisée. Elle vint apporter un renfort urgent aux policiers volontaires. C'est alors que fut nommé, pour la première fois, le premier préfet de police, dont M. Chiappe continue aujourd'hui la lignée. Il avait alors le nom de grand prévôt de Paris. C'est Étienne Boileau qui reçut cette haute charge. Il avait guerroyé avec saint Louis en Palestine. Trois lieutenants l'aidaient dans sa tâche. Le grand prévôt logeait à la forteresse du Grand Châtelet.

Les services de police furent modifiés, augmentés, améliorés au cours des siècles qui suivirent. Les costumes s'inspirèrent tour à tour des uniformes militaires.

A vrai dire, il n'y a que cent ans que fut constitué le corps des « sergents de ville », ascendants directs de l'agent actuel. C'est à M. Debelleyne, préfet de police sous Charles X, que l'on doit cette organisation rationnelle de la police de la capitale. Le 12 mars 1828, le corps des « sergents de ville », se montant exactement à soixante et onze unités, entra en fonction.

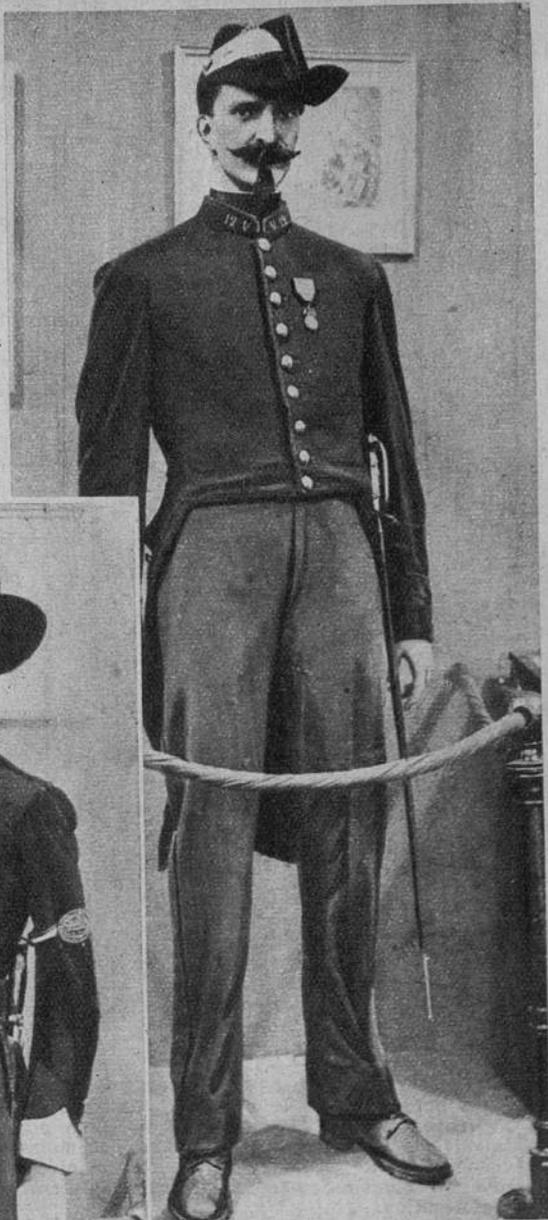
Leur premier costume les fait quelque peu ressembler à des « incroyables » : redingote en drap bleu orné de boutons de cuivre aux armes de la Ville de Paris, gilet et pantalon bleu ou blanc, selon la saison. Ils sont coiffés d'un bicorne. Ils portent à la main une canne à pomme blanche, précurseur du bâton blanc. La nuit, pour effectuer les rondes, ils accrochent à leur ceinturon une épée.

Sait-on combien d'agents étaient affectés à chaque arrondissement ? Trois seulement !

Quand on songe aux effectifs actuels, tant en agents de surveillance qu'en agents de la circulation, on peut se demander si les Parisiens de cette époque étaient bien gardés. Trois agents par arrondissement, c'est-à-dire trois quarts d'agent seulement par quartier, voilà, n'est-ce pas, un chiffre qui laisse rêveur. Certes, la population de la capitale était moins dense alors, mais tout de même, les chenapans avaient beau jeu.

Les autres agents non employés dans les arrondissements constituaient la masse « de renfort » et était tout spécialement chargés d'assurer la sécurité de certains points mal famés de Paris.

Vers 1840, leur nombre augmente. Ils sont trois cents. Ce n'est pas excessif si l'on se rappelle les tâches multiples qui leur incombaient, faute d'une organisation méthodique qui ne devait être créée que plus tard. Les agents se prodiguèrent lors de l'épidémie de choléra de 1832, et l'on cite maints traits de dévouement de ce corps d'élite.

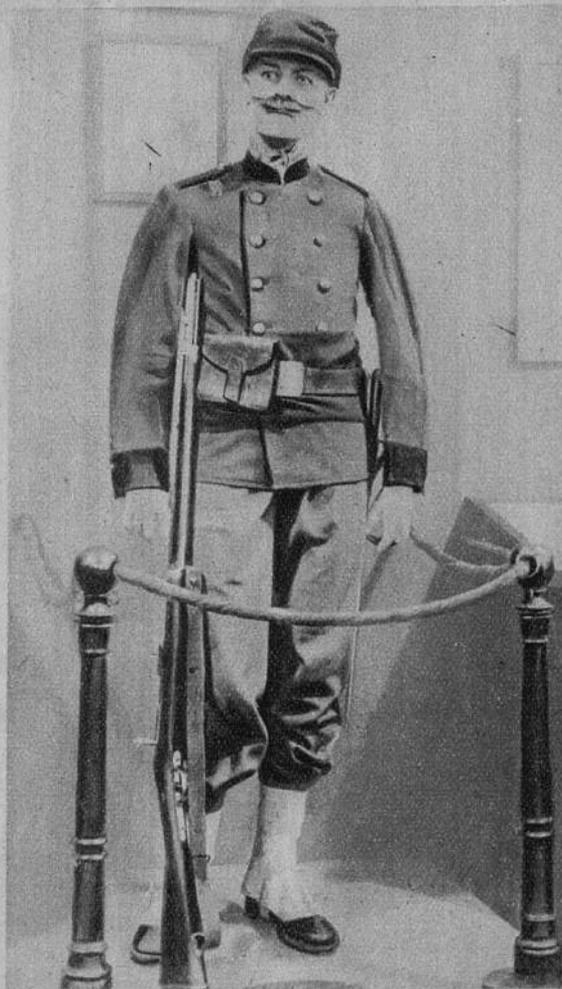


1860



1848

La révolution en 1848 éclate. Les sergents de ville sont licenciés par les révolutionnaires au pouvoir. Ils subissent une éclipse. A vrai dire, comme aucun régime, fût-il le plus extrémiste, ne peut se passer de police, les sergents de ville furent remplacés par des policiers qu'on appela les *montagnards*. Ils étaient principalement recrutés dans la classe ouvrière. On leur adjoignit bientôt un corps spécial de « gardiens de Paris » se composant de 2 000 hommes et de 50 brigadiers. L'ancienne tenue est modifiée : plus de bicorne qui évoque les régimes abolis. Le gouvernement provisoire donne à ses agents une tenue assez pittoresque : tunique bleue à collet et parements amarante, boutons de cuivre, pantalon à basane, ceinturon noir en cuir verni et un chapeau tyrolien



1870

à larges bords, orné de la cocarde de la République. Ne croyez pas que ce grand-père du « flic » actuel ait montré, au cours de cette période troublée, moins de dévouement et de scrupules dans ses fonctions. Il fit preuve, au contraire, en toutes circonstances, d'énergie et d'abnégation.

D'ailleurs, l'ère des « chapeaux tyroliens » fut courte. Il disparurent peu à peu, et le corps des sergents de ville fut recréé sur ses anciennes bases. En 1854, M. Billault, ministre de l'Intérieur, faisait signer à l'empereur Napoléon III un décret réorganisant la police municipale. L'effectif s'accroît alors, d'après les nouvelles dispositions, dans les proportions suivantes : 2 415 sergents de ville titulaires et 241 auxiliaires, 228 sous-brigadiers, 36 brigadiers, 12 officiers, 461 sergents de ville et 20 auxiliaires, 31 sous-brigadiers de paix, 12 inspecteurs principaux sont attachés aux services généraux.

L'organisation des services de la police entre dans une phase active : 154 rondes circulent, chaque nuit, dans Paris, les brigades centrales entrent en fonction. En 1859, lors de l'extension des limites de la capitale, qui se subdivise en vingt arrondissements, la police voit ses effectifs s'accroître parallèlement. Elle compte près de 5 000 hommes. On remarque que le bicorne refait une apparition éphémère.

En 1870, pendant la guerre, une transformation importante se produisit. La République est proclamée ; le corps des sergents de ville est licencié. Le nouveau corps de police est appelé « corps des Gardiens de la paix ». Le nom change, comme en 1830, comme en 1848, mais la fonction demeure. Le sergent de ville est mort !

Vive le gardien de la paix ! Il fera vaillamment son devoir devant le siège.

La première tenue du gardien de la paix est la suivante : vareuse bleue, pantalon bleu ou blanc, suivant la saison ; képi haut à visière en cuir verni ; ceinturon.

Pendant la Commune, le corps des gardiens de la paix, qui avait été armé de chassepots et portait au ceinturon la baïonnette et la cartouchière, combattit héroïquement pour le maintien de l'ordre.

Cette période sanglante enfin écoulée, le corps des Gardiens de la paix se reconstitua sur des bases plus considérables encore : il y avait à cette époque 6 800 gardiens, 110 sous-brigadiers ; 100 brigadiers ; 25 inspecteurs principaux et 38 officiers de paix.

Au cours des années qui suivirent jusqu'à nos jours, ce corps d'élite bénéficia de maintes réformes importantes. En 1893, le poste de directeur de la police municipale, qu'occupe aujourd'hui avec une autorité et un tact reconnus M. Paul Guichard, fut créé. Le préfet de police Lépine s'applique, durant son séjour boulevard du Palais, à moderniser les services. Quatre postes de commissaires divisionnaires furent institués.

Au cours de ces temps, la tenue des gardiens de la paix subit, comme on peut le voir par les photos qui illustrent cet article, quelques modifications de détail. Le képi perd de sa hauteur ; l'uniforme se dégage et prend un caractère plus pratique qui répond aux besoins actuels. La tenue est de moins en moins guindée ; la silhouette devient plus « sportive ».

Numériquement, le corps des agents suit le mouvement toujours ascendant de la population. En 1901, on crée l'agent cycliste, qui devait rendre de si grands services, puis les agents motocyclistes, automobilistes,



1880

sans-flistes, etc., ont suivi. Demain, nous verrons l'agent aviateur !

Les agents de la circulation ont pris une importance que justifie l'embouteillage des artères de la capitale. L'agent monté, casqué, que l'on voit aux carrefours, réglant le débit des véhicules, est de création récente, comme l'on sait, ainsi que l'agent de la brigade fluviale, l'agent interprète et... l'agent-mirador !

Quel est l'effectif actuel ? On compte aujourd'hui 58 inspecteurs principaux : 165 brigadiers-chefs ; 1 242 brigadiers et 10 440 gardiens répartis par compagnies. En banlieue, on compte 2 090 agents, y compris les cadres.

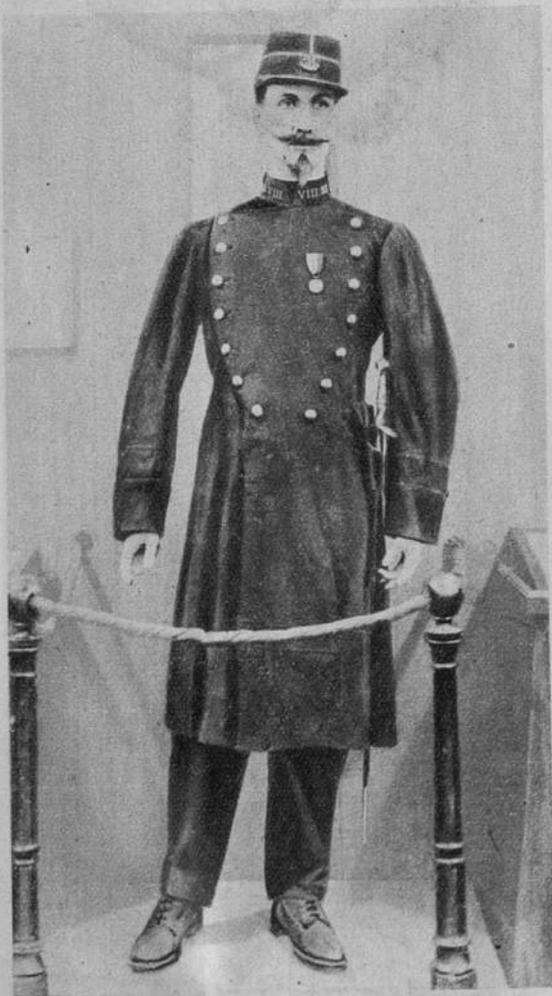
C'est, on le voit, une véritable armée qui assure la sécurité de Paris.

On raconte qu'un général étranger, parlant de ses soldats, au siècle dernier, disait : « Habillez-les en rouge, en bleu ou en blanc, ils f... toujours le camp ! » Les vigiles de Paris, sergents de ville ou gardiens de la paix, quel que soit l'uniforme dont les régimes successifs les ont affublés, ont toujours témoigné du même cran, du même dévouement, de la même bravoure.

PIERRE DEMOURS.

POLICE-MAGAZINE

SE FAIT UN DEVOIR DE SIGNALER LES BEAUX ACTES DE COURAGE ACCOMPLIS PAR DES POLICIERS OU DES CITOYENS BÉNÉVOLES DANS LA LUTTE CONTRE LE CRIME



1900.



1914

LISEZ

L'ALMANACH DE MON CINE 1933

IL CONTIENT :

100 PAGES DE TEXTE ABONDAMMENT ILLUSTRÉES.

UNE REVUE DES FILMS DE L'ANNÉE, UN ROMAN-CINÉ COMPLET : **UNE NUIT AU PARADIS.**

UNE ÉTUDE DÉTAILLÉE SUR LES **DOUBLEURS DE VEDETTES.**

UN ARTICLE TRÈS DOCUMENTÉ SUR LES **FILMS DE MYSTÈRE ET D'HORREUR.**
DE SUPERBES PORTRAITS DE VEDETTES,
DES ENQUÊTES, DES ARTICLES VARIÉS,
ETC., ETC.

L'ALMANACH DE MON CINÉ

ne coûte que **4 francs**

EN VENTE PARTOUT

JADIS ON MUSELAIT LES BAVARDES ET LES MENTEURS



Type le plus commun des muselières pour punir les femmes bavardes en Angleterre.

Si, de nos jours, mondaines ou commères peuvent impunément médire ou calomnier leur prochain, il n'en était pas de même jusqu'au siècle dernier, où, dans plusieurs pays d'Europe, les calomniatrices et les médisantes étaient encore châtiées plus que sévèrement selon des méthodes inspirées du moyen âge.

C'est que nos pères considéraient comme Esope que la langue, et surtout la langue féminine, est la pire des choses. Aussi le droit régional et le droit communal ne savaient trop réprimer ce défaut d'où découlaient encore tous les malheurs de l'humanité.

Pourquoi la pierre d'infamie et les muselières ne sont-elles plus en usage de nos jours ? Elles donneraient certes à réfléchir aux auteurs de lettres anonymes ou de

Ci-contre : La condamnée est exposée « en pure chemise », la pierre des bavardes autour du cou, aux sarcasmes du public.





En marche dans les rues de la ville, au son de la trompille.

calomnies qui trop souvent provoquent les drames les plus terribles.

Ainsi, en 1380, un bailli de Valois avait condamné dame Isabelle de Vergny, qui avait qualifié le sieur Renault Copperel de *puant* et qui en outre avait mis en doute la fidélité conjugale de sa femme, à faire trois processions nu-pieds, en pur corps desceinte (*déceinturée*), désaffublée, et dire devant tous, quand la procession rentrera au moustier, que les laides paroles qu'elle a dites du sieur Renault et de sa femme, elle en avait menti et qu'elle n'en savait rien en ladite teneur qu'elle ne fût prude femme et de bonne vie.

Dans toute l'Europe centrale, la peine la plus répandue contre les bavardes et les menteuses était le port de la pierre d'infamie. D'après le droit coutumier de Hambourg, voilà comment étaient punies, en 1497, les femmes querelleuses :

Si deux femmes se sont prises de querelle et se sont adressé des paroles injurieuses, elles portent deux pierres unies par des chaînes et pesant 100 livres sur tout le parcours de la voie centrale. La première portera la pierre de la porte orientale à la porte occidentale de la ville, tandis que la seconde la suivra en la piquant aux jesses à l'aide

d'une pointe montée sur un bâton. Arrivées à la porte occidentale de la ville, la seconde chargera les pierres sur ses épaules pour les reporter à la porte orientale pendant que la première l'aiguillonnera. Elles seront



Sortie de la geôle (XVI^e siècle)

précédées et suivies de gens de justice sonnant de la trompe pour les narguer, et les baffouer.

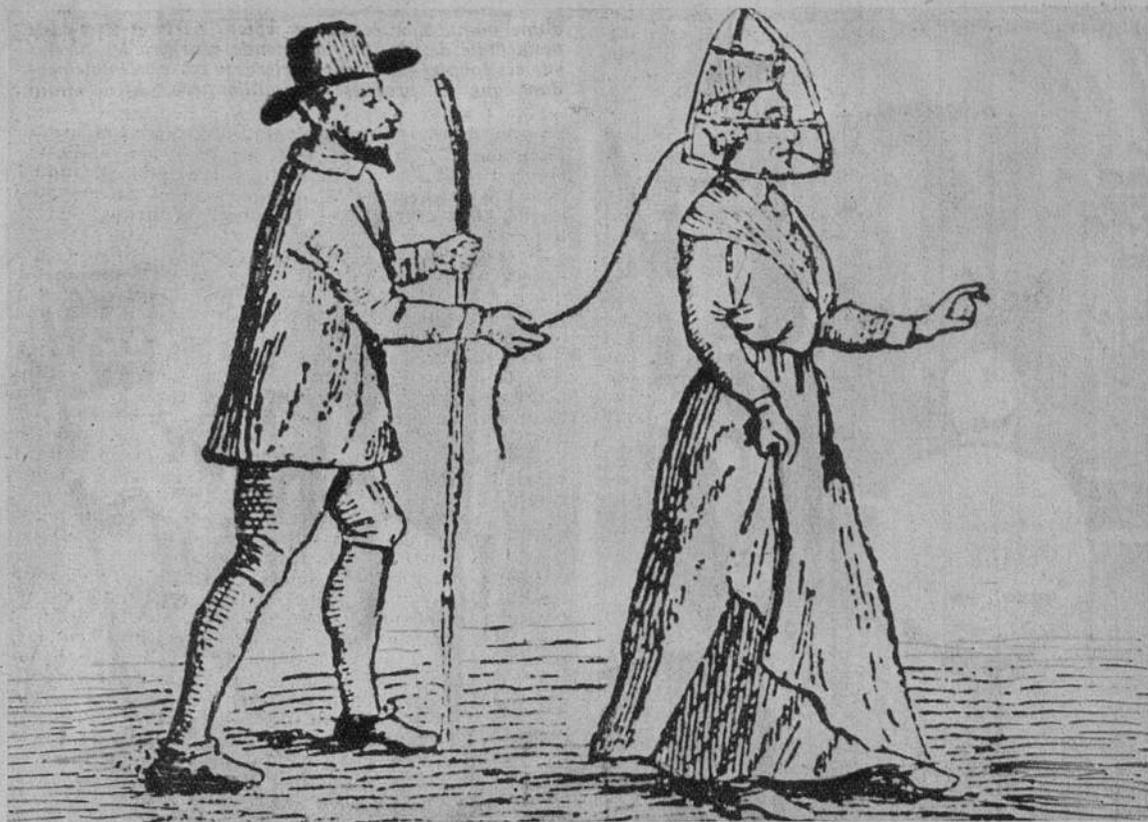
Au Musée municipal d'Orléans, on peut voir la pierre d'infamie qu'on suspendait au col des femmes bavardes lorsqu'elles devaient faire le tour de ville en chemise et pieds nus.

Mais tandis qu'à Hambourg la pierre d'infamie pesait 100 livres, le poids de cet instrument de supplice ne dépassait pas ailleurs 25 ou 30 livres. Son nom variait suivant les localités, selon sa forme et son usage : *Schandstein* ou pierre d'infamie ; *Lasterstein* ou pierre du vice ; *Høhenstein* ou pierre du crapaud ; *Fiedel* ou violon ; *Pjeife* ou sifflet.

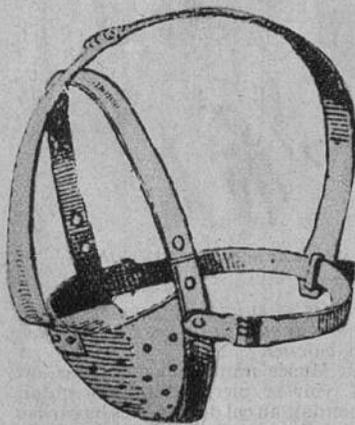
Le port du *Klapperstein* tel qu'on en voit encore un spécimen suspendu à une fenêtre de l'hôtel de ville de Mulhouse fut appliqué aux femmes jusqu'en 1789. Mais pendant le XVIII^e

Ci-contre : La pierre des bavardes. Châtiment en usage à Orléans du XIV^e au XVI^e siècle.





Officier municipal conduisant une femme condamnée au port de la muselière dans une ville du Lancashire (Angleterre) au XVIII^e siècle.



antérieure de la couronne contenait une langue de métal qu'on introduisait dans la bouche afin de paralyser le moindre mouvement de la langue ; si la patiente voulait parler malgré tout, elle ressentait de si atroces souffrances qu'elle s'évanouissait sur la place publique où elle était exposée à la risée des badauds.

La bride des sorcières, qui date de 1661, était munie d'un éperon à trois pointes qu'on introduisait dans la bouche des condamnées.

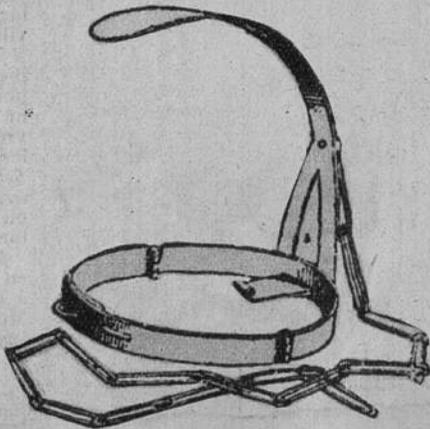
Dans le Lincolnshire, à Doddington

Quelques types de muselières pour femmes bavardes.



siècle le châtiment le plus usité était la muselière, notamment en Angleterre, où bavardes et cancanières étaient promenées tenues en laisse par des officiers municipaux, la tête recouverte d'une muselière dont la langue de métal était introduite si violemment dans la bouche des patientes que des flots de sang s'en échappaient.

Les muselières pour les chiens ne sont que des joujoux à côté de celles qu'on réservait outre-Manche aux bavardes et pour la fabrication desquelles des crédits spéciaux étaient prévus dans les budgets municipaux. Le type le plus commun était une couronne ou cadre en fer fermé à clef sur la tête de la condamnée. La partie



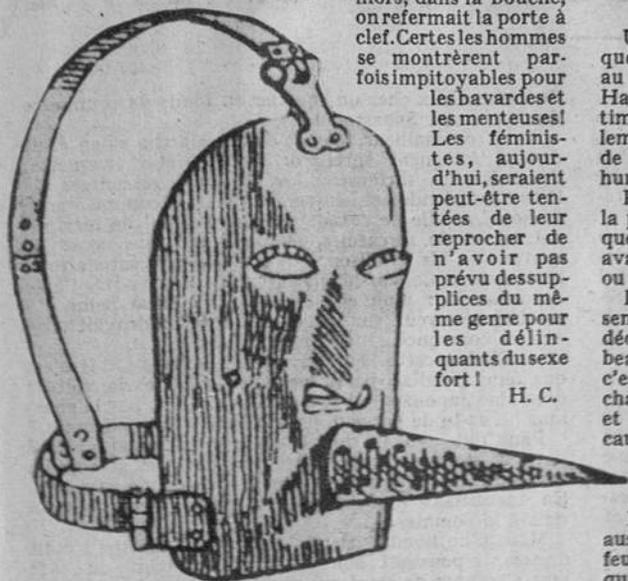
Park, on conserve une muselière ressemblant à un masque de carnaval avec des trous pour le nez et les yeux, tandis qu'une longue tige extérieure figure une langue démesurée sortant de la bouche de la patiente.

Sur une autre muselière, la bande verticale de métal qui s'applique sur le visage prend la forme du nez et une mentionnière maintient la mâchoire dans un état de rigidité qui empêche la bouche de s'ouvrir. A une autre, une chaîne est fixée au-dessus de l'ouverture où devait passer le nez, afin de pouvoir conduire la condamnée comme un ours savant. Un autre modèle est constitué par plusieurs lames de fer et agrémenté d'une

porte spéciale ; la tête y était entièrement engagée, et après avoir introduit une palette métallique, véritable mors, dans la bouche, on refermait la porte à clef. Certes les hommes se montrèrent parfois impitoyables pour

les bavardes et les menteuses ! Les féministes, aujourd'hui, seraient peut-être tentées de leur reprocher de n'avoir pas prévu des supplices du même genre pour les délinquants du sexe fort !

H. C.



Muselière en usage à Doddington Park, comté de Lincolnshire, (Angleterre.)

LE PETIT FILM

publie deux fois par semaine, le Jeudi et le Dimanche, un roman-ciné complet tiré de films à succès

Le Petit Film

qui ne coûte que **10 cent.** le N° représente un effort considérable dans l'édition et a remporté dès son apparition auprès des spectateurs de cinéma un succès considérable

Le Petit Film

a publié ou publiera :

Passionnément, Tarzan, Le Coffret de Laque, Mistigri, La Perle, :: Soyons gais, :: Robert le Pirate, :: Cognasse, La Chance, :: Résurrection ::

EN VENTE PARTOUT :

10 Cent. le N°

Un brevet de sobriété pour chauffeur

Un savant docteur allemand (avez-vous remarqué quelle tendance on a à accoupler l'épithète « savant au nom de tout médecin étranger ?), Herr Calvary, de Hambourg, s'est avisé que les trois cent mille victimes d'accidents d'automobile qui remplissent annuellement les hôpitaux d'Allemagne donnent une moyenne de neuf mille morts, et que c'est beaucoup de vies humaines gâchées.

Poursuivant son étude, Herr Calvary a constaté que la plupart de ces accidents avaient pour origine le fait que les conducteurs — taxis ou autos particulières — avaient bu plus que de raison, qu'ils voyaient double ou marchaient trop vite.

En publiant ces chiffres, qui ont naturellement fait sensation dans le public, le docteur Calvary a tiré la déduction suivante de son article. « Après m'avoir lu, beaucoup de gens hésiteront à prendre un taxi ; et c'est assez compréhensible. Mais, étant donné que les chauffeurs qui « boivent le coup » un peu trop souvent et sont enclins naturellement à faire des blagues causent le plus grand tort à la majorité des « sobres », pourquoi ne pas réunir ceux-ci en un immense club et à leur donner un insigne distinctif susceptible a priori de rassurer le public ? »

Idee évidemment ingénieuse. Le Dr Calvary l'a mise aussitôt à exécution. Plus de trois cent mille chauffeurs allemands ont répondu à son appel, et affirment qu'ils ne « prennent jamais de cuite ». Ceci sur l'honneur, et sous réserve de vérification éventuelle. Après un stage d'examen, une enquête discrète, les adhérents du « club des sobres » ou, pour serrer de plus près le terme allemand, des « abstinents » ont reçu au bras gauche un insigne particulier, de couleur blanche, qui les désigne de loin à l'attention des clients. Dans l'angle de notre cliché, on voit un agrandissement du motif central de ce médaillon. Une main humaine y étrangle un serpent.



L'AFFAIRE DES LOUIS DE CRISTAL

BIEN qu'elle remonte à plus de vingt ans, l'affaire des louis de cristal a laissé dans nos souvenirs une trace profonde, car elle s'entoura de tant de mystères, de drames connexes, qu'elle représente mieux qu'un véritable roman. Nous allons essayer de vous faire revivre cette vieille histoire et ses dessous mystérieux.

Par une soirée délicieuse de fin de juillet, et bien que ce fût l'époque des vacances, les terrasses des cafés regorgeaient de monde sur le boulevard Saint-Michel et l'étudiant Paul D... eut peine à découvrir le guéridon où se trouvait, au d'Harcourt, sa mignonne amie Marthe. Nous disons mignonne, au sens propre du mot, parce qu'elle était menue, fine, jolie, élégante... mais... le front était têtu, les yeux inquiétants, la mâchoire agressive.

Paul D..., beau garçon simple et naïf, plus riche d'illusions que d'argent, adorait Marthe et sacrifiait pour elle-même son nécessaire. Fils unique d'une veuve d'officier de situation médiocre, il ne recevait qu'une maigre pension mensuelle, strictement adressée le 1^{er} du mois par sa mère, qui habitait Nantes et s'y confinait dans la pratique d'une dévotion rigoureuse. Paul, très courageux et ayant déjà de fortes notions de droit, travaillait entre ses cours comme chef

de contentieux chez un courtier en fonds de commerce du boulevard Sébastopol.

Pour son malheur, il avait connu Marthe et en était devenu follement épris; or, la fille était coquette, dépensière et flirteuse... Les pauvres ressources de l'étudiant fondaient entre ses mains comme neige au soleil et elle ne cessait d'accabler Paul de récriminations et de sarcasmes, le menaçant sans cesse de rupture ou de trahison, s'il ne pouvait satisfaire à ses caprices. Ce soir-là, il arrivait le dos voûté, l'âme en peine, l'air d'un chien battu, et c'est à peine s'il osa lever les yeux sur son amie qui le foudroyait d'un regard courroucé...

— C'est à cette heure-ci que tu arrives !... Il n'est que temps, j'allais partir pour le bois dans la voiture d'un chic Japonais qui m'a envoyé un mot par le chasseur !... as-tu de l'argent pour aller à Dieppe demain ?

Paul dut avouer que le patron lui avait refusé l'avance de trois cents francs sollicitée, et il supplia son amie de patienter à Paris encore une semaine. En travaillant nuit et jour il parviendrait bien à réunir la somme et...

Mais, d'un bond, furieuse, hargneuse, Marthe s'était dressée, repoussant son amant, et sortait du café sans s'occuper de Paul qui réglait en hâte les consommations.

Il la rattrapa rue Soufflot, mais d'un geste sec elle repoussa le bras qui se glissait sous le sien, s'arrêta net et, se plantant devant le jeune homme, elle lui cria avec rage : « Idiot ! Triple niais !... Travailler huit jours et peut-être huit nuits pour avoir trois cents francs ! Et tu dis m'aimer !... Tiens, tu me dégoûtes et j'en ai assez de toi !... Je veux partir demain en vacances à la mer, comme mes amies... J'y partirai avec toi ou avec un autre, peu m'importe !... Je t'accorde jusqu'à demain midi pour réussir... Sinon, tout est fini ! »

Le jeune homme joignit les mains, supplia :

— Marthe, mon amour, pitié ! ne me laisse pas !... où veux-tu que je trouve de l'argent d'ici à demain ?... J'ai tout vendu, mes livres, ma montre, la bague de mon père !... Si tu me quittes je me tuerai !

La fille parut émue, réfléchit un instant, les sourcils froncés, puis, attirant dans un endroit écarté son amant, elle se pencha à son oreille et chuchota :

— Va voir l'Italien de la rue de la Harpe ! Tu sais ce qu'il t'a dit : cent balles par jour de fixe assuré et les ristournes !

— Non, non, Marthe ! ne me force pas à cela ! c'est impossible.

— Mon cher, c'est dit : ou bien je vais demain avec toi à Dieppe... ou bien je pars avec un autre et tu ne me revois plus !

D'un geste rapide, elle lui saisit la tête, l'embrassa fougueusement et s'échappa en courant, le laissant tout éberlué sur le trottoir.

Poussé par une sorte de force démoniaque qui lui enlevait tout contrôle, Paul descendit le boulevard et d'un pas saccadé d'automate se rendit rue de la Harpe, dans un petit café qui occupait le rez-de-chaussée d'un hôtel borgne. La salle était déserte et noire ; le patron somnailait à son comptoir poisseux où traînaient quelques verres sales.

La sonnerie réveilla l'hôte, qui grogna : « Quoi que vous voulez boire ? »

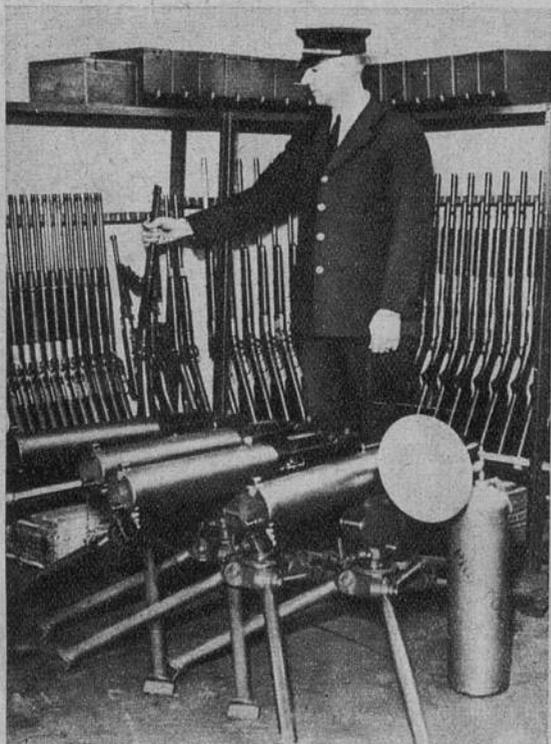
— Je désire parler à M. Ménichelli !

La figure du bistrot s'éclaira d'un sourire aimable et il invita le jeune homme à s'asseoir, le priant d'attendre quelques instants, tandis qu'il allait prévenir Ménichelli.

Paul frissonna de dégoût et de honte... en être venu là, lui, fils d'un commandant mort pour la France à Madagascar !... et tout cela pour une petite grue stupide, méchante et vicieuse !

Il allait se lever, s'enfuir, mais déjà le bistrot réapparaissait, accompagné d'un beau garçon de haute taille au teint basané, aux cheveux d'un noir

Dans l'arsenal de la prison de Sing-Sing (New-York)



Voici les fusils, les mitrailleuses, les appareils émetteurs de gaz lacrymogènes dont les gardiens doivent faire usage, en cas de mutinerie des prisonniers. L'officier Ralph Moore, ici présent, est l'un des instructeurs des gardiens. (Inter. News)

de jais. « Bonjour, monsieur Paul ! Que je suis heureux de vous voir !... Tenez, entrez donc par ici ! »

L'étudiant était entraîné dans une pièce située derrière la boutique et ne résistait plus à l'emprise du démon.

— Ainsi, tu te décides l'ami ! fit l'Italien quand ils furent seuls, tu veux gagner de l'argent, mener la bonne vie ?... c'est simple, je te vends à six francs la pièce des louis d'or merveilleusement imités, ayant l'apparence, le son, le poids !... Tiens, remouche un peu, rends-toi compte !

Ménichelli sortit de sa poche de gousset cinq ou six louis qu'il mit dans la main de Paul. Malgré sa réputation, l'étudiant examina le travail admirable du faux monnayeur ; impossible vraiment de s'apercevoir qu'il s'agissait d'une monnaie de mauvais aloi. Pour accentuer la puissance de la séduction, l'Italien jeta sur la table une poignée de véritables louis, en fit le mélange avec les pièces de cristal et pria Paul D... de trouver la fausse monnaie... Il ne put y parvenir. Alors Ménichelli prit une des pièces, la plaça entre ses dents de loup et d'un coup sec la brisa et recrachâ les morceaux.

— Mon or est assez fragile, fit-il en riant, c'est là son seul défaut... Il importe donc de ne pas le faire sonner trop brutalement sur les tables de marbre des cafés ou les comptoirs et éviter de les laisser tomber à terre... Il convient aussi de n'en avoir que trois ou quatre sur soi, mélangés à des vrais, avec un peu de monnaie d'argent !... Ainsi donc, mon petit, comme vous m'intéressez beaucoup et que vous êtes recommandé par Marthe, je vais vous faire l'avance de cinquante louis faux, de dix louis vrais. Vous me devez donc cinq cents francs que vous me rendrez à votre retour de Dieppe !

— Qui vous a dit que je voulais aller à Dieppe ? s'exclama Paul D... abasourdi.

— Mon petit doigt ! ricana l'Italien qui aligna sur la table deux rouleaux contenant chacun vingt-cinq louis de cristal et dix louis d'or.

Le malheureux étudiant faisait peine à voir : comme halluciné, les yeux fous, la sueur aux tempes, il contemplait la table avec horreur...

La voix mordante de Ménichelli strida :

— Marthe est bien jolie ! beaucoup seraient heureux de lui offrir des vacances !... Tenez, j'en connais un qui...

— Assez !... Taisez-vous, démon !... me prendre, Marthe, à moi !... je le tuerais !... Allons, c'est dit ! Je prends avec votre or la route infâme, le chemin du crime, mais qu'importe !... Je veux Marthe à moi seul !...

Ramassant précipitamment rouleaux et pièces, Paul D... salua et d'un bond gagna la sortie, puis disparut dans l'ombre qui parut l'engloutir...

Ménichelli se frotta les mains en ricanant et murmura :

— Un type mordu comme l'est ce même, ce sera un bon écouleur ! La petite Marthe a bien travaillé !... En route pour Montmartre !

Pendant ce temps, Paul D... courait comme un fou vers la rue Madame, où gisait sa maîtresse, avec la hantise de ne la plus trouver, qu'elle fût partie avec un autre ! Dans sa poche, il serra si fort le poing que le papier d'un des rouleaux se déchira... il entendit le tintinnablement des pièces cristallines. Le son résonna si fort dans son crâne surchauffé qu'il crut ouïr un carillon formidable.

Cependant, par un réflexe bizarre, il s'arrêta, sourit, sortit une pièce de sa poche et d'un pas d'automate entra au tabac-café du Luxembourg, prit un bock au comptoir, un paquet de cigarettes égyptiennes et glissa son louis de cristal vers la caisse.

D'un geste nonchalant, la caissière rendit la monnaie, qu'il ramassa sans hâte, puis il sortit tranquillement et reprit sa route vers l'hôtel Sélecta. Ce fut une ruée que représenta son ascension vers la chambre 26, au quatrième étage.

Haletant, hagard, les jambes coupées, le cœur battant à se rompre, il s'arrêta devant la porte et sa voix rauque s'étrangla en criant :

— Marthe ! Marthe !... c'est moi !... ouvre !

Un pas léger, l'huis s'ouvre grand, et en chemise de nuit, délicieusement jolie, Marthe apparaît... D'un bond l'homme est entré, a refermé la porte... sur sa

INDÉSIRABLES



Plus que jamais, depuis que sévit la crise mondiale de chômage, l'entrée des États-Unis est étroitement surveillée par la police spéciale des Services d'Immigration. Voici un groupe de 200 immigrés jugés « indésirables » par les autorités et, comme tels, expédiés dans des camps de détention, en attendant d'être réexpédiés par un prochain bateau vers leur pays d'origine.

poitrine qui halète il étreint furieusement la femme en chuchotant :

— Marthe ! Marthe ! Mon adorée... j'ai de l'or ! J'en aurai tant que tu en voudras !... Mais je suis un infâme, un bandit !

— Tu es mon Paul ! Mon amour ! Mon trésor !... Tu es un amour !... et je t'aime !

Grisé, sanglotant, éperdu d'amour et de honte, le pauvre garçon tomba dans l'abîme.

Nous n'avons raconté ces scènes *véridiques* que pour montrer à nos lecteurs avec quel soin, quelle audace, quel machiavélisme les fabricants de louis de cristal recrutent leurs émetteurs. Il leur fallait des hommes élégants, distingués, sortant beaucoup et n'attirant pas l'attention.

Il y avait trois soirées que Paul D... se risquait aux tables de « chemins de fer » du casino de Dieppe et disons que la chance le favorisait. Tous ses jetons de cristal étaient partis et il avait en poche quelques billets bleus. Marthe, heureuse, dépensait sans compter ; Paul se gavait d'amour et avec l'insouciance de la jeunesse oubliait sa faute dans l'excès du plaisir. Ce soir-là, tandis qu'il était avec Marthe à une table de « chemin de fer », où entre parenthèses la chance tournait contre lui, l'un des joueurs jeta sur le tapis une poignée de louis d'or, un fond de poche... Le banquier, rieur, ramassa les pièces d'un coup de palette en disant : « Sont-ils durs ceux-là, au moins ?... Ils ne cassent pas comme ceux qui circulent en ville depuis une semaine ! »

Paul D... était devenu blême et une sueur froide

l'inondait ; il ne voyait plus le tapis vert qu'à travers un brouillard... Ainsi, déjà, on repérait les louis de cristal... qui sait s'il n'était pas filé, surveillé discrètement !

Il se ressaisit enfin, car il songea qu'il avait écoulé ses deux rouleaux de jetons de cristal et qu'en tout cas, on ne trouverait sur lui que de la monnaie et des billets de bon aloi, car par prudence il ne gardait que des billets de banque et de la monnaie d'argent.

La fête dura une semaine, puis il fallut songer au retour, car le capital était épuisé, sauf la réserve destinée à solder Ménichelli.

Marthe fut charmante et ne fit pas de grimaces inutiles quand Paul D... lui annonça le départ... Elle avait son plan et elle l'exécuta.

Quinze jours après, Paul D..., en plein dans l'engrenage infernal, avait abandonné tout travail sérieux et passait son temps à écouler dans tous les quartiers de Paris sa monnaie malsaine ; par le truchement de Marthe, il avait connu d'autres étudiants, d'autres comparses qui, eux aussi, se livraient à la coupable industrie. Une sorte de franc-maçonnerie les unissait, car tous étaient des malheureux dévoyés courbés sous le joug de leurs maîtresses avides et prodigues ! Ils se signalaient fraternellement les bons endroits, se remplaçaient pour éviter que l'on vit trop souvent les mêmes têtes. Les louis de cristal commençaient d'ailleurs à faire parler d'eux... les plaintes affluaient, les meilleurs limiers étaient en piste et resserraient peu à peu le cercle de leurs investigations.

Ménichelli, devenu méfiant et surtout riche, avait quitté la rue de la Harpe et nul ne savait son adresse. Il « ravitaillait » sa clientèle par des rendez-vous donnés par la voie des petites annonces. Un jour, à la Sûreté, un avis parvint, anonyme, mais précis, disant que le centre d'émission était au Quartier Latin, que les émetteurs étaient en partie des étudiants et que le fournisseur habitait rue de la Harpe. Sui-vait la désignation de l'hôtel où avait gité Ménichelli.

L'inspecteur principal C..., chargé de la direction de l'enquête, ne perdit pas de temps et, sous un prétexte quelconque, perquisitionna dans l'établissement suspect. Il y trouva un patron rusé, sournois, muet comme une carpe, qui opposa à toutes questions la force d'inertie... La perquisition ne donna rien, si ce n'est l'audition d'une locataire de l'hôtel, qui, bien cuisinée, raconta que Ménichelli ne recevait de visites que des étudiants, et toujours d'une façon inquiète et mysté-rieuse.

La surveillance redoubla aux alentours des lieux de plaisir, des cafés fréquentés par la jeunesse universitaire. Les simples agents de police même eurent l'œil aux guets, car une forte prime était promise à qui ferait découvrir la bande.

Or, comme il arrive neuf fois sur dix, c'est le hasard qui vint en aide à la police. Un soir de bal à Bullier, un fiacre hippomobile vint déposer devant la porte un charmant couple de haute élégance : Marthe et Paul D... Au sujet du règlement du prix de la course, une altercation s'éleva entre Paul, le cocher et Marthe. Cette dernière fut si agressive que le cocher la giffla, Paul D..., fou de rage, se jeta sur lui et les deux hommes roulèrent sur le sol, tandis que la foule s'accumulait et qu'accouraient les agents.

Au moment où ces derniers arrivaient, Paul D... se redressait le visage en sang, et d'un geste machinal tirait un mouchoir de sa poche de pantalon pour s'essuyer la face... Avec le mouchoir vinrent des louis en bon nombre qui tombèrent sur le bitume. Il y eut trois pièces qui se brisèrent et ce fait extraordinaire éclaira tout de suite les braves agents.

Immédiatement ceinturé, menottes aux mains, le malheureux « fou d'amour » fut conduit au poste, et bientôt les inspecteurs le conduisaient au quai des Orfèvres. Il fut facile de cuisiner cet être faible et désemparé ; sur la promesse qu'on lui fit que Marthe ne serait pas inquiétée et qu'on la lui laisserait voir, il avoua tout, dénonça tout le monde. Il y eut trente-sept arrestations, l'émission fut tarie, mais on ne trouva pas la fabrique ni Ménichelli.

Les condamnations furent sévères ; Paul D..., si nos souvenirs sont exacts, fit sept ans de reclusion. Tels furent les dessous de l'affaire des louis de cristal.

G. de LAVARENNE.

HOROSCOPES D'ESSAI GRATUITS

AUX LECTEURS DE CET ALMANACH

Le Professeur ROXROY, l'astrologue bien connu, a décidé une fois de plus de favoriser les habitants de ce pays d'horoscopes d'essai gratuits.

La réputation du Professeur ROXROY est si répandue qu'une introduction de notre part est à peine nécessaire. Son pouvoir de lire la vie humaine à n'importe quelle distance est tout simplement merveilleux.

Même les astrologues les plus réputés le reconnaissent comme leur maître et suivent ses traces.

Il vous dira ce dont vous êtes capable et comment atteindre le succès. Il vous nomme vos amis et vos ennemis et décrit les bonnes et les mauvaises périodes de votre vie.

Sa description concernant les événements passés, présents et futurs, vous surprendra et vous aidera.

M. d'Armir, directeur de l'Union Psychique Universelle, Paris, écrit :

« Je tiens à vous dire que l'horoscope que vous m'avez adressé m'a satisfait sous tous les rapports. Vous m'avez défini, avec une précision remarquable, les tendances de mon caractère. »

Si vous désirez profiter de cette offre spéciale et obtenir une revue de votre vie, écrivez vous-même simplement vos noms et adresse, le quantième, mois, année et lieu de votre naissance (le tout distinctement), indiquez si vous êtes monsieur, dame ou demoiselle, et mentionnez le nom de cet almanach. Il n'est nul besoin d'argent, mais, si vous le voulez, vous pouvez joindre 5 francs en timbres pour frais de poste et travaux d'écritures. Adressez votre lettre affranchie à 1 fr. 50 : ROXROY, Département 2588 A. Emmas-traat, 42, LA HAYE (Hollande).



LIGUES ALLEMANDES

Les filles galantes et leurs « hommes », ces messieurs, constituent une faune étrange, aux mœurs et aux coutumes bizarres et forment un tout particulier qu'on appelle généralement le « milieu. »

Les prostituées allemandes et leurs souteneurs vont plus loin, beaucoup plus loin. Ils ont constitué des groupements de défense professionnelle. Les petits jeunes gens aux allures efféminées, aux gestes langoureux, les ont imités également et ont formé le « Deutscher Freundschaftsbund », ligue allemande de l'amitié.

Les associations de souteneurs pullulent outre-Rhin. Toutes les villes d'une certaine importance possèdent des clubs d'« Alphonse » réunis en ligues par régions et en fédérations. Les sociétés de « poisses » de l'Allemagne du Nord sont groupées dans un « Nord-Ring » ; de l'Allemagne centrale, en un « Mitteldeutscher-Ring » ; celles du Sud, en un « Sud-Ring ». L'ensemble constitue le « Deutscher-Ring », l'anneau allemand. Le titre est choisi !

Ces organisations chargées de défendre les intérêts matériels de ces messieurs ont pour principe de n'accueillir que des individus qui sont réellement des souteneurs de profession ou qui tirent leurs moyens d'existence de l'exercice de ce métier inavouable. Chaque candidat doit prouver qu'il a « sur le tapis » au moins une prostituée dépendant de lui.

Chaque adhérent est tenu de verser une cotisation régulière dont le montant contribue à former le pécule de l'association, pécule qui est utilisé pour soutenir — chacun son tour — les membres tombés dans le besoin ou pour accorder des allocations à ceux qui, surpris par la police et condamnés par les tribunaux, font un stage sur la paille humide des cachots.

En France, les filles et les gars du milieu n'en sont pas encore là. Cela viendra peut-être un jour !

JEAN CEY.

UNE INNOVATION POLICIÈRE

Le Cinéma contre les Gangsters



ON sait que la police américaine, dans la lutte formidable et presque insoupçonnée chez nous qu'elle doit soutenir contre les bandits qui infestent les U. S. A., met en œuvre les procédés les plus modernes, comme les plus efficaces. Nous avons eu souvent l'occasion de dire, ici même, combien les découvertes récentes de la science pouvaient servir la cause des autorités policières. Aujourd'hui c'est une utilisation inconnue du cinéma que les chefs de la police de Saint-Louis ont ingénieusement réalisée. Des films ont été tournés avec le concours de figurants, films qui représentent les plus caractéristiques des attaques de gangsters : attaques dans la rue, agressions d'encaisseurs de banques, enlèvements de personnalités riches, assauts d'établissements de crédit.

Pendant que ces films se déroulent sur l'écran, qui est fait d'une toile spéciale, les détectives et gardiens de la paix de Saint-Louis doivent s'habituer à intervenir rapidement et décisivement. Pour cela, on ne leur indique pas ce qui va se passer, ni de quelle bande il s'agit. On les met tout simplement devant l'effet de surprise d'un acte criminel imprévu. La promptitude avec laquelle ils réagiront atteste aux yeux de leurs chefs la qualité de leurs réflexes. Que doit faire un policier, surtout un policier américain, quand, devant lui, se produit un acte de « hold up » ? Il n'y a pas à tergiverser : on sort son revolver et on tire. Cette méthode a quelques inconvénients ; ainsi, il arrive par-

fois que l'on tue l'une des victimes au lieu de l'agresseur. Mais elle a le mérite de ne pas prêter à confusion : Messieurs les gangsters savent désormais à quoi s'en tenir.

Sur notre cliché, on voit un policier de Saint-Louis, face à une bande qui représente l'attaque d'une automobile par un hors-la-loi. L'homme s'était caché derrière un mur ; au moment où la voiture passe, il se précipite et va lancer une grenade par la glace abaissée du cabriolet. Tout le problème consiste en ceci : le détective qui, d'un mouvement instinctif, a tiré son « colt » de la poche arrière de son pantalon, arrivera-t-il à percer d'une balle la silhouette mouvante du bandit avant que celui-ci n'ait achevé son geste ?

Cette méthode, parait-il, donne des résultats surprenants en ce qui concerne les jeunes agents de Saint-Louis ; mais, à partir de la quarantaine, la promptitude du réflexe diminue, et l'on peut estimer que, dans deux cas sur trois, l'assassin n'est abattu qu'après avoir pu commettre son forfait. Se basant sur cette expérience, les autorités policières de Saint-Louis sont en train de rajeunir leurs cadres.

Sur notre photo, c'est le patrolman Luke Hastey qui est en train de tirer sur le gangster, tandis que le détective Nik Bosch, créateur de la formule nouvelle, fait fonctionner l'appareil de projection qu'il arrêtera au moment même où le policier aura fait feu, ceci pour juger de la vitesse d'exécution du sujet qu'il examine

LES FAUX EN ÉCRITURES

Le hasard m'avait placé, lors d'un banquet, à côté d'un de mes anciens camarades d'école qui, depuis trente ans, prête son concours aux tribunaux, en qualité d'expert en écritures.

J'entrepris aussitôt mon ami, dans un but intéressé, et je commençai par quelques brocards sur l'infaillibilité des experts. Il fallait bien exciter son amour-propre, pour le faire parler.

Mon truc réussit à merveille.

— Vos plaisanteries, me dit-il, pouvaient être fort justes il y a un quart de siècle. A cette époque, les expertises reposaient généralement sur la conviction, plus ou moins hasardée, que se faisait l'expert.

« Dans ces conditions, les erreurs étaient faciles et, en eas de contre-expertise, les contradictions n'étaient ni rares ni... très polles, à la plus grande joie du public qui assistait aux débats.

« Je me souviens, à ce propos, d'une telle lutte dont je sortis victorieux. J'avais à expertiser une traite, émise pour la somme de dix mille francs. Le débiteur prétendit qu'il n'avait écrit que « mille » francs et que le mot « dix » avait été intercalé, pour l'amener à payer dix fois plus qu'il ne devait.

« Je fis faire un agrandissement photographique et j'en conclus qu'on se trouvait en face d'un faux incontestable.

« J'étais, à cette époque, loin de jouir d'une autorité bien affermie. A la demande du réclamant, une contre-expertise fut ordonnée, et mon confrère ne partagea pas mon avis.

« Je ne vous détaillerai pas les sarcasmes dont il me gratifia : mais je me vengeai cruellement dans ma réplique, en déclarant :

« Je ne suis pas seulement à même de prouver le faux, mais encore de donner le nom du faussaire ! Si je ne l'ai pas fait dans mon rapport, c'est que cette question ne m'avait pas été posée ; maintenant vous le connaîtrez. Voici deux photographies de la traite, considérablement agrandie. L'une représente le recto. Vous le connaissez : l'autre, est l'avers, et c'est sur lui que j'attire votre attention. Vous y voyez écrit, de la main du réclamant : « Reçu soixante-dix francs d'intérêts, pour prolongation de la traite. »

« Comparez maintenant l'écriture du mot « dix » qui figure dans les deux textes et voyez si le moindre doute est possible ! Il y a faux et le faux a été commis par le réclamant !

— Il faut avoir vraiment du courage pour oser falsifier un écrit !

— Pas tant que vous croyez. Il faut surtout de la naïveté, pour croire que le faux ne sera pas découvert, dans l'état actuel de la science et avec les instruments dont nous disposons aujourd'hui.

« J'ai rencontré des faussaires dans toutes les classes de la société, depuis le petit employé de commerce ou le fils de famille mineur qui fait ses premiers pas dans la voie du crime, jusqu'aux hommes qui occupent une situation élevée ; tels que notaires, architectes ou médecins.

« Que voulez-vous ! Chaque fois qu'un acte original peut nuire aux intérêts de quelqu'un, qu'il peut lui faire perdre un procès ou le priver d'un gain considérable, il commence par maudire le sort qui lui a mis cet écrit au travers de son chemin ; puis naît la tentation d'en fausser le contenu, de le remplacer par un autre écrit, entièrement faux. Les âmes faibles — et il n'en manquent pas — ne résistent pas à cette tentation.

« Je vais vous en donner un exemple presque incroyable et pourtant authentique.

« J'ai connu une personne fort riche, très âgée et qui était en grande estime dans la colonie suisse qui habite Paris. C'était un père de famille qui, pour doter sa fille, voulut lui acheter un grand immeuble. Il avait traité avec son vendeur et avait fixé, par écrit, les conditions de la vente. Cet acte, écrit de la main du vendeur, devant servir de quittance pour la somme de vingt mille francs, reçus comme acompte, fut confié à l'acheteur pour que le notaire de celui-ci rédigeât l'acte de vente.

« La nuit, dit-on, porte conseil. L'acheteur, à tort

ou à raison, crut que l'immeuble ne valait pas le prix qu'il avait accepté. Il regrette le marché conclu et, par ricochet, les vingt mille francs qu'il devait perdre s'il ne tenait pas son engagement.

« Sans hésiter, il ajouta toute une ligne à l'acte ; ligne par laquelle il se réservait le droit de se dédire dans les quarante-huit heures. L'imitation de l'écriture était, à première vue, assez adroite ; elle ne résista pourtant, ni à l'agrandissement photographique, ni aux réactions chimiques qui prouvèrent l'emploi de deux encres différentes.

« Voici donc un homme de la bonne société, riche, estimé et qui, pour vingt mille francs, ne put résister à la tentation de commettre un faux, au risque de déshonorer son nom, sa famille, et surtout sa fille qu'il devait marier sous peu.

« Ni les peines sévères édictées par les articles 150 et suivants du Code pénal, ni l'inutilité de leurs efforts n'ont jamais empêché les naïfs de tenter la chance, en commettant des faux ou en se servant d'actes falsifiés.

— Quels sont les moyens les plus employés par les faussaires ?

— Il y en a de toutes les catégories, depuis les plus enfantines jusqu'aux plus compliquées.

« Le faux le plus facile — en apparence — est de ne changer d'un chiffre ou une lettre dans l'original. Ce petit changement peut être d'une importance capitale, surtout lorsqu'il s'agit d'un héritage.

« Supposez un héritier qui possède un testament favorable, daté de 1927. Un autre héritier se présente, avec un testament du même défunt, daté de 1928. Le premier en date devient ainsi caduc et sans valeur. Que faire ? On change 1927 en 1929. On efface le « 7 » avec une goutte de chlore et on inscrit un « 9 » à la place.

« L'auteur du faux devra bientôt déchanter. Il suffira généralement de photographier l'acte douteux pour découvrir, dans l'agrandissement, les traces du chlore — même si le produit n'avait pas laissé sur le papier sa coloration jaunâtre spécifique — et une analyse chimique prouvera aussitôt, sans contestation possible, la différence entre l'encre employée par le testateur et celle qui a servi au faussaire.

« Il y a des cas où le faux consiste dans l'intercalation d'un seul mot. L'agrandissement photographique la trahit, même si elle n'est pas visible à l'œil nu. En effet, la première ou la dernière lettre du mot intercalé chevauchera légèrement sur la dernière lettre du mot précédent ou sur la première lettre du mot qui suit l'intercalation.

— Un mot en moins, un mot de trop, dans un texte, pourrait pousser à ce délit ?

— Comme vous dites. Un testament contient, par exemple, la clause suivante : « Mon héritier payera dix mille francs à mon fidèle serviteur Baptiste ». Malgré la fortune dont on hérite, on est furieux d'avoir à verser dix mille francs à ce Baptiste qu'on n'a jamais pu souffrir. Ah, si l'on pouvait ne faire lire que « mille francs. »

« Vite on efface au chlore le mot « dix » et, pour cacher la décoloration du papier causée par ce sel de l'acide chlorique, on colle sur la place une mince feuille de papier, artistiquement découpée.

« Vaine supercherie ! Il suffit d'imbiber la partie suspectée d'un peu de sulfhydrate d'ammoniac, pour que le papier se décolore et que... les mots disparus réapparaissent.

— Ne serait-il pas plus simple — si l'écrit n'est pas trop long — de falsifier l'acte tout entier ?

— On le fait souvent, même quand il s'agit de plusieurs pages ! Différents procédés ont été imaginés, pour arriver à ce but.

« Le plus enfantin est le *décalquage* !

« Le faussaire se procure un écrit authentique, aussi long que possible, pour y trouver tous les mots, ou, du moins, toutes les syllabes, dont il aura besoin pour fabriquer son faux.

« Il apporte l'original contre une fenêtre et décalque chaque mot, chaque syllabe, à part. Ce système est purement ridicule. L'agrandissement photographique fera immédiatement ressortir les tremblements

de la main qui, forcément, dans la décalque, hésite, s'arrête, repart, souvent au milieu d'un mot.

« D'autres faussaires, plus astucieux, ont remplacé la fenêtre par l'appareil dont se servent les photographes, pour retoucher leurs clichés.

« C'est une boîte en carton, placée sur une table, peinte en noir et recouverte d'une étoffe noire, dans laquelle le retoucheur... ou le faussaire enfonce le haut du corps. Nul rayon lumineux ne peut y pénétrer par en haut ou par derrière. Le fond de cette boîte porte une plaque de verre mat, vivement éclairée de dehors par la lumière du jour ou une ampoule électrique.

Cette plaque de verre dépoll remplace la fenêtre et permet au faussaire d'accomplir son travail en restant assis, au lieu de devoir se tenir debout. Elle lui permet aussi de distinguer plus nettement les traits de l'original et d'arriver ainsi à une plus grande perfection.

« Tout cela n'empêche pas le faussaire de devoir procéder par à-coups, pour décalquer les mots. Sa main hésitera quand même en copiant et toutes ces hésitations, tous ces tremblements, seront relevés par l'agrandissement photographique.

« Il existe enfin des hommes, non seulement doués d'une très belle écriture, mais encore assez habiles, pour pouvoir la changer à volonté, afin d'imiter n'importe quelle autre écriture. Ceux-ci s'exerceront aussi longtemps qu'il le faudra, pour arriver à rédiger un acte entier, même très long, qui ressemblera tellement à l'original, que la personne même dont on a imité l'écriture et la signature hésitera souvent et ne pourra, à première vue, affirmer si elle a écrit l'acte en question ou non.

« Heureusement que, dans cette falsification perfectionnée, la photographie et surtout la lampe de quartz, aux rayons ultra-violet, démontrent facilement et sûrement le faux.

« Une bonne photographie montrera par exemple : « Dans l'original, l'auteur a plongé la plume dans l'encrier et a écrit les mots jusqu'à épuisement de l'encre. Le faussaire, forcé de s'arrêter à chaque mot, pour le bien étudier dans l'original, trempe machinalement la plume dans l'encre, avant de l'écrire. Tous les mots sont ainsi également riches d'encre, ce qui n'arrive jamais quand on écrit à la plume courante.

« Pour en finir avec les procédés des faussaires, il me reste à vous dévoiler un truc fort ingénieux, imaginé par un nommé La Boussinière.

« Incapable d'imiter l'écriture d'autrui et néanmoins désireux de se fabriquer un testament favorable, il profita du fait qu'il possédait une nombreuse correspondance de celui dont il voulait hériter, pour découper adroitement dans ces lettres tous les mots dont il avait besoin pour le testament. Quand il ne trouvait pas le mot en entier, il découpait des syllabes, pour le former. Il colla ces mots sur une feuille ministérielle et, avec de légères retouches, il joignit lettres aux lettres, syllabes aux syllabes.

« Il obtint ainsi un texte dont tous les mots avaient été vraiment écrits par le défunt. Il photographia cet acte et, d'après cette photographie il fit faire, par un graveur adroit, mais peu scrupuleux, un report lithographique sur papier timbré qu'il présenta comme l'original du testament.

« Le truc aurait peut-être triomphé si... La Boussinière ne s'était pas querellé avec son complice, le graveur qui, mécontent de la somme reçue en paiement, dénonça l'affaire.

— Cela prouve qu'il existe au moins un procédé infailible, puisque, sans la trahison du graveur...

— Non, mon ami. Car il faudrait que le falsificateur trouvât absolument tous les mots nécessaires, *en entier*. Il sera toujours démasqué, s'il est forcé de former un mot en découpant plusieurs syllabes dans d'autres mots.

— Pourquoi cela ?

— Parce que chaque personne a sa façon d'écrire. Les uns commencent les mots par des lettres assez grandes et terminent avec des lettres à peine visibles. Écriture dite : *queue de rat*, ou inversement. Supposez qu'il faille former le mot *remémoré* et, pour cela, prendre la dernière syllabe de *nuire*, les deux premières syllabes de *mémorable* et la première syllabe de *réel*...

« Le mot ainsi composé, au lieu d'aller en diminuant, commencera par deux lettres très petites, continuées par deux syllabes en queue de rat et se terminera par deux lettres de nouveau très grandes. Cette écriture irrégulière jurera tellement avec les autres mots, entiè-

LE REVOLVER AU SERVICE DES AILES



Mrs V. Bruce, la célèbre aviatrice anglaise qui fit le tour du monde par la voie des airs, s'entraîne à tirer au pistolet en prenant des leçons de Jorgessen, célèbre policier, champion de tir. L'aviatrice, hâtons-nous de le dire, n'a aucune intention homicide : elle désire seulement exercer l'acuité de son regard, qualité indispensable pour les pilotes de tous sexes !

rement découpés, que le faux sera aussitôt découvert.

« Mais supposons même... Non, ne supposons plus rien, car les jours des falsificateurs sont comptés et en même temps ceux de experts. Il n'y aura bientôt plus personne pour oser présenter un faux en justice et nos tribunaux n'auront plus besoin de recourir aux experts en écriture !

— Comment cela ?

— Grâce à la lampe Hanau, la lampe de quartz, aux rayons ultra-violet, inventée à Hanau, en Allemagne, — d'où son nom. Les rayons de cette lampe permettent de reconnaître immédiatement et sans erreurs toute falsification d'actes, lettres, billets de banque, timbres-poste, pierres fines, perles, soies, laines, huiles minérales, etc., parce que l'original présente une tout autre fluorescence que le faux, sous l'action des rayons ultra-violet. Il arrivera donc un temps où tous les tribunaux posséderont une telle lampe et un employé capable de s'en servir. Alors, plus ne sera besoin de nommer des experts et des contre-experts.

Sur ces mots, je pris congé de mon ancien camarade de collège.

GEORGES MANDY.

AU VOLEUR ! AU VOLEUR !..*

On sait que les rayons infra-rouges possèdent la propriété d'être invisibles ; en outre, dès qu'un corps opaque franchit leur faisceau, leur émission se trouve interrompue. On a profité de cette découverte pour créer des appareils de défense contre les voleurs et l'on défend les richesses avec ces rayons mystérieux, fidèles alliés de la police.

Or, un jour, le roi et la reine d'Angleterre visitaient l'exposition d'art persan, organisé à la Royal Academy de Londres. George V, vivement intéressé par les bijoux du Schah, voulut s'approcher un peu plus près de la vitrine qui les contenait et franchit le faisceau invisible.

Aussitôt des sonneries se firent entendre et des lampes électriques attirèrent l'attention des policiers de service dans une salle voisine.

Le roi d'Angleterre fut le premier à rire de cette mésaventure et s'empressa de féliciter les organisateurs de leur service de protection des objets d'art, organisation qui avait valu à George V, trop curieux, d'être pris pour un malfaiteur.

JEAN CEY.

UN NEZ CORRECT



est parfaitement réalisable par le ZELLO PUNKT. Appareil spécial breveté dans presque tous pays.

Scientifiquement établi sur les données de spécialistes éminents, il assure en peu de temps une transformation, une rectification rapide de la conformation d'un nez disgracieux.

C'est la nuit en dormant que la modification s'opère.



Notice explicative sur demande sous enveloppe fermée. — L'appareil Frs : 60 franco.

SANOS, Spécialiste, 16^{bis}, rue Vivienne, PARIS

Vente directe du fabricant aux particuliers et franco de douane



100.000 clients par an

20.000 remerciements

Acc.-piano. . . 965 fr.

Acc.-chrom. . . 850 fr.



DEMANDEZ CATALOGUE FRANÇAIS GRATUIT

— Affranchir Fr. 1.50

Fabrique d'accordéons, d'instruments de musique et de phonos

MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) N° 190

DE JOLIS SEINS

EN PEU DE
TEMPS LE



TRAITEMENT SYBO

développera ou raffermira vos seins à la fois interne et externe, c'est un traitement complet qui, excellent pour la santé, donne entière satisfaction.

Demandez la brochure gratuite envoyée discrètement par les laboratoires P. M. SYBO, 32, rue Saint-Lazare, PARIS (9^e)



L'ENNUI C'EST LA MORT ! POUR RIRE ET FAIRE RIRE

Demander les catalogues Farces, Attrapes, Surprises pour Soirées et Dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitation, Physique, Magnétisme, Librairie. — Envoi contre 2 fr.

Se recommander de l'almanach.
H. BILLY, 8, rue des Carmes, PARIS
Maison fondée en 1808

**TOUS LES CINÉPHILES
LISENT**

Mon Ciné

**16 PAGES
GRAND FORMAT**



**TIRAGE
DE LUXE**

Le numéro : **75** centimes.

**SES ROMANS-CINÉ COMPLETS
SES BIOGRAPHIES DE VEDETTES
SES SUPERBES PHOTOGRAPHIES
SES ARTICLES VARIÉS . . .
SES CONCOURS - SES ÉCHOS**

VOUS AVEZ LA PAROLE !

(Réponses gratuites à toutes les questions de Lecteurs.)

**Prime n° 1. - UN COFFRET
de TROIS MOUCHOIRS,**
coin broderie fine, avec un
flacon de parfum marque
« Jasy Paris ».

**Prime n° 2. - Une ÉCHARPE
PURELAINE.** belles franges,
dessin losange mode. Existe
en marine, vert, grenat, beige,
beige clair, gris.

**Prime n° 3. - UN PORTE-
MONNAIE,** en véritable
maroquin noir, 5 comparti-
ments et une pochette porte-
billets.

Pour chaque prime, frais de port et d'emballage : 1 fr. 50.

ABONNEMENTS : France, un an : 38 francs ; six mois : 20 francs.

Étranger (abonnements ne donnant pas droit à une prime) : un an, 38 francs.

L'ABONNEMENT D'UN AN, SANS PRIME, A PRIX RÉDUIT

Tout abonné français, ancien ou nouveau, qui ne désire pas profiter de l'une des primes énumérées ci-dessus, a droit à une réduction du prix de son abonnement : un an, 30 francs ; six mois, 18 francs.

Police-Magazine grâce à ses ramifications dans le monde entier, pénètre partout et publie les plus sensationnelles révélations sur les affaires les plus mystérieuses.

Police-Magazine donne des enquêtes captivantes faites dans les milieux réputés les plus inaccessibles.

Police-Magazine fait paraître des articles et informations de premier ordre, documentés aux meilleures sources et illustrés de nombreuses photographies prises par ses envoyés et opérateurs spéciaux.

Police-Magazine se donne pour mission de défendre les honnêtes gens et de les prémunir contre l'armée du mal dont il révèle tous les faits et gestes.

Police-Magazine signale les beaux actes de courage accomplis par des policiers ou des citoyens bénévoles dans la lutte contre le crime.

Police-Magazine rembourse en grande partie son abonnement par des primes magnifiques.

Police-Magazine coûte : **1** franc le numéro et est en vente partout le samedi.